Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17273 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MARDI 8 AOÛT 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

ANNONCES CLASSÉES

■ Quatre pages d'offres d'emploi

pages 23 à 26

L'affaire Elf se heurte au secret-défense

● Le juge Van Ruymbeke a demandé à consulter la liste des commissions versées par Elf de 1989 à 1993 ● Le directeur des douanes a refusé en invoquant le secret-défense ● Contestant son usage pour des contrats civils, le magistrat demande sa levée dans une lettre à Laurent Fabius

LE DIRECTEUR général des douanes, François Auvigne, a opposé le secret-défense, jeudi 3 août, au juge d'instruction Renaud Van Ruymbeke, chargé, avec Eva Joly et Laurence Vichnievsky, de l'enquête sur l'affaire Elf. Le magistrat s'était rendu au siège parisien des douanes afin de consulter les dossiers concernant les commissions versées par le groupe Elf-Aquitaine de 1989 à 1993. Depuis le début des années 80, les grandes entreprises françaises sont tenues de déclarer les commissions versées en marge de leurs contrats à l'étranger auprès de ce service. Les recherches du juge portaient sur les versements occultes effectués en 1991, lors de la reprise de la compagnie espagnole Ertoil, et en 1992, en marge du rachat de la raffinerie et du réseau de distribution d'essence Minol, dans l'ancienne Allemagne de l'Est. Le cabinet du ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a indiqué au *Monde*, lundi 7 août, que le directeur des douanes avait invoqué le *« secret-défense »* sans avoir reçu *« aucune intruction »* de Bercy : *« Les documents demandés par le juge sont des documents qui sont classés secret-défense. Le directeur des douanes n'avait pas d'autre solution que d'en refuser la communication. »* Contestant l'invocation du secret-défense à propos de contrats uniquement civils, sans rapport avec la défense nationale, le juge Van Ruymbeke a adressé, vendredi 4 août, une lettre à M. Fabius afin de demander officiellement la levée du secret.

Lire page 5
et notre éditorial page 10

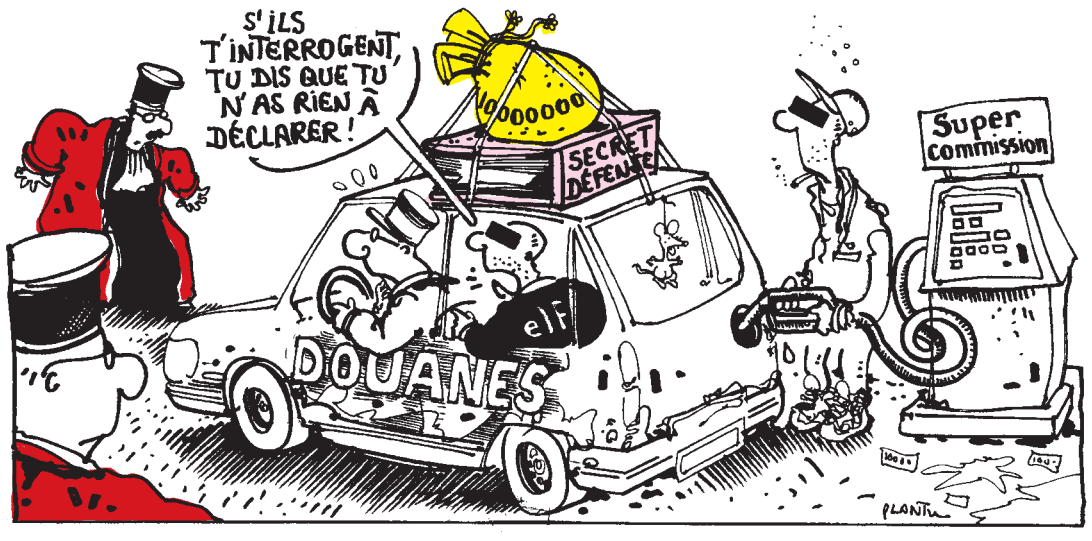

Corse : le nationaliste Jean-Michel Rossi abattu dans une fusillade

JEAN-MICHEL ROSSI, ancien dirigeant nationaliste corse, et une autre personne ont été tués lundi 7 août dans une fusillade à L'Ile-Rousse, en Haute-Corse. Peu avant 9 heures, plusieurs rafales de pistolets-mitrailleurs ont été tirées en direction du bar « La Piscine », où il avait ses habitudes, depuis une voiture, avant que ses occupants ne prennent la fuite. Ancien dirigeant d'A Cuncolta naziunalista, vitrine politique du FLNC-Canal historique, considéré un temps comme un idéologue, Jean-Michel Rossi était une figure historique du nationalisme corse, très lié à François Santoni. Tous deux avaient démissionné de la Cuncolta en 1998, après l'assassinat du préfet Claude Erignac. Depuis, il condamnait l'action violente, même si la rumeur lui attribuait la paternité du mouvement clandestin Armata Corsa.

Lire page 6

AP

DISPARITION

Sir Alec Guinness

L'acteur aux mille visages

Interprète du colonel Nicholson dans *Le Pont de la rivière Kwaï* (1957), Sir Alec, qui avait acquis la célébrité en tenant huit rôles dans *Noblesse oblige* (1949), est mort à quatre-vingt-six ans, après une longue carrière qui l'a mené jusqu'à *La Guerre des étoiles* (photo), sous les traits d'Obi-Wan Kenobi. p. 19

Forêts en feu aux Etats-Unis

BILL CLINTON doit se rendre, mardi 8 août, dans l'Ouest des Etats-Unis où les efforts se poursuivent dans onze Etats pour tenter de contenir les plus graves incendies naturels qu'ait connu la région depuis cinquante ans. Vingt mille hommes sont mobilisés contre des feux qui ont déjà détruit plus d'un million et demi d'hectares de forêts et qui menacent des parcs nationaux ainsi que des sites indiens historiques classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Des unités militaires ont été réquisitionnées et des renforts de pompiers, équipés d'avions et d'hélicoptères spécialisés, venant du Canada et du Mexique participent aux opérations. Les incendies ont fait jusqu'à présent un mort et trois blessés.

Lire page 2

Sur Internet, Stephen King donne des cauchemars aux éditeurs et aux libraires

MAÎTRE de l'épouvante, Stephen King commence à donner des sueurs froides aux éditeurs. Après avoir mis un premier livre sur le Net, en mars, pour 2,5 dollars seulement, l'écrivain vient de récidiver, mais cette fois en court-circuitant totalement Simon & Schuster, sa maison d'édition. Stephen King ne fait pas mystère de ses intentions carnassières : *« Mes amis, nous avons une chance de devenir le pire cauchemar des grands de l'édition »*, explique-t-il aux lecteurs sur le site Web qui lui est consacré (www.stephenking.com).

Pour prouver qu'un auteur à succès n'a pas besoin d'éditeur, maître King a entrepris de recourir à ce qui est en passe de devenir le cimetière des professions intermédiaires, Internet. Depuis le 24 juillet, on peut lire le début d'un livre inédit, *The Plant*, sur son site Web. On peut même le copier et l'imprimer. Gratuitement, ou presque.

L'histoire commence par un clin d'œil, une lettre qu'un dénommé Carlos Detweiller (vampire ? sadique ?) adresse à un éditeur pour proposer un manuscrit démoniaque. *« Messieurs. J'ai écrit un livre que vous pourriez avoir envie de publier. Il est très bon. Il est entièrement effrayant et entièrement véridique »*... Arrivée page 20 , l'imprimante s'arrête brutalement. Le malheureux éditeur vient de lire le manuscrit, il est sous le choc. Appellera-t-il la police ? Pour le savoir, il faudra attendre le 21 août, date fixée par Stephen King pour la suite des aventures de Carlos Detweiller.

Et il faudra payer. Car Stephen King, dans la tradition des feuilletonnistes à la Dickens, a décidé d'écrire à tempérament. Voici les termes du marché, tels qu'affichés sur le site Web : *« Si vous payez, l'histoire continue. Si vous ne payez pas, elle se replie. »* Un dollar seulement, payable par chèque ou par carte de crédit. Les resquilleurs étant difficiles à pourchasser, l'écrivain fait appel à l'honnêteté des lecteurs. Et invoque le code d'honneur : *« On ne vole pas l'aveugle qui vend les journaux. »*

Stephen King s'était fixé un seuil. Si les trois quarts des lecteurs envoyaient leur dollar, il promettait de poursuivre la rédaction. Mission accomplie. Après une semaine, 152 132 personnes avaient copié le premier chapitre, a-t-il annoncé. Dont 76,38 % avaient payé. C'est moins que les 500 000 personnes qui avaient acheté 2,5 dollars le premier *e-book* de Stephen King, en mars, mais celui-ci, publié sur le site de Simon & Schuster, avait été entouré de beaucoup plus de publicité. *« Nous avons prouvé que le type qui cherche des loisirs sur le Net peut être tout aussi honnête que le client d'un magasin de briques et de pierres »*, a commenté Stephen King.

Interrogé par le *Washington Post*, le président de Simon & Schuster, Jack Romanos, a démenti que l'initative de l'écrivain lui *« donne des frissons »*, tout en regrettant que les éditeurs soient mis sur la touche. Et il a renvoyé Stephen King à un autre *« scénario de cauchemar »* : quand il faudrait répondre aux milliers de lettres accompagnées d'un chèque et que *« le bureau de poste aurait fermé après avoir croulé sous la surcharge de courrier »*. Stephen King, lui, a fait ses calculs. Pour l'instant, les frais de publicité et d'entretien du site se sont élevés à 124 000 dollars. Il n'a encore touché que 116 000 dollars, mais, si le taux de réponses actuel se maintient, il estime que 1,6 million de copies vont être effectuées en dix ou onze chapitres. *« Faites les comptes,* explique-t-il. *Si les gens continuent à revenir, ce n'est pas un mauvais calcul. »*

Corine Lesnes

JEAN-PIERRE FAVREAU

GRANDS SITES MENACÉS

Solutré, roche en or

Avec son pèlerinage de la Pentecôte, François Mitterrand a rendu célèbre cette falaise dominant les riches vignobles de Bourgogne. Aujourd'hui, des dizaines de milliers de marcheurs mettent chaque année leurs pas dans ceux de l'ancien président, menaçant un site fragile. p. 8

Sydney : J – 40

CHRISTINE ARRON

À QUARANTE jours des Jeux olympiques de Sydney, les championnats de France d'athlétisme ont permis de faire une ultime revue d'effectifs. Si la méforme de Christine Arron inquiète, les sauteurs en longueur et les coureurs de 400 mètres ont réussi d'encourageantes performances. Dans un entretien au *Monde*, le directeur technique national, Richard Descoux, précise ses objectifs.

Lire page 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 808 - 7,50 F

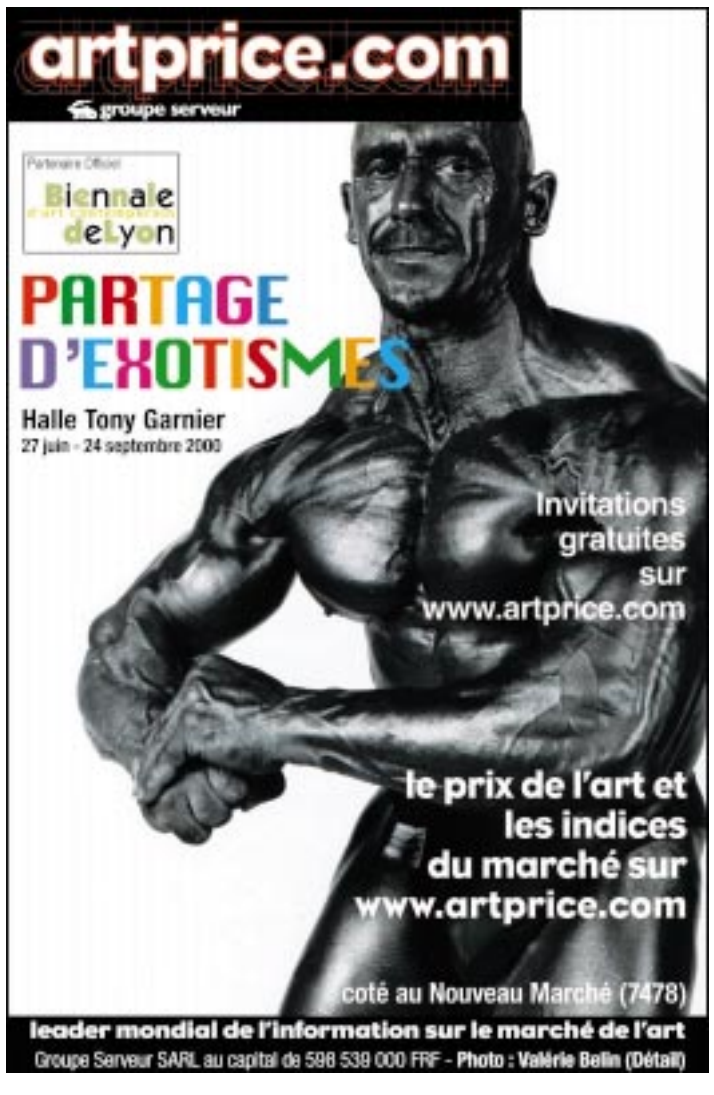

POINT DE VUE

Menace sur l'Etat républicain *par Gérard Marcou*

L'ACCORD de Matignon sur la Corse justifie par les *« spécificités »* de l'île l'attribution à l'Assemblée territoriale du pouvoir d'*« adapter »* certaines dispositions législatives intéressant les collectivités territoriales ainsi que le développement économique, social et culturel de l'île. Il s'agit en fait, comme il est précisé, du pouvoir de *« déroger »* à ces dispositions.

En quoi les *« spécificités »* de la Corse, qu'il s'agisse de la géographie, des paysages ou de la culture, peuvent-elles justifier un traitement particulier en matière d'urbanisme, de fiscalité ou de protection de l'environnement ? Entrer dans cette logique, c'est ouvrir la voie au retour à un régime de privilèges et c'est remettre en cause le principe même de l'égalité devant la loi. Le fait que l'on qualifie de *« réglementaires »* les délibérations que prendrait l'Assemblée de Corse ne change rien à l'affaire.

Certes, l'égalité devant la loi n'implique pas l'uniformité. Comme le Conseil constitutionnel l'avait rappelé dans sa décision de 1991 (statut de la Corse), le législateur peut régler de façon différente des situations différentes et il peut déroger à l'égalité pour des motifs d'intérêt général. Mais encore faut-il que *« dans l'un et l'autre cas la différence de traitement* (...) *soit en rapport avec l'objet de la loi qui l'établit »*. Un traitement différent n'est donc permis que si la Corse présente bien une situation différente au regard de l'objet de la loi en cause – ce qui est rarement le cas. De plus, les garanties de l'exercice des libertés publiques ne sauraient dépendre des décisions des collectivités territoriales (9 avril 1996, statut de la Polynésie).

Le transfert à l'Assemblée de Corse du pouvoir d'intervenir en matière législative, sous une forme *« réglementaire »*, est présenté comme un dispositif expérimental et temporaire, devant être évalué avant d'être pérennisé à partir de 2004 par une révision de la Constitution.

Lire la suite page 10

Gérard Marcou est professeur de droit public à l'université Paris-I

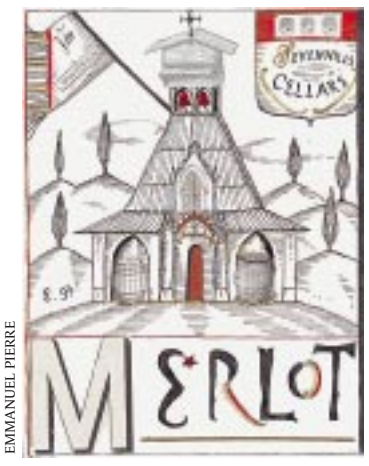

EMMANUEL PIERRE

REPORTAGES

Vins du bout du monde

En association avec France-Info, *Le Monde* vous invite à découvrir les vins du bout du monde. Une dégustation qui commence par l'Australie et qui se poursuivra par la Géorgie, l'Argentine, la Chine, la Californie, l'Afrique du Sud... p. 9

International	2	Aujourd'hui	16
France-Société	5	Météorologie	18
Régions	8	Jeux	18
Horizons	9	Culture	19
Abonnements	11	Carnet	22
Entreprises	12	Emploi/annonces	23
Tableau de bord	13	Radio-Télévision	27

INCENDIES **Plus de 20 000 hommes sont actuellement mobilisés pour tenter de maîtriser les feux d'une ampleur inhabituelle qui ont déjà détruit 1,6 million d'hectares de forêt depuis le début de l'été dans l'ouest des Etats-Unis. Dimanche 6 août, 64 grands incendies faisaient encore rage dans onze Etats. Des renforts canadiens sont attendus dans le Montana et des pompiers mexicains sont déjà sur place. ● LA SUPERFICIE en proie aux flammes est actuellement supérieure à 370 000 hectares et le président Bill Clinton a décidé d'interrompre ses vacances pour se rendre, mardi, dans les zones sinistrées. ● EN ESPAGNE, un incendie de forêt a ravagé, dimanche, une zone étendue de la Catalogne. Environ 3 000 hectares ont été touchés dans la province de Gérone et plusieurs centaines de personnes ont dû être évacuées. La France a décidé d'envoyer plusieurs Canadair sur place.**

1,6 million d'hectares de forêt ravagés par le feu aux Etats-Unis

Selon les experts, il s'agit de la pire saison depuis cinquante ans. Plus de 20 000 hommes sont actuellement mobilisés dans onze Etats de l'ouest du pays pour tenter de maîtriser les feux. Des militaires ont été réquisitionnés et des équipes canadiennes et mexicaines participent aux opérations

LOS ANGELES
correspondance

Les multiples incendies ravageant une dizaine d'Etats de l'Ouest américain ont calciné une superficie totale de plus de 1,5 million d'hectares depuis le début de l'été, chiffre qui représente déjà le double de la moyenne annuelle. Dimanche 6 août, le centre de coordination de la lutte anti-incendie (ou National Interagency Fire Center) de Boise (Idaho) comptabilisait 64 foyers encore actifs, particulièrement dans le Montana et l'Idaho. *« La situation est à peu près stable,* expliquait Mary Apple depuis le QG de Boise. *Nous avons éteint plusieurs feux, hier samedi, mais nous avons neuf nouveaux foyers d'incendie aujourd'hui dimanche. A l'heure actuelle, un total de plus de 370 000 hectares brûlent toujours dans l'ouest du pays. »*

Le pronostic pour les jours à venir est pessimiste, en raison des conditions météorologiques – fortes chaleurs, sécheresse et vents – qui sévissent sur la région. Jusqu'à présent, les Etats les plus touchés ont été l'Alaska, avec plus de 300 000 hectares détruits, mais aussi l'Utah, le Nevada, l'Arizona, le Nouveau-Mexique, l'Oregon... En Californie, deux pompiers ont été grièvement brûlés, mercredi, alors qu'ils luttaient contre l'incendie de Temecula, à 60 kilomètres au nord de San Diego. Et un hélicoptère de sauvetage s'était écrasé, jeudi, dans le Nevada, faisant un mort et trois blessés.

Sylvia Baca, sous-secrétaire à l'intérieur, estime qu'en termes de sévérité d'incendie, c'est la pire saison depuis cinquante ans. Responsable du Bureau of Land Management, un organisme fédéral, elle gère plus de 100 millions d'hectares de forêts et de parcs dans l'Ouest américain.

Plus de 370 000 hectares de forêt sont actuellement en feu

LES PRINCIPAUX FOYERS D'INCENDIE

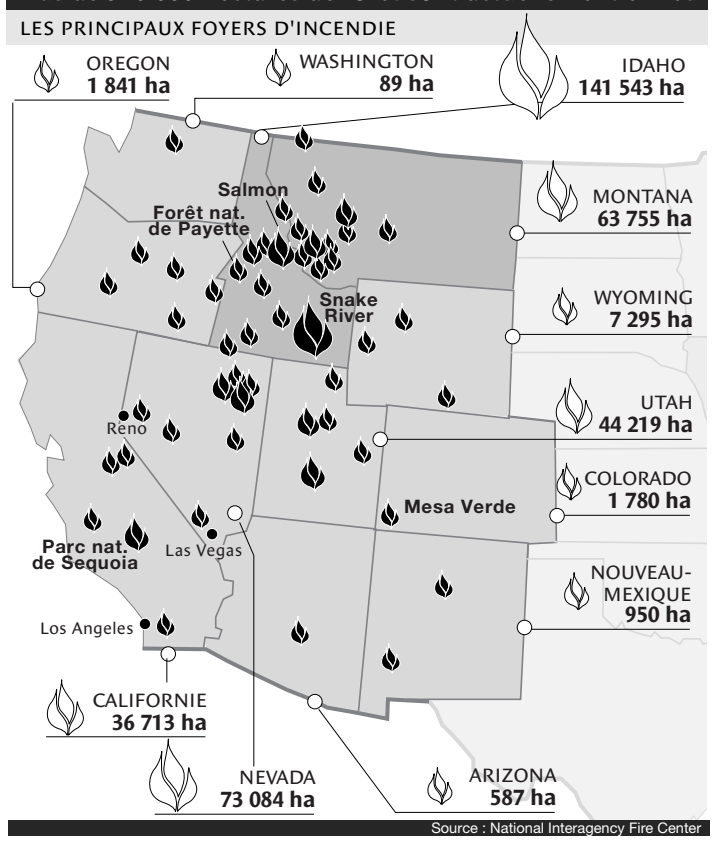

Source : National Interagency Fire Center

De son côté, le gouverneur de l'Idaho, Dirk Kempthorne, après avoir effectué une inspection de sa région, sévèrement touchée avec près de 400 000 hectares sinistrés, a déclaré, vendredi, que les incendies pourraient être circonscrits, mais ne sauraient être complètement éteints *« avant les mois d'octobre ou de novembre, quand la neige va les mettre KO ».*

A l'heure actuelle, la situation la plus préoccupante concerne le Mesa Verde National Park dans le Colorado, qui a été fermé au tourisme, le feu s'étant propagé sur plus de 2 000 hectares et à proximité des bâtiments du parc, qui contiennent un musée et un centre de recherches. Mesa Verde est un lieu connu pour ses habitations troglodytes et ses villages construits par les Indiens Pueblos. En Californie en revanche, l'incendie le plus menaçant, qui a ravagé 30 000 hectares aux confins de la Sequoia National Forest, à environ 200 kilomètres au nord de Los Angeles, était contenu à 80 % samedi.

Dans tout l'Ouest, les moyens engagés sont énormes, mais encore insuffisants : 20 000 pompiers, militaires et civils, des camions-citernes, des Canadair, mais surtout des hélicopères équipés de seaux (ou *bambi buckets*). La stratégie actuelle de lutte contre le feu se concentre sur les nouveaux foyers, et les ressources à protéger. Pour suppléer les moyens locaux, 46 Etats américains, comme le Delaware, ont envoyé des unités de pompiers. Deux cents pompiers canadiens et leurs avions vont prêter leur appui logistique dès lundi dans le Montana, et leurs collègues mexicains sont déjà intervenus dans l'Arizona. Les autorités ont également fait appel à des experts australiens de la lutte anti-incendie. Le coût total de ces opérations est estimé à 15 millions de dollars par jour.

FOSSÉS PARE-FEU

Pour la première fois depuis 1996, l'armée américaine a réquisitionné ses soldats. Un millier d'entre eux ont déjà commencé à creuser des fossés pare-feu, et un autre bataillon de 500 hommes est attendu cette semaine. Après une préparation intensive de deux jours, les soldats de la caserne de Fort Hood (Texas) ont été envoyés vers une des pires zones d'incendie, la Payette National Forest, dans l'Idaho, près de la frontière avec le Montana. Cinq cents marines, basés à Camp Pendleton en Californie, doivent les rejoindre. La dernière intervention massive (8 bataillons, 60 hélicoptères...) de l'armée remonte à l'année 1988, quand un incendie de proportions spectaculaires avait ravagé le parc national de Yellowstone, dans le Wyoming.

La recrudescence des incendies de l'été 2000 est attribuée au climat sec et chaud qui prévaut actuellement dans l'ouest des Etats-Unis, et a été baptisé *La Niña*, par opposition à son grand frère *El Niño*, qui déclenche des pluies diluviennes. En fin de semaine dernière, l'alerte météo a été estimée au niveau du *« drapeau rouge »*, soit la condition d'alerte maximale, dans le Montana, avec des températures dépassant 30 degrés, et des vents en rafales. Alors que des incendies se sont déclenchés près de Las Vegas et de Reno, on annonce plus de 40 degrés dans le Nevada pour le début de la semaine.

Selon les statistiques officielles, le nombre d'incendies spontanés, ayant détruit 500 hectares ou plus, a triplé aux Etats-Unis depuis 1984. En mai dernier, des gardes forestiers ont perdu le contrôle de feux près de Los Alamos (Nouveau-Mexique), déclenchant un incendie qui a ravagé près de 20 000 hectares, détruit 380 habitations, y compris des bâtiments historiques du laboratoire nucléaire, qui avait dû être évacué. On estime que le coût des feux contrôlés sur les 20 millions d'hectares de terrain à haut risque (formation du personnel comprise), s'élèverait à 12 milliards de dollars d'ici à l'année 2014. C'est un investissement considérable, mais, dans un éditorial déplorant que l'Ouest américain soit transformé en boîte d'allumettes par la négligence fédérale, le *Los Angeles Times* affirme : *« Le gouvernement, finalement, n'a que le choix de combattre le feu par le feu. »*

La Maison Blanche a annoncé que le président Bill Clinton se rendra dans les Etats les plus touchés par les incendies, mardi 8 août, et s'adressera aux troupes américaines qui combattent aux côtés des pompiers et des volontaires.

Claudine Mulard

Un site indien historique est menacé

Un site indien inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, situé dans le parc national de Mesa Verde (Colorado), était menacé, dimanche 6 août, par le feu qui avait ravagé 2 000 hectares en deux jours. Quelque 240 hectares supplémentaires sont partis en fumée dans une zone célèbre pour ses habitations troglodytes. Quatre hélicoptères et trois avions spécialisés ont été dépêchés sur les lieux.

L'incendie, qui a été déclenché vendredi par la foudre à Ute, à l'ouest de Mesa Verde, a consumé 1 200 hectares et atteint depuis Mesa Verde et Wetherill Mesa où se trouvent les sites les plus importants du parc national. Mesa Verde, qui veut dire *« table verte »* en espagnol, offre un spectacle unique de villages construits à même les falaises par les ancêtres des Indiens Pueblos entre 600 et 1300 après J.-C. Le parc a été inscrit au patrimoine mondial en septembre 1978. Il est actuellement fermé au public et les membres de la police du parc ont dû être évacués devant la violence de l'incendie.

En Espagne, des milliers de personnes évacuées vers des centres sportifs et des églises...

MADRID
de notre correspondante

Depuis huit jours, l'Espagne vit le même cauchemar : des flammes hautes comme des immeubles ; des pompiers harassés tentant de persuader des voisins hébétés par la fumée d'évacuer leurs maisons menacées ; des touristes pris au piège de routes coupées ; des milliers de personnes déplacées, entassées dans des écoles, des centres sportifs et même des églises, faute de mieux ; des réserves écologiques déjà endommagées, et toujours ces vents violents qui changent constamment de direction, portant le danger un peu plus loin. En une seule semaine, plus de 11 000 hectares de bois et pinèdes sont partis en fumée.

A Valence, à Mijas – au cœur de la zone la plus touristique d'Andalousie – mais aussi à Almeria, à Cuenca, près de Madrid, Albacete et même à La Palma, dans l'archipel des Canaries, où 5 000 hectares ont brûlé, près d'une quinzaine de feux ont été maîtrisés. Non sans efforts et souvent grâce à la mobilisation de centaines de volontaires, venus prêter main-forte. Partout les mêmes images, partout le même sentiment d'impuissance : *« Les incendies n'ont souvent rien à voir les uns avec les autres, mais c'est comme une explosion en chaîne, un feu qui renaît à chaque fois plus loin, à chaque fois plus fort, et certains se demandent s'ils en verront vraiment la fin »*, commente un des responsables des unités de secours.

LIGNES DE CHEMIN DE FER COUPÉES

De fait, ce dimanche 6 août, vers 11 heures du matin, un des plus violents incendies enregistrés jusqu'ici s'est déclenché en Catalogne, près de Gérone, dans la région du haut Emporda. A l'origine, semble-t-il, une personne a voulu faire brûler des herbes sèches dans un terrain de la localité de Garriguella. C'était sans compter avec la tramontane, qui soufflait avec des pointes dépassant les 75 km/h : en quelques minutes à peine, un énorme incendie se déclarait et coupait la nationale 260 qui relie Figueres, Llança et Port-Bou, à la frontière française. Deux « fronts » se dessinaient alors, avançant l'un au nord, l'autre au sud, menaçant à plus ou moins long terme Cadaquès, Roses et le parc naturel de cap de Creus. Deux lignes de chemin de fer, dont celle qui mène en France, devaient être coupées ainsi que plusieurs routes locales. Avec pour première conséquence de bloquer des centaines de touristes sur place et d'empêcher autant de résidants de regagner leurs domiciles, trop proches des zones affectées.

Les flammes ont atteint rapidement une usine électrique, et pendant plusieurs heures des dizaines de milliers de personnes se sont trouvées sans électricité. Dans l'après-midi, selon plusieurs témoins, le spectacle était dantesque. *« Il y avait une chape de fumée noire sur toute la baie, d'un mont à l'autre, et on avait presque l'impression de voir se refléter les flammes sur la mer »*, racontera, impressionnée, une propriétaire évacuée de chez elle.

Débordée – en dépit de la mobilisation d'une trentaine d'équipes de pompiers appuyés par plus de quarante véhicules anti-incendie –, la généralité de Catalogne décrétait l'état d'alerte maximum et demandait du renfort à la communauté aragonaise – qui a dépêché deux hydravions – ainsi qu'à la France. Partis de Marignane, trois Canadair étaient envoyés sur place. Quatre appareils supplémentaires étaient attendus, lundi matin, à la reprise complète des opérations contre le feu, gênées par la nuit.

Une nuit particulièrement mouvementée pour les quelque 13 000 personnes évacuées, victimes parfois de crises nerveuses et qui ont campé dans un centre sportif, des écoles et même une église, à Cadaquès, Roses et Llança, les localités les plus touchées par le feu. A Llança, l'incendie aurait ravagé un camping et touché le cimetière. Sous l'effet de la chaleur, plusieurs bonbonnes de butane auraient même explosé.

Un premier bilan du désastre, lundi matin, faisait état de plus de 5 000 hectares détruits. Les routes ont toutefois été rouvertes et certains foyers d'incendie avaient été sinon éteints, du moins maîtrisés. Les autorités catalanes espéraient, avec la reprise des vols des Canadair, pouvoir circonscrire les feux, qui menacent notamment Cadaquès, dans la journée.

Marie-Claude Decamps

Pour les scientifiques, les feux ne sont pas une catastrophe

FACE à la réalité, à la fois effrayante et fascinante, que représente un feu de forêt, le regard scientifique peine à trouver une place. Il n'en reste pas moins qu'une *« science des feux de forêt »* émerge depuis quelques années de l'analyse des incendies qui parcourent presque incessamment la planète. Elle cherche à distinguer, derrière l'événement proprement dit, le sens et l'effet des feux sur l'écologie planétaire. Plusieurs questions majeures sont ainsi réactivées par les incendies estivaux :

● **Les feux américains et espagnols sont-ils exceptionnels ?** Pour les Etats-Unis, l'année 2000 est certainement une année noire : selon le National Interagency Fire Center de Boise, dans l'Idaho, le feu a déjà ravagé, au 6 août, près de 1,6 million d'hectares, un chiffre jamais atteint depuis plus de quinze ans. Et ce n'est pas fini... En Espagne, en revanche, la situation n'est pas, pour l'instant, hors norme : on reste loin des 430 000 hectares qui ont enfumé le pays en 1994. Plus globalement, l'année 2000 ne semble pas particulièrement mauvaise sur la planète : on observe des feux dans de nombreux points du globe – comme tous les ans... Mais il est vrai que les statistiques sont, dans ce domaine, très imparfaites : de nombreux pays ne les comptent pas de manière régulière, et tous ne ressentent pas le besoin d'adresser leurs rapports à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui tente de les regrouper.

● **S'agit-il d'une catastrophe ?** La réponse des scientifiques est, avec d'importantes nuances, négative. Les feux font en quelque sorte partie d'un cycle naturel, l'accumulation de biomasse et le vieillissement d'une forêt conduisant à un incendie qui va permettre au milieu de se régénérer. Mais ce schéma est théorique : il ne s'applique pas partout, notamment dans les forêts tropicales, où les incendies de grande taille ont un effet destructeur durable. Comme l'ont montré des chercheurs américains et brésiliens, *« le feu a le pouvoir de transformer de grandes parts de la forêt tropicale en broussailles et en savane »* (*Nature,* 11 juin 1999). Le phénomène est encore aggravé quand le feu est délibérément provoqué pour créer des pâturages (Amazonie) ou des plantations industrielles (Indonésie). Par ailleurs, le cycle naturel de l'incendie va jouer différemment selon les régions, les espèces d'arbres dominantes (plus ou moins bien adaptées au feu), les types de forêts : les forêts comprenant des arbres de tous âges et une végétation variée résistent mieux au feu, tandis que les plantations brûlent uniformément. Enfin, l'occupation humaine de plus en plus importante sur la surface du globe rend difficile de laisser les feux se développer : cela provoquerait un impact économique devenu insupportable. *« Même si nous acceptons le fait que le feu est bon pour l'écosystème, il crée un problème parce que l'on manque maintenant d'espace pour le laisser s'étendre »,* résume Johann Goldammer, directeur du Global Fire Monitoring Center de l'université allemande de Fribourg. Au total, si l'idée qu'un feu n'est pas en soi mauvais domine chez les scientifiques, la façon de les gérer est extrêmement discutée. Certains plaident pour que les feux soient provoqués, afin d'assurer l'équilibre de l'écosystème. Mais parfois, le jouet échappe des mains de l'apprenti-sorcier : l'incendie qui a ravagé la région de Los Alamos il y a quelques mois avait ainsi été provoqué.

● **Y a-t-il un lien entre les feux de forêt et le changement climatique ?** Sur le plan local, les incendies sont bien sûr liés aux conditions de sécheresse. Au niveau planétaire, on s'accorde à reconnaître que la fréquence et l'intensité globale des feux sont fortement corrélées à la force du phénomène El Niño, réchauffement anormal des eaux du Pacifique Est qui influe sur les conditions climatiques d'une grande partie de la planète. El Niño revient avec une périodicité de quelque six à huit ans. Sa dernière occurrence, en 1997–1998, a coïncidé avec un nombre anormal de feux à travers le monde. Or les climatologues n'écartent pas l'idée que la *« virulence »* d'El Niño, qui semble croissante, soit liée au changement climatique que provoqueraient les émissions de gaz à effet de serre.

● **Les feux de forêt ont-ils une conséquence géopolitique ?** Oui. Un des débats qui animent la discussion autour du Protocole de Kyoto sur la lutte contre le changement climatique concerne les *« puits de carbone »* : il s'agit de la possibilité de prendre en compte la capacité des forêts à absorber du gaz carbonique dans le calcul des émissions de gaz à effet de serre des différents pays. Les Etats-Unis viennent de formaliser cette proposition – qui allègerait l'effort de réduction qu'ils ont à fournir ; ils estiment que leurs forêts et leurs sols absorbent 310 millions de tonnes de carbone chaque année. Un calcul qu'il faut évidemment refaire si des incendies – qui relâchent dans l'atmosphère le gaz carbonique – atteignent des niveaux records.

Hervé Kempf

En Russie, la lutte contre le feu manque de fonds

Au premier semestre 2000, la Russie a enregistré moins d'incendies de forêts que pendant la même période de 1999, mais ils ont détruit une superficie double, a annoncé le Comité russe pour l'exploitation forestière le 31 juillet. 16 000 incendies ont frappé cette année 1,1 million d'hectares.

La dégradation de la situation découle, selon les spécialistes, de la suppression de l'autonomie du Comité pour l'exploitation forestière. De surcroît, le manque de financement a fortement affaibli le système d'alerte. *« On n'éteint que les incendies qui menacent les maisons et les gazoducs »*, indique le comité. Les feux continuent d'ailleurs à se développer : en Sibérie, la région de Magadan est parcourue par les flammes sur 25 000 hectares. – *(Tass.)*

L'opposition serbe n'ira pas unie contre Slobodan Milosevic aux élections

Le parti de Vuk Draskovic a désigné son propre candidat à la présidentielle

Le chef du Mouvement serbe du renouveau, Vuk Draskovic, qui n'en est pas à son premier retournement tactique, a décidé de présenter son propre candidat à l'élection présidentielle de septembre. M. Draskovic appelait jusque-là au boycottage des élections. Il brise la tentative d'union amorcée par les autres partis de l'opposition serbe, unis derrière un autre candidat et qui invitaient Vuk Draskovic à s'y rallier.

L'OPPOSITION serbe ne parvient pas à s'unir pour aborder les élections législatives anticipées et l'élection présidentielle convoquées par Slobodan Milosevic pour le 24 septembre. Le Mouvement serbe du renouveau (SPO), que dirige Vuk Draskovic, a en effet désigné, dimanche 6 août, son propre candidat à la présidentielle, Vojislav Mihailovic, actuellement maire de Belgrade, plutôt que de se rallier aux autres mouvements d'opposition.

Une quinzaine de partis avaient décidé en juillet de s'unir en un *« bloc de l'opposition démocratique de Serbie »* (ODS) dans la perspective de l'échéance électorale, et ils avaient pressenti pour être leur candidat unique Vojislav Kustunica. Ils avaient appelé le mouvement de Vuk Draskovic à les rejoindre, alors que ce dernier plaidait pour le boycottage des élections, en invoquant la solidarité avec les autorités du Monténégro qui jugent les élections illégales et ont décidé de ne pas y participer. Vuk Draskovic et ses amis faisaient valoir, la semaine dernière encore, que les conditions n'étaient pas réunies pour un scrutin démocratique.

Le retournement du parti de M. Draskovic dimanche et sa décision de présenter son propre candidat à la présidentielle ont suscité une vague de protestations au sein de l'ODS, qui n'avait pas encore officialisé la candidature de M. Kustunica. *« Le SPO a recouru ces derniers mois à une tactique visant à éviter de se joindre aux efforts du reste de l'opposition pour tenter de battre M. Milosevic par les urnes »*, a déploré l'un des représentants de l'ODS, Vukman Boskovic. L'Alternative démocratique, un parti membre de l'ODS, a appelé les autres mouvements d'opposition à *« ne pas tomber dans le piège des calculs, des susceptibilités et des ambitions personnelles. Est-ce par pure susceptibilité ou par inconscience que Vuk Draskovic fait courir son propre favori simplement pour courir, tel un lapin, et porter ainsi préjudice à l'opposition démocratique ? »* Un autre représentant de l'ODS a reproché à M. Draskovic de *« semer la confusion dans l'esprit des électeurs »*, au moment où l'opposition tentait de faire de la présidentielle *« une sorte de référendum pour ou contre Slobodan Milosevic »*. Les dirigeants occidentaux avaient appelé ces dernières semaines l'opposition serbe à s'unir. Madeleine Albright notamment l'a exhorté à plusieurs reprises à présenter un candidat *« solide et unique »*.

L'ODS estime que le candidat proposé par Vuk Draskovic *« n'a aucune chance de battre Milosevic »*. Vojislav Mihailovic, un juriste, âgé de quarante-huit ans, est le petit-fils de Draza Mihailovic, général de l'armée royaliste yougoslave devenu leader des tchetniks pendant la seconde guerre mondiale. A la fin du conflit, il fut accusé de collaboration avec les nazis par le régime de Tito et exécuté en 1946. Vuk Draskovic s'est attaché à réhabiliter ce personnage controversé dans un de ses livres, *La Nuit des généraux*.

Selon un sondage sur les intentions de vote à l'élection présidentielle, diffusé par l'agence Beta, Vojislav Kustunica serait le seul à avoir une chance de l'emporter contre Milosevic, à condition toutefois d'avoir le soutien de toute l'opposition. Vojislav Mihailovic a estimé dimanche que même si elle présentait plusieurs candidats au premier tour, l'opposition *« ferait le plein des voix au second tour »*. – *(AFP.)*

Les dirigeants turcs divisés sur l'islamisme politique

A peine élu, le président Sezer est sommé par le gouvernement de signer un décret-loi auquel s'oppose le Parlement

ISTANBUL
de notre correspondante

Un bras de fer discret se joue actuellement entre le nouveau président de la République turque, Ahmet Necdet Sezer, et le gouvernement du premier ministre, Bülent Ecevit. Au cœur du débat se trouve un décret-loi qui permettrait aux institutions étatiques de congédier plus facilement les fonctionnaires suspectés de sympathies islamistes ou séparatistes.

Cette disposition faisait partie d'une série de 18 mesures visant à lutter contre l'islam politique qui avaient été *« recommandées »*, en février 1997, par le Conseil national de sécurité – une institution puissante, dominée par les militaires – au gouvernement du premier ministre islamiste de l'époque, Necmettin Erbakan. La non-application de ces recommandations avaient coûté son poste à M. Erbakan, forcé de démissionner le 18 juin 1997.

Mais, malgré les efforts des gouvernements qui se sont succédé depuis lors, cette mesure n'a jamais obtenu l'approbation du Parlement. Profitant des vacances des députés, M. Ecevit tente de faire adopter ce décret d'urgence. Selon le gouvernement, des centaines de fonctionnaires sympathisants islamistes – certains d'entre eux membres de l'organisation radicale Hizbullah – toucheraient actuellement des salaires payés par l'Etat.

Ancien président de la Cour constitutionnelle, Ahmet Necdet Sezer, élu en mai, se veut un démocrate attaché au principe de la laïcité. *« Le président ne s'oppose pas aux dispositions du décret, mais il n'est pas à l'aise avec le fait que ces mesures soient introduites sous forme de décret »*, a déclaré le premier ministre après un entretien avec M. Sezer. Son gouvernement, a-t-il ajouté, n'a pas l'intention de retirer le texte en question, qui attend la signature du chef de l'Etat depuis deux semaines.

Le président se trouve pris entre, d'un côté, ses principes de démocrate et de magistrat et, de l'autre, la raison d'Etat telle qu'elle est perçue par le gouvernement. De nombreux juristes affirment cependant que M. Sezer n'a pas de droit de veto dans ce dossier. Il peut tout au plus signer le décret-loi, puis déposer une demande d'annulation auprès de la Cour constitutionnelle, qui trancherait.

PRINCIPES DÉMOCRATIQUES

Le nouveau président, qui s'est gagné la sympathie du public avec son modeste train de vie et sa simplicité, a déjà démontré qu'il ne se laissait pas intimider facilement lorsqu'il estime que les principes démocratiques sont menacés. Il a récemment gagné un duel avec la YOK, l'organisation étatique qui avait été introduite après le coup d'Etat militaire de 1980 pour régir les universités.

Bien que des élections soient organisées parmi le personnel enseignant pour choisir les recteurs d'université, la YOK, qui soumet trois noms au chef de l'Etat pour chaque établissement, n'est pas tenue de respecter ces choix. A l'université du 9-Septembre, à Izmir, deux candidats ayant reçu plusieurs centaines de voix avaient ainsi été tenus à l'écart au profit de collègues qui n'avaient reçu qu'un seul vote. Jugeant cette liste antidémocratique, le président avait rejeté les nominations de la YOK à deux reprises, forçant ses dirigeants à inclure le candidat le plus populaire, dont la nomination a finalement été retenue. Des protestations se sont élevées dans d'autres universités, où le favori n'a pas obtenu le poste de recteur.

Le décret-loi sur les fonctionnaires place le président dans une situation difficile. *« Les institutions étatiques le poussent dans une direction. De l'autre côté, il est applaudi par ceux qui le voient comme un Libéral avec un "L" majuscule et attendent de lui qu'il résiste »*, explique un diplomate étranger. Le gouvernement prévoit d'introduire d'autres décrets-lois dans les semaines à venir, dont un qui limite l'autonomie des municipalités. A peine installé au palais présidentiel, M. Sezer se trouve déjà confronté aux choix difficiles du pouvoir.

Nicole Pope

La Roumanie frappée par une épidémie de fièvre du charbon

TULCEA (Roumanie)
de notre envoyé spécial

Le *« spleen »* est le premier symptôme. Dans le delta du Danube, situé dans le sud-est de la Roumanie, il vous tombe dessus sans qu'on l'ait cherché. Ainsi se manifeste l'anthrax, ou fièvre du charbon, qui a provoqué une épidémie dans ces lieux connus pour leur beauté sauvage. Le bilan, lundi 7 août, faisait état d'une cinquantaine de personnes hospitalisées, dont deux sont décédées de septicémie.

Cette maladie rare n'est pas une nouveauté dans ces contrées situées à une cinquantaine de kilomètres de la mer Noire. En cinq ans, la fièvre s'est déclarée à quatre reprises, mais, cette fois, l'épidémie est plus sévère. *« La bactérie qui est à l'origine de l'anthrax se transmet par contact entre le sang contaminé et une plaie ouverte, et, plus rarement, par la consommation de viande,* explique Ana Donciu, médecin à l'hôpital des maladies infectieuses de Tulcea, chef-lieu de la région. *Malheureusement, il y a encore des paysans qui consomment de la viande qui n'a pas subi de contrôle vétérinaire. »*

L'apparition de la bactérie est due à la sécheresse qui sévit en Roumanie depuis deux mois. Les terres marécageuses du delta se sont desséchées, ce qui a ramené la bactérie à la surface des pâturages, principale source de nourriture pour le bétail. Selon les chiffres officiels, la région compte 30 000 vaches – mais en réalité il y en aurait 100 000 –, 150 000 moutons et un nombre inconnu de porcs, dont la plupart n'ont pas été vaccinés. *« Ce n'est pas tant la bactérie qui nous pose problème que la mentalité des paysans,* affirme Marian Avram, responsable du service vétérinaire local. *Une bonne partie d'entre eux refusent de faire vacciner leurs bétails, qu'ils laissent à l'état sauvage. »*

Pourtant, le prix d'un vaccin, subventionné par l'Etat, n'est pas prohibitif : un franc, dans un pays où le salaire mensuel moyen atteint 700 francs. Mais la population du delta vit isolée et manque d'instruction. Dans cette région de 5 640 km², classée par l'Unesco *« réserve de la biosphère »* – 300 espèces d'oiseaux et 1 150 espèces de plantes –, le temps semble s'être arrêté. *« Nous n'avons pas de moyens de contrôle, dans cette région au relief accidenté et couverte de marais,* déclare le préfet de la région, Gabriel Juganaru. *Les paysans cherchent à dissimuler leur bétail pour éviter de payer les taxes sur la pâture. »*

UNE RÉGION MISE EN QUARANTAINE

Sur fond de pénurie, les autorités locales n'ont ni les moyens, ni peut-être la volonté d'imposer aux paysans une campagne de vaccination à marche forcée. *« C'est la dictature du manque de bon sens,* s'exclame le préfet, sans cacher sa colère. *Cela fait des années que je demande aux conseils locaux d'agir, mais j'assiste à une dissolution de l'autorité publique. Quant à certains touristes, c'est encore pire. Ils viennent, installent leur tente n'importe où, et après ils s'étonnent de tomber malades. En ce moment, nous en avons un paquet qui refusent de quitter la zone déclarée foyer de l'épidémie. Je suis obligé de les faire évacuer de force. »*

Que faire ? La région a été mise en quarantaine et la police passe au crible les voitures qui sortent du delta, afin d'éviter l'exportation de viandes non contrôlées. Les contrôles s'intensifient également sur les marchés locaux et à Bucarest. Malgré ces mesures, des cas de fièvre du charbon ont été signalés dans l'ouest et le centre du pays. Le gouvernement a débloqué plus de 3 millions de francs pour mettre en place un plan d'urgence. *« Nous avons été pris au dépourvu,* admet Marian Avram. *Heureusement qu'on a agi vite et incinéré les cadavres des bêtes malades. »*

L'épidémie est également un coup dur pour le tourisme, principale source de revenus dans ces contrées exotiques. *« J'espère que les touristes ne vont pas confondre le comportement irresponsable de certains paysans avec la qualité des services que nous pouvons leur offrir dans le delta »*, affirme Marilena Apolon, directrice d'une agence de tourisme de Tulcea. Mais la fièvre du charbon ne fait pas dans la nuance.

La *« gourme noire »*, comme on l'appelle dans le langage populaire, a détruit toute perspective de redressement économique dans le delta du Danube. Non loin de là, dans la Moldavie voisine, une épidémie de choléra s'est déclarée et risque de s'étendre de ce côté-ci de la frontière.

Mirel Bran

Les tabloïdes britanniques misent sur la croisade anti-pédophilie

LONDRES
de notre correspondant

La controverse sur la pédophilie remplit les caisses de la presse populaire britannique. Alors que le *News of the World* a cessé ses publications de listes de pédophiles, un autre hebdomadaire dominical, le *Sunday People,* a pris le relais en publiant en manchette, le 6 août, la photo et l'identité d'un délinquant sexuel. Le tabloïde affirme que le déviant en question, sorti de prison il y a une décennie, avait récidivé en maltraitant de jeunes garçons. La « une » du *Sunday People* a relancé la polémique sur la révélation par les médias de l'identité des pédophiles.

Suite aux appels de la police, de l'organisation des travailleurs sociaux et des organisations charitables de protection de l'enfance, le *News of the World* avait décidé, le 4 août, d'arrêter ses publications controversées de listes de pédophiles. Lancée le 23 juillet, cette campagne avait eu l'effet contraire à celui souhaité. De nombreux pédophiles ainsi identifiés étaient passés à la clandestinité par crainte de représailles. Par ailleurs, cette décision avait débouché sur des quasi-lynchages d'innocents victimes d'erreurs de personne. Face aux risques d'actions violentes, le plus gros tirage de la presse britannique s'est engagé à œuvrer pour l'adoption au Royaume-Uni d'une législation à l'américaine contraignant les pédophiles à se faire enregistrer auprès du commissariat le plus proche du domicile et autorisant la police à avertir les voisins de leur présence.

Le meurtre en juillet d'une fillette de huit ans, Sarah Payne, est à l'origine de cette nouvelle levée de boucliers contre les déviants sexuels. Mais les experts en médias croient aussi y distinguer des considérations commerciales discutables. Les deux éditions comprenant les listes ont permis aux ventes du *« NoW »* de repasser au-dessus de la barre des quatre millions d'exemplaires. Or, à l'instar de son rival, le *Sunday People,* spécialisé lui aussi dans le scabreux, le *News of the World* est en perte de vitesse. Fort des méthodes du journalisme de chéquier, cet hebdomadaire à sensation fait souvent ses choux gras du deuil des familles d'enfants martyrisés.

Le gouvernement travailliste s'est engagé à durcir la lutte contre les abus sexuels. Mais le ministère de l'intérieur se refuse à permettre au grand public d'accéder au registre des 12 000 noms de pédophiles actuellement tenu par la police et les services de contrôle judiciaire. *« Les noms apparaîtraient sur l'Internet et les individus en question deviendraient des cibles de foules en colère »,* a déclaré un porte-parole du gouvernement qui, sur cette question, bénéficie de l'appui de l'opposition conservatrice.

Il est clair, toutefois, que le laxisme n'est plus de mise en matière d'abus sexuels dont sont victimes les enfants. Les enquêtes sur des réseaux de pédophiles se succèdent dans l'enseignement, la justice, les Eglises et le sport. Ainsi, le *Sunday Times* révèle que même le célèbre collège privé d'Eton, où est actuellement pensionnaire le prince Harry, plus jeune fils du prince Charles, a fait l'objet d'une enquête de police.

Marc Roche

En Allemagne, la réforme de l'orthographe suscite une vive polémique

BERLIN
de notre correspondant

C'est la vénérable *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (*FAZ*) qui a sonné le signal de la révolte : le 1er août, le prestigieux quotidien renonçait à appliquer la réforme de l'orthographe allemande adoptée, bon gré mal gré, un an auparavant par la presse du pays. A l'usage, a estimé la rédaction du journal, les règles qui devaient simplifier la langue écrite ne font que l'appauvrir. Et elles embrouillent au passage les professionnels de la plume.

Depuis, la *FAZ* mène le combat dans ce que d'aucuns dénoncent comme une *« guerre de religions »* dépassée. Chaque jour, le journal conservateur publie en première page des articles défendant « la cause ». Il y eut d'abord une tribune de l'un des plus ardents détracteurs de la nouvelle orthographe, le président de l'Académie de la prose et de la poésie, Christian Meier, qui ne voit d'autre remède au *« chaos »* actuel de l'écriture germanique qu'un retour pur et simple aux anciennes règles. Puis le quotidien donna la parole à l'Autriche. Le jour suivant, c'était au tour de la Suisse germanophone.

La réforme de l'orthographe avait été décidée en novembre 1994, après des années de houleux débats, par l'ensemble des pays germanophones. Il s'agissait d'homogénéiser les règles de la langue écrite. Le 1er juillet 1996, les principes en étaient édictés. Mais, en Allemagne, la réforme était portée jusque devant la Cour constitutionnelle, qui finissait par la déclarer, deux ans plus tard, conforme au droit. Les ministres régionaux des affaires culturelles, compétents, fixaient alors au 31 juillet 2005 l'échéance d'une période de transition, au-delà de laquelle l'orthographe nouvelle serait la règle.

JEUNES LECTEURS

Les champions de la lutte antiréforme ont sans tarder emboîté le pas à la *FAZ*. L'association allemande des professeurs d'université (DHV), qui dénonce une *« réduction inacceptable des possibilités d'expression »,* annonçait ainsi, dès le 2 août, que l'ensemble de ses publications seraient désormais rédigées selon le code ancien. A ses 17 500 membres, elle laisse toutefois le choix de la conduite à tenir. L'Académie de la prose et de la poésie a réclamé, quant à elle, l'abolition d'une réforme *« mort-née »,* afin de *« sauver l'unité de l'écriture allemande »*.

Les Allemands, font valoir les frondeurs, ne sont que 25 % à avoir adopté les nouvelles règles ; 68 % de la population, selon un sondage Forsa réalisé pour l'hebdomadaire *Die Woche*, souhaite revenir à l'ancienne manière. L'écrivain Günther Grass aussi. Le prix Nobel de littérature l'a dit, dimanche 6 août : *« S'arc-bouter sur une tentative ratée de réforme contre la volonté de la population prend un caractère doctrinaire et contredit notre attitude démocratique péniblement apprise »*, a-t-il estimé. Et le célèbre auteur d'appeler les autres journaux à suivre l'initiative de la *FAZ*.

Ce n'est pas le cas jusqu'à présent. Surtout pas parmi les titres de la toute-puissante maison d'édition Springer Verlag qui, du conservateur *Die Welt* au populaire *Bild,* tiennent à ne pas tomber dans le « fondamentalisme linguistique ». La plupart des responsables de publications du pays invoquent leur responsabilité vis-à-vis des jeunes lecteurs, qui apprennent à l'école depuis deux ans l'allemand nouvelle façon.

Pour la *Süddeutsche Zeitung,* le grand quotidien de Munich, la *FAZ* se trompe de lutte : voyez, dit-il, *« l'écorchement de la langue dans les publications officielles, les médias et les entreprises »*. L'hebdomadaire *Die Zeit* a choisi l'ironie : puisque la réforme a prétendument échoué dans son but de simplification, le magazine affirme chercher des preuves que la traduction de la Bible en allemand par Luther a rendu les Allemands plus pieux. *« Si tel n'a pas été le cas, nous publierons en latin à partir du 1er septembre. »*

Cette réforme-là aussi, celle de l'orthographe, paraît bien installée pour durer. Même si quelques modifications devraient y être apportées d'ici à la fin de l'année, pour en corriger les travers. – *(Intérim.)*

Les propos du leader du Shass sur la Shoah et les Arabes provoquent un tollé en Israël

Pour le rabbin Yossef, Ehoud Barak « n'a pas de cervelle »

Le chef spirituel du parti ultra-orthodoxe Shass, le rabbin Ovadia Yossef, a provoqué un tollé par des propos scabreux sur la Shoah et une déclaration raciste anti-arabe. Les juifs victimes de la Shoah *« ne sont pas morts pour rien »,* parce qu'ils étaient la réincarnation de *« juifs qui avaient péché »,* a-t-il déclaré samedi 5 août. Les Arabes sont pour lui des *« serpents »* que Dieu a regretté d'avoir créés.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Il n'a été victime que de son succès, de son groupe parlementaire fort de dix-sept députés (sur cent vingt) capables de tenir la dragée haute au premier ministre Ehoud Barak et de faire élire à la présidence de l'Etat, face au prestigieux Shimon Pérès, un modeste politicien du Likoud, Moshe Katsav. Une telle puissance, fatalement, tourne la tête de celui qui la détient et force la curiosité des autres, notamment de ceux qui, friands de petites phrases, manquent désormais rarement le sermon hebdomadaire du rabbin Ovadia Yossef, chef suprême du Shass, le parti ultra-orthodoxe des juifs sépharades.

Samedi 5 août, le public en a eu pour son argent. Très en forme, celui qui fut aussi grand rabbin sépharade d'Israël s'est lancé dans une vigoureuse diatribe contre le premier ministre, les Arabes et les victimes de la Shoah. Succès garanti. Dès dimanche matin, le tollé était général et les proches du rabbin, gênés, tentaient d'expliquer qu'on avait mal interprété les paroles du maître.

Comme tous les samedis soir, le shabbat terminé, Ovadia Yossef s'était rendu à la synagogue Yazdin, dans le quartier de Boukhara, à Jérusalem, où, depuis dix ans, il explique le monde aux fidèles. Ce soir-là, relayé par son réseau de télévision privée, le rabbin commentait le prochain jeûne qui commémore la destruction du premier et du second temple juif. Dans la tradition théologique, pour laquelle toute catastrophe a une explication divine, l'évocation des malheurs de l'Antiquité l'amena bientôt à évoquer les catastrophes modernes, notamment la Shoah. *« Les six millions de malheureux juifs que les nazis ont tués ne l'ont pas été gratuitement,* expliqua le rabbin. *Ils étaient la réincarnation des âmes qui ont péché et ont fait des choses qu'il ne fallait pas faire. »* Plus simplement pensé, à défaut d'être clairement exprimé : les victimes sont un peu responsables de leur propre massacre !

Poursuivant sur sa lancée, le rabbin Yossef aborda ensuite la délicate question de Jérusalem. Barak, *« qui n'a pas de cervelle »* et qui *« abandonne la sécurité des Israéliens* [...], *va donner aux Palestiniens la moitié de la Vieille Ville, comme cela ils réussiront à tuer des juifs,* asséna-t-il. *Il leur court après comme un fou, il amène des serpents à côté de nous ».* Pour mieux convaincre un auditoire qui n'en avait guère besoin, le rabbin conclut : *« Il est écrit dans la Gemara* [une section du Talmud] *que Dieu a regretté d'avoir créé les Arabes. »*

« DIVAGATIONS D'UN VIEILLARD »

L'un des premiers à réagir a été Tommy Lapid, leader du parti Shinoui (Le Changement), une formation violemment antireligieuse qui compte six députés à la Knesset. *« De deux choses l'une,* a expliqué le parlementaire connu pour ses talents de polémiste : *ou il s'agit de divagations d'un vieillard sénile, et alors il faut le cacher afin d'éviter qu'il provoque d'autres dégâts pour le peuple juif, ou il représente l'opinion de toute une communauté, et c'est désespérant. »* Tout aussi critique, mais avec plus de retenue dans l'expression, le grand rabbin ashkénaze Israël Lau, lui-même rescapé d'Auschwitz où sont morts ses parents, a estimé ne pas pouvoir donner d'explication à la Shoah, *« sujet trop lourd pour que les autorités rabbiniques puissent le déchiffrer ».*

Toute la classe politique y est également allée de son commentaire réprobateur, du premier ministre au chef de l'Etat, qui doit se mordre les doigts de s'être rendu, il y a encore quelques jours, à peine élu, au domicile du rabbin Yossef pour lui présenter ses respects. Ce qui frappe cependant est moins l'unanimité de la condamnation que son caractère retenu et, surtout, partiel, la plupart des responsables politiques s'élevant contre ce qui apparaît comme une scandaleuse explication de la Shoah, mais omettant de s'indigner contre les propos racistes anti-arabes, chaleureusement applaudis par l'auditoire du rabbin Yossef.

Alors que le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo, estimait, dans une déclaration à l'agence Reuters, que *« les déclarations de cet idiot raciste sont une honte pour chaque Israélien »,* quinze avocats arabes israéliens ont décidé de porter plainte pour incitation à la haine raciale, délit (peu) réprimé par le code pénal israélien. Une action identique lancée pour des propos similaires tenus par le même homme l'année dernière n'avait pas eu de suite.

Le rabbin est en effet coutumier des propos scabreux. En février 1999, il avait été parmi les principaux artisans de la campagne contre la Cour suprême, coupable de remettre en question quelques-uns des privilèges des religieux, notamment en matière d'exemption du service militaire. Un an plus tard, encore partenaire de la coalition gouvernementale bâtie à grand-peine par Ehoud Barak, il avait vivement attaqué le ministre de l'éducation, Yossi Sarid (Meretz, laïc de gauche), qui rechignait à verser les fonds nécessaires au fonctionnement des écoles religieuses du Shass. Comparant le ministre à Haman et à Amalek, deux ennemis légendaires du peuple juif, le rabbin avait appelé à l'*« effacer »* de la surface de la Terre. Une information judiciaire avait été ouverte pour incitation à la violence, mais la procédure ne paraît pas avoir beaucoup progressé.

En ira-t-il autrement cette fois ? Il serait en tout cas surprenant que les responsables politiques, au pouvoir ou dans l'opposition, fassent du zèle en appelant à des poursuites. Ehoud Barak, qui cherche à reconstruire une coalition capable de durer jusqu'à la signature d'un éventuel accord de paix avec les Palestiniens, ne paraît pas avoir perdu tout espoir d'y faire revenir le Shass pour la consolider ; et le chef du Likoud, Ariel Sharon, qui cherche à faire tomber le gouvernement, sait qu'il lui faut l'aide du Shass pour y parvenir. S'il n'en tient qu'à ces deux-là, le chef du Shass a encore quelques occasions devant lui.

Georges Marion

Redistribution de portefeuilles ministériels

Le premier ministre israélien, Ehoud Barak, a confié un portefeuille supplémentaire à quatre de ses ministres pour remplacer une partie des membres du gouvernement qui ont démissionné en juillet, a indiqué, dimanche 6 août, la présidence du conseil. Le ministre des communications, Benyamin Ben Eliezer, s'est vu confier le portefeuille de l'habitat, le ministre des finances, Avraham Shohat, celui des infrastructures. Le ministre auprès de la présidence du conseil, Haïm Ramon, est désormais chargé du ministère de l'intérieur, et le ministre de la justice, Yossi Beilin, de celui des cultes. D'autres portefeuilles libérés par des démissions – neuf au total – seront *« bientôt »* pourvus.

M. Barak va, par ailleurs, envoyer dans les prochains jours deux émissaires en Europe, au Maroc et en Turquie, pour expliquer sa politique après le sommet de Camp David. Il s'agit du ministre de la sécurité intérieure, Shlomo Ben Ami, et de celui des transports et du tourisme, Amnon-Lipkin Shahak. – *(AFP.)*

Le Guide de la République islamique affirme sa prééminence

DANS une lettre adressée, dimanche 6 août, au Parlement, le Guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, a exigé que soit *« retirée de l'ordre du jour »* une motion sur la révision de la loi extrêmement restrictive sur la presse. Celle-ci avait été adoptée par le Parlement sortant à majorité conservatrice quelques semaines avant la fin de sa législature.

Cet épisode de la vie politique iranienne illustre parfaitement la suprématie du Guide par rapport à toutes les institutions de l'Etat et sa capacité à freiner les ardeurs réformatrices de la nouvelle Chambre des députés. Celle-ci s'était donné pour objectif premier de rétablir la liberté de parole muselée par les députés sortants.

L'amendement avait été déposé en juin par la majorité réformatrice du nouveau Parlement. *« La modification de la loi actuelle ne va pas dans l'intérêt du régime »,* a notamment souligné l'ayatollah Khamenei dans sa lettre. *« La presse joue un rôle capital dans la formation de l'opinion publique, et si les ennemis de l'islam, de la révolution et du régime prennent le contrôle des journaux ou s'y infiltrent ce sera un grand danger qui menacera l'unité et la foi du peuple »,* ajoutait-il.

L'annonce du retrait de l'amendement a aussitôt provoqué une très vive réaction dans les rangs de la majorité et déclenché une rixe entre des députés réformateurs, opposés à cette décision du Guide qu'ils jugent illégale, et conservateurs, partisans de l'initiative du numéro un du régime. Le calme est ensuite revenu dans l'hémicycle.

DÉLITS DE PRESSE

La loi sur la presse renforce les sanctions pour délits de presse, interdisant de critiquer la Constitution, autorisant la justice à intervenir pratiquement sans préavis pour suspendre ou sanctionner les publications et leurs responsables ainsi que les journalistes. Ce que le pouvoir judiciaire, dominé par les conservateurs, pratique d'ailleurs déjà, puisqu'il a suspendu ou fermé plus de vingt publications. La dernière en date est l'hebdomadaire *Tavana* (Capable) suspendu samedi. Plusieurs journalistes sont par ailleurs déjà condamnés à des peines de prison.

Par ailleurs, le tribunal spécial pour religieux a fait arrêter, samedi, l'hodjatoleslam réformateur Hassan Youssefi Echkevari, qu'il accuse d'*« action contre la sécurité de l'Etat ».* M. Echkevari avait regagné son pays la veille après une absence de quatre mois (*Le Monde* du 4 août). Il lui est reproché d'avoir participé à une conférence sur l'Iran début avril à Berlin, au cours de laquelle certains membres de l'auditoire avaient eu un comportement jugé anti-islamique à Téhéran.

Dans les gares japonaises, des miroirs anti-suicides face aux désespérés

TOKYO
de notre correspondant

Apercevoir son image au moment où l'on est sur le point de mettre fin à ses jours est-il dissuasif ? C'est ce que pensent les psychologues consultés par la compagnie de chemin de fer JR-Est, qui dessert la partie orientale du Honshu et la capitale : le narcissisme comme remède aux pulsions de mort, en quelque sorte.

Confrontée à une augmentation du nombre de suicides dans les gares, la compagnie JR, qui transporte chaque jour 16 millions de passagers à travers Tokyo et sa périphérie, va installer des miroirs de 2 mètres de long sur 1,20 mètre de large à l'endroit où le train entre en gare, afin que le désespéré voit son image avant de se jeter sur la voie. Le premier miroir anti-suicides a été installé, samedi 5 août, à la gare d'Ogikubo, à Tokyo.

Il n'est guère euphorisant de se regarder attendre sur un quai de gare et la foule alentour semblait indifférente à son image reflétée par le miroir fraîchement installé. L'effet dissuasif sur les suicidaires n'est pas certain, mais des tests effectués à la gare de Shinjuku, l'un des « centres » de Tokyo, par lequel transite près d'un million de passagers par jour, semblent encourageants. JR-Est pense également installer des détecteurs qui se déclencheront lorsque quelqu'un s'approche dangereusement du bord du quai et de revêtir de couleurs voyantes et fluorescentes les passages à niveau. Auparavant, la compagnie ferroviaire avait essayé des méthodes plus conventionnelles (meilleur éclairage des gares, augmentation du nombre des employés sur les quais). Sans résultat. Moins amène, une demande de dédommagement adressée aux familles des désespérés pour les troubles occasionnés est un autre moyen testé par JR-Est pour dissuader les candidats à la mort de se tuer dans ses gares.

CRISE ÉCONOMIQUE

En 1999, il y a eu 212 cas de suicide sur les voies des JR-Est, dont 23 sur la ligne Chuo (Tokyo). C'est dans 9 gares de cette ligne que vont être installés en priorité des miroirs. Les suicides effectués en se jetant sous un train ne représentent que 3 % du total. Mais ces actes désespérés provoquent des retards de 40 à 50 minutes et les usagers se plaignent.

Dans le louable souci d'éviter des troubles à ses usagers, la compagnie ferroviaire s'attaque à un problème social alarmant : les suicides augmentent parallèlement à la courbe ascendante du chômage et des faillites. En 1998, on a dénombré 32 863 cas, soit une augmentation de 34,7 % par rapport à l'année précédente. C'est le taux le plus élevé depuis 1947. Et la tendance ne semble guère se renverser, en dépit d'une légère diminution l'année dernière. La majorité des désespérés sont des hommes de plus de cinquante ans. Ce sont souvent les victimes désignées des restructurations industrielles, ce qui semble confirmer le parallélisme entre la crise économique et l'augmentation du nombre des suicides. Celle-ci est si sensible qu'elle a fait légèrement régresser l'espérance de vie moyenne des hommes japonais (77 ans). Parfois, des parents entraînent leurs enfants dans la mort, mais on ignore le nombre de ces drames : il n'y a pas de statistiques de suicides de famille.

Les Japonais se suicident-ils plus que d'autres peuples ? La grandiloquence du rite de la mort volontaire par éventrement chez le samouraï fascine tant les imaginations que la propension des Nippons au suicide est l'un des clichés attachés à ce pays. Or, pendant longtemps, les statistiques n'ont guère confirmé ce « syndrome » suicide : jusqu'au milieu des années 90, le taux de suicides japonais restait dans la moyenne des pays développés, avec moins de 20 cas pour 100 000 habitants. Depuis 1998, ce taux est passé à 26 pour 100 000, l'un des plus élevés du monde, dénotant une aggravation du désarroi dans lequel sombrent désormais certains Japonais.

Philippe Pons

Deux membres du CICR disparaissent en Géorgie

TBILISSI. Deux membres du CICR (Comité International de la Croix-Rouge), dont une Française, ainsi que leur chauffeur géorgien, ont disparu vendredi 4 août, en Géorgie dans les montagnes de la région d'Akhmeta (nord), non loin de la frontière avec la Tchétchénie. Les papiers d'identité et les effets personnels des deux employées du CICR ont été retrouvés dans leur véhicule, qui avait été abandonné, leur radio ayant été mise délibérément hors d'usage. Il s'agirait du premier enlèvement de personnel humanitaire occidental depuis que les forces russes ont lancé leur offensive contre la Tchétchénie en octobre 1999. Les deux jeunes femmes s'étaient rendues dans la région d'Akhmeta, à environ 50 km de la frontière tchétchène, pour prendre contact avec des réfugiés civils tchétchènes, dont le nombre est estimé à quelque 7 000 dans cette zone. – *(AFP.)*

Inculpation, au Caire, d'un militant des droits de l'homme

LE CAIRE. Le parquet de la Cour de sûreté de l'Etat a inculpé samedi 5 août le militant des droits de l'homme égypto-américain Saad Eddine Ibrahim, actuellement emprisonné, pour *« intelligence avec les Etats-Unis »,* a annoncé son avocat, Me Farid El-Dib. M. Ibrahim, qui est passible d'une peine de vingt-cinq ans de travaux forcés, a également été inculpé de *« tentative de fournir un pot-de-vin à des fonctionnaires de la télévision d'Etat égyptienne ».* Universitaire de renom, Saad Eddine Ibrahim, qui a la double nationalité égyptienne et américaine, dirige le centre Ibn Khaldoun pour la démocratie et les droits de l'homme. Arrêté le 30 juin, il est accusé d'avoir reçu illégalement des fonds de l'étranger, porté atteinte à l'image de l'Egypte à l'étranger, et falsifié des cartes d'électeur. Son épouse Barbara, de nationalité américaine, a déclaré que la justice s'efforçait de trouver des *« éléments commodes pour manipuler l'opinion publique ». – (AFP.)*

Nouveaux incidents racistes en Allemagne

BERLIN. Plusieurs incidents à caractère raciste ont eu lieu au cours du week-end en Allemagne. A Gera (Est), cinq jeunes néo-nazis ont été interpellés, dimanche 6 août, après avoir agressé deux Pakistanais, qui ont été blessés à la tête et à la poitrine. A Rockenhausen (Ouest), des inconnus ont profané un cimetière juif en peignant des croix gammées sur des tombes. A Tostedt (Nord), des accrochages ont eu lieu samedi entre manifestants du parti d'extrême droite NPD et sympathisants de l'extrême gauche, qui se jetèrent des pierres, sans faire de blessés. Le Parlement, a indiqué un de ses responsables, prévoit un débat sur l'extrême droite en octobre, répondant ainsi à l'émotion qui s'est emparée du public suite à la montée de la violence raciste et à l'attentat de Düsseldorf, le 27 juillet, qui a blessé dix immigrés originaires de l'ex-URSS, dont six de confession juive. En cas d'escalade, le Conseil central des juifs en Allemagne n'hésitera pas à appeler les juifs à émigrer, a déclaré son président, Paul Spiegel, à l'hebdomadaire *Focus* paru lundi 7 août. Selon lui, la situation ne l'exige pas pour l'instant. – *(AFP, Reuters.)*

Colombie : 77 personnes tuées dans une vague de violence

BOGOTA. Au moins 77 personnes ont été tuées pendant le week-end en Colombie des suites de la violence politique. L'affrontement le plus grave a eu lieu dans la localité de Carmen de Atrato, à 560 km au nord-ouest de Bogota, où au moins 47 personnes ont été tuées lors d'une attaque menée samedi par plus de 200 guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Selon les autorités, les FARC ont attaqué depuis le début de l'année quelque 50 localités alors qu'en même temps le mouvement tient des pourparlers de paix avec le gouvernement. Le président Pastrana, tout en négociant la paix, a de son côté obtenu des Etats-Unis une aide militaire et économique de 1,3 milliard de dollars pour lutter contre les trafiquants de cocaïne, lesquels sont indissociables de la guérilla. Les FARC ont réagi défavorablement à l'annonce de la visite éclair du président Clinton à Bogota le 30 août, estimant qu'elle témoigne d'une attitude *« de plus en plus interventionniste »* de Washington dans le conflit. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : le vice-président Al Gore tente de reprendre l'initiative** dans la course à la Maison Blanche. Il devrait annoncer mardi le nom de son candidat à la vice-présidence. Le candidat républicain George W. Bush le devance toujours d'une dizaine de points après la Convention républicaine qui s'est tenue la semaine dernière à Philadelphie, indiquent les sondages. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : le ministère de l'intérieur a levé une interdiction** qui frappait un projet de construction controversé près de l'ancien camp de concentration nazi d'Auschwitz dans la ville d'Oswiecim (sud du pays), a déclaré, samedi 5 août, le promoteur. La construction d'un centre commercial situé en face de l'ancien camp de la mort avait été interrompue en 1996, des organisations juives internationales ayant fait valoir que le projet profanait la mémoire des victimes de l'Holocauste. – *(Reuters.)*

■ **ESPAGNE : le ministre espagnol de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, a affirmé,** dans une interview publiée dimanche 6 août par le quotidien *El Pais,* qu'un dialogue entre le gouvernement et l'ETA est possible si l'organisation séparatiste basque déclare une nouvelle trêve. *« On ne peut pas dialoguer avec ceux qui tuent, enlèvent et font de l'extorsion. S'ils arrêtent de tuer, on pourrait essayer de dialoguer, comme nous l'avons déjà fait »,* a déclaré M. Mayor Oreja, qui qualifie toutefois cette possibilité de *« politique-fiction ». – (AFP.)*

■ **LIBAN/ISRAËL : trois Libanais, dont deux journalistes, ont été blessés** dimanche 6 août à la frontière libano-israélienne par des tirs israéliens dirigés vers un groupe d'une quinzaine de jeunes lanceurs de pierres, ont indiqué des sources hospitalières. Cet incident est survenu après la fin du redéploiement des casques bleus de l'ONU dans la région occupée jusqu'à fin mai par l'armée israélienne. – *(AFP.)*

CONCOURS ESG
> Concours parallèles d'entrée :
en 1ère année pour les diplômés Bac+2 (DEUG, DUT, BTS) et
en 2ème année pour les diplômés de Licence et Maîtrise
> 4 épreuves :
• Test TAGE MAGE de la FNEGE
• QCM en Anglais
• Entretien individuel
• Entretien en Anglais
> Concours d'entrée :
14, 15 et 16 Septembre 2000
> Date limite d'inscription :
1er Septembre
DIPLOME ESG (Bac+5)
VISE PAR L'ETAT
Indice notoriété des Grandes Ecoles parisiennes auprès des entreprises
1ère : HEC - 2ème : ESSEC - 3ème : ESCP
4ème : ESG
(Classement Nouvel Economiste - Janv. 2000)
ESG ECOLE SUPERIEURE de GESTION PARIS
25 rue Saint-Ambroise
75011 PARIS
Tél. : 01 53 36 44 19
Fax : 01 43 55 73 74
Web : www.esg.fr

AFFAIRES **Le directeur général des douanes, François Auvigne, a opposé le secret-défense, jeudi 3 août, au juge d'instruction Renaud Van Ruymbeke, chargé, avec Eva Joly et Laurence Vichnievsky, de l'enquête sur l'affaire Elf. Le magistrat s'était rendu au siège de la direction générale afin de consulter les dossiers concernant les commissions versées par le groupe Elf-Aquitaine de 1989 à 1993 dans le cadre de contrats étrangers. ● LE JUGE A ADRESSÉ, vendredi 4 août, une lettre au ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Laurent Fabius, dans laquelle il lui demande officiellement la levée du secret. ● DEPUIS 1998, une commission consultative est chargée de rendre un avis sur la levée du secret-défense, mais la décision finale appartient au premier ministre, ou, dans certains cas moins sensibles, au ministre concerné.** ***(Lire aussi notre éditorial page 10.)***

L'enquête sur les commissions d'Elf se heurte au secret-défense

Le directeur général des douanes a opposé, jeudi 3 août, le secret-défense au juge Van Ruymbeke, qui souhaitait consulter les dossiers des commissions versées à l'étranger par le groupe de 1989 à 1993. Le juge a demandé par écrit à Laurent Fabius la levée du secret

UN CONCILIABULE de plusieurs minutes a suivi la demande du juge d'instruction Renaud Van Ruymbeke. Dans la matinée du jeudi 3 août, le magistrat s'est rendu, à l'improviste, au siège de la direction générale des douanes pour y réclamer la communication de l'ensemble des commissions versées par le groupe Elf-Aquitaine durant la période visée par l'enquête, soit entre 1989 et 1993. C'est auprès de ce service que les grandes entreprises françaises, depuis le début des années 80, déclarent les montants versés en marge de leurs contrats à l'étranger et destinés à en favoriser l'obtention. Sur place, M. Van Ruymbeke a pu constater l'existence, parmi ces archives hautement sensibles, d'un dossier marqué *« Elf »*, mais l'accès lui en a été refusé : le directeur général des douanes, François Auvigne, a opposé au juge le *« secret-défense »*, conférant ainsi à l'affaire Elf la dimension – au sens propre – d'une affaire d'Etat.

Reparti bredouille, après avoir enregistré sur procès-verbal la déposition de M. Auvigne, le magistrat a contre-attaqué en adressant, vendredi 4 août, une lettre au ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, ministre de tutelle de la direction des douanes, lui demandant officiellement la levée du secret.

Le juge Van Ruymbeke aurait contesté, devant les hauts-fonctionnaires, l'invocation du *« secret-défense »* à propos de contrats uniquement civils : ses recherches portaient sur les versements occultes effectués par le groupe Elf en 1991, lors de la reprise de la compagnie espagnole Ertoil, et en 1992, en marge du rachat de la raffinerie et du réseau de distribution d'essence Minol, dans l'ancienne Allemagne de l'Est.

La transaction espagnole, dans laquelle s'était entremis l'homme d'affaires irakien Nadhmi Auchi, avait suscité le transfert de quelque 400 millions de francs de commissions. L'opération allemande d'Elf, elle, s'est accompagnée du versement d'environ 330 millions de francs, dont l'essentiel fut réparti entre deux intermédiaires : l'Allemand Dieter Holzer et l'ancien officier des secrets français Pierre Léthier (*Le Monde* du 22 septembre 1999).

Les enquêteurs soupçonnent qu'une part de ces fonds, dirigés vers la Suisse, le Luxembourg et le Liechtenstein, pourrait ensuite avoir été répartie au profit d'autres bénéficiaires – français ou étrangers. Pour l'heure, seul M. Léthier a été interrogé dans le cadre de la procédure française (*lire ci-dessous*). M. Holzer, lui, n'a répondu qu'aux questions du juge suisse

Paul Perraudin, chargé du versant helvétique de l'affaire Elf. M. Auchi, lui, a refusé de venir à Paris pour répondre à la justice française : le juge Van Ruymbeke a délivré à son encontre, le mois dernier, un mandat d'arrêt international.

Le cabinet de M. Fabius a indiqué au *Monde*, lundi matin 7 août, que le directeur des douanes avait invoqué le *« secret-défense »* sans avoir reçu *« aucune intruction »* de Bercy. *« Les documents demandés par le juge sont des documents qui sont classés « secret-défense »*, nous a déclaré un conseiller de M. Fabius. *Le directeur des douanes n'avait pas d'autre solution que d'en refuser la communication. »* Le cabinet du ministre a précisé qu'il appartenait désormais au juge d'instruction d'*« utiliser les procédures légales »* pour pouvoir poursuivre ses investigations. Selon les termes d'un décret du 17 juillet 1998, la décision de lever ou de maintenir le *« secret-défense »* appartient au premier ministre ou, dans les cas les moins sensibles, au ministre de tutelle du service qui l'a invoqué. Avant d'effectuer ce choix, le gouvernement doit recueillir l'avis de la Commission consultative du secret de la défense nationale (*lire ci-dessous*).

L'OMNIPRÉSENT ALFRED SIRVEN

L'initiative du juge Van Ruymbeke semble avoir été inspirée par les récentes déclarations d'André Tarallo, ancien directeur des hydrocarbures du groupe Elf-Aquitaine et dirigeant historique de ses filiales africaines. Il avait expliqué le 10 juillet, au cours d'un interrogatoire, l'organisation des *« versements financiers aux intermédiaires ou aux responsables étatiques »* sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent, qui en avait confié la responsabilité à son bras droit, l'omniprésent Alfred Sirven, alors directeur chargé des *« affaires générales »*. Assurant que M. Sirven – en fuite depuis 1997 et sous le coup de plusieurs mandats d'arrêts internationaux – *« était seul à même de présenter une vision de l'ensemble du contenu de chacun des versements »*, M. Tarallo avait précisé que les *« opérations particulières »* donnant lieu au versement de commissions étaient soumises à des contraintes de *« sécurité et de confidentialité »*.

« Ces préoccupations, ajoutait-il, *ont constamment donné lieu à des pratiques d'habillage des virements bancaires (...) En définitive, le contrôle de ces opérations découle de l'identité des comptes destinataires. C'est cela que le président du groupe devait indiquer annuellement ou à l'occasion d'une opération particulièrement importante aux autorités de tutelle »*.

Enumérant *« Le président de la République, le secrétaire général à la présidence, le ministre des finances, la direction des douanes »*, M. Tarallo précisait enfin : *« Le président du groupe leur présentait des documents préparés par le directeur financier et parfois, considérait qu'une affaire méritait une présentation immédiate à ces autorités. »* Le 11 février 1998, l'ancien directeur financier du groupe pétrolier, Philippe Hustache, avait pour sa part relaté aux juges le *modus operandi* des déclarations de ces commissions : *« A la fin de l'année, nous regroupions les commissions par pays et par compte bénéficiaire. Ce document était présenté par le président du groupe au secrétaire général de l'Elysée et par moi-même à la direction des douanes. »*

Hervé Gattegno

Ancien espion devenu intermédiaire, Pierre Léthier frôle la mise en examen

MERCREDI 2 AOÛT, la brigade financière de Paris recevait un hôte de marque : le colonel Pierre Léthier, ancien officier de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Reconverti en homme d'affaires et intermédiaire depuis 1988, installé à Genève depuis 1995, l'ex-agent des services secrets est l'un des protagonistes du volet allemand de l'affaire Elf : l'enquête sur les commissions versées en marge du rachat, en 1992, de la raffinerie de Leuna et du réseau de distribution d'essence Minol. Grâce aux recherches menées en Suisse par le juge d'instruction Paul Perraudin, M. Léthier a été identifié, il y a un an, comme le bénéficiaire de versements occultes d'environ 100 millions de francs (*Le Monde* du 22 septembre 1999). Sollicité par les policiers à son adresse helvétique, il s'est rendu au rendez-vous qui lui avait été fixé au siège de la brigade financière, pour un échange plus court que prévu.

Au terme d'une brève déposition, effectuée en qualité de témoin, l'espion-homme d'affaires a été informé par les enquêteurs qu'il était attendu, au pôle économique et financier du tribunal de Paris, par le juge d'instruction Renaud Van Ruymbeke. Le magistrat venait de délivrer à son encontre un mandat d'amener afin de pouvoir lui notifier, en personne, sa mise en examen. L'officier fut ainsi embarqué à bord d'une voiture de police et conduit chez le juge. A son arrivée, la situation avait changé : invité à venir assister son client, l'avocat de M. Léthier avait annoncé qu'il s'opposait à toute poursuite contre lui et a fortiori à *« toute mesure coercitive »* à son égard.

Il excipait, à cette fin, du texte de la convention européenne d'entraide judiciaire, signée à Strasbourg le 20 avril 1959, dont l'article 12 dispose : *« Aucun témoin ou expert, de quelque nationalité qu'il soit, qui, à la suite d'une citation à comparaître devant les autorités judiciaires de la partie requérante, ne pourra être ni poursuivi, ni détenu, ni soumis à aucune autre restriction de sa liberté individuelle sur le territoire de cette partie pour des faits ou condamnations antérieurs à son départ du territoire de la partie requise. »*

« SAUF-CONDUIT »

Or, la convocation qu'avait adressée les policiers à M. Léthier se référait bien à la convention de Strasbourg, dont la France est l'un des signataires. Quoique de nationalité française, l'ancien membre des services secrets, âgé de quarante-cinq ans, dispose d'un titre de résident à Genève, qui lui confère, vis-à-vis de la justice française, le même statut que celui d'un ressortissant étranger. Convoqué en tant que témoin, il ne peut se voir notifier un acte de poursuite. Encore la première sollicitation lui avait-elle été adressée par téléphone – soit de manière informelle. M. Léthier, prudent, avait demandé aux policiers de lui envoyer un avis en bonne et due forme. A l'heure d'affronter le juge Van Ruymbeke, ce document lui a servi de « sauf-conduit ». Il est rentré à Genève sans même avoir rencontré le magistrat, laissant derrière lui un bref procès-verbal dans lequel il réitère les déclarations déjà confiées, en Suisse, au juge Perraudin.

Lui-même chargé d'une enquête sur le versant helvétique de l'affaire Elf, qui vise notamment les circuits financiers mis en œuvre lors du rachat de la raffinerie de Leuna, M. Perraudin a en effet interrogé M. Léthier à deux reprises, les 12 et 27 avril 1999 à Genève. L'intermédiaire très spécial lui a confirmé avoir perçu, dans l'ombre de la transaction franco-allemande de 1992, deux commissions de 60 et 36 millions de francs. Au terme d'un itinéraire confus, les sommes avaient abouti sur les comptes respectifs de deux fondations au Liechtenstein administrées par le même agent fiduciaire de Vaduz.

Assurant que ces fonds *« correspondaient bien aux rémunérations convenues avec la direction d'Elf »*, M. Léthier, qui fut chef du cabinet de deux directeurs successifs de la DGSE, en justifiait l'importance par la qualité du *« travail de renseignement »* qu'aurait fourni aux dirigeants du groupe pétrolier français le *« dispositif »* constitué par lui en Allemagne pour soutenir l'opération de Leuna. Il s'était adjoint, pour cela, l'homme d'affaires allemand Dieter Holzer, qui disposait d'introductions jusque dans l'entourage du chancelier Helmut Kohl et qui a perçu, lui, environ 160 millions de francs de commissions. *« Ces sommes*, avait-il précisé, *n'ont jamais été utilisées par moi-même pour corrompre quiconque et, à mon avis, n'ont pas été utilisées par M. Holzer pour corrompre un quelconque dirigeant de son pays. Aucun centime en provenance de ces sommes n'a fait, à mon avis, l'objet d'une quelconque rétrocession à des tiers français. »*

H. G.

La loi française sanctionne désormais la corruption pratiquée à l'étranger

LA QUESTION des « commissions » versées à des fonctionnaires ou à des responsables gouvernementaux étrangers à l'occasion de marchés passés par des entreprises françaises avait été soulevée, fin 1999, lors de la discussion par le Parlement d'un projet de loi destiné à faire de la corruption d'agents publics étrangers un délit poursuivi en France. A l'époque, le gouvernement avait paru chercher à limiter la portée de la nouvelle législation.

Définitivement adoptée par le Sénat, puis par l'Assemblée nationale, en avril, la loi promulguée par le président de la République le 30 juin et publiée au *Journal officiel* le 1er juillet modifie le code pénal et le code de procédure pénale. Elle transpose en droit français deux conventions, l'une européenne, signée à Bruxellles le 26 mai 1997, l'autre signée par les Etats-membres de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques), à Paris, le 17 décembre de la même année. Ces deux textes visent à sanctionner, dans l'ensemble des pays qui y adhèrent, la corruption de fonctionnaires de l'Union européenne ou d'Etats membres de l'UE, dans le premier cas ; celle d'*« agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales»*, dans le second cas.

LA GÊNE DES POUVOIRS PUBLICS

Le projet de loi préparé par le gouvernement comportait un article 2, précisant que, s'agissant de la corruption d'agents publics étrangers dans le cadre de contrats commerciaux, *« les faits commis à l'occasion de contrats signés antérieurement à l'entrée en vigueur de la convention »* ne seraient pas concernés. Autrement dit, dès lors qu'une entreprise pourrait faire valoir que les pots de vin qu'elle versait correspondaient à un marché obtenu avant que cette loi ne soit promulguée, elle ne pourrait être poursuivie. Elisabeth Guigou avait expliqué au Sénat, le 10 novembre 1999, que *« les pratiques du commerce international toléraient jusqu'alors de tels engagements, que la loi française ne punissait d'ailleurs pas »*. Aussi serait-il *« difficilement compréhensible »*, selon elle, que *« l'exécution de ces engagements »* rende leurs auteurs passibles des tribunaux. La ministre de la justice avait rappelé que la non-rétroactivité de la loi pénale est un principe de valeur constitutionnelle.

Rapporteur du projet de loi à l'Assemblée nationale, Jacky Darne (PS) s'était opposé au gouvernement. Il avait observé, notamment, que selon la jurisprudence de la Cour de cassation, le délit de corruption, qui suppose *« un pacte entre le corrupteur et le corrompu »*, se *« renouvelle à chaque exécution dudit pacte »*. Pour M. Darne, l'article 2 du projet de loi n'avait donc pas d'autre objet que de mettre les entreprises à l'abri des poursuites dès lors qu'elles pourraient rattacher tel ou tel versement à un contrat signé antérieurement. Au forum international de Davos, en février, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, avait publiquement reproché au gouvernement français de vouloir assouplir la mise en œuvre de la convention *« de telle manière que les versements promis dans le passé pourraient continuer d'être versés dans l'avenir »*.

Finalement, les députés, en deuxième lecture, le 29 février, avaient retiré du texte son article 2 initial. Le débat avait révélé, toutefois, la gêne des pouvoirs publics dans un pays où les « commissions » secrètes sont déclarées au ministère des finances, les entreprises pouvant ainsi les faire figurer dans leurs frais généraux et ne pas payer d'impôts sur ces sommes. La déclaration leur permet, aussi, de bénéficier de la garantie apportée par les finances publiques aux contrats risqués.

Patrick Jarreau

Depuis 1998, une commission rend un avis sur la levée du secret-défense

LA LOI du 8 juillet 1998 a modifié le fonctionnement du secret-défense en créant une Commission consultative du secret de la défense nationale. Cette institution est une autorité administrative indépendante à caractère consultatif, composée de cinq membres – trois magistrats et deux parlementaires – dont le président est choisi par le chef de l'Etat. Elle est saisie lorsqu'une juridiction française demande la déclassification et la communication d'informations protégées au nom du secret de la défense nationale. La commission dispose d'un délai maximum de deux mois pour rendre son avis. C'est ensuite au ministre concerné d'autoriser la levée partielle ou totale du secret si les documents visés relèvent du *« secret-défense »* ou du *« confidentiel défense »*, les deux plus bas niveaux de classification. S'ils portent le tampon *« très secret-défense »* (informations protégées dont *« la divulgation est de nature à nuire très gravement à la défense nationale et qui concernent les priorités gouvernementales en matière de défense »*), seul le premier ministre peut autoriser sa levée.

Le 30 décembre 1999, la commission consultative du secret de la défense nationale s'était prononcée sur l'affaire Ben Barka, un opposant politique marocain enlevé en plein Paris le 29 octobre 1965. Elle avait rendu un avis favorable à la *« déclassification partielle des pièces qui ont été confiées au ministère de la défense »*.

Le secret-défense avait été invoqué lors de l'affaire des écoutes de la cellule de l'Elysée, au cours de laquelle des collaborateurs du président de la République François Mitterrand avaient espionné plusieurs dizaines de personnes, dont notre collaborateur Edwy Plenel, l'avocat Antoine Comte ou la comédienne Carole Bouquet. La commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS) était alors chargée de rendre un avis sur l'éventuelle levée du secret-défense. Sollicitée par le juge d'instruction Jean-Paul Valat, la CNCIS, présidée par Paul Bouchet, avait opposé un refus au magistrat. Le 3 juin 1998, le premier ministre, Lionel Jospin, avait cependant levé le secret-défense.

Le secret-défense avait été invoqué dans deux autres affaires célèbres : celle du « vrai-faux passeport » délivré à Yves Chalier dans l'affaire du Carrefour du développement en 1986, et celle du financement du Parti républicain, après la découverte de fonds secrets gouvernementaux au siège de ce parti par le juge Halphen.

Pascal Ceaux

M. Jospin : « Ne pas invoquer abusivement le secret »

Le secret-défense *« n'a pas à s'appliquer sous peine de graves dérives hors des cas où il est strictement prévu »*, déclarait Lionel Jospin, le 9 avril 1997, devant le bureau national du PS. Le futur premier ministre, qui évoquait l'affaire des écoutes téléphoniques de l'Elysée, ajoutait que le secret *« ne doit pas être invoqué abusivement »*. *« Je prétends,* poursuivait-il, *qu'il peut fort bien être distingué quand il est en cause et quand il est sans fondement »*, précisant : *« la classification "secret-défense" est utilisée trop largement. »*

Dans un entretien accordé au *Monde* et publié le 28 novembre 1997, M. Jospin avait indiqué vouloir modifier la loi pour *« permettre au juge, sauf lorsqu'un intérêt majeur de l'Etat s'y oppose, d'avoir accès à des documents qui ont été légitimement classés »*. Cette volonté s'était traduite par la création, en 1998, de la Commission consultative du secret de la défense nationale.

La base des nationalistes corses valide le processus de Matignon

Les « journées » annuelles de Corte ont permis aux élus de Corsica nazione et aux mouvements réunis dans Unita de constater que les militants approuvent le résultat des discussions menées avec le gouvernement. Mais les organisations clandestines ne sont pas dissoutes

Les débats des Journées internationales organisées à Corte, en Haute-Corse, par les nationalistes, ont permis de mesurer, du vendredi 4 au dimanche 6 août, l'adhésion de la mouvance indépendantiste à la démarche engagée par ses élus à l'Assemblée de Corse. *« La validation du processus de paix par l'adhésion des mille personnes présentes sous le chapiteau des* Ghjurnate *est au moins aussi importante que l'adoption du texte gouvernemental par l'Assemblée de Corse, le 28 juillet »*, estime Jean-Guy Talamoni, chef de file du groupe Corsica nazione de l'Assemblée. Le compromis élaboré par le gouvernement avec les élus de Corse et approuvé massivement par ces derniers le 28 juillet continue néanmoins à susciter des critiques sur le continent. D'autre part, lundi 7 août au matin, Jean-Michel Rossi, ancien dirigeant d'A Cuncolta nazionalista, et une autre personne, ont été tués dans une fusillade à l'Ile-Rousse, en Haute-Corse.

CORTE (Haute-Corse)
de notre correspondant

Au terme des « journées » annuelles des nationalistes corses, à Corte, en Haute-Corse, du vendredi 4 au dimanche 6 août, Jean-Guy Talamoni, chef de file de Corsica nazione, est satisfait. *« La validation du processus de paix par l'adhésion des mille personnes présentes sous le chapiteau des Ghjurnate est au moins aussi important que l'adoption du texte gouvernemental par l'Assemblée de Corse, le 28 juillet »*, dit-il. C'était le premier enjeu de ces Ghjurnate internaziunale di Corti (Journées internationales de Corte), dont les organisateurs, Corsica nazione et A Cuncolta independentista, rencontraient pour la première fois leurs bases militantes après les huit mois de négociations menées par le gouvernement avec les groupes de l'Assemblée de Corse et les parlementaires de l'île.

PERSPECTIVE D'INDÉPENDANCE

Le quitus des militants était d'autant plus important que les organisateurs de la manifestation bénéficient, depuis plusieurs mois, du soutien du collectif nationaliste Unita, auquel ils appartiennent. Or cette coalition de dix organisations publiques se distingue par la nonmise en cause immédiate de la clandestinité et s'inscrit majoritairement dans la perspective d'indépendance de la Corse.

Les deux autres, l'UPC-Scelta Nova et A Mossa naziunale, de tendance autonomiste, prônent l'autodissolution immédiate des organisations militaires. La validation des accords de Matignon par leurs bases permet aujourd'hui aux nationalistes de se proposer une double stratégie. La première concerne la mobilisation des militants. La formule de M. Talamoni, reprise par les différents orateurs, consiste à renforcer le *« mouvement associatif, les contre-pouvoirs dans tous les secteurs d'activité de la Corse »*. *« Cela concerne notamment,* précise-t-il, *la langue, la culture, l'économie, les institutions. »* Pour Pierre Poggioli, ancien dirigeant du FLNC, porte-parole, depuis 1989, de la Accolta naziunale corsa (ANC), *« c'est en développant ce type de présence militante à tous les niveaux de la société qu'un jour nous pourrons contre-balancer le recours à la violence armée que nous a imposé le rapport de forces avec l'Etat »*. Les frères ennemis d'hier, aujourd'hui groupés dans Unita, insistent sur l'*« indispensable unité d'action par des coordinations locales sur le terrain »*. Faut-il aller jusqu'à la fusion des structures composant Unita ?

PAS DE PARTI UNIQUE

« Il n'est pas question d'un parti unique. Nous connaissons les dangers de ce type de monopole. Il s'agit de mettre en pratique, au quotidien, une stratégie commune », précise M. Talamoni.

Le deuxième niveau de la stratégie adoptée par les nationalistes au cours de ces journées concerne la *« mise en œuvre de l'accord avec le gouvernement »*. Le chef de file de Corsica nazione en appelle aux militants. *« Il faut qu' Unita relaie le travail des élus ; la tâche qui nous attend est considérable. Notre force, notre cohérence et nos compétences sont les meilleurs arguments pour réussir »*, assure M. Talamoni. Il propose aux organisations nationalistes non élues à l'Assemblée de Corse de participer à la suite des négociations avec Matignon par l'intermédiaire de commissions de travail, dont les porte-parole seront les élus de son groupe.

L'unité retrouvée des nationalistes, par la réappropriation collective de l'accord de Matignon et la décision de réinvestir le terrain local par de *« nouvelles formes de lutte »*, efface-t-elle les différences d'appréciation sur la lutte armée, l'amnistie des prisonniers et la stratégie d'indépendance ? Le nécessaire climat de cordialité des Ghjurnate a permis d'éviter les frictions et de dégager un consensus en faveur d' *« un processus étapiste de la négociation avec l'Etat colonialiste »* et d'envisager des issues prometteuses dans l'*« Europe fédérale des régions »*. Pour François Sargentini, membre de A Cuncolta, l'un des militants les plus impliqués dans le processus de réconciliation entre nationalistes, les *« avancées arrachées à l'Etat l'ont été grâce au rapport de forces violent des clandestins depuis vingt-cinq ans »*. Le responsable nationaliste attend *« des gestes concrets »* et réclame *« une mesure d'amnistie immédiate pour les prisonniers politiques »*. Paul Quastana, l'un des deux négociateurs de Corsica nazione à Paris, renchérit : *« Aucun processus de paix ne s'est déroulé sans libération de prisonniers et c'est à ce prix-là que l'accord de Matignon sera validé ou pas. »*

Les délégations invitées aux Ghjurnate se disent toutes solidaires du processus et manifestent leur intention de *« s'engouffrer dans la brèche corse »*. Pour M. Talamoni, les *« luttes de libération nationale ne sont pas empilables les unes sur les autres »*. *« Chacune est différente,* souligne-t-il, *mais la méthode employée en Corse pourait inspirer bien des régions. La perspective de notre lutte est bien de sortir de l'Etat-nation pour placer notre souveraineté au cœur de l'Europe des régions et du monde méditerranéen. »*

Michel Codaccioni

« Pour une fois, notre crédibilité vient de notre maturité politique »

CORTE (Haute-Corse)
de notre envoyée spéciale

Il y a des sucettes géantes en forme d'île de Beauté, des pendules *populu fattu* (de fabrication locale), de la barbe à papa rose foncé et des prospectus de la société de capital-risque Femu Qui, qui dispose de son stand, au même titre que les militants basques, sardes ou catalans. Tous sont installés pour trois jours, depuis le vendredi 4 août, sous les tentes blanches des Ghjurnate internaziunale di Corti, les Journées internationales de Corte, traditionnelle grand-messe, depuis 1981, des nationalistes corses.

REPORTAGE

Six cents à huit cents visages, fervents et attentifs, sont tendus vers la tribune

« Nous, ça fait dix ans qu'on milite. Et dix ans qu'on vient à Corte », explique Marie-Rose, quarante-cinq ans, VRP, un œil tourné vers les piles de tee-shirts. Elle hésite entre un *Unione di i cumbattenti* et un *Resistenza populara.* Son mari balance, lui aussi. A trois pas de là, sous le grand chapiteau central, quelque deux cents personnes suivent sagement le débat de ce dimanche matin, consacré au *« devenir d'Unita, perspectives et réalités »*.

LE TEST DES PRISONNIERS

Pour le couple de militants, l'un des points-clés du débat de « l'après-Matignon » concerne *« les prisonniers politiques »* et l'attitude qu'auront, à ce sujet, les élus nationalistes. *« Nos huit élus, ce sont des purs ! »*, se rassure Marie-Rose, qui dit avoir rallié les rangs nationalistes par *« dégoût de la classe politique »*.

José, vingt-neuf ans, employé en informatique, ne milite pas, mais vote. Pour lui aussi, le sort réservé aux détenus corses sera un test. *« Qu'on les mette à la prison de Borgo* [au sud de Bastia] *! Au moins, là, ils seraient chez eux, et ce sera toujours ça d'économisé pour les familles »*, auxquelles les voyages pour leur rendre visite sur le continent coûtent cher. Son amie Juliette, trente-deux ans, au chômage, approuve de la tête, encore que, corrigent-ils en chœur, il ne faille *« pas mettre tous les prisonniers dans le même sac »* ni mélanger *« ceux qui ont tué et ceux qui n'ont pas de sang sur les mains »*.

Comme Marie-Rose, José et Juliette se méfient des vieux politiciens de l'île, qualifiés de *« dynasties de voleurs »* ou, au mieux, de *« faux culs »*. Mais la bête noire, pour l'heure, n'est pas corse ; c'est Jean-Pierre Chevènement. Et c'est de bon cœur que tous applaudissent les piques assassines, lancées à la tribune par les dirigeants nationalistes contre le ministre de l'intérieur. Comme l'avait prédit Marie-Rose, le chapiteau est bourré à craquer : quelque six cents à huit cents visages, fervents et attentifs, sont tendus vers la brochette d'orateurs assis à la tribune, derrière laquelle est déployée une immense banderole frappée d'une tête de Maure. En revanche, celle qui, la veille encore, montrait un cagoulé en armes, a été enlevée. *« Sur la nouvelle route qui s'ouvre, il n'y aura ni vainqueur ni vaincu »*, assène Paul Quastana, l'un des principaux négociateurs de Matignon. *« Les seuls vainqueurs seront la paix et la liberté »*, précise-t-il. Le message est-il passé ? *« Pour une fois, notre crédibilité vient de notre maturité politique et de rien d'autre ! »*, se félicite Brigitte, militante de longue date. Il est presque 19 heures et, dehors, l'orage a cessé. Sous l'immense chapiteau, on entonne l'hymne corse.

Catherine Simon

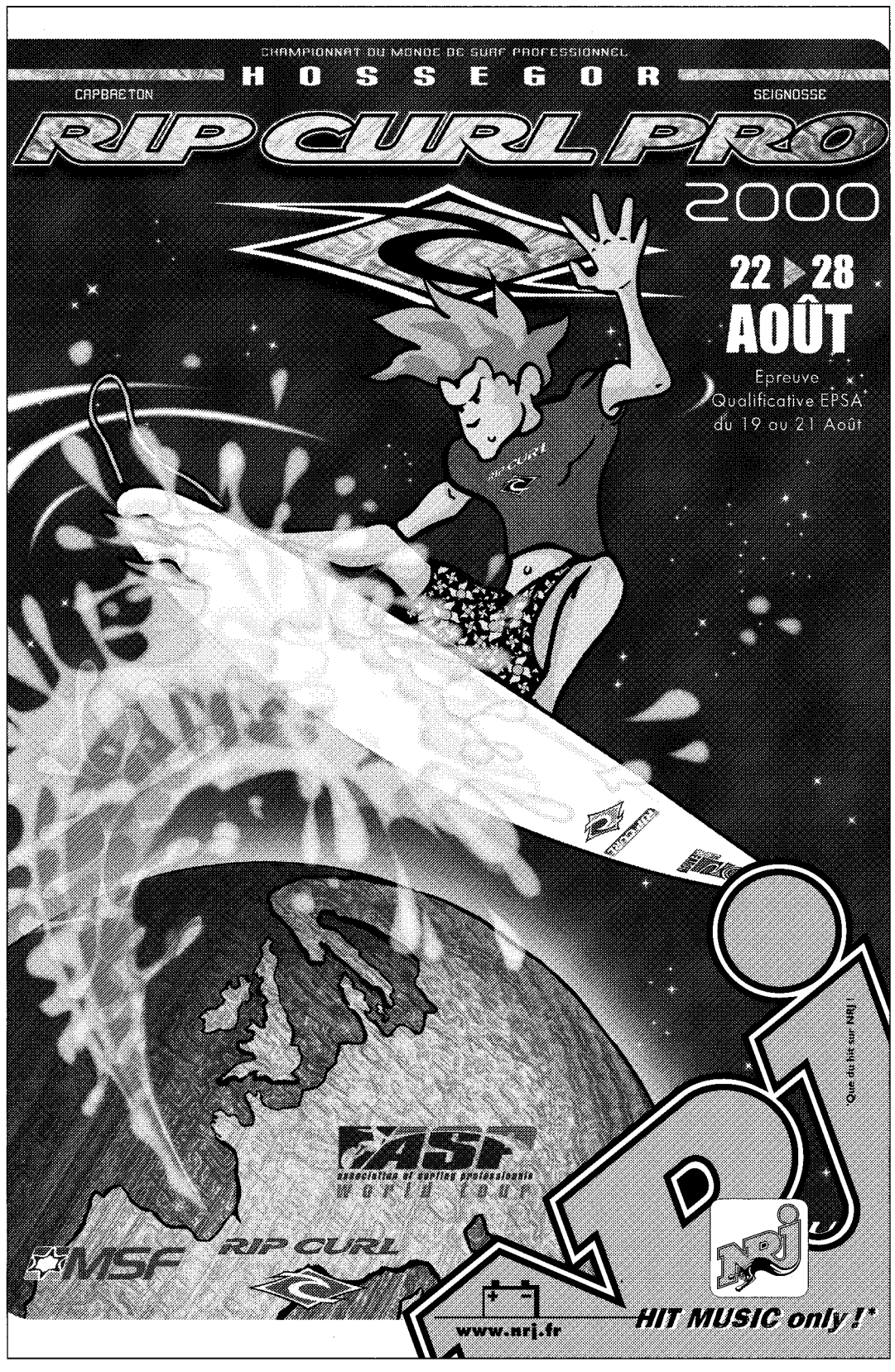

L'ex-dirigeant nationaliste Jean-Michel Rossi a été assassiné devant un bar de L'Ile-Rousse

JEAN-MICHEL ROSSI, ex-dirigeant d'A Cuncolta Nazionalista, vitrine légale du FLNC historique, ancien rédacteur en chef d'*U ribombu,* hebdomadaire nationaliste, a été tué, lundi 7 aôut au matin, à la terrasse du bar la Piscine place Paoli d'Ile-Rousse (Haute-Corse), ainsi que l'un de ses compagnons, Jean-Claude Fratacci : plusieurs rafales de pistolets mitrailleurs ont été tirées, à 8 h 45, par plusieurs hommes qui ont pris la fuite. Jean-Michel Rossi avait ses habitudes dans ce bar où il donnait ses rendez-vous, notamment, ces dernières semaines, pour évoquer avec la presse le livre d'entretiens qu'il avait livré avec l'ex-secrétaire national d'A Cuncolta pour la Corse-du-Sud, François Santoni, *Pour solde de tout compte, les nationalistes parlent,* paru le 23 juin aux editions Denoël *(Le Monde* du 24 juin).

Âgé de quarante-quatre ans, licencié de sociologie, Jean-Michel Rossi passe pour avoir été, malgré son jeune âge à l'époque (1976), l'un des créateurs du FLNC. Il a notamment effectué quatre années de prison, de 1984 à 1989, pour le plasticage d'une vedette de la gendarmerie à Calvi en 1980. Par la suite, Jean-Michel Rossi était devenu le rédacteur en chef d'*U Ribombu,* en particulier pendant la période de la « guerre civile » entre nationalistes. L'hebomadaire avait été plusieurs fois mis en cause pour des articles à connotation antisémite.

Interpellé de nouveau le 11 janvier 1997, quelque temps après François Santoni et Marie-Hélène Mattei, avocate nationaliste alors compagne de François Santoni, il avait été remis en liberté le 22 juillet 1998. Le 17 septembre de la même année, conjointement avec François Santoni, il avait quitté A Cuncolta pour dénonçer son *« jusqu'au-boutisme »*. MM. Santoni et Rossi rêvaient alors d'engager le nationalisme vers une évolution pacifique.

Le 25 juillet 1999, un nouveau groupe clandestin, intitulé Armata corsa, avait annoncé sa création. Bien que les intéressés ne s'en soient jamais expliqués, l'hypothèse d'une proximité politique entre les deux démissionnaires d'A Cuncolta et la nouvelle organisation avait été émise. Le 20 août, Armata corsa avait revendiqué l'assassinat, le 21 juillet, d'un commis boucher, Dominique Savelli, en mettant en avant la nécessité de mettre un terme aux *« activités mafieuses »* au sein du nationalisme. L'homme était accusé de préparer un contrat contre les dirigeants d'Armata corsa, en compagnie d'un second homme, Paul Grimaldi, ancien lieutenant du parrain varois Jean-Louis Fargette, assassiné à son tour dans la nuit du 20 au 21 juin 2000 à Olmi-Cappella (Haute-Corse).

La parution de *« Pour solde de tout compte »*, où les deux hommes se laissent interroger par leur ancien ennemi juré, Guy Benhamou,-qui suivait le dossier corse à *Libération*-avait provoqué la stupeur tant l'attelage semblait inattendu. Les deux hommes évoquaiernt les contacts politiques noués successivement avec Charles Pasqua et Jean-Louis Debré. Mais ils se livraient surtout à une description féroce et à une charge sans pitié du milieu nationaliste corse. La parution du livre avait été suivi, chez les hommes politiques, d'un silence remarquable. Le président de l'Assemblée de Corse et président du groupe DL à l'Assemblée nationale, José Rossi, avait demandé le silence à ses troupes, pour éviter de nuire au processus. Jean-Guy Talamoni, actuel président du groupe Corsica nazione à l'Assemblée de Corse et négociateur des accords de Matignon, *« dont les accointantes avec l'extrême droite sont préoccupantes »* selon le livre, s'était tu également. Seul le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, saluait volontiers l'ouvrage, dans dans lequel il voyait la *« confirmation »* de ses jugements sur le nationalisme corse.

Ariane Chemin
et Michel Codaccioni

« Une classe d'obédience mafieuse »

DANS un livre d'entretiens avec le journaliste Guy Benhamou, *Pour solde de tout compte* (éditions Denoël, voir *Le Monde* du 24 juin), François Santoni et Jean-Michel Rossi déclarent à propos de Jean-Guy Talamoni, chef de file de Corsica Nazione : *« Derrière lui, dans l'ombre, se tiennent des gens dont les accointances avec l'extrême droite sont préoccupantes. (...) Des liens ont été tissés entre l'entourage de Jean-Guy Talamoni et la Ligue du Nord d'Umberto Bossi. La venue du chef populiste avait même été un temps évoquée. »*

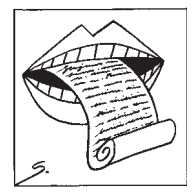

VERBATIM

A propos du commando qui a assassiné le préfet Erignac le 6 février 1998 : *« Le commando Erignac, ce ne sont que des hommes de main qui se prennent pour des idéologues. Il essaient d'habiller leurs action d'un discours politique, mais nous sommes convaincus qu'ils ont été manipulés. Ils ont été instrumentalisés par l'intermédiaire de membres de leur propre groupe, et qu'on peut appeler les penseurs de l'acte, eux-mêmes actionnés par les vrais concepteurs. Ceux-là ne figurent pas dans la liste des personnes arrêtées et incarcérées. Mais ils visaient une déstabilisation grave de la situation corse. L'assassinat du préfet devait sans doute, dans l'esprit de ses instigateurs pousser l'Etat à une répression tous azimuts, contre les nationalistes et contre la classe politique traditionnelle, afin de mettre en place une nouvelle classe dirigeante d'obédience mafieuse, actionnée par certains relais politiques parisiens. Cela n'a pas marché jusqu'au bout, mais le projet est toujours en sommeil. »* En conclusion, ils regrettent que M. Talamoni *« se soit solidarisé avec des personnes mises en examen ou menacées de l'être »*.

Des personnalités de la « gauche de la gauche » appellent à des « états généraux » de l'Unedic

Les signataires souhaitent une renégociation de la convention patronat-CFDT

Une cinquantaine de personnalités, membres de partis politiques de gauche (PS, PCF, LCR), de syndicats (CGT, CGC, SUD, minorité de la CFDT) et d'associations, dont celles de chômeurs (Apeis, AC !, comité CGT et MNCP), ont lancé, lundi 7 août, un appel pour des « états généraux » sur l'Unedic. Ils apportent leur soutien à la décision de Martine Aubry et de Laurent Fabius d'avoir refusé de ratifier la nouvelle convention Unedic.

QUINZE JOURS après le refus du gouvernement d'entériner la nouvelle convention sur l'assurance-chômage, conclue entre le patronat, la CFDT et la CFTC, Martine Aubry et Laurent Fabius ont reçu le soutien d'une cinquantaine de signataires qui lancent, lundi 7 août, un appel intitulé *« Unedic : renégociations et états généraux pour sécuriser et non pour précariser »*.

Ce manifeste de deux pages propose de réunir tous les acteurs concernés par le chômage et pas seulement les partenaires sociaux *(lire ci-dessous)*. Il indique aussi une série de pistes pour la ministre, notamment *« l'égalité de droits effective de tous les chômeurs, au lieu d'un système à double vitesse et de la subordination de l'indemnisation à la signature d'un PARE (plan d'aide au retour à l'emploi) »*, ou encore *« l'appréciation par un service public et avec la participation des intéressés de la conformité des emplois proposés au chômeur, à sa "qualification"* (...) *au lieu d'une définition par contrat de ses "capacités professionnelles" et de sa révision possible en baisse en fonction des difficultés de retour à l'emploi »*.

Il s'agit d'un appel résolument de gauche mêlant politiques et syndicalistes. Au premier chef, parmi les signataires, on retrouve le front syndical hostile à l'accord Unedic. Sont ainsi signataires pour la CGT, Jean-Christophe Le Duigou, numéro trois de la centrale, responsable des questions économiques, et pour la CFE-CGC, Michel Lamy, aussi en charge des questions économiques au sein de la centrale des cadres.

S'ajoutent sur le versant syndical, des membres de fédérations cédétistes hostiles à la majorité confédérale, Bruno Dalberto (CFDT-transports) et Noël Daucé (CFDT-ANPE) ainsi que la secrétaire générale de SUD-PTT, Joëlle Charruel. Comme à son accoutumée, FO n'est pas signataire, mais on retrouve des préoccupations communes entre le texte de l'appel et le point de vue intitulé *« Il faut sauver le paritarisme »* que Marc Blondel, secrétaire général de FO, a publié dans *Le Monde*, mercredi 2 août.

Sur le plan politique, sont présents des membres du PCF, Francis Wurtz, ainsi que Michel Deschamps, ex-secrétaire général de la FSU. La Gauche socialiste est représentée par Gérard Filoche, la LCR par Christian Picquet.

Tous les principaux dirigeants des organisations de chômeurs soutiennent aussi cet appel : Philippe Villechalane (Apeis), Christophe Aguiton et Claire Villiers (AC !), François Desanti (CGT-chômeurs) et Hubert Constancias (MNCP).

Enfin, des économistes et universitaires de gauche, parmi lesquels Michel Dauba, Catherine Mills ou Henri Sterdyniak, complètent la première liste d'une cinquantaine de signataires.

REPRENDRE L'INITIATIVE

Lancé au cœur de l'été, cet appel risque en grande partie de passer inaperçu. Il a cependant le double mérite de venir appuyer le choix politique fait par Mme Aubry de ne pas approuver la nouvelle convention d'assurance-chômage, au moment où des voix s'élèvent au sein du PS pour critiquer la décision de la ministre de l'emploi.

De même, pour la direction de la CGT, il permet de couper l'herbe sous le pied aux attaques venant de fédérations hostiles à la politique pratiquée par Bernard Thibault de bonne entente avec Nicole Notat par-delà les désaccords sur l'Unedic.

Cet appel large et unitaire à gauche permet aussi de reprendre l'initiative, face aux nouvelles propositions de discussions faites le 2 août au gouvernement par le patronat, la CFDT et la CFTC.

Alain Beuve-Méry

De l'Unedic à la CNAM

L'épreuve de force engagée entre la CFDT et la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la convention d'assurance-chômage change de terrain. Dans une lettre envoyée le 2 août à Martine Aubry, le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, Jean-Marie Spaeth (CFDT), reproche à sa ministre de tutelle de ne pas avoir approuvé toutes les mesures d'économies préconisées, à la mi-juillet, par son conseil d'administration pour contenir la dérive des dépenses médicales. Mme Aubry n'a pas, en effet, retenu la baisse proposée des majorations tarifaires pratiquées par les infirmières libérales lorsqu'elles interviennent la nuit ou le dimanche.

Dans sa lettre, révélée par *Les Echos*, M. Spaeth estime qu'*« un tel jugement, en opportunité (...) semble créer un précédent fâcheux pour la pérennité des nouvelles règles du jeu conventionnelles »*. Il évoque la possibilité d'*« envisager des suites juridiques »* en réponse à l'initiative de la ministre.

Un troisième camp scout fermé depuis le début de l'été

UN CAMP SCOUT a été fermé, pour la troisième fois depuis le début de l'été, pour défaut d'hygiène et de sécurité, vendredi 4 août, par la préfecture du Tarn-et-Garonne.

L'un des adolescents du centre des Eclaireurs de France à Genebrières, près de Montauban, qui accueillait 22 jeunes handicapés de 10 à 16 ans, avait failli se noyer la veille, victime d'une épilepsie, dans la piscine municipale. Un contrôle de la direction départementale de la jeunesse et des sports a mis en lumière de *« graves déficiences de l'encadrement »* et des *« carences lourdes en matière d'hygiène »*.

Le 20 juillet, les autorités avaient décidé la fermeture du camp marin des scouts de France de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), puis celle, le 21 juillet, d'un centre pour handicapés à Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence).

Le même jour, lors d'un raid, deux adolescentes des Scouts de France étaient mortes, écrasées par des bottes de paille dans une grange de Préaux (Mayenne).

Guy Hascoët souhaite « moins d'hypocrisie » sur l'épargne salariale

LE VERT Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, *« [aimerait bien] un peu plus de cohérence »*, dans les réactions au projet de loi sur l'épargne salariale, présenté le 1er août par Laurent Fabius.

Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 6 août, M. Hascoët constate que *« politiques et syndicats ne disent rien sur l'assurance-vie, pourtant le plus grand fonds de pension qui existe depuis trente ans ! ». « Sans doute est-ce parce que 85 % des syndiqués et des militants ont une assurance-vie »*, ajoute-t-il avec ironie, en souhaitant *« un peu moins de d'hypocrisie »*.

Par ailleurs, M. Hascoët apporte son soutien à Yves Contassot, le chef de file des Verts pour les élections municipales à Paris, qui a demandé, le 1er août, la démission de Jacques Chirac, sinon son audition par les juges chargés d'instruire les affaires liées à la gestion de la Ville de Paris avant 1995 : *« En tant que ministre j'ai une obligation de réserve. En tant que militant vert, tout ce qui permettra d'assainir la vie publique me paraît bienvenu »*, déclare-t-il.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret,** ancien maire de Saint-Dié-des-Vosges (Vosges), devait être entendu, lundi 7 août, en tant que *« témoin assisté »* par un juge d'instruction dans une affaire de détournement de fonds. La justice enquête sur le paiement par la municipalité de vacations de pompiers volontaires, qu'elle soupçonne d'être fictives *(Le Monde* du 22 juillet). Quatre personnes, dont le maire, ont été mis en examen.

■ **L'auteur d'une alerte à la bombe** qui s'est révélée fausse, et dont l'appel avait bloqué, mercredi 2 août, le TGV à bord duquel voyageait Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur (*Le Monde* du 6 août), a été placé sous mandat de dépôt, samedi 5 août, et ne sera jugé que le 25 août. Bruno Cholet, 43 ans, devait être jugé en comparution immédiate, mais les juges ont décidé samedi du report de l'audience.

« Viser une progression profonde des institutions sociales »

« Nous nous félicitons que le gouvernement de gauche plurielle ait refusé de donner son agrément au premier projet de convention initié par le Medef (...) Comme le demandent la majorité syndicale et de nombreuses voix, à gauche notamment, une nouvelle négociation est donc nécessaire entre les "partenaires sociaux", qui pourrait débuter en septembre. (...) Le Medef et la droite prétendent à la rupture du paritarisme et dénoncent une éventuelle "étatisation" de l'Unedic. Il s'agit, au contraire, de viser une progression profonde des institutions sociales favorisant un rôle beaucoup plus important des acteurs sociaux que sont les travailleurs et les postulants à l'emploi, tout en s'appuyant sur la garantie d'institutions publiques ouvertes à leur intervention. Une majorité syndicale s'est opposée au premier projet de convention. On ne peut donc pas parler de parité et encore moins de démocratie sociale. (...) Désormais, il importe surtout d'examiner comment apporter une réponse progressiste aux deux préoccupations majeures : améliorer radicalement l'indemnisation des chômeurs, alors que près de 60 % sont exclus en fait du système actuel. Dans l'immédiat, les excédents de l'Unedic pourraient être mobilisés à cette fin ; promouvoir effectivement l'accès et le retour volontaire, dans de bonnes conditions, des privés d'emploi à l'emploi stable, y compris par une formation choisie et de qualité. (...) Il s'agit, au total, d'avancer dans une refondation de l'Unedic et de ses relations avec les services publics de l'emploi et de la formation, pour sécuriser les privés d'emploi et non les précariser. Cela pourrait se compléter par l'institution d'une continuité de droits et de revenus relevés, depuis les privés d'emploi jusqu'aux salariés employés, en faisant évoluer les statuts précaires vers la stabilité. C'est pourquoi nous appelons les responsables d'organisation et experts de ces questions, mais aussi tous les salariés actuels ou potentiels et tous les citoyens, à amplifier le débat qui a commencé. Ce débat pourrait déboucher sur l'organisation d'états généraux pour l'amélioration de l'indemnisation et le retour à l'emploi stable, avec la participation de tous les acteurs concernés, des organisations syndicales, des associations de chômeurs, des élus du suffrage universel. »

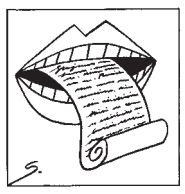

VERBATIM

Le premier médicament contre une cécité liée à l'âge sera commercialisé en France

QUELQUES JOURS après l'autorisation de principe que lui a donnée l'Agence européenne du médicament, la société Ciba Vision International, filiale de la multinationale pharmaceutique suisse Novartis, vient d'annoncer que le premier médicament ayant fait la preuve scientifique d'une efficacité dans le traitement d'une forme de cécité liée à l'âge serait disponible en France avant le 15 août. Rien toutefois n'est encore acquis quant à la prise en charge, par la Sécurité sociale, de ce médicament que Novartis souhaite commercialiser à un prix fort élevé et dont le montant est d'ores et déjà fixé à l'échelon européen.

La commercialisation de la vertéporfine (molécule mise sur le marché international sous le nom de Visudyne) était depuis quelques mois attendue par les ophtalmologistes français spécialisés dans la prise en charge des cécités liées à l'âge ainsi que par les responsables de l'association Retina France.

Créée en 1984 et reconnue depuis peu d'utilité publique, cette association, administrée par des personnes souffrant de maladie de la rétine, compte plus de douze mille membres. Il y a trois mois, lors du 106e congrès de la Société française d'ophtalmologie, Retina France avait exprimé ses espoirs quant à la prochaine mise sur le marché de la Visudyne ainsi que ses craintes à propos des conditions financières de la commercialisation de ce médicament (*Le Monde* daté 14-15 mai).

En pratique, la Visudyne concernera les malades souffrant de la forme dite *« humide »* de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Cette affection d'origine inconnue est la conséquence de la destruction progressive de la région centrale de la rétine – la macula – d'un diamètre de 5 à 6 mm, qui joue un rôle essentiel dans la fonction et l'acuité visuelles. On estime à plus d'un million le nombre de personnes âgées de plus de soixante ans qui, en France, souffrent de DMLA. Entre 10 % et 15 % d'entre elles sont a priori concernées par le traitement médicamenteux par Visudyne : il s'agit de celles atteintes de la forme *« humide »* de cette affection qui, à la différence de la *« sèche »*, se caractérise par le développement pathologique de néovaisseaux d'évolution hémorragique dans le tissu rétinien. Ce phénomène conduit irrévocablement à l'installation d'une cécité définitive. Injectée par voie intraveineuse, la vertéporfine va se fixer au niveau des lésions vasculaires rétiniennes. Cette molécule peut ensuite être « activée » par l'action d'un faisceau laser non chauffant qui entraîne une thrombose des vaisseaux rétiniens pathologiques et la cicatrisation préventive des lésions conduisant à la cécité.

> Visudyne est commercialisé aux Etats-Unis sur la base de 1 000 dollars l'ampoule et en Suisse à hauteur de 2 200 francs suisses

Les premières données établies auprès de 1 400 patients traités par cette photothérapie dynamique prise en charge dans vingt-deux centres à travers le monde (dont deux centres français à Créteil et Saint-Etienne) apparaissent prometteuses. Les spécialistes d'ophtalmologie estiment que 5 000 à 6 000 patients pourraient en bénéficier chaque année en France. En théorie du moins, car les conditions de remboursement ne sont pas fixées. Ce médicament est commercialisé aux Etats-Unis sur la base de 1 000 dollars l'ampoule et en Suisse à hauteur de 2 200 francs suisses.

Les données scientifiques actuelles laissent penser qu'une thérapeutique efficace impose, en moyenne, d'avoir recours à cinq ampoules ou plus durant les trois premières années de traitement. Philippe Barrois, directeur de la division ophtalmologique de Ciba Vision, souligne que des négociations vont être engagées avec les autorités gouvernementales françaises en charge des remboursements médicamenteux.

Jean-Yves Nau

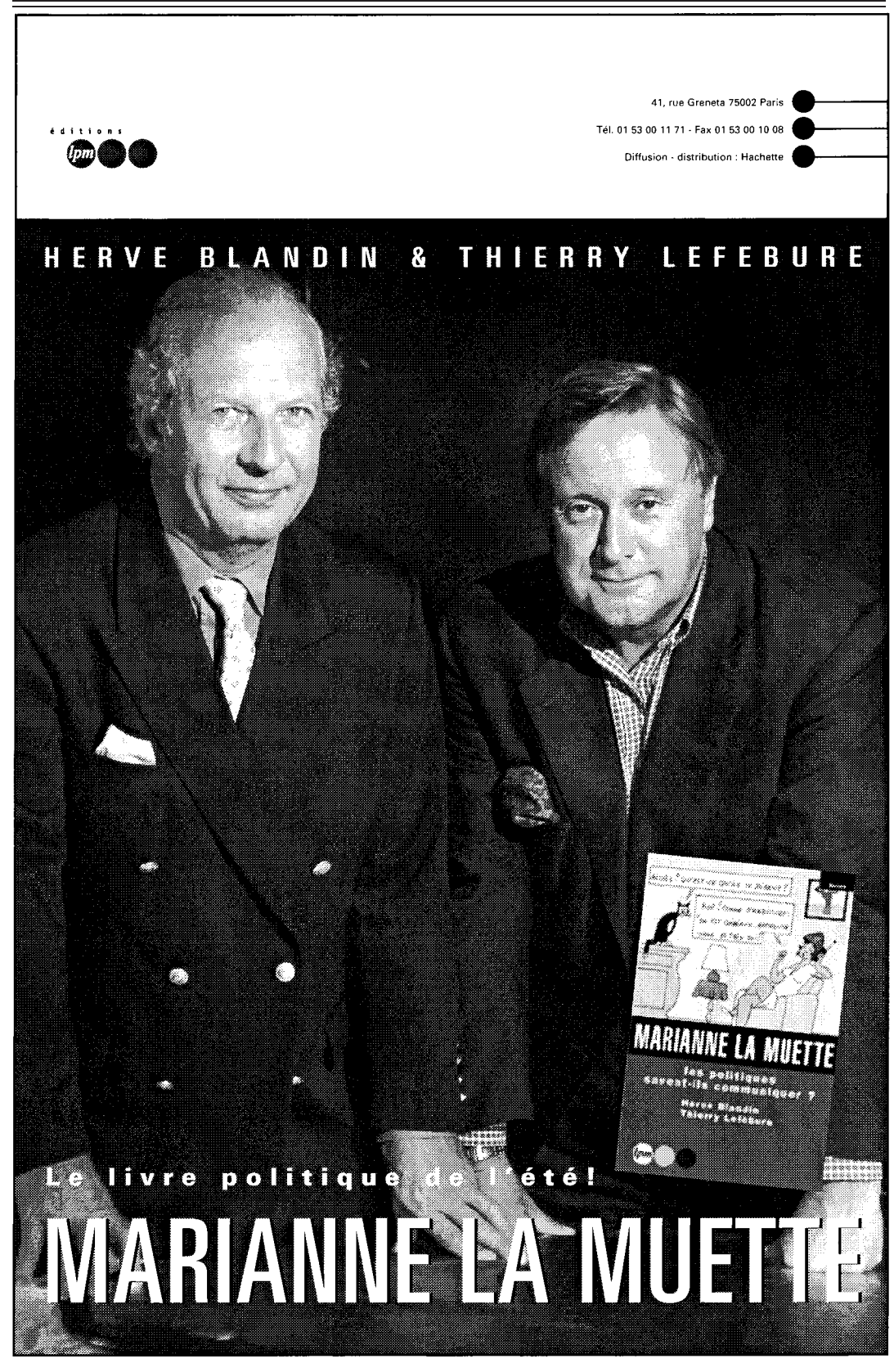

GRANDS SITES - 1

Solutré, des dizaines de milliers de marcheurs sur les pas de François Mitterrand

Avec son pèlerinage annuel, l'ancien président de la République a rendu célèbre cette roche qui domine les vignobles de la Bourgogne. Depuis, ce paysage fragile est soumis à une forte fréquentation touristique, difficile à canaliser

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une série d'articles consacrés à des espaces naturels menacés par une surfréquentation touristique. Trente-trois lieux sont concernés par l'opération « Grands sites ». Les reportages qui composent cette série ont été effectués dans dix régions qui compte un ou plusieurs de ces sites en voie de réhabilitation.

SOLUTRÉ
de notre envoyé spécial

Il était une fois des viticulteurs qui vivaient au pied d'une montagne en or. Mais tout occupés à tailler amoureusement leurs ceps de pouilly-fuissé, ne se sont-ils jamais souciés du parti qu'ils pourraient tirer de la roche qui surplombait leurs inestimables arpents de vignobles. Les rares promeneurs disaient pourtant la magie de l'endroit, la splendeur des paysages, l'élan mystique qui les bouleversait quand ils gagnaient le haut de la falaise de Solutré. Les vignerons voulaient bien les croire tandis que les visiteurs repartaient avec quelques caisses du nectar local.

Puis l'un de ses discrets pèlerins, qui, depuis 1946, sacrifiait, chaque week-end de la Pentecôte, à une rituelle ascension jusqu'au replat situé au sommet, à 495 mètres d'altitude, devint président de la République, un certain 10 mai 1981. Soudain, le lieu passa de la nuit au jour. *« De la roche de Solutré, quand la brume ne monte pas des fonds de Saône, on distingue la barre du Jura et parfois, par-dessus le massif des Alpes, invisible, l'équerre du Mont-Blanc.* [...] *De là, j'aperçois mieux ce qui va, ce qui vient et surtout ce qui ne bouge pas »*, avait pourtant déjà écrit François Mitterrand dans *La Paille et le Grain,* paru en 1975.

Le promontoire de Saône-et-Loire devient piédestal médiatique. Les photos de l'homme debout au bord du vide, flottant dans le vent, le regard accroché à l'horizon, rappelaient les gravures romantiques. A la fin, ce rituel monarchisant en agaça plus d'un, Jean-Edern Hallier moquant les *« airs de sous-préfet lamartinien »* du guide des lieux.

Les pas du célèbre flâneur à casquette et à labrador firent une publicité internationale à la roche de Solutré. Le haut-lieu reçoit désormais 120 000 visiteurs par an. Les jours de grande affluence, 650 personnes se pressent en même temps sur les deux kilomètres de l'étroit sentier qui conduit au sommet. Les habitants des six communes mitoyennes ont d'abord regardé d'un air distrait, parfois amusé, l'interminable défilé. Ils ont fini par s'inquiéter.

Ici, un hectare de vignes se transige autour de 1,2 million de francs. La population a donc pris l'habitude de vivre entassée, pour laisser s'épanouir les raisins de la fortune. Dans ces villages étroits où chaque mètre carré est compté, au point de construire les caves sous les ruelles, la cohue a très vite créé des problèmes logistiques. Depuis longtemps, le parking champêtre d'une cinquantaine de places, au pied de la roche, ne suffit plus, les voitures débordent jusque dans les vignes. Faute de sanitaires, les promeneurs se soulagent parfois entre deux sarments. La surfréquentation menaçait l'équilibre écologique, détruisait le pacage, perturbait la faune.

« Il fallait faire quelque chose », résume Marie-Antoinette Plumet, maire de Solutré-Pouilly, 434 habitants. Son prédécesseur s'était déjà alarmé, en 1992, de ce déferlement. L'Etat lui proposa, en 1994, d'inscrire la roche et ses environs dans une opération grand site. *« Le but n'est pas de refuser les visiteurs mais de les diluer dans une zone plus vaste »*, explique Jean-Christophe Malpeyre, directeur de la communauté de communes du Mâconnais, qui a la maîtrise d'ouvrage du projet.

JEAN-PIERRE FAVEREAU

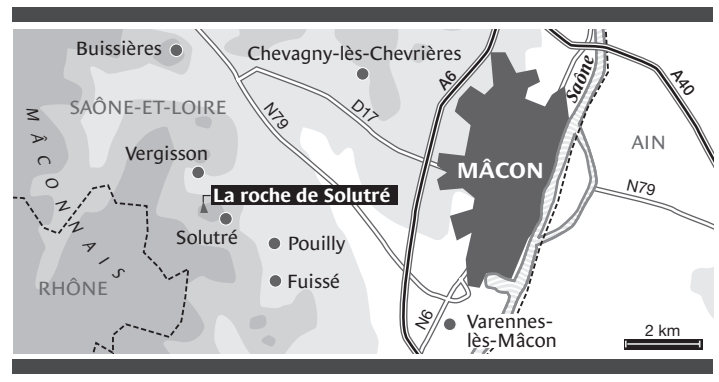

Le flux des promeneurs sera balisé plus strictement dans la montée et des infrastructures d'accueil décentes seront aménagées au pied. Mais surtout, d'autres attractions seront développées sur une zone d'environ 4 000 hectares. Un des buts sera de détourner une partie du flux vers la roche de Vergisson, distante de deux kilomètres. De sept mètres moins haute que sa jumelle, cette dernière vit dans l'ombre de sa sœur. Son point de vue est pourtant tout aussi admirable : François Mitterrand s'y dérouta d'ailleurs, une année de mauvaise humeur où il souhaitait échapper aux caméras.

Tout cela a été calculé au plus juste, pour ne pas attenter au moindre pied de vigne. *« Nous manquons d'espace pour espérer mener de grands projets »*, regrette Marie-Odile Ratouis, chargée de mission à la direction régionale de l'environnement (Diren) et coresponsable d'une opération qui avoisinera 15 millions de francs. La phase de concertation devrait débuter après les vendanges et déboucher sur la signature d'une convention. Il s'agira plus de vaincre le scepticisme des 11 000 habitants concernés que de combattre une réelle opposition. Monument remarquable depuis 1909, site classé depuis 1930, monument historique depuis 1942, zone de biotope en 1991, espace Natura 2000 en 1998, chacun s'est habitué, bon gré mal gré, à vivre dans un conservatoire où chaque aménagement est surveillé. Mais la seule date que retiennent les habitants est 1935, année du classement en AOC.

UN RESTAURANT, UN PETIT HÔTEL

Si la population est aujourd'hui aisée, ce ne fut pas toujours le cas. Avant que les Américains puis le reste du monde s'entichent du pouilly-fuissé, au début des années 70, les deux roches servaient de pâture aux chèvres qui broutaient le serpolet. Le lait et les fromages étaient, au début du siècle, la principale ressource des cultivateurs avant de devenir un appoint puis un revenu méprisable.

« Ici, le tourisme n'est pas considéré comme un intérêt économique par les viticulteurs », constate Cyrille Favier, technicien au lycée agricole local, qui tente d'expliquer à ses élèves que la vigne ne sera pas éternellement la manne céleste qu'elle est aujourd'hui. *« Nous sommes une région de monoactivité économique : c'est dangereux »*, constate Gilles Denuziller, premier adjoint de Solutré-Pouilly et viticulteur.

Certains ont compris l'argent perdu à négliger ces promeneurs. La région ne compte qu'un restaurant et un petit hôtel de neuf chambres. Sinon, il faut aller en bas, à Mâcon. Le conseil général a tenté de valoriser l'endroit en enterrant un musée de la préhistoire au pied de la roche. Un jardin archéologique est également prévu dans l'ancien champ de fouilles où, en 1860, Adrien Arcelin et Henry de Ferry découvrirent près de 100 000 squelettes de chevaux et de rennes. Ce gisement attestait une présence humaine au paléolithique supérieur, entre 35 000 et 10 000 ans avant les cheminements présidentiels. Les historiens découvrirent également une forme particulière de taille des silex, en laurier. Ils donnèrent un nom à cette époque : le solutréen.

Adrien Arcelin publia, quelques années plus tard, sous l'anagramme d'Adrien Cranile, ce qui fut sans doute le premier roman préhistorique : *Solutré ou les Chasseurs de rennes.* Il y racontait comment les hommes attiraient les chevaux au sommet de la roche pour les précipiter dans le vide. Aujourd'hui, un des projets prévoit d'installer des petits chevaux de Mérens sur les hauteurs de Solutré, afin que leur pâture empêche l'invasion du buis. François Mitterrand aurait certainement apprécié.

Benoît Hopquin

PROCHAIN ARTICLE : Gavres-Quiberon

Diversité biologique

La roche de Solutré et ses environs se trouvent à la limite de l'arc alpin, de l'arc méditerranéen et de la zone continentale. Les plissements tectoniques, outre les deux surgissements de Solutré et Vergisson, ont également mélangé les natures de terrain. La zone en a acquis une incroyable diversité biologique. Dans les airs, le bruet ortolan croise l'engoulevent, le faucon crécerelle, le busard saint-martin ou le circaète. Le Mâconnais se revendique la limite septentrionale des érables de Montpellier et des cigales. Le vulnéraire des montagnes y pousse également. Les orchidées y foisonnaient, avant d'être écrasées sous la botte des visiteurs ou étouffées par l'envahissante présence du buis.

Rendre aux plus beaux paysages tout leur éclat

LES OPÉRATIONS grands sites sont nées au début des années 70 d'un constat : le développement anarchique du tourisme menaçait l'intégrité de plusieurs hauts lieux. A la pointe du Raz, sur les dunes du Pilat ou sur la montagne Sainte-Victoire, l'afflux des vacanciers avait mis en péril en quelques années des chefs-d'œuvre que la nature avait ciselés pendant des millénaires. Végétation étouffée sous le piétinement permanent des semelles de corde, horizons barrés par les boutiques de souvenirs et les files de voitures : les plus beaux paysages du pays suffoquaient de leur succès. L'industrie du tourisme était en train de tuer la poule aux œufs d'or. Allait-on devoir interdire ou restreindre les passages au puy Mary, dans les gorges du Tarn ou à Bonifacio, comme cela était déjà le cas des grottes préhistoriques ? Faudrait-il créer des copies de Carcassonne ou du Mont-Saint-Michel, comme de Lascaux ?

RÉGULER LES FLUX

Avant d'en arriver à ces extrêmes, l'idée a donc été de réguler les flux. Initiées par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) en 1977, les opérations grands sites ont ensuite été menées, à partir de 1989, par les ministères de l'équipement et de l'environnement. Elles se sont retrouvées, en 1996, dans le giron exclusif du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (à l'exception de Provins, dont la réhabilitation fait actuellement l'objet d'une discussion avec le ministère de la culture).

Le but : *« canaliser les visiteurs, les répartir plus harmonieusement sur les sites afin de soulager les points de surfréquentation »*, selon la définition d'Anne-Françoise Pillias, chargée de mission pour les opérations grands sites au ministère de l'environnement.

Marquage signalétique, organisation du flux des visiteurs, éloignement des parkings mais également développement de centres d'intérêt connexes y contribuent. Dès approbation par ces collectivités, les sites sont classés, si ce n'est déjà fait, dans le cadre de la loi du 2 mai 1930. Puis la restauration est entamée. A l'heure actuelle, trente-trois lieux en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer sont concernés par ces entreprises. Les opérations grands sites sont placées sous l'autorité du préfet et élaborées en accord avec les collectivités territoriales qui cofinancent les projets, avec parfois l'appoint de la communauté européenne.

L'ÉTAT RÉFLÉCHIT À UN LABEL

L'Etat subvient à la moitié des travaux et verse en moyenne 5 millions de francs par chantier. Aujourd'hui, seules trois opérations ont été menées à leur terme. Le ministère réfléchit à décerner un label à ces sites restaurés, une sorte d'appellation protégée qui permettrait leur développement pérenne.

La concertation entre les différents partenaires ne se fait pas toujours sans mal. Dans les gorges de l'Ardèche ou dans celles du Tarn, par exemple, les opérations se heurtent à des réticences. L'opposition d'une commune, les différends politiques entre acteurs, les craintes de la population ralentissent parfois les projets. Le foyer de résistance le plus célèbre fut l'Hôtel d'Iroise, à la pointe du Raz, dont la destruction fit l'objet d'une intense campagne.

B. H.

Trente-trois lieux

- **Aquitaine :** bastide de Monpazier (Dordogne) ; dune du Pilat (Gironde).
- **Auvergne :** massif cantalien/puy Mary (Cantal).
- **Basse-Normandie :** cap de la Hague (Manche) ; Mont-Saint-Michel (Manche/Ille-et-Vilaine).
- **Haute-Normandie :** Château-Gaillard (Eure).
- **Bretagne :** pointe du Raz (Finistère) ; Gavres-Quiberon (Morbihan).
- **Bourgogne :** Solutré (Saône-et-Loire).
- **Corse :** Bonifacio (Corse-du-Sud) ; La Restonica (Haute-Corse) ; Porto-Girolata (Corse-du–Sud).
- **Franche-Comté :** saut du Doubs (Doubs).
- **Ile-de-France :** Provins (Seine-et-Marne).
- **Languedoc-Roussillon :** cirque de Navacelles (Hérault et Gard) ; pont du Gard/gorges du Gardon (Gard) ; Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault) ; Canigou (Pyrénées-Orientales) ; Carcassonne (Aude) ; gorges du Tarn (Lozère et Aveyron) ; Petite Camargue (Gard).
- **Midi-Pyrénées :** Gavarnie (Hautes-Pyrénées).
- **Nord-Pas-de-Calais :** caps Blanc-Nez et Gris-Nez (Pas-de-Calais).
- **Provence-Alpes-Côte d'Azur :** jardin du Rayol (Var) ; montagne Sainte-Victoire (Bouches-du-Rhône) ; vallée de la Clarée (Hautes-Alpes) ; gorges du Verdon (Alpes-de-Haute-Provence).
- **Pays de la Loire :** Guérande (Loire-Atlantique).
- **Poitou-Charentes :** Brouage (Charente-Maritime).
- **Rhône-Alpes :** Sixt-Fer-à-Cheval (Haute-Savoie) ; aven d'Orgnac (Ardèche) ; gorges de l'Ardèche (Ardèche).
- **Dom-Tom :** pointe des Châteaux (Guadeloupe).

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix
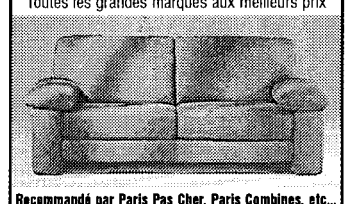
Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...
MATELAS ● SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTERAIRES
L'Histoire, style roman
D'Alexandre Dumas à Marguerite Yourcenar, de Walter Scott à Umberto Eco, de l'Antiquité aux soubresauts du XXe siècle, les grands auteurs et les grandes périodes du roman historique. Un genre populaire, réservoir inépuisable d'aventures, qui permet aussi la mise à distance d'enjeux, contemporains ou intimes. Pour l'été, un voyage romanesque dans le temps et dans l'espace...
UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

LES VINS DU BOUT DU MONDE 1

Australie. En 1848, un groupe de jésuites se réfugie dans la région d'Adélaïde. Ils y bâtissent une église. Mais il leur manque le vin, expression du sang du Christ, pour célébrer la messe. Ils le feront eux-mêmes. Aujourd'hui, ils produisent jusqu'à 240 000 bouteilles par an

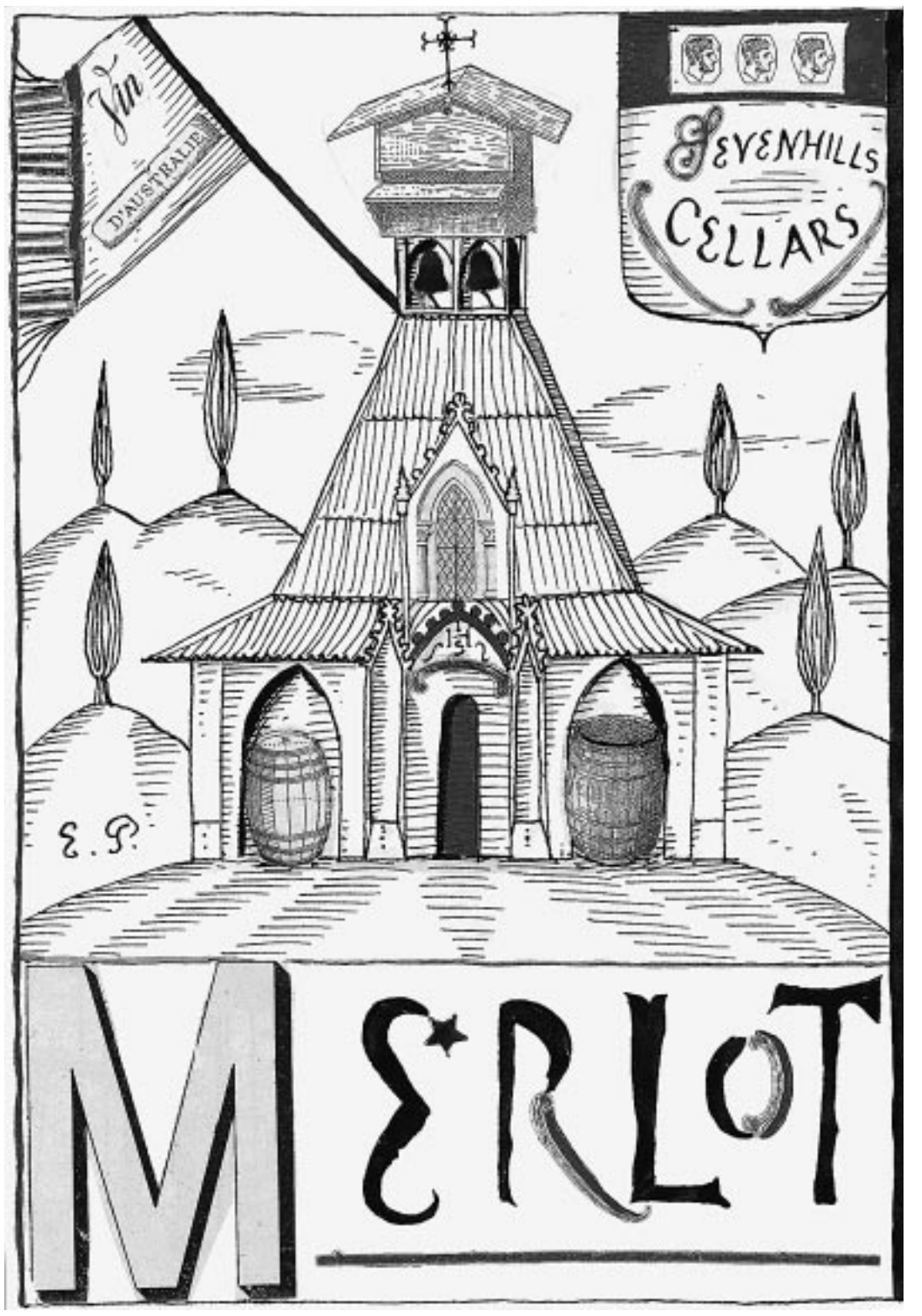

A Sevenhill Cellars, le sang du Christ

AU premier regard, on ne remarque rien d'étrange. La propriété de Sevenhill ressemble à tous les vignobles de l'Australie méridionale, ces dizaines de taches claires et foncées dessinées avec soin dans les vallées du nord et de l'est de l'Etat. Une route de campagne, tracée en ligne droite, y conduit le visiteur depuis le centre d'Adélaïde en deux petites heures de voiture. Elle ne semble jamais prendre de l'altitude. Et pourtant, au fil des kilomètres, l'air se fait plus frais et les nuages plus gris. Pour rejoindre le vignoble, un chemin mal goudronné s'enfonce dans la campagne. Un kilomètre, guère plus. Au-delà, le bitume s'efface sous la poussière et la caillasse. Mais personne ne va jamais plus loin. Il n'y a rien, sinon quelques prairies mangées par les moutons et un début de colline assoupie par l'ennui et l'indifférence.

La propriété ? Ordinaire. Presque banale. Une enseigne de bois plantée à l'entrée du sentier en précise le nom, *Sevenhill Cellars,* et les horaires d'ouverture au public. Du lundi au samedi, mais jamais le dimanche, un détail souligné d'un trait épais. Plus loin, une église se devine sans peine derrière une haie d'arbres. Le bâtiment principal, une lourde maison de pierre usée par le temps, invite à la visite. Un parking pour les voitures, un autre plus lointain destiné aux bus de touristes. Un carré de pelouse, deux tables de pique-nique. Et les vignes, tout autour, plantées en rangs bien larges jusque dans l'ombre des murs de la bâtisse. Classique.

Et, pourtant, le vignoble de Sevenhill ne ressemble à aucun autre. Il est unique en Australie. Et même, assure-t-on, désormais sans égal sur le reste de la planète. Propriété depuis ses premières vendanges de l'ordre des jésuites, il est devenu avec le temps le seul domaine viticole administré par une congrégation religieuse. *« Les bénédictins en possédaient un jusque dans les années 70,* explique l'un des Frères employés à la vigne. *Mais ils ont fini par vendre. Il existe encore, à l'étranger, quelques vignobles appartenant aux jésuites. Mais nous sommes le dernier au monde à produire du vin à des fins commerciales. »*

Son passé remonte assez loin, le milieu du siècle dernier, pour assurer au lieu une place dans l'histoire. En 1848, un groupe de jésuites s'échappe du Tyrol, où leur ordre est persécuté et pourchassé. A la recherche d'un pays où s'exprime encore la liberté de culte, ils rejoignent l'Australie. Et se posent, un peu par hasard, sur une hauteur de la Clare Valley, l'une des premières vallées viticoles de la région d'Adélaïde. Pour quelques dollars, on leur vend une terre et le droit d'y élever un collège. Les religieux le construisent de leurs mains. Et, l'ouvrage achevé, ils entreprennent de poursuivre en Australie la tâche pour laquelle le Seigneur les a choisis : l'enseignement.

Très vite, ils bâtissent une église et veulent y célébrer la messe. Mais il leur faut du vin, expression du sang du Christ. La terre s'y prête à merveille, leur expliquent avec fierté les premiers paroissiens. Et le climat, froid et humide en hiver, chaud et sec en été, favorise la viticulture. Les jésuites le feront donc eux-mêmes. Ils achètent un pied de vigne, puis un autre, merlot. En 1851, ils donnent au domaine le nom de *Sevenhill Cellars.* Et produisent de leurs mains, sans autre connaissance que quelques lectures, leur premier cru de vin de messe.

Depuis, le collège a cessé d'enseigner aux garçons des villages voisins. Il a fermé ses portes en 1887. Et derrière ses murs vivent désormais les seuls prêtres et Frères employés par l'exploitation. La vigne, elle, a poussé jusque vers le sommet de la colline. Aujourd'hui, elle s'étale avec rectitude sur près de 50 hectares et produit, les bonnes années, jusqu'à 240 000 bouteilles. Mais un bon quart du vin de Sevenhill est toujours destiné à être bu pendant la messe. Les religieux le vendent aux églises, dans toute l'Australie, jusque dans les coins les plus reculés du pays. Ils en exportent également en Indonésie, en Inde et dans certaines îles du Pacifique, dont la Papouasie – Nouvelle-Guinée. *« Un vin doux, assez épais, comparable, au goût et à l'aspect, à un bon sherry »,* précisent-ils.

Plantée par des mains de jésuites, la vigne de Sevenhill n'a jamais quitté l'ordre religieux en près d'un siècle et demi d'histoire. Les Pères ont succédé aux Frères, chacun enseignant à son suivant les règles et les usages d'une industrie jamais menacée de gigantisme. Les premiers viticulteurs portaient des noms aux origines autrichiennes ou polonaises. Puis une génération d'Irlandais a pris possession du domaine. Aujourd'hui, le maître des lieux s'exprime avec douceur dans un australien où se mélangent assez d'accents pour semer le plus averti des linguistes.

FRÈRE John May, l'administrateur du vignoble depuis vingt-huit ans, a grandi dans une famille ouvrière d'un quartier nord de Sydney. Mais sa vie l'a trimballé sans ménagements d'une ville à l'autre. Melbourne, puis Adélaïde, avec un ou deux détours par Sydney. *« Je n'ai jamais choisi ma route,* dit-il. *Et je n'ai pas choisi non plus de venir m'installer dans ce vignoble. En rejoignant l'ordre, j'ai simplement accepté d'aller où le Seigneur avait besoin de moi. Ma vie est obéissance et soumission. »* Sa vocation, il en parle comme d'une évidence, d'une simple phrase prononcée dans un murmure : *« J'ai été désigné par le Seigneur pour le servir, pour lui offrir ma vie, je n'ai jamais pensé à une autre voie. »*

Frère jésuite depuis 1949, il a longtemps prêté ses mains aux besoins de la cause. *« J'ai été charpentier. Et, avec le temps, j'ai fini par apprendre tous les métiers du bâtiment. »* En 1963, il pose ses malles dans une chambre de l'ancien collège de Sevenhill. L'exploitation, dirigée depuis plus dix ans par Frère John Hanlon, réclame une paire de bras vigoureux et un expert en gros œuvre. Frère John May s'y astreint avec patience. Il ravale la façade, consolide la charpente, dirige la construction d'un bâtiment nouveau, restaure la toiture de l'église.

> « On me demande souvent si je possède un diplôme d'œnologie. J'aime répondre que je n'en ai jamais eu besoin car j'avais un métier au vignoble avant même d'avoir pensé à en chercher »
>
> **Frère John May, administrateur du vignoble depuis vingt-huit ans**

« J'ai tout fait moi-même », dit-il en montrant ses mains, étrangement larges et épaisses pour un homme de sa taille.

La vigne, il en ignore alors tout. Et ne connaît rien au vin et à son art. Pas même le goût. *« Je n'en avais jamais bu une seule goutte à mon arrivée à Sevenhill »,* raconte Frère John. On s'en étonne. Pas lui. *« A l'époque, les gens en Australie n'ouvraient une bouteille que dans les grandes occasions ; et puis, surtout, on ne buvait pas avant d'avoir atteint l'âge de vingt et un ans. C'était la loi, tout simplement. Et tout le monde s'y conformait. »*

Les premières années, les autres Frères du domaine lui enseignent les rudiments du métier de viticulteur. Il apprend au jour le jour, sur le terrain, sans précipitation. *« J'ai commencé à comprendre. Et j'ai pris plaisir à goûter le vin, à en apprécier l'arôme, la couleur, le corps. Mais je n'ai jamais vraiment étudié. On me demande souvent si je possède un diplôme d'œnologie. J'aime répondre que je n'en ai jamais eu besoin car j'avais un métier au vignoble avant même d'avoir pensé à en chercher. »*

En 1972, la mort de Frère John Hanlon accélère sa destinée de vigneron. Il hérite de la gestion de l'exploitation. *« Un peu tôt, sans doute,* avoue-t-il aujourd'hui. *Je n'étais pas vraiment prêt, mais j'ai bien dû m'y mettre. »* Depuis, il a entrepris d'en changer l'allure et le rythme, patiemment, sans jamais vouloir brusquer les choses. *« Nous ne serons jamais des gros bras de la viticulture australienne. Ce n'est pas notre vocation. Le domaine est trop petit. Et nous avons le souci de la qualité, pas celui du volume. Mais il a bien fallu évoluer pour rester dans le coup et conserver notre place. »*

A son arrivée sur le domaine, Sevenhill produisait un rouge, un blanc et un vin dit *« fortifié »,* une liqueur de tokay. Aujourd'hui, ses caves abritent seize variétés différentes : semillon, riesling, gewurztraminer, cabernet sauvignon, shiraz, merlot, liqueur de frontignac, crème de sherry... *« Je ne suis pas officiellement le vigneron de l'entreprise,* précise-t-il. *Mais je donne mon avis sur le vin. Et, surtout, je suis à l'origine de la plupart de nos mélanges. J'en ai inventé un spécialement pour le centenaire de la consécration de notre église, en 1975. »* Longtemps le blanc a dominé la production. Aujourd'hui, les rouges se vendent mieux. *« Les femmes s'y sont mises,* raconte Frère John. *Et les médecins expliquent maintenant aux gens que le vin rouge est excellent pour la santé. Alors, on a inversé les proportions. Et le blanc, majoritaire jusqu'à ces dix dernières années, représente désormais seulement 40 % de nos ventes. »*

L'esprit des lieux n'a jamais changé. Frère John, comme les autres jésuites du vignoble, en est le garant. La vente au public est fermée le dimanche. Et l'ensemble de la production est faite avec le raisin de la propriété. *« On n'en achète pas,* dit-il. *Jamais, même les mauvaises années. Nous voulons tout contrôler, être certains de la qualité des grains. »* Avec le temps, pourtant, les méthodes ont évolué et la technologie a envahi les caves de Sevenhill. Frère John en parle comme d'une nécessité, rien de plus. Une casquette vissée sur un crâne dégarni, il semble même se plaire à faire visiter la nouvelle extension du bâtiment principal. *« J'en suis à l'origine,* dit-il. *J'en ai dessiné les plans, j'ai dirigé sa construction et je l'ai équipée. »* L'endroit respire le progrès et l'opulence. *« Cette cuve réfrigérée, là-bas, a été achetée en 1974,* raconte-t-il en montrant une vaste barrique de métal. *Cette pompe, ici, date de 1985. L'autre, plus loin, n'a pas encore cinq ans. On a mis longtemps, presque vingt-huit ans, pour acquérir tout ce matériel. Mais aujourd'hui, c'est fait, on a tout ce qu'il nous faut. »*

> Longtemps, le blanc a dominé la production. Aujourd'hui, les rouges se vendent mieux. « Les femmes s'y sont mises, raconte Frère John. Et les médecins expliquent aux gens que le vin rouge est excellent pour la santé »

Frère John observe ses machines comme l'œuvre de toute une existence. Avec fierté et une pointe de soulagement. En parcourant des yeux un hangar guère plus vaste qu'une étroite chapelle, on peine à comprendre le temps mis à financer un appareillage aussi modeste. *« Mais nous n'avons pas emprunté un sou, jamais,* précise le jésuite. *Ce n'est pas dans nos pratiques. Et moins encore dans notre philosophie. Nous dépensons l'argent gagné, tout simplement. »*

SA visite du domaine, Frère John la termine invariablement par l'église Saint Aloysius. Il en montre chaque pierre, s'arrête sur un vitrail, détaille la courbe de l'escalier, construit de ses mains. Puis il entraîne le visiteur sous terre, dans une étroite crypte éclairée d'une seule ampoule, où reposent les corps de tous les Frères et Pères passés par Sevenhill.

En ressortant à la lumière, il croise un couple de touristes et le salue d'un bonjour sobre mais accueillant. *« Nous n'organisons pas de visites guidées,* précise-t-il, *mais les gens peuvent découvrir les lieux à leur façon, en toute liberté. »* Les bonnes années, près de 30 000 personnes poussent la porte de Sevenhill. Et la plupart en repartent en portant religieusement sous le bras une ou plusieurs bouteilles. Au moins un quart de la vente se fait dans la salle de dégustation installée dans le bâtiment principal. Il en coûte environ 50 francs (7,62 euros) pour les crus les moins chers, certains blancs et un mélange de trois cépages de rouge. Les plus chers atteignent le double.

A soixante et onze ans, Frère John ne parle pas encore de retraite. La fatigue ? Il la repousse d'une prière. *« Pour moi, ce travail n'est pas un métier, plutôt un mode de vie. »* Le jour venu, il laissera Sevenhill à l'un de ses Frères. En attendant, il en surveille chaque pied de vigne, six jours sur sept, douze mois par an. Début juillet, il a organisé la mise en bouteille des blancs. Fin août, il fera de même avec les rouges. Au moment de Noël, il mettra sur le marché la cuvée 1999. *« Les vins australiens ne vieillissent pas. Les gens les aiment fruités. Ce n'est pas comme vous, les Français. »* Il le constate, mais ne le regrette pas. Il sait trop bien qu'à Sevenhill le vin n'a jamais eu vraiment d'âge. Il est éternel.

Alain Mercier
Dessins : Emmanuel Pierre

★ « Les vins du bout du monde », c'est aussi sur France-Info dans la chronique quotidienne d'Anne Hudson.

PROCHAIN ARTICLE :
Le changyu, « piquette » sur langue de bois

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Abus de secret

AU centre des « affaires » politico-financières, qui discréditent les politiques dans une grande partie de l'opinion et entretiennent un persistant soupçon de corruption, figure la question des commissions versées par les entreprises, à l'occasion notamment de contrats passés avec des pays étrangers. Si la concurrence internationale rend ces pratiques à peu près inévitables, dès lors que le marché convoité va au plus offrant, au moins peut-on tenter de les soumettre à une réglementation aussi stricte que possible, afin d'éviter qu'elles ne servent à dissimuler le financement occulte d'activités politiques.

Les entreprises sont donc tenues de déclarer aux douanes les « pots-de-vin » qu'elles se proposent de verser. Une loi adoptée il y a quelques mois par le Parlement français, en application d'une convention mise au point par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et ratifiée par tous les grands pays industriels, a encore renforcé le dispositif en sanctionnant, pour la première fois, toute corruption d'agent public étranger.

En dépit des bonnes intentions du législateur, nul ne peut assurer que les méthodes douteuses condamnées par la loi ont cessé. Ni que toute la lumière sera faite sur celles qui ont eu cours dans le passé. On peut d'autant moins l'affirmer qu'une anomalie demeure : la procédure reste couverte par le secret-défense, même lorsqu'il s'agit de contrats civils. En enquêtant sur l'affaire Elf, le juge Van Ruymbeke vient précisément de se heurter à cet obstacle, la direction des douanes lui ayant fait savoir qu'elle ne pouvait lui communiquer la liste des commissions déclarées par la compagnie pétrolière. Or on ne voit pas en quoi des commissions versées à l'occasion de contrats commerciaux civils, qui plus est sur des marchés européens – l'Allemagne et l'Espagne dans ce cas précis – relèveraient, peu ou prou, de la défense nationale !

L'attitude du gouvernement français est contraire à tous les engagements pris à cet égard par Lionel Jospin. Le premier ministre a en effet déclaré que la classification secret-défense devait être employée à bon escient, qu'elle ne devait pas servir des intérêts partisans et qu'elle était encore utilisée *« trop largement »*. Il a déjà montré, sur l'affaire des écoutes de la cellule de l'Elysée, qu'il entendait être fidèle à ce principe. On ne voit pas pourquoi serait maintenu sur ce dossier un secret qui ne se justifie pas davantage que sur celui des écoutes.

Il appartiendra sans doute à la commission consultative du secret de la défense nationale de donner son avis. Mais la position constante prise, depuis 1997, par le premier ministre sur cette question aurait déjà dû conduire l'administration des douanes à laisser le juge Van Ruymbeke faire son travail. Si cette attitude de refus persistait, elle accréditerait l'idée que la gauche redoute les révélations que pourrait entraîner l'enquête en cours. Elle entacherait gravement l'image de transparence que le gouvernement veut donner à sa gestion des affaires publiques.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Éric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Éric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un avertissement pour l'Indochine

UNE NOUVELLE étape de la révolution asiatique s'est ouverte le jour où, sur son front de Corée, elle a mis en action, à côté d'une armée semblable par beaucoup d'aspects à l'armée de Mao Zedong, une force de choc inattendue : des tanks maniés par des Coréens, des avions de chasse pilotés par des Coréens. Il importe de mesurer toute la portée de cette nouveauté.

Jusqu'à maintenant, le communisme asiatique paraissait se contenter de ce qu'on peut appeler, d'après l'exemple frappant de la Chine, la « maturation » progressive de son système, c'est-à-dire sa contagion dévorante dans l'ancienne organisation politique en décomposition. Dans l'affaire de Corée se révèle une volonté nouvelle, celle de démasquer, à l'heure où cette maturation est devenue suffisante, la force de choc qui bousculera d'un coup la construction déjà longuement sapée de l'adversaire – une force moderne, évidemment fournie et entraînée par les inspirateurs de la méthode, c'est-à-dire les Russes.

Mais voici l'essentiel : dans l'état actuel de la révolution asiatique il n'y a plus d'expérience purement locale. Toute méthode neuve qui apparaît sur un point isolé n'est en réalité que l'échantillon d'une méthode générale qui réapparaîtra ailleurs. A son apparition, les forces anticommunistes devraient être mises en alerte contre elle sur toutes les autres parties du « front » asiatique. Et où donc ce coup pourrait-il être mieux porté qu'en Indochine, et plus précisément sur la frontière tonkinoise, dont l'effondrement risquerait de compromettre tout l'édifice actuel du Sud-Est asiatique ?

Robert Guillain
(8 août 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44–88-46-60
Index du *Monde* : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le nouveau visage de la Corée du Nord

LES DEUX Corées multiplient les gestes de réconciliation : le 15 août, cent membres de familles séparées du Nord et du Sud rendront visite à leurs parents de l'autre côté de l'une des frontières les plus militarisées du monde et, le mois prochain, un millier de soldats des deux pays commenceront à déminer la voie de chemin de fer qui traverse la zone démilitarisée, afin de permettre sa remise en service après plus d'un demi-siècle d'interruption. Ces retrouvailles font partie de la diplomatie d'ouverture de l'un des régimes les plus fermés du monde, qui est aujourd'hui l'un des plus courtisés.

Pour un premier tour de « valse » diplomatique, le « carnet de bal » de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), invitée pour la première fois fin juillet au Forum de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est à Bangkok, était plein. La communauté diplomatique se pressait pour parler au ministre des affaires étrangères d'un pays hier qualifié par Washington de *« paria »* et toujours sous la férule d'un système stalinien qui n'a rien à envier en oppression à ses modèles soviétique ou chinois.

Le maître de Pyongyang, Kim Jong-il, hier un *« paranoïaque incontrôlable»* soupçonné d'avoir organisé un attentat à Rangoon en 1983 – qui décima le cabinet sud-coréen en visite – puis d'avoir fait exploser un appareil de Korean Air à la veille des Jeux olympiques de Séoul de 1988, est soudain devenu un partenaire respectable. D'un coup de baguette magique médiatique, en démontrant, lors du sommet avec le président sud-coréen Kim Dae-jung à Pyongyang en juin, des talents insoupçonnés en matière de techniques de communication, il s'est forgé l'image d'un dirigeant « moderne » (affable, jovial et sûr de lui) et par conséquent d'un interlocuteur bon teint. Qu'y a-t-il derrière le nouveau « look » de Pyongyang ?

La République populaire démocratique de Corée (RPDC) sort de cinquante ans d'isolement. C'est un fait. Pendant des décennies, Pyongyang n'a eu de diplomatie qu'avec les pays socialistes ; avec le reste du monde, sa politique étrangère se résumait à l'espionnage et à des « opérations ». Depuis le début de l'année, la RPDC a multiplié les initiatives : normalisation des relations avec des membres du G 7, l'Italie puis dernièrement le Canada, et avec des pays de la région : Australie et Philippines ; réchauffement des liens avec la Chine et la Russie, et prochaine reprise des négociations en vue de l'établissement de liens diplomatiques avec le Japon. A Bangkok, outre des entretiens sans précédent mais plus symboliques que substantiels avec la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright, le ministre des affaires étrangères nord-coréen, Paek Nam-sun, a eu des tête-à-tête avec des représentants asiatiques, russes et européens.

LA « TRAHISON » DE L'URSS

Cette ouverture tous azimuts, conjuguée au début de réconciliation avec la Corée du Sud, signifie-t-elle que le régime nord-coréen s'engage sur la voie suivie par l'URSS avec la perestroïka ou par la Chine sous Deng Xiao-ping ? Une telle conclusion est prématurée : Pyongyang poursuit la même tactique que par le passé – extorquer sa survie – mais par d'autres moyens.

En élargissant l'éventail de ses partenaires et en tissant de nouveaux liens avec la Corée du Sud comme avec la Chine et la Russie, la RPDC rend plus fluide, à son avantage, le jeu stratégique dans la région, en compliquant celui des Etats-Unis : une détente relative dans la péninsule coréenne donne des arguments à ceux qui réclament le retrait des troupes américaines (37 000 hommes) stationnés au Sud et s'opposent au projet de bouclier antimissiles de Washington, auquel participe le Japon.

Pourquoi cette évolution ? A la suite de la « trahison » de l'URSS et de la Chine, qui s'engageaient sur la voie réformiste, la RPDC, privée de leur assistance, s'est trouvée, au début des années 90, prise à la gorge. Kim Il-sung joua la seule carte à la disposition d'un pays à l'économie exsangue pour obtenir des subsides : le chantage. Ce fut le programme nucléaire, suspendu en 1994 avec l'accord négocié par Jimmy Carter de fourniture de centrales à eau légère, dont l'énergie est moins facilement détournée à des fins militaires, par un consortium international (KEDO).

La même année, Kim Il-sung était emporté par une crise cardiaque et son fils reprenait le flambeau, inaugurant la première dynastie communiste. Kim Jong-il poursuivit la tactique « extorsionniste » en faisant monter les enchères avec le lancement d'un missile au-dessus du Japon en 1998 et en entretenant des incertitudes sur la relance du programme nucléaire. Mais avec un hôte de la Maison Blanche en fin de parcours et un congrès exigeant que la politique de la carotte et du bâton porte ses fruits, cette tactique a atteint une limite. La grave pénurie alimentaire qui sévit depuis cinq ans et a pris dans certaines régions des dimensions de famine a en outre porté le coup de grâce à une économie moribonde. Le régime devait se trouver une porte de sortie.

La conviction qu'aucune puissance de la région (Chine, Japon, Russie ou Corée du Sud), pas plus que les Etats-Unis, ne souhaitent sa chute (étant donné sa nature totalitaire, elle entraînerait celle de l'Etat, créant une grave instabilité) a incité Kim Jong-il à sortir de son isolement diplomatique afin d'élargir ses options en entretenant plusieurs fers au feu. Par le passé, la RPDC a cherché à se prémunir contre une mainmise de la Chine ou de l'URSS en jouant l'une contre l'autre. Puis, lorsque ces pays se sont révélés des alliés peu fiables (l'exigence des Soviétiques de régler en devises leurs livraisons de pétrole eut pour conséquence de mettre l'économie nord-coréenne à genoux), elle a cherché à se dégager de la dépendance de mentors qui lui tenaient la dragée haute en amenant Washington à la table de négociations sur la question nucléaire.

L'AVAL DE PÉKIN

Ayant établi un relatif rapport de force avec les Etats-Unis, la RPDC peut aujourd'hui se rapprocher de la Chine et de la Russie sans être en position de demandeur. Elle a certes besoin d'aide et elle ne s'est pas lancée dans la réconciliation avec le Sud sans l'aval de Pékin, mais elle peut aussi être un facteur de trouble dans le jeu stratégique américain – ce qui intéresse au plus haut point les Chinois et les Russes.

Les missiles nord-coréens sont la « justification » du projet américain de bouclier antimissiles, qui est tourné aussi – et peut-être surtout – contre la Chine et, dans une certaine mesure, contre la Russie. Moscou et Pékin ont par conséquent intérêt à minimiser la menace nord-coréenne et à donner de Kim Jong-il l'image d'un « bon garçon » pour saper les ambitions américaines : c'est ce qu'a fait le chef du Kremlin, Vladimir Poutine, à la suite de sa visite à Pyongyang, en déclarant que ce dernier était disposé à négocier ses missiles en échange d'une coopération internationale dans le domaine spatial, proposition dont les tenants et les aboutissants sont loin d'être clairs. La RPDC fera payer très cher le gel de sa production de missiles : ils constituent une protection (en 1994, Pyongyang a frôlé une attaque américaine avec son refus de mettre fin à son programme nucléaire militaire) et leur exportation est la seule source de devises du pays.

Deux politiques de prévention se superposent en Corée : celle de Washington, qui vise à réduire la menace que constitueraient la RPDC et la Chine pour l'équilibre régional ; et celle du régime de Pyongyang, dont la préoccupation majeure est de prévenir sa chute. Elles ne se concilient pas forcément dans la mesure où la crédibilité de la RPDC – c'est-à-dire l'intérêt que lui porte la communauté internationale, dont dépend l'assistance qu'elle peut lui apporter – est proportionnelle à la crainte qu'elle inspire. Pour être prise en considération, la RPDC doit maintenir un certain niveau de menace.

Pyongyang multiplie les partenaires – autrement dit les bailleurs d'aide potentiels – sans donner beaucoup d'indications sur ses intentions et sans altérer fondamentalement sa politique d'extorsion d'assistance. On ne peut qu'espérer que sa population en verra quelques retombées.

Philippe Pons

RECTIFICATIFS

DISCRIMINATION AU LOGEMENT

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre article sur la mise en cause d'un maire (RPR) du Bas-Rhin pour discrimination au logement (*Le Monde* du 4 août), c'est le 19 juillet (et non pas le 7 juillet) que M. Ostermann a porté plainte pour diffamation.

CHÂTEAUX DE LA LOIRE

Une erreur, à la fin de notre article sur les châteaux de la Loire (*Le Monde* du 4 août), nous a fait attribuer les propos de la comtesse Alain du Pavillon, propriétaire du château de Beauregard, à Claudine Lagoutte, administratrice du château d'Azay-le-Rideau. Nous prions ces deux personnes et nos lecteurs de bien vouloir nous excuser.

Menace sur l'Etat républicain

Suite de la première page

Le Conseil constitutionnel avait en effet admis (28 juillet 1993) que la loi permette de déroger, à titre expérimental et sous certaines conditions, aux règles constitutives, de nature législative, d'une catégorie d'établissements publics (les universités). Cette référence même permet de douter de la conformité à la Constitution du projet gouvernemental. En effet, c'est le gouvernement lui-même qui était habilité à déroger aux règles constitutives des universités, et non chaque université pour elle-même ; rien n'indique que le Conseil y assimilerait la situation dans laquelle une collectivité territoriale exercerait pour elle-même ce pouvoir, alors que l'objet en est défini bien plus largement.

Enfin, le Conseil n'envisageait que la dérogation temporaire à des dispositions législatives ; il ne saurait être question de déroger à la Constitution. C'est pourtant bien ce que prévoit l'accord de Matignon, puisqu'il n'envisage sa pérennisation que sous réserve d'une révision constitutionnelle.

Une telle réforme consacrerait la reconnaissance du régionalisme ethnique dans les institutions françaises et une rupture avec la notion de citoyenneté sur laquelle repose la Constitution. L'apport fondamental de la Révolution française et des Lumières avait été de fonder la définition de la nation sur la citoyenneté, c'est-à-dire sur la liberté politique dans le cadre d'une Constitution librement acceptée. Pour la première fois, le fondement de l'Etat était défini par un lien civique, et non par l'appartenance à une ethnie ou à une religion. C'est à cette conception que se référait le Conseil constitutionnel en rejetant l'idée d'un *« peuple corse, composante du peuple français »* et en définissant le *« peuple français »* comme l'ensemble des *« citoyens français sans distinction d'origine, de race ou de religion »*.

Au contraire, les nationalistes se réfèrent à une identité ethnique. Ce n'est plus la citoyenneté qui définit l'appartenance au peuple, c'est une vision mythique et subjective du peuple qui permet de définir cette *« communauté de destin »* au nom de laquelle Jean-Guy Talamoni (*Le Monde* du 1er février) réclame l'établissement d'une citoyenneté corse donnant lieu à un corps électoral spécial et à des droits particuliers en matière d'emploi et en matière foncière. Une telle doctrine n'est guère éloignée de celle de l'extrême droite, dont la plupart des dirigeants nationalistes sont d'ailleurs issus.

Il est surprenant que l'on s'émeuve de la participation d'un parti d'extrême droite au gouvernement autrichien, que l'on manifeste contre des présidents de région qui se maintiennent au pouvoir grâce au soutien du FN et que l'on accepte de traiter avec des mouvements qui propagent une idéologie tout à fait semblable et font de la violence un moyen d'action légitime contre l'Etat républicain, sans même prendre de précautions de langage.

Dans ce contexte l'enjeu n'est pas culturel, mais politique. Il s'agit pour les nationalistes, par l'enseignement obligatoire du corse, de donner corps à cette identité qui doit légitimer leur pouvoir et le rejet de la République comme un Etat étranger. Ils revendiquent d'ailleurs par la même raison un enseignement « spécifique » de l'histoire-géographie.

> Il est surprenant que l'on manifeste contre des présidents de région qui se maintiennent au pouvoir grâce au soutien du FN et que l'on accepte de traiter avec des mouvements qui propagent une idéologie tout à fait semblable et font de la violence un moyen d'action légitime contre l'Etat républicain

Selon le Conseil constitutionnel, un enseignement de langue régionale ne peut avoir qu'un caractère facultatif (décisions du 9 mai 1991 et du 9 avril 1996). L'accord du 20 juillet respecte en apparence ce principe, mais il le vide en réalité de son contenu : désormais, l'enseignement du corse *« prendra place dans l'horaire scolaire normal »* et sera suivi par tous les élèves *« sauf volonté contraire des parents »* ; en d'autres termes, l'accord des parents sera présumé. Grâce à cet artifice l'enseignement du corse deviendra *de facto* obligatoire. Quel parent, en effet, osera se désigner comme un mauvais Corse, en demandant que ses enfants soient dispensés de l'étude du corse, dans une région où l'on a couramment recours à l'intimidation, à l'extorsion de fonds et même à l'assassinat ?

Une telle réforme consolidera-t-elle au moins l'appartenance de la Corse à la République ? On peut en douter ; les nationalistes n'ont en effet renoncé à aucun de leurs objectifs, et Jean-Guy Talamoni a rappelé à l'Assemblée de Corse que l'accord ne marquait nullement un aboutissement.

Que l'on n'invoque ni l'outre-mer ni les exemples étrangers. L'héritage de l'exploitation coloniale et de l'esclavage a profondément marqué les structures sociales et les consciences collectives outre-mer ; le préambule de la Constitution distingue d'ailleurs les *« peuples d'outre-mer »* du *« peuple français »* et reconnaît leur droit à la libre détermination. Ni la Nouvelle-Calédonie ni la Polynésie ne peuvent donc servir de précédent ou de référence pour la Corse.

Quant aux exemples étrangers, on ferait bien d'y regarder de plus près. En Espagne, une très large autonomie n'a pas suffi à rétablir la paix civile au Pays basque ; en Italie, elle n'a pas favorisé le développement, où le recul de la mafia doit moins à la « responsabilisation » des élus régionaux qu'à l'action résolue du pouvoir central.

Si la citoyenneté européenne doit avoir un sens, elle doit se référer à des principes universels pour dépasser les particularismes nationaux. Comment pourrait-elle s'affirmer face à la résurgence d'identités ethniques et de régions qui réclameront bientôt des droits spéciaux au nom de leurs *« spécificités »* ? Le régionalisme ethnique est une menace pour l'Europe autant que pour les Etats.

Gérard Marcou

2000 UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS

Hervé Le Treut, chercheur en météorologie dynamique

Comment mesurer le réchauffement de la planète

Les gaz à effet de serre ont modifié la composition de l'atmosphère. Pour préciser l'amplitude et les caractéristiques de l'évolution future du climat, le seul recours est la modélisation numérique

Dans le cadre de l'Université de tous les savoirs, organisée par la Mission 2000, Hervé Le Treut, directeur de recherches au laboratoire de météorologie dynamique, a prononcé, dimanche 23 juillet, une conférence consacrée à « l'action de l'homme sur le climat ». Nous publions les principaux extraits de cette communication.

Les risques de modifications du climat de la planète par l'émission de gaz à effet de serre sont désormais bien connus. Les mesures qui sont nécessaires pour faire face à ce problème sont d'une ampleur considérable et impliquent des choix importants dans le domaine énergétique ou dans le système de transport. La science seule ne peut servir d'arbitre entre ces différentes options : c'est au niveau politique ou citoyen qu'elles doivent être décidées.

Tout commence par une constatation qui ne souffre aucune ambiguïté : depuis le début de l'ère industrielle, la composition chimique de la planète a subi une évolution brutale sans précédent. Cette constatation résulte de mesures qui ont été faites soit dans les bulles d'air emprisonnées par les glaciers, pour les climats anciens, soit plus directement à partir d'un réseau planétaire qui est allé en s'étoffant au cours des dernières décennies. La teneur en dioxyde de carbone, dont la valeur au cours des 400 000 dernières années avait oscillé entre 180 ppm (partie par million) et 280 ppm, a brusquement dépassé 360 ppm. La concentration en méthane a presque triplé. Des composés nouveaux ont fait leur apparition, tels les CFC (des chlorofluorocarbures), ou des oxydes d'azote. Tous ces gaz ont un temps de recyclage relativement long (de la décennie au siècle, ou à quelques siècles) et tendent donc à s'accumuler dans l'atmosphère. De fait, au-delà de l'évolution déjà constatée de la composition chimique de l'atmosphère, c'est sa poursuite inéluctable qui pose problème : le siècle prochain devrait voir un doublement de la teneur atmosphérique en CO_2.

De nombreux paramètres peuvent moduler cette évolution et rapprocher ou éloigner cette échéance. D'abord, bien sûr, les caractéristiques du développement économique et démographique de la planète. Mais aussi un ensemble de mécanismes chimiques ou biochimiques complexes. Le dioxyde de carbone rejeté dans l'atmosphère, par exemple, n'est pas injecté dans un réservoir atmosphérique passif : il vient au contraire déstabiliser un système dynamique où le carbone est en permanence recyclé entre la végétation continentale, l'océan et le phytoplancton. Actuellement, la moitié du dioxyde de carbone produit par la combustion du charbon ou du pétrole, ou par la déforestation, s'accumule dans l'atmosphère. Dans le futur, toutefois, cette situation peut changer si l'efficacité des puits océaniques et biosphériques, qui reprennent une partie du carbone à l'atmosphère, se trouve modifiée par le changement climatique.

Si la croissance de ces gaz – par ailleurs peu toxiques – pose problème, c'est parce qu'elle amplifie un effet naturel tout à fait remarquable, que l'on désigne sous le nom d'effet de serre. Ce processus fait jouer un rôle considérable aux gaz minoritaires de l'atmosphère (vapeur d'eau, dioxyde de carbone, méthane, ozone) : en empêchant le rayonnement infrarouge terrestre de quitter librement la planète, ils maintiennent suffisamment de chaleur près du sol pour rendre la planète habitable (elle aurait autrement une température moyenne de – 18 degrés). A un effet de serre naturel vient donc s'ajouter un effet de serre additionnel, lié aux activités humaines, dont on peut calculer l'amplitude de manière assez précise : un peu plus de 2Wm – 2. Un doublement du CO_2 nous conduirait à 4Wm – 2, auxquels il faut ajouter l'effet des autres gaz.

Ces chiffres peuvent paraître faibles, comparés au fonctionnement général de la machine climatique : le rayonnement solaire moyen qui met en route le système climatique est de 240 Wm – 2. Mais si l'on songe que la température de notre planète est de 300 degrés absolus (ou Kelvin), cette modification est suffisante pour modifier la température en surface de quelques degrés, ce qui est considérable, puisque seuls 5 à 6 degrés, par exemple, nous séparent d'un âge glaciaire.

Si l'on veut préciser cette évolution future du climat, le seul recours est la modélisation numérique. La réponse du système climatique à l'augmentation de l'effet de serre dépend très largement de mécanismes complexes : un réchauffement, par exemple, augmente la quantité de vapeur de l'atmosphère, ce qui amplifie l'effet de serre ; il fait aussi fondre la neige, ou la glace, qui vont moins réfléchir le rayonnement solaire. La composante dont le rôle est le plus difficile à apprécier est certainement la couverture nuageuse, qui peut réfléchir le rayonnement solaire, et donc refroidir la planète, mais qui crée aussi un effet de serre important, et est le lieu d'un important réchauffement associé à la condensation de l'eau.

DESSIN DANIEL MAJA

Les modèles numériques sont une tentative de créer une planète virtuelle, régie par des systèmes d'équations qui représentent l'ensemble de ces processus : équations thermodynamiques liées au rayonnement solaire ou terrestre, équations dynamiques permettant de décrire l'évolution des courants océaniques ou de la circulation atmosphérique. Sous le seul effet des équations fondamentales de la physique, il est possible de simuler tous les grands modes de variabilité du climat : cycles saisonniers, moussons, alizés, jets atmosphérique, Gulf Stream, et même (encore imparfaitement) certains modes d'oscillations naturelles tels que les événements El Niño.

Une fragilité conceptuelle de ces modèles tient au fait que, pour résoudre les équations physiques sur lesquelles ils se fondent, il faut se donner un maillage : les vents ou les courants, la température, la vapeur d'eau, les nuages, la salinité de l'eau océanique, tout est calculé dans la trame d'un réseau assez lâche : quelques centaines de kilomètres selon l'horizontale, de l'ordre du kilomètre selon la verticale. Tous les processus d'échelle plus petite doivent être décrits de manière simplifiée. Même ainsi, les modèles climatiques saturent la puissance des ordinateurs les plus rapides.

Quand on soumet ces planètes numériques à un effet de serre plus intense, elles réagissent toutes par une augmentation de la température moyenne et par une modification importante des régimes de précipitations. Mais il peut y avoir aussi des différences notables entre modèles, qui correspondent pour une large part au traitement d'effets de petite échelle, tels les nuages ou la végétation : dans les scénarios les plus classiques, où l'on considère une augmentation du CO_2 de 1 % par an, l'augmentation de la température moyenne vers 2050 peut varier de 1 degré à 3 degrés environ, selon les modèles.

De même, si l'ensemble des modèles prévoit une activation du régime hydrologique (région humides plus humides, régions sèches plus sèches), les variations régionales de ces effets peuvent être considérables. De même tous les modèles présentent-ils un ralentissement de la circulation océanique dans l'Atlantique nord (qui est lié à une diminution de la salinité par augmentation des précipitations) : cette évolution complique la prédiction de ce qui peut se passer sur l'Europe. En particulier, certains modèles peuvent aller jusqu'à un arrêt presque complet de ce que l'on appelle la formation d'eau profonde dans les régions arctiques, évolution rapide et catastrophique qui ressemble à ce qui a pu être observé dans le passé au moment des débâcles glaciaires.

Au cours des dernières années, la construction des modèles climatiques a accompli des progrès considérables : les modèles ont intégré une représentation de plus en plus complexe des océans, puis de la glace de mer. Cette évolution est loin d'être achevée. Il existe un couplage étroit, par exemple entre le cycle du carbone, que nous avons décrit au début, et le système climatique. Des simulations montrent que l'océan ou la végétation reprennent moins de CO_2 à l'atmosphère dans un monde plus chaud. Le réchauffement lié à l'effet de serre a aussi pu être masqué dans la période initiale par l'émission de poussières ou d'aérosols qui refroidissement le système climatique (mais qui ne s'accumulent pas dans l'atmosphère et ne remettent pas en cause les grandes lignes des prévisions que nous venons de décrire). Pour prendre en compte ces effets, les modèles évoluent : purement physiques au départ, ils se compliquent peu à peu de modules chimiques, biochimiques, et leur complexité se rapproche peu à peu de la complexité du monde réel.

Les conséquences les plus redoutées des changements climatiques ne sont pas non plus toutes prédites de manière directe par les modèles, mais s'en dérivent par une étape supplémentaire du raisonnement. Par exemple, la dilatation de l'océan, la fonte des glaciers de montagne, devraient conduire à une élévation du niveau des mers de quelques dizaines de centimètres vers le milieu du siècle prochain. La fréquence et l'intensité des cyclones tropicaux pourraient aussi être modifiées. Nous savons que ces cyclones ne se développent qu'au-dessus des eaux à plus de 27 degrés. Il est difficile de faire une prévision exacte : mais on peut penser que des régions qui ne sont pas habituellement touchées par les cyclones le seront dans un futur proche, ou que l'intensité des cyclones pourrait changer (par exemple : moins de cyclones, mais plus intenses).

Si l'on essaie de synthétiser tous ces éléments, on peut considérer que le rôle de la modélisation tout au long des dernières années a été de fournir un cadre aussi rigoureux et contraignant que possible pour explorer les futurs de la planète. L'idée de départ est très simple : l'augmentation de gaz tels que le dioxyde de carbone ou le méthane crée un effet de serre qui peut amener un réchauffement de quelques degrés. En prenant en compte un nombre de facteurs de plus en plus importants (et ce travail a été fait de manière parallèle dans une quinzaine de laboratoires), on a pu élargir la gamme des futurs possibles et, de ce point de vue, l'incertitude qui entoure la prédiction des modèles reflète de moins en moins l'ignorance des scientifiques, et de plus en plus la complexité d'un monde réel qui n'est pas entièrement prévisible. De fait, il faut appeler ces incertitudes des risques.

Par contre il est remarquable que l'ensemble des modèles, l'ensemble de ces approches, concluent de manière systématique à une modification très sensible du climat. Plus que l'amplitude des changements climatiques à venir (qui sont moins importants que ce que la planète a pu connaître au moment des âges glaciaires par exemple), c'est la rapidité avec laquelle ils peuvent survenir qui pose un problème important, et qui impose que des mesures soient prises dès maintenant en fonction de ces conclusions incomplètes (effet incontestable, risques encore difficiles à préciser). Depuis le début du siècle, la température globale a augmenté de 0,6 degré à 0,9 degré : si cette évolution continue, les ambiguïtés qui subsistent se lèveront d'elles-mêmes. Mais il sera trop tard pour intervenir.

Hervé Le Treut

HERVÉ LE TREUT

■ Né le 18 juin 1956 à Toulon, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, docteur d'Etat en sciences physiques, Hervé Le Treut est directeur de recherches au Laboratoire de météorologie dynamique (CNRS/Ecole normale supérieure/Ecole polytechnique/université Paris-VI). Adjoint au directeur du laboratoire, il est responsable d'une équipe de modélisation du climat. Outre de nombreux articles dans des revues spécialisées, il a publié deux ouvrages, en collaboration : *Climate Sensitivity : Physical Processes and their Validation* (1994) et *Océans et atmosphères.*

Programme des conférences

Août. Le **7, Edouard Brezin,** *Pourquoi la matière change d'état : la compétition entre ordre et désordre.* Le **8, Marcel Lesieur,** *Fluides et tourbillons.* Le **9, Denis Gratias,** *Les cristaux et les quasi-cristaux.* Le **10, Sébastien Balibar,** *La superfluidité.* Le **11, Etienne Guyon,** *Physique du tas de sable et de la matière molle.* Le **12, Claude Weisbuch,** *Comment les révolutions de l'information et des communications ont été possibles : les semi-conducteurs.* Le **13, Jacques Lewiner,** *Conductivité et supraconductivité.* Le **14, Dimitri Roditchev,** *La microscopie en champ proche.* Le **15, Henri Godfrin,** *L'univers étrange du froid : à la limite du zéro absolu*

Les conférences sont données au Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris, à 18 h 30 en semaine, à 11 heures les samedis et dimanches.

Pour vos vacances, abonnez-vous au *Monde* de l'été.

OFFRE SPÉCIALE VACANCES 1 mois d'abonnement 173F *

Pendant tout l'été, *Le Monde* vous invite à la découverte et au voyage à travers le monde entier. De la Californie à la Normandie, en passant par le Mexique... Laissez-vous transporter vers autant de destinations différentes avec de grands reportages thématiques à suivre pendant toute une semaine, notamment :

- Visitez 6 jardins extraordinaires, œuvres de toute une vie.
- Découvrez les 12 personnalités qui ont marqué l'An Mil.
- Suivez l'itinéraire étonnant des animaux migrateurs hors du commun.
- Et chaque vendredi daté samedi : une série noire avec Gallimard.

RECEVEZ *LE MONDE* SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.
Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.**

Pour ne manquer aucun voyage du *Monde* de l'été, abonnez-vous!

Choisissez simplement votre durée, remplissez le bulletin et retournez-le accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

LE MONDE, Service abonnements 60646 Chantilly Cedex

DURÉE		FRANCE
□ 2 semaines	(13 n°) 96F	(14,64 €)
□ 3 semaines	(19 n°) 139F	(21,19 €)
□ 1 mois	(26 n°) 173F	(26,37 €)
□ 2 mois	(52 n°) 378F	(57,63 €)
□ 3 mois	(78 n°) 562F	(85,68 €)
□ 12 mois	(312 n°) 1 980F	(301,85 €)

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT 001 MQ VA2

Votre adresse de vacances :
du : ..... au .....
Prénom : .....
Nom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....

Votre adresse habituelle :
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....

Votre règlement :
□ Chèque joint à l'ordre du *Monde*
□ Carte bancaire N° :
Expire le :

Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 195F prix au numéro
** Offre valable jusqu'au 15/09/2000, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : 01 42 17 32 90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

FINANCE De la conquête de l'Ouest américain aux services financiers sur Internet, la compagnie Wells Fargo a traversé cent cinquante ans d'histoire. ● UN SIÈCLE ET DEMI pendant lequel l'entreprise s'est totalement transformée, jusqu'à devenir la septième banque américaine par son bilan, la troisième par son poids en Bourse et le deuxième distributeur de crédits immobiliers aux particuliers des Etats-Unis. ● PRÉSENTE dans 23 Etats avec 5 300 agences, ce qui fait d'elle le réseau bancaire le plus étendu des Etats-Unis, Wells Fargo est aussi l'établissement financier au monde qui compte le plus de clients en ligne (environ 2 millions). ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, son directeur général, Richard Kovacevich, met en avant la nécessité d'améliorer la qualité du service à ses 11 millions de clients et de ne pas seulement penser à la rentabilité immédiate.

Les banques américaines pensent trop à la rentabilité et pas assez à leurs clients

Dans un entretien au « Monde », Richard Kovacevich, directeur général de Wells Fargo, la septième banque américaine, la première au monde pour les services sur Internet et celle dont le réseau est le plus étendu aux Etats-Unis, met l'accent sur la nécessité d'améliorer la qualité du service

SAN FRANCISCO
de notre envoyée spéciale

Richard Kovacevich, quarante-sept ans, est directeur général de Wells Fargo, troisième banque commerciale américaine par sa capitalisation boursière, septième par son total de bilan. Il dirigeait la banque Norwest avant sa fusion avec Wells Fargo en 1998. Ingénieur, diplômé de l'université de Stanford, il a débuté sa carrière en vendant des jouets avant d'entrer à la Citibank, puis de rejoindre Norwest en 1986. En 1999, il a gagné 6,5 millions de dollars en salaire et bonus, et a reçu l'équivalent de 14,7 millions de dollars sous forme de stock options.

« La banque Wells Fargo est présente dans 23 des 50 Etats des Etats-Unis. Avez-vous l'ambition de couvrir tout le pays et pour cela de faire une nouvelle fusion ?

– Non, nous sommes très heureux d'être surtout implantés à l'ouest du pays, là où les perspectives de croissance sont les meilleures. Nous sommes présents dans huit des dix Etats qui ont le plus fort taux de croissance. Là où nous sommes aujourd'hui, nous sommes en général la première ou la deuxième banque et, malgré cela, notre part de marché dans l'ensemble des services financiers des particuliers n'est que de 3 %. Nous préférons aujourd'hui essayer de la faire passer de 3 % à 10 % plutôt que de nous étendre sur le plan géographique. En fait, cette stratégie correspond à ce que les banques européennes font déjà depuis longtemps en couvrant tous les besoins financiers d'un client. En outre, il ne faut pas oublier que pour mener à bien une fusion, pour définir la nouvelle organisation, intégrer les systèmes, etc., il faut trois ans, et que beaucoup de grandes fusions se soldent par des échecs.

– Ressentez-vous encore des séquelles du rapprochement décevant entre Wells Fargo et First Interstate ? ?

– Nous estimons que Wells Fargo a perdu 20 % à 25 % de la clientèle de First Interstate après la fusion. Il y a deux ans, nous avions encore des problèmes avec certains clients. Aujourd'hui, tout cela est derrière nous : le degré de satisfaction de nos clients est au moins aussi élevé, sinon plus, qu'avant la fusion. Reste que les clients qui sont partis n'ont pas l'occasion de voir à quel point la banque a changé.

– Vous avez dit que le succès économique de la fusion entre Wells Fargo et Norwest ne reposait pas sur les économies de coûts mais sur l'augmentation des ventes, notamment des ventes croisées de produits. Qu'en est-il exactement ?

– Nous avons bien sûr cherché à réduire les coûts. Mais pour nous, supprimer des postes ne veut pas dire se débarrasser des gens. Au contraire. Nos équipes sont notre premier avantage compétitif. Nous avons tout fait pour les garder, en n'utilisant que les départs naturels pour diminuer les effectifs là où c'était nécessaire, et en proposant toujours d'autres postes et des formations aux salariés dont les emplois étaient remis en cause. Nous avons pu mettre en œuvre cette philosophie, assez inhabituelle dans le monde bancaire, assez facilement, dans la mesure où 15 % de nos effectifs quittent la banque chaque année.

Nous avons rapproché ces deux banques afin de sélectionner ce que chacune d'elles savait faire de mieux, proposer une offre plus intéressante à nos clients et leur vendre plus de produits. Depuis la fusion, le taux de croissance de nos revenus a été de 9 % ; c'est beaucoup mieux que celui de l'ancienne Wells Fargo, qui était négatif depuis la fusion avec First Interstate ! Et c'est deux fois mieux que le taux de croissance moyen de l'industrie. Au moment de la fusion, nos clients avaient en moyenne 3,3 produits financiers venant d'une des deux banques. Aujourd'hui, ce taux est de 3,6.

– Avez-vous d'autres grands principes de management ?

– Oui, la décentralisation. Pour diriger une entreprise de plus de 100 000 personnes, vous devez beaucoup déléguer. Si nous pouvons être présents dans 23 Etats, c'est parce que le Minnesota est géré au Minnesota par les gens du Minnesota. Nous leur donnons accès à la

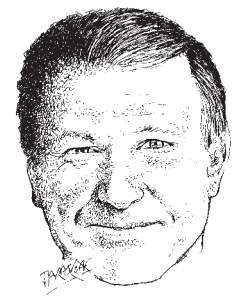

RICHARD KOVACEVICH

technologie, aux produits, et ils sélectionnent ce qui convient à leur marché local. Si vous voulez tout centraliser, vous êtes condamné à être plus petit géographiquement ou concentré sur une seule ligne de produits. Le choix d'une stratégie dicte celui de l'organisation.

– Quelle est votre politique en matière de stock options ?

– Tous les employés en ont reçu au moment de la fusion Norwest-Wells Fargo. Dans l'ancienne Norwest, nous avions fait trois plans d'attributions d'options en quatre ans, qui touchaient tout le monde. Il y en aura d'autres.

– La nouvelle loi bancaire qui autorise les banques commerciales à détenir des compagnies d'assurance ou des maisons de titres et à diversifier leurs activités, va-t-elle changer votre approche ?

– La nouvelle loi nous permet de faire sans détour ce que nous faisions jusqu'à présent en utilisant des lacunes dans la législation ou des assouplissements. Nous sommes déjà un groupe de services financiers diversifié.

Envisagez-vous de vous développer dans la banque d'affaires ?

– Personne ne sait à ce jour. Mais les cultures entre banque d'investissement et banque commerciale sont très différentes. Il est très difficile de les réunir et les deux activités doivent continuer à être gérées séparément. Nous sommes donc plutôt réticents.

– Pourquoi Wells Fargo, comme d'ailleurs beaucoup d'autres grandes banques commerciales américaines, n'a-t-elle pas plus d'ambitions internationales ?

– La part de marché des grandes maisons américaines est importante dans les services bancaires, mais elle est faible dans l'ensemble des services financiers. Dès lors, quel serait l'intérêt de se développer dans d'autres pays, où la concurrence est déjà très forte, alors qu'on peut le faire dans son propre pays ? Nous n'avons pas d'avantage compétitif à l'international. Nous pourrions peut-être devenir aussi bons que HSBC, Citibank ou Deutsche Bank qui ont une longue culture internationale. Mais quelle serait notre valeur ajoutée par rapport à elles ?

Nous avons aujourd'hui une joint-venture avec HSBC. Nous envoyons nos clients dans les banques de ce groupe lorsqu'ils ont besoin de services à l'étranger et ils nous réfèrent leurs clients. Ce type d'alliance va devenir de plus en plus importante. Nous devons acquérir un savoir-faire en la matière. Outre notre alliance avec HSBC, nous en avons avec E-Bay et plusieurs sites internet de *Business to Business*.

– Internet joue-t-il un rôle important dans votre stratégie ?

– Nous sommes reconnus comme la première banque du monde pour les services sur Internet. 20 % de nos clients les utilisent. Mais il est intéressant de noter que 99,9 % d'entre eux continuer d'avoir recours à tous les autres canaux que la banque met à leur disposition. Il n'y a pas un nouveau monde d'un côté et un vieux monde de l'autre. Les gagnants seront ceux qui arrivent à combiner les nouveaux et les anciens canaux de distribution car les clients veulent les deux.

– Les autorités monétaires s'inquiètent de plus en plus de l'évolution de la qualité du crédit aux Etats-Unis. Qu'en pensez-vous ?

– L'industrie bancaire dans son ensemble a été trop souple dans sa politique de crédit, acceptant souvent des prix inférieurs à ce qu'ils auraient dû être. Si l'économie ralentit, il y aura des pertes dans des proportions considerables. A Wells Fargo, nous pensons être restés prudents, mais seul l'avenir le confirmera. Nous avons perdu certaines affaires car nous ne voulions pas nous aligner sur les prix de nos concurrents ou parce que nous exigions des garanties plus importantes.

– Les banques sont-elles plus raisonnables aujourd'hui ?

– Tout ce que je peux dire, c'est que cette année, les choses n'ont pas empiré. Comme l'économie commence à montrer des signes de ralentissement, je m'attends à ce qu'il y ait un certain resserrement des critères de crédit. Mais je ne peux pas affirmer que c'est déjà le cas.

– Pensez-vous que le système bancaire américain risque d'être en difficulté et qu'il y aura à nouveau des faillites ?

– Ce qui s'est passé dans les années 90 à l'époque ne se répétera pas, la situation est aujourd'hui très différente. Il y a dix ans les crédits étaient très concentrés dans certains secteurs, comme l'immobilier, les opérations à effet de levier. Cette fois, s'il y a un ralentissement de l'économie, je pense que le résultat de l'ensemble de la profession baissera de 30 % mais pas de 130 % comme nous l'avons vu alors. Le secteur gagnera moins d'argent mais n'en perdra pas, sauf cas individuels. A moins que l'on ait une récession d'une ampleur inattendue. Mais je n'y crois pas. »

Propos recueillis par Sophie Fay

Du transport par diligence des pépites d'or à Internet

DE LA CONQUÊTE de l'Ouest américain aux services financiers sur Internet, du transport de pépites d'or par diligence au service de deux millions de clients en ligne, cent cinquante ans se sont écoulés. Un siècle et demi pendant lequel la compagnie Wells Fargo s'est adaptée et transformée jusqu'à devenir la septième banque américaine, le deuxième distributeur de crédits immobiliers aux particuliers aux Etats-Unis, la banque qui a le plus de clients en ligne dans le monde… C'est en 1905 que la compagnie créée en 1852 par Henry Wells et William G. Fargo, deux grands noms de l'histoire des Etats-Unis, s'est recentrée sur les services bancaires, le gouvernement américain ayant décidé de nationaliser ses activités de messagerie et de transport. Elle a immédiatement fusionné avec la Nevada National Bank, réalisant ainsi qui devait être la première d'une très longue série de fusions et d'acquisitions. La banque en revendique aujourd'hui plus de 1 500 depuis sa création.

L'une des dernières a failli mal tourner. En 1995, Wells Fargo a lancé une offre publique d'achat hostile sur First Interstate, qu'elle a fini par emporter en janvier 1996. Suivant les préceptes à la mode du moment, Wells Fargo a tenté de boucler l'intégration très rapidement, en six mois, sans pour autant renoncer à son pari technologique : pousser ses clients à utiliser ses distributeurs automatiques, transformés en automates bancaires, ou bien à appeler un centre d'appel téléphonique, pour faire leurs opérations courantes, limitant au strict nécessaire les contacts au guichet ou avec les conseillers clientèle. Ce choix de la technologie à tout crin lui a été très préjudiciable lorsque la fusion a créé des problèmes informatiques. *« Certains clients ne savaient plus où en étaient leurs comptes pendant près d'une semaine et ne savaient plus quel numéro appeler »*, se souvient un des concurrents de Wells Fargo, qui y a trouvé une occasion de gonfler son fonds de commerce.

« RETOUR HISTORIQUE »

Fragilisée par cet épisode, Wells Fargo est tombée deux ans plus tard, en juillet 1998, dans l'escarcelle d'une de ses ambitieuses consœurs, la banque Norwest, basée à Minneapolis, surtout implantée dans le Middle West et fruit, elle aussi, de plusieurs fusions. Son directeur général, Richard « Dick » Kovacevich, a pris les rênes du nouveau groupe. Mais, pour lui, il était clair que le nouveau groupe devait garder son siège de San Francisco, le nom mythique de Wells Fargo et le symbole de la diligence : *« Wells Fargo est une marque exceptionnelle,* explique-t-il. *Dans les Etats où nous sommes implantés, sa notoriété approche celle de Coca-Cola. Au début du siècle, lorsque Wells Fargo était encore une société de transports, elle avait 25 000 bureaux à travers les Etats-Unis, dont 200 à Minneapolis, berceau de l'ancienne Norwest. Quand nous changeons les enseignes Norwest en Wells Fargo, nous faisons un retour historique ! »* M. Kovacevich a profondément revu la stratégie du nouveau groupe vis-à-vis de ses onze millions de clients, pour redonner tout son poids à la qualité de la relation avec ses derniers. Il a ainsi tenté d'éviter le reproche adressé aux grandes banques américaines : celui de tout sacrifier à la rentabilité et de ne rendre compte qu'aux analystes financiers de Wall Street, quitte à négliger leurs clients et à augmenter en permanence les tarifs sans contrepartie de service.

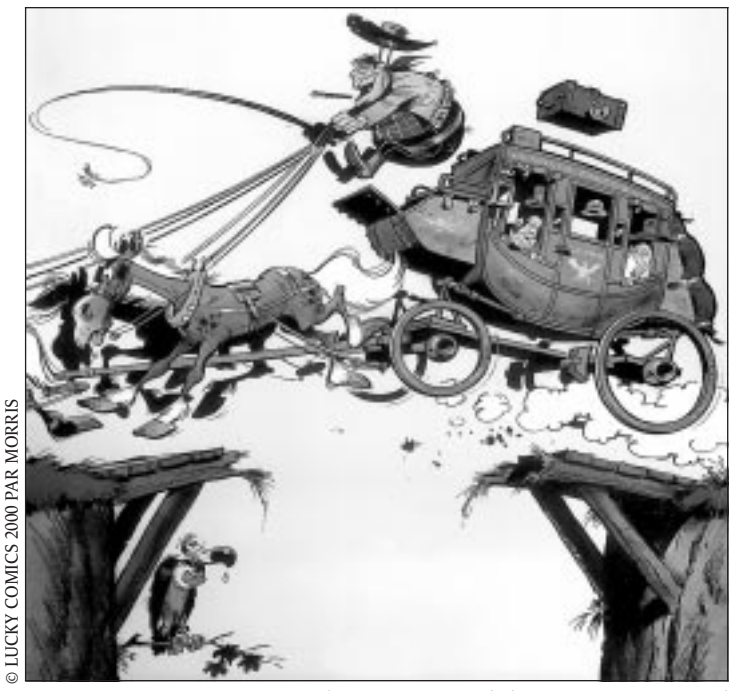

© LUCKY COMICS 2000 PAR MORRIS

La diligence reste l'emblème de la société, même si l'activité de messagerie a été nationalisée en 1905.

Aujourd'hui, Wells Fargo se présente comme une société de services financiers plutôt qu'une banque *stricto sensu*. Longtemps, la réglementation américaine a interdit aux banques d'avoir des activités de société de Bourse, d'assurance, de gestion d'actifs ou de banque d'affaires. Mais le groupe de San Francisco a su utiliser toutes les brèches ouvertes progressivement par les régulateurs pour se développer. 42 % de ses revenus proviennent donc d'activités qui ne sont pas strictement bancaires. Après l'achat de National Bancorp of Alaska, Wells Fargo est présente dans 23 Etats avec 5 300 agences, ce qui fait d'elle la banque de réseau la plus étendue aux Etats-Unis. L'intégration Wells Fargo-Norwest sera terminée à la fin de l'année, deux ans après la fusion effective, et deux ans et demi après son annonce. Sans attendre la fin de cet énorme chantier, elle a continué à multiplier les acquisitions (à raison d'une vingtaine par an !). Sans se résoudre encore à sortir des Etats-Unis.

S. F.

Vers plus de concurrence bancaire au Royaume-Uni

LE GOUVERNEMENT britannique a annoncé, vendredi 4 août, une série de mesures, très attendues, destinées à améliorer le fonctionnement du système bancaire au Royaume-Uni. Adoptant une solution médiane, il a souhaité que le consommateur profite d'une concurrence accrue entre les banques. Mais, estimant que la banque devait être traitée comme n'importe quel secteur de l'économie, il n'a en revanche pas retenu l'idée de soumettre systématiquement les projets de fusion entre grandes banques à la commission de la concurrence, idée qui inquiétait la City.

Ces propositions font suite au virulent rapport publié en mars, sous l'égide de Don Cruickshank, devenu depuis président de la Bourse de Londres. Ce document accusait les banques de faire payer aux particuliers et aux entreprises trop de frais, faute de concurrence. Les consommateurs pourraient payer entre 3 et 5 milliards de livres (4,95 milliards et 8,25 milliards d'euros) de moins pour les services bancaires si la concurrence jouait à plein, jugeait ce rapport, qui dénonçait par ailleurs *« les profits excessifs »* des banques. En 1999, les *« Big Four »* britanniques (HSBC, Lloyds TSB, Barclays et Royal Bank of Scotland) ont engrangé des profits de 12 milliards de livres, tendance confirmée au premier semestre 2000, selon les premiers résultats publiés.

Parmi les propositions formulées par le gouvernement, des critères précis pour les charges d'accès et les conditions d'utilisation des cartes de crédit devront être définis. La tarification de l'ensemble des services financiers va être passée au peigne fin. Le gouvernement veut également travailler à la mise en place d'un régulateur chargé de l'ouverture des réseaux à la concurrence, encourager l'élaboration de tableaux comparatifs et le dépôt de plaintes par les consommateurs contre les banques. Enfin, il va s'assurer que les consommateurs bénéficient du développement du commerce électronique, qui n'a jusqu'ici guère profité au consommateur.

La Bourse de Londres, animée l'an dernier par une longue bataille qui a abouti au rachat de National Westminster (NatWest) par Royal Bank of Scotland, a salué les initiatives gouvernementales. Vendredi, les actions des principales banques britanniques ont grimpé.

P. S. (avec AFP)

Bruxelles avertit les banques allemandes et néerlandaises

La Commission européenne a annoncé, vendredi 4 août, avoir adressé des mises en garde à une trentaine de banques allemandes et néerlandaises pour infraction aux règles de la concurrence en matière de commission sur les devises. *« L'enquête de la Commission, basée sur des visites surprises dans un certain nombre de banques et sur des réponses à des questionnaires envoyés à la plupart des banques de la zone euro,a montré que des banques et des associations nationales s'étaient entendues pour maintenir les commissions à un haut niveau ou pour contrôler leur baisse »*, déclare la Commission dans un communiqué.

En juillet, Bruxelles avait lancé une procédure similaire à l'encontre de 110 banques et fédérations bancaires en Belgique, Irlande, Finlande et Portugal. Les banques allemandes et néerlandaises ont jusqu'au début du mois de novembre pour répondre à ces mises en garde. Les sociétés reconnues coupables d'avoir enfreint les règles de la concurrence sont passibles d'une amende pouvant représenter jusqu'à 10 % de leur chiffre d'affaires annuel.

La tarification des opérations de change préoccupe depuis longtemps la Commission. Dès la mi-février 1999, relayant le mécontentement des associations de consommateurs et un rapport du Parlement de Strasbourg (qui mettait en lumière de fortes disparités entre pays, mais des similitudes entre banques d'un même Etat), elle avait lancé une série de perquisitions dans une dizaine d'établissements. D'autres opérations commandos avaient eu lieu, en octobre 1999, dans d'autres institutions.

Pour les dirigeants européens, dont le président de la banque centrale, Wim Duisenberg, les pratiques des banques menacent l'adhésion du public à la nouvelle monnaie. Ils jugent cette situation injustifiée dans la mesure où l'arrivée de l'euro a fait disparaître les risques de change entre les devises européennes. Les banques n'ont donc plus à supporter ce coût de volatilité. Pour leur défense, les établissements bancaires font savoir que celui-ci ne représentait en moyenne que 15 % à 20 % du coût total, qui comprend, outre les frais de personnel, ceux de stockage et de manipulation des billets, lesquels n'ont pas disparu.

P.-A. D. (avec Reuters)

Une alliance pourrait éviter la faillite du distributeur japonais Sogo

10 000 emplois sont menacés

TOKYO
de notre correspondant

La chaîne de grands magasins Sogo, en redressement judiciaire depuis le 12 juillet, négocie une alliance avec un autre géant de la distribution, le groupe Seibu. S'il se réalise, ce mariage pourrait éviter la liquidation pure et simple de Sogo. Aux termes de la nouvelle loi sur les faillites, inspirée de la législation américaine et entrée en vigueur en avril, c'est à l'entreprise qui a demandé la protection du tribunal vis-à-vis de ses créanciers de prendre des mesures de redressement.

En faillite, avec un passif de près de 2 000 milliards de yens (environ 19,5 milliards d'euros), Sogo, qui possède une trentaine de magasins dans l'archipel et dans le reste de l'Asie (Hongkong et Singapour en particulier), emploie 10 000 salariés au Japon et a autant de fournisseurs. Seibu est l'autre géant du secteur. Il souffre aussi de dettes, mais dans une proportion plus raisonnable (430 milliards de yens). Le groupe a cependant été fragilisé par la mise en liquidation à la mi-juillet de la branche de promotion immobilière Seiyo Corp. de sa filiale Saison. A l'origine compagnie de chemin de fer, le groupe Seibu est devenu puissant dans l'immobilier, l'hôtellerie et les loisirs de masse.

Sogo a souffert comme les autres grands magasins dont les ventes se contractent d'année en année en raison de la concurrence des supermarchés et de nouvelles chaînes spécialisées de distribution. Mais l'entreprise a surtout été victime de l'expansionnisme aventureux de son président Hiroo Mizushima (*Le Monde* du 6-7 août). Son naufrage n'est que la partie émergée de l'iceberg : une restructuration de l'ensemble du secteur des grands magasins japonais paraît s'imposer.

Les *depâto* (de l'anglais *department store*) – certains, tels que Mitsukoshi, ont une histoire tricentenaire – ont longtemps été le miroir de la prospérité du Japon et du cosmopolitisme de la culture de masse nippone. Univers luxueux et sécurisants, grâce à l'excellence du service des vendeuses empressées, les grands magasins nippons proposent de tout (des griffes étrangères aux légumes). Longtemps novateurs, ils ont été les premiers à se doter de nurseries, de musées, de restaurants, de cliniques dentaires, de clubs de sport etc.

DES GROUPES COMPLÉMENTAIRES

Mais avec la « bulle spéculative » de la fin des années 1980, ils ont dérapé en négligeant leur métier d'origine pour se lancer dans des opérations immobilières, se contentant de louer leurs espaces à des marques. Aujourd'hui, une reprise en main par des professionnels de la distribution conjuguée à une concentration des activités paraissent la seule issue.

L'alliance Sogo-Seibu serait le premier « mariage » entre deux géants du secteur qui, opérant sur des « territoires » géographiques différents et s'adressant à des clientèles distinctes, sont complémentaires plus que concurrents. Les banques semblent en outre favorables à cette alliance.

Philippe Pons

86 000 employés du principal opérateur de téléphonie locale américain en grève

Les syndicats de Verizon réclament une meilleure sécurité de l'emploi

Le personnel syndiqué de Verizon, la plus importante compagnie de téléphone américaine, s'est mis en grève dans la nuit de dimanche à lundi. Le groupe Verizon issu de la fusion entre Bell Atlantic et GTE possède 25 millions de clients et 95 millions de lignes à travers le pays et emploie 260 000 personnes.

WASHINGTON
de notre correspondant

Depuis le dimanche 6 août à minuit, plus de 86 000 employés syndiqués de la compagnie Verizon se sont mis en grève pour réclamer une amélioration de la sécurité de l'emploi et de leurs conditions de travail. Une centaine de piquets de grève ont été recensés à travers les douze Etats du nord-est des Etats-Unis et le district de Columbia couverts par un accord entre les syndicats CWA (Communications Workers of America), affilié à l'AFL-CIO, et IBEW (International Brotherhood of Electrical Workers), et cette compagnie de téléphone. Le conflit a éclaté à l'expiration du précédent accord syndicats-patronat, alors que les partenaires sociaux n'étaient pas parvenus à s'entendre sur un nouveau texte. Des négociations formelles avaient débuté dès le 26 juin à Washington.

Verizon est né fin juin de la fusion entre Bell Atlantic et GTE. La compagnie est en position dominante pour la téléphonie locale et régionale sur l'est et le nord-est des Etats-Unis. Bell Atlantic, issue du démantèlement d'AT & T ordonné par la justice en 1984 pour mettre fin à une situation de monopole, assure les communications locales de la frontière canadienne à la Virginie, au sud de Washington. C'était la première fois qu'une des *« Baby Bells »* – qui ont le monopole de la desserte locale – était autorisée par le régulateur à offrir un service interurbain. Verizon est devenue la première société américaine dans le domaine des communications locales et sans fil, avec 25 millions de clients et 95 millions de lignes à travers le pays, et 260 000 employés dans le monde. Le tout pour un chiffre d'affaires annuel de 60 milliards de dollars.

L'affaire tombe mal pour la nouvelle compagnie, qui vient de lancer une campagne publicitaire pour se faire connaître du public. Mais les négociations se poursuivent pendant la grève, et les deux parties ont discuté dimanche du projet présenté par la direction juste avant minuit. Le désaccord porte sur deux points principaux : les conditions de travail et de rémunération et la reconnaissance des droits syndicaux dans la branche sans fil de Verizon. Car si, dans le secteur traditionnel, le taux de syndicalisation est élevé – 80 % des 120 000 employés – il est quasi nul dans le secteur sans fil et Internet, en pleine expansion : 50 personnes sur 32 000.

ENTRAVES À LA SYNDICALISATION

CWA et IBEW veulent obtenir le droit de représenter les nouveaux employés du groupe. Ils s'inquiètent des entraves à la syndicalisation dans les télécommunications de haute technologie et de la tendance des entreprises à sous-traiter certains de leurs services, comme l'installation de nouvelles lignes, à des sociétés ne reconnaissant pas le droit syndical. Verizon réplique que, dans un secteur aussi compétitif, la syndicalisation de son personnel la mettrait dans une situation défavorable par rapport à la concurrence. Un accord n'est pas exclu selon les syndicats, qui ont fait état de récents *« progrès »*.

Selon le CWA, les revendications portent aussi sur la protection des employés face aux délocalisations et sur la réduction du nombre d'entreprises sous-traitantes employées par le groupe. Le syndicat demande également des augmentations de salaires, une réévaluation des retraites et la limitation du nombre d'heures supplémentaires obligatoires.

Pour le moment, les clients ne ressentent pas les effets du conflit : les services continuent de fonctionner. Mais si la grève se poursuit, les réparations, l'installation de lignes ou les relations avec la clientèle risquent d'être affectées. C'est pourquoi Verizon a mobilisé ses 30 000 cadres pour faire face à la situation. Ce n'est pas la première grève d'importance que connaît l'entreprise : les employés de Ninex – qui a fusionné avec Bell Atlantic – avaient fait grève pendant dix-sept semaines en 1989 pour obtenir l'amélioration de leur couverture médicale.

Ce conflit intervient alors que les Etats-Unis continuent de connaître une situation de quasi-plein-emploi. Selon les chiffres qui viennent d'être publiés, le taux de chômage était de 4 % en juillet et, au cours du deuxième trimestre, la productivité de l'économie non agricole a augmenté de 4,4 % sur une base annuelle, soit deux fois plus qu'au trimestre précédent. Dans ce contexte, les entreprises ont du mal à trouver du personnel compétent. Ainsi, nombreux sont les consommateurs qui ont eu à se plaindre de la mauvaise qualité des prestations,techniques comme administratives, de Bell Atlantic ces derniers temps.

Patrice de Beer

Négociations à l'arraché entre BA et KLM

BRITISH AIRWAYS (BA) et KLM devaient annoncer, lundi 7 août, la prolongation de leurs négociations en vue d'une fusion. Les deux compagnies aériennes discutent depuis début juin, mais l'accord achoppe sur la valorisation de la compagnie néerlandaise. Selon le *Sunday Times* du 6 août, KLM aurait réduit ses prétentions pour ne pas faire échouer les pourparlers et aurait accepté de ne détenir que 26 % de la nouvelle entité issue de la fusion avec BA, contre 35 % exigés initialement. Pour sa part, BA pourrait être contrainte de mettre un terme à son alliance avec American Airlines au profit de Northwest Airlines, partenaire de longue date de KLM aux Etats-Unis.

Nouveaux partenaires pour le câblo-opérateur Noos

LE GROUPE de télécommunications NTL et la banque d'affaires Morgan Stanley ont conclu, lundi 7 août, un accord avec France Télécom et Suez Lyonnaise pour devenir partenaires dans Noos, les activités câble de Suez Lyonnaise. NTL et Morgan Stanley rachèteront la participation de 49,9 % de France Télécom dans Noos pour 1,35 milliard d'euros et détiendront respectivement 27 % et 22,9 % de la société, tandis que Suez en conservera 50,1 %. Le départ de France Télécom marque la fin d'une situation ambiguë où les deux groupes, rivaux, se trouvaient associés dans une même activité. Suez compte désormais accélérer sa stratégie de croissance dans le multimédia, Internet et la téléphonie.

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 8 AOÛT

■ **ALLEMAGNE** : ouverture de la deuxième Bourse de l'électricité (EEX).

MERCREDI 9 AOÛT

■ **GRANDE-BRETAGNE :** rapport trimestriel sur l'inflation de la Banque d'Angleterre.

■ **ÉTATS-UNIS :** publication du Livre beige de la Réserve fédérale et adjudication des bons du Trésor à 10 ans.

JEUDI 10 AOÛT

■ **JAPON :** balance des comptes courants pour juin.

■ **ALLEMAGNE** : balance commerciale pour juin, prix à la consommation pour juillet et production industrielle pour juin.

VENDREDI 11 AOÛT

■ **FRANCE** : prix à la consommation en juillet et balance des paiements pour mai.

■ **ÉTATS-UNIS :** prix à la production et ventes de détail pour juillet.

ÉCONOMIE

■ **JAPON : le gouverneur de la Banque du Japon (BoJ), Masaru Hayami, a réaffirmé, lundi 7 août,** la nécessité d'abandonner la politique de taux d'intérêt très faibles *« le plus tôt possible »* en estimant que les conditions étaient aujourd'hui réunies.

■ **FRANCE : le rythme de la croissance devrait rester toujours soutenu aux deuxième et troisième trimestres 2000,** avec respectivement une hausse de 0,9 % et de 0,8 %, souligne l'indicateur avancé d'activité de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) publié lundi.

■ **BRÉSIL : selon des données de l'Institut brésilien de géographie et statistiques (IBGE), la production industrielle du premier semestre 2000** a été *« la meilleure de ces 25 dernières années »,* date à laquelle a commencé cette étude statistique. En juin, la production industrielle a connu une croissance de 1,9 % par rapport à mai et de 7,6 % par rapport à juin 1999.

■ **GRÈCE : le ministre de l'économie et des finances, Yannos Papantoniou, a exclu l'instauration des 35 heures en Grèce,** qui *« supprimerait des emplois »,* a-t-il déclaré dimanche dans une interview au quotidien *Elefthérotypia.*

AFFAIRES

● **PECHINEY : le groupe d'aluminium a été choisi**, vendredi 4 août, par le gouvernement vénézuelien, pour aider la compagnie nationale, Bauxilium, à accroître de 15 % au moins sa production d'alumine. Un investissement de 260 millions de dollars (287 millions d'euros) est prévu, financé par un pool bancaire. Pechiney ne recevra pas d actions, mais une part de la production.

● **BNP-PARIBAS : la banque française va poursuivre son plan de réduction des effectifs** (4 300 suppressions de postes sur trois ans), sur lequel le comité central d'entreprise (CCE) a été amené à se prononcer vendredi 4 août, en dépit d'un constat de carence dressé par l'inspection du travail, sollicitée par la CGT.

● **TISCALI : le fournisseur d'accès à Internet italien serait en discussion pour le rachat de son concurrent néerlandais World Online,** selon le *Wall Street Journal* du 7 août. Par ailleurs, Tiscali préférerait s'allier avec Hutchison Whampoa, le groupe de Hongkong, plutôt qu'avec l'opérateur allemand Deutsche Telekom pour participer aux futures enchères pour les licences UMTS en Italie.

● **EDF INTERNATIONAL : la filiale d'EDF est autorisée par un arrêté ministériel**, publié au *Journal officiel* du 5 août, à prendre des participations dans des sociétés étrangères. Selon le même texte, EDF peut souscrire à l'augmentation de capital d'EDF International pour un montant de 11 milliards de francs.

EUROPE

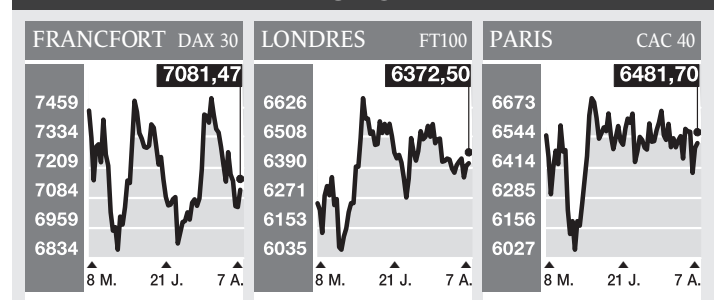

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 07/08	Var. % 04/08	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5070,52	0,42	3,39
EUROPE	STOXX 50	4887,74	0,32	3,06
EUROPE	EURO STOXX 324	423,17	0,44	1,67
EUROPE	STOXX 653	384,09	0,42	1,21
PARIS	CAC 40	6481,70	0,31	8,78
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4383,70	0,29	8,17
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	679,52	0,90	1,21
BRUXELLES	BEL 20	3102,41	0,52	– 7,13
FRANCFORT	DAX 30	7081,47	0,92	1,77
LONDRES	FTSE 100	6372,50	0,14	– 8,05
MADRID	STOCK EXCHANGE	10655	0,68	– 8,47
MILAN	MIBTEL 30	46065,00	0,85	7,15
ZURICH	SPI	8211,40	1,13	8,47

AMÉRIQUES

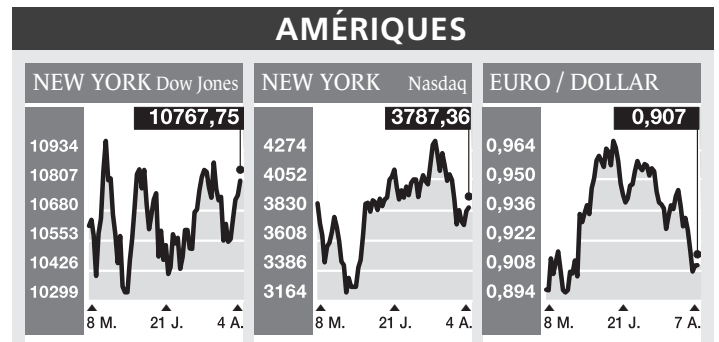

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 04/08	Var. % 03/08	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10767,75	0,57	– 6,34
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1462,93	0,71	– 0,43
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3787,36	0,73	– 6,93
TORONTO	TSE INDEX	10567,53	1,48	25,60
SAO PAULO	BOVESPA	16761,25	0,24	– 1,93
MEXICO	BOLSA	375,67	1,18	– 6,45
BUENOS AIRES	MERVAL	486,26	0,27	– 11,66
SANTIAGO	IPSA GENERAL	....	....	....
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6833,80	0,77	26,13

Cours de change croisés

07/08 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,91958	0,90705	0,13828	1,50755	0,58577
YEN	108,74500	.....	98,65000	15,03500	163,93000	63,70500
EURO	1,10248	1,01368	.....	0,15245	1,66140	0,64585
FRANC	7,23180	6,65025	6,55957	.....	10,90050	4,23690
LIVRE	0,66333	0,61005	0,60190	0,09170	.....	0,38865
FRANC SUISSE	1,70715	1,56995	1,54835	0,23610	2,57335	.....

ASIE - PACIFIQUE

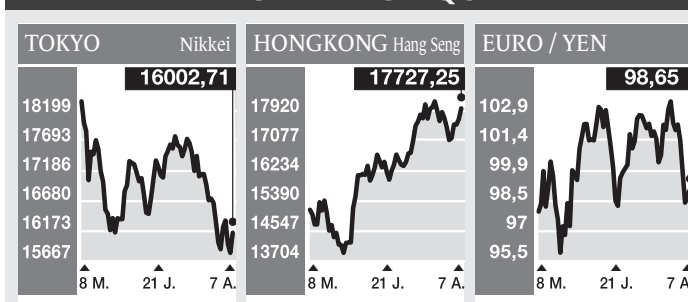

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 07/08	Var. % 04/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16002,71	2,14	– 15,48
HONGKONG	HANG SENG	17727,25	1,73	4,51
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2060,24	0,37	– 16,91
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	85,26	– 4,99	– 34,43
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3265,20	0,82	3,57
BANGKOK	SET	21,67	– 1,19	– 37,62
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4165,33	– 0,50	– 16,79
WELLINGTON	NZSE-40	2139,89	0,49	– 3,03

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	04/08
COURONNE DANOISE	7,4570
COUR. NORVÉGIENNE	8,1215
COUR. SUÉDOISE	8,4110
COURONNE TCHÈQUE	35,3270
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5517
DOLLAR CANADIEN	1,3424
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9914
DRACHME GRECQUE	337,0500
FLORINT HONGROIS	260,6000
ZLOTY POLONAIS	3,9858

Taux d'intérêt (%)

Taux 04/08	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,33	4,38	5,34	5,53
ALLEMAGNE	4,31	4,63	5,19	5,40
GDE-BRETAG.	5,88	6,04	5,24	4,59
ITALIE	4,31	4,57	5,53	5,85
JAPON	0,06	0,12	1,65	2,23
ÉTATS-UNIS	6,47	6,23	5,91	5,72
SUISSE	2,75	3,33	3,99	4,28
PAYS-BAS	4,26	4,57	5,35	5,50

Matif

Cours 9 h 57	Volume 07/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 2000	17483	87,27	87,12
Euribor 3 mois			
SEPTEMBRE 2000	92	95,14	95,14

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

L'INDICE CAC 40 affichait une légère hausse de 0,23 %, à 6 476,36 points, quelques minutes après l'ouverture de la séance, lundi 7 août. Dans le même sens, l'indice Dax 30 de la Bourse allemande progressait de 0,46 %, à 7 048,97 points, tandis qu'à Londres le FT 100 gagnait 0,10 %, à 6 369,90 points. Dans la matinée, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo avait terminé la séance sur un rebond de 2,14 %, à 16 002,71 points. Vendredi 4 août, à Wall Street, l'indice Dow Jones avait progressé de 0,57 %, à 10 767,75 points, tandis que l'indice Nasdaq des valeurs de croissance s'était apprécié de 0,73 %, à 3 787,36 points.

CHANGES-TAUX

L'EURO se redressait légèrement, lundi matin 7 août, mais restait faible, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 0,9071 dollar. Face à la devise japonaise, la monnaie européenne valait 98,64 yens.

Sur les marchés obligataires, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,33 %. Vendredi, le rendement de l'emprunt américain à 30 ans avait terminé la séance en repli, à 5,71 %, les opérateurs ayant bien réagi à l'annonce des statistiques de l'emploi permettant d'espérer un statu quo de la Réserve fédérale lors de sa prochaine réunion.

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Unilever** a gagné 1,43 % vendredi 4 août, après la présentation de ses résultats trimestriels et l'annonce d'un nouveau plan de réorganisation. Le groupe créera deux grandes divisions, l'une alimentaire et l'autre spécialisée dans les produits de toilette et d'entretien. Mais la direction a tenu à souligner que ce plan ne préfigurait pas une scission en deux du groupe.

● Le titre **Deutsche Telekom** a progressé de 2,30 %, vendredi, le marché prenant acte de la volonté de l'opérateur téléphonique allemand de reprendre pied sur le marché italien, via un possible accord de participation dans le fournisseur d'accès Internet Tiscali, afin d'épauler ce dernier dans le processus d'enchère pour une licence de téléphonie mobile de troisième génération. Par ailleurs, une rumeur fait état de son intérêt pour Infostrada, la filiale de téléphonie fixe de Vodafone.

● Le titre de l'équipementier de téléphonie finlandais **Nokia** a rebondi de 5,6 %, soutenu par des rachats à bon compte après les déboires boursiers du mois de juillet et du début du mois d'août.

● L'action de l'assureur néerlandais **Aegon** s'est appréciée de 4,07 %, dans l'attente de la publication de ses résultats semestriels, qui devraient être rendus publics jeudi 10 août. Le groupe a bien profité de l'appréciation du dollar face à l'euro.

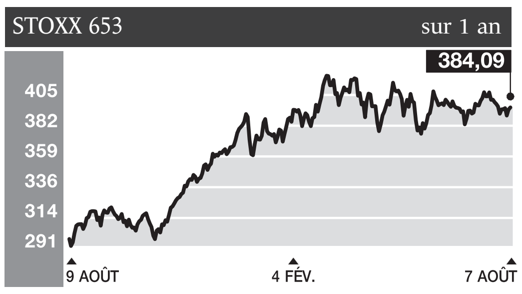

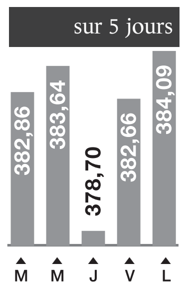

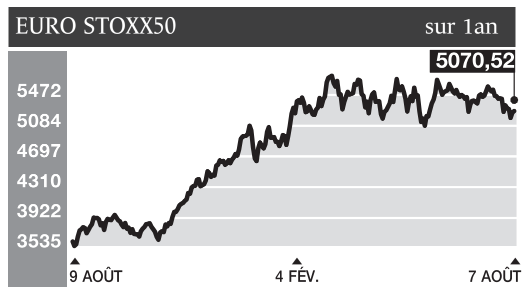

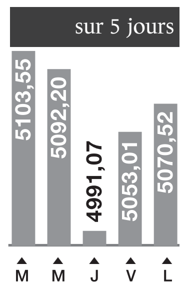

07/08 10 h 34 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
AUTOLIV SDR	SE	27,70	+ 0,87
BASF AG	BE★	45,25	+ 1
BMW	DE★	36,20	− 0,41
CONTINENTAL AG	DE★	20,15	+ 0,75
DAIMLERCHRYSLER	DE★	58,20	+ 1,93
FIAT	IT★	27,11	+ 0,78
FIAT PRIV.	IT★	16,25	− 1,10
MICHELIN /RM	FR★	32,20	+ 1,39
PEUGEOT	FR★	220	− 1,12
PIRELLI	IT★	2,75	+ 0,36
DR ING PORSCHE	DE★	3450	....
RENAULT	FR★	46,50	− 1,69
VALEO /RM	FR★	53,05	− 1,39
VOLKSWAGEN	DE★	47,30	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		229,05	+ 0,61

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
ABBEY NATIONAL	GB	12,22	+ 0,27
ABN AMRO HOLDIN	NL★	27,07	+ 0,15
ALL & LEICS	GB	8,09	+ 0,62
ALLIED IRISH BA	GB	15,73	....
ALPHA BANK	GR	37,69	− 1,13
B PINTO MAYOR R	PT★	24,40	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	61,39	+ 0,64
BANK OF IRELAND	GB	11,98	....
BANK OF PIRAEUS	GR	17,92	− 1,31
BK OF SCOTLAND	GB	9,12	+ 1,11
BANKINTER R	ES★	46,60	+ 0,76
BARCLAYS PLC	GB	26,38	+ 2,06
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	65	+ 0,93
BCA AG.MANTOVAN	IT★	8,54	+ 0,47
BCA FIDEURAM	IT★	16,21	+ 1,31
BCA INTESA	IT★	4,74	− 0,63
BCA LOMBARDA	IT★	9,18	+ 0,33
MONTE PASCHI SI	IT★	4,46	+ 1,36
BCA P.BERG.-C.V	IT★	19,86	+ 0,35
BCA P.MILANO	IT★	7,92	+ 1,28
B.P.VERONA E S.	IT★	12,46	− 1,50
BCA ROMA	IT★	1,21	....
BBVA R	ES★	15,75	+ 0,32
ESPIRITO SANTO	PT★	18,80	....
BCO POPULAR ESP	ES★	32,72	+ 0,83
BCO PORT ATLANT	PT★	4,20	....
BCP R	PT★	5,74	....
BIPOP CARIRE	IT★	101,50	....
BNL	IT★	3,82	....
BNP PARIBAS /RM	FR★	106,70	+ 0,47
BSCH R	ES★	11,29	+ 0,18
CCF /RM	FR★	162	− 1,82
CHRISTIANIA BK	NO	5,79	....
COMIT	IT★	5,59	− 0,53
COMM.BANK OF GR	GR	45,63	− 1,41
COMMERZBANK	DE★	38,10	+ 0,53
CREDIT LYONNAIS	FR★	46,99	+ 1,05
DEN DANSKE BK	DK	127,40	....
DNB HOLDING -A-	NO	4,53	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	95,50	+ 1,06
DEXIA	BE★	157	+ 0,19
DRESDNER BANK N	DE★	50,85	+ 1,70
EFG EUROBANK	GR	27,19	− 0,97
ERGO BANK	GR	19,58	− 0,90
ERSTE BANK	AT★	46,21	− 2,59
FOERENINGSSB A	SE	16,64	− 2,78
HALIFAX GROUP	GB	8,59	− 0,19
HSBC HLDG	GB	15,36	+ 0,87
IKB	DE★	16,45	− 0,30
KBC BANCASSURAN	BE★	49,65	+ 0,63
LLOYDS TSB	GB	10,02	− 0,33
NAT BANK GREECE	GR	40,35	− 0,73
NATEXIS BQ POP.	FR★	83,05	− 1,72
NORDIC BALTIC H	SE	7,79	+ 1,55
ROLO BANCA 1473	IT★	19,07	+ 0,16
ROYAL BK SCOTL	GB	20,26	+ 0,33
SAN PAOLO IMI	IT★	18,12	+ 1,17
S-E-BANKEN -A-	SE	13,14	− 0,45
STANDARD CHARTE	GB	15,06	+ 1,69
STE GENERAL-A-/	FR★	64,75	+ 2,21
SV HANDBK -A-	SE	16,94	− 0,35
SWEDISH MATCH	SE	3,40	− 0,69
UNICREDITO ITAL	IT★	5,34	....
UNIDANMARK -A-	DK	85,83	....
XIOSBANK	GR	20,18	....
▶ DJ E STOXX BANK P		344,57	+ 0,61

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
ACERALIA	ES★	9,28	....
ACERINOX R	ES★	32,90	....
ALUMINIUM GREEC	GR	43,32	− 1,95
ANGLO AMERICAN	GB	54,44	+ 1,08
ARJO WIGGINS AP	GB	4,31	....
ASSIDOMAEN AB	SE	16,41	− 0,36
BEKAERT	BE★	55	+ 0,18
BILLITON	GB	4,19	+ 0,40
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	36,55	+ 1,36
BUNZL PLC	GB	6,23	− 0,80
CORUS GROUP	GB	1,38	+ 1,22
ELVAL	GR	4,20	− 1,05
ISPAT INTERNATI	NL★	7,50	+ 4,17
JOHNSON MATTHEY	GB	15,05	− 3,32
MAYR-MELNHOF KA	AT★	50	− 0,36
METSAE-SERLA -B	FI★	8,25	+ 3,13
HOLMEN -B-	SE	25,32	− 0,47
OUTOKUMPU	FI★	10,75	....
PECHINEY-A-	FR★	49,90	+ 0,81
RAUTARUUKKI K	FI★	4,54	+ 2,02
RIO TINTO	GB	17,78	+ 1,23
SIDENOR	GR	5,04	− 1,45
SILVER & BARYTE	GR	29,97	− 1,85
SMURFIT JEFFERS	GB	2,01	....
STORA ENSO -A-	FI★	9,95	+ 3,11
STORA ENSO -R-	FI★	9,73	+ 0,83
SVENSKA CELLULO	SE	22,83	+ 0,26
THYSSENKRUPP	DE★	18,53	+ 2,38
UNION MINIERE	BE★	40,30	+ 0,37
UPM-KYMMENE COR	FI★	27,80	− 0,71
USINOR	FR★	12,29	+ 1,57
VIOHALCO	GR	10,16	− 1,30
VOEST-ALPINE ST	AT★	31,70	+ 0,44
▶ DJ E STOXX BASI P		165,68	+ 0,85

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
AIR LIQUIDE /RM	FR★	138,90	+ 0,94
AKZO NOBEL NV	NL★	48,52	− 1,28
BASF AG	DE★	45,25	+ 1
BAYER AG	DE★	45,37	+ 1,39
BOC GROUP PLC	GB	16,34	− 0,10
CELANESE N	DE★	17,35	+ 0,87
CIBA SPEC CHEM	CH	64,02	− 0,80
CLARIANT N	CH	377,65	− 0,17
DEGUSSA-HUELS	DE★	29,80	− 0,50
DSM	NL★	34,18	− 0,38
EMS-CHEM HOLD A	CH	4914,64	+ 0,20
ICI	GB	7,77	+ 0,43
KEMIRA	FI★	5,19	....
LAPORTE	GB	7,91	+ 9,20
LONZA GRP N	CH	543,84	+ 0,12
RHODIA	FR★	16,33	+ 0,18
SOLVAY	BE★	74,65	....
TESSENDERLO CHE	BE★	40,92	− 0,80
▶ DJ E STOXX CHEM P		365,74	+ 0,51

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
CGIP /RM	FR★	47,25	+ 0,21
CHRISTIAN DIOR	FR★	67,40	+ 1,05
D'IETEREN SA	BE★	259	+ 0,04
AZEO	FR★	68	....
GBL	BE★	297,70	+ 0,24
GEVAERT	BE★	45,10	− 0,88
HAGEMEYER NV	NL★	32,36	− 0,58
INCHCAPE	GB	4,86	− 3,95
INVESTOR -A-	SE	15,34	− 0,77
INVESTOR -B-	SE	15,81	− 0,37
MYTILINEOS	GR	8,87	− 1,32
NORSK HYDRO	NO	43,59	....
UNAXIS HLDG N	CH	259,31	+ 0,88
ORKLA	NO	20,62	....
SONAE SGPS	PT★	1,78	....
TOMKINS	GB	3,79	− 0,87
E.ON AG	DE★	59,30	− 1,17
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
EIRCOM	IR★	2,70	....
BRITISH TELECOM	GB	14,35	+ 1,06
CABLE & WIRELES	GB	18,76	− 1,57
DEUTSCHE TELEKO	DE★	46,25	+ 1,43
E.BISCOM	IT★	169,05	+ 1,84
ENERGIS	GB	45,77	....
EQUANT NV	DE★	42,30	+ 1,93
EUROPOLITAN HLD	SE	11,18	+ 0,53
FRANCE TELECOM	FR★	136,40	+ 0,07
HELLENIC TELE (	GR	22,85	− 1,28
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KONINKLIJKE KPN	NL★	105,70	....
LIBERTEL NV	NL★	17,75	+ 1,72
MANNESMANN N	DE★	261	− 5,09
MOBILCOM	DE★	130	+ 0,78
PANAFON HELLENI	GR	11,94	− 0,74
PORTUGAL TELECO	PT★	11,90	....
SONERA	FI★	39,50	− 2,23
SWISSCOM N	CH	360,19	− 0,36
TELE DANMARK -B	DK	66,65	+ 4,19
TELECEL	PT★	16,12	....
TELECOM ITALIA	IT★	13,72	+ 1,78
TELECOM ITALIA	IT★	6,78	+ 1,80
TELEFONICA	ES★	22,80	+ 0,48
TIM	IT★	9,93	+ 0,20
TISCALI	IT★	51,80	− 0,19
VERSATEL TELECO	NL★	31,95	+ 2,57
VODAFONE GROUP	GB	4,58	− 3,85
▶ DJ E STOXX TCOM P		968,32	+ 0,67

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
ACCIONA	ES★	37,19	+ 0,87
AKTOR SA	GR	7,15	− 4,37
UPONOR -A-	FI★	19	....
AUMAR R	ES★	15,86	+ 1,28
ACESA R	ES★	8,60	+ 1,90
BLUE CIRCLE IND	GB	6,99	− 1,18
BOUYGUES /RM	FR★	62,20	+ 1,06
BPB	GB	4,63	+ 2,96
BUZZI UNICEM	IT★	9,19	− 0,65
CRH PLC	GB	30,38	....
CIMPOR R	PT★	23,50	....
COLAS /RM	FR★	67	+ 1,52
GRUPO DRAGADOS	ES★	8,25	....
FERROVIAL AGROM	ES★	7,89	+ 1,15
FCC	ES★	18,40	+ 1,66
GROUPE GTM	FR★	110,50	− 0,90
GRUPO FERROVIAL	ES★	13,31	+ 2,38
HANSON PLC	GB	6,61	+ 0,25
HEIDELBERGER ZE	DE★	69,30	+ 0,14
HELL.TECHNODO.R	GR	22,15	− 2,86
HERACLES GENL R	GR	23,05	....
HOCHTIEF ESSEN	DE★	28,10	− 4,42
HOLDERBANK FINA	CH	1317,90	+ 0,94
IMERYS /RM	FR★	133,60	− 0,22
ITALCEMENTI	IT★	10,22	....
LAFARGE /RM	FR★	88,30	− 0,23
MICHANIKI REG.	GR	7,27	− 3,35
PILKINGTON PLC	GB	1,61	− 3
RMC GROUP PLC	GB	12,18	....
SAINT GOBAIN /R	FR★	160	− 0,44
SKANSKA -B-	SE	36,62	+ 0,65
TAYLOR WOODROW	GB	2,28	....
TECHNIP /RM	FR★	132	− 0,38
TITAN CEMENT RE	GR	38,93	− 1,72
WIENERB BAUSTOF	AT★	23,70	+ 0,42
WILLIAMS	GB	5,94	+ 0,56
▶ DJ E STOXX CNST P		225,46	+ 0,40

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
ACCOR /RM	FR★	47	− 0,11
ADIDAS-SALOMON	DE★	55	+ 0,92
AGFA-GEVAERT	BE★	26,94	+ 0,26
AIR FCE	FR★	19,22	− 1,44
AIRTOURS PLC	GB	4,83	+ 0,69
ALITALIA	IT★	2,07	+ 0,49
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	14,10	+ 0,14
AUTOGRILL	IT★	12,55	− 0,24
BANG & OLUFSEN	DK	44,25	....
BENETTON GROUP	IT★	2,13	....
BRITISH AIRWAYS	GB	6,54	+ 0,51
BULGARI	IT★	12,22	+ 1,50
CLUB MED. /RM	FR★	137,10	+ 0,07
COMPASS GRP	GB	13,27	....
DT.LUFTHANSA N	DE★	27,30	+ 0,37
ELECTROLUX -B-	SE	16,29	− 0,72
EM.TV & MERCHAN	DE★	56,15	+ 3,75
EMI GROUP	GB	10,65	− 0,16
ENDEMOL ENTER	NL★	138	....
EURO DISNEY /RM	FR★	0,64	+ 1,59
GRANADA GROUP	GB	10,07	....
HERMES INTL	FR★	143,50	+ 0,70
HPI	IT★	1,37	+ 0,74
KLM	NL★	30,40	+ 6,29
HILTON GROUP	GB	3,79	+ 0,88
LVMH / RM	FR★	94,20	+ 1,34
MEDION	DE★	111	....
MOULINEX /RM	FR★	4,96	....
PERSIMMON PLC	GB	3,45	− 0,96
PREUSSAG AG	DE★	34,50	+ 1,17
RANK GROUP	GB	2,80	+ 1,82
RYANAIR HLDGS	IE	9,22	....
SAIRGROUP N	CH	186,24	+ 1,77
SAS DANMARK A/S	DK	8,97	+ 0,60
SEB /RM	FR★	57,60	− 0,78
SODEXHO ALLIANC	FR★	180,70	− 0,17
TELE PIZZA	ES★	6,18	+ 2,32
THE SWATCH GRP	CH	1535,83	+ 0,85
THE SWATCH GRP	CH	312,34	+ 0,21
VOLVO -A-	SE	19,20	+ 1,25
VOLVO -B-	SE	19,80	+ 1,52
WW/WW UK UNITS	IR★	1,15	....
WILSON BOWDEN	GB	9,49	....
WM-DATA -B-	SE	5,02	+ 0,96
WOLFORD AG	AT★	29,90	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		192,10	+ 1,35

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
ALTANA AG	DE★	95,25	− 1,09
ASTRAZENECA	GB	50,10	+ 0,23
AVENTIS /RM	FR★	78,75	− 0,94
BB BIOTECH	CH	1173,69	+ 1,40
GLAXO WELLCOME	GB	32,67	+ 0,26
NOVARTIS N	CH	1711,72	+ 1,53
NOVO NORDISK B	DK	234,14	+ 2,71
ORION B	FI★	23	+ 0,66
QIAGEN NV	NL★	55,15	+ 3,41
ROCHE HOLDING	CH	12089,37	+ 1,88
ROCHE HOLDING G	CH	10669,94	+ 0,92
SANOFI SYNTHELA	FR★	56,70	+ 2,16
SCHERING AG	DE★	63,50	....
SMITHKLINE BEEC	GB	14,68	+ 0,57
UCB	BE★	42,90	+ 2,17
▶ DJ E STOXX HEAL		533,55	+ 0,55

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
BG	GB	5,58	....
BP AMOCO	GB	10,15	+ 2,18
BURMAH CASTROL	GB	27,80	....
CEPSA	ES★	9,18	− 1,29
COFLEXIP /RM	FR★	127,50	+ 2,49
DORDTSCHE PETRO	NL★	56,35	....
ENI	IT★	6,16	+ 0,16
ENTERPRISE OIL	GB	8,69	....
HELLENIC PETROL	GR	10,55	− 2,07
LASMO	GB	2,20	+ 0,76
OMV AG	AT★	80	+ 0,13
PETROLEUM GEO-S	NO	18,59	....
REPSOL	ES★	20,57	+ 1,78
ROYAL DUTCH CO	NL★	65,25	+ 1,48
SAIPEM	IT★	6,10	+ 2,87
SHELL TRANSP	GB	9,22	+ 0,91
TOTAL FINA ELF/	FR★	164,10	+ 0,74
▶ DJ E STOXX ENGY P		350,97	+ 1,02

(Publicité)

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
3I	GB	25,12	− 1,37
ALMANIJ	BE★	46,17	+ 0,48
ALPHA FINANCE	GR	50,73	− 1,44
AMVESCAP	GB	19,39	+ 0,60
BHW HOLDING AG	DE★	24,90	+ 0,40
BPI R	PT★	3,85	....
BRITISH LAND CO	GB	6,91	+ 0,73
CANARY WHARF GR	GB	7,66	− 0,43
CAPITAL SHOPPIN	GB	7,07	....
CLOSE BROS GRP	GB	17,73	....
COMPART	IT★	1,72	+ 2,99
COBEPA	BE★	73,10	− 0,54
CONSORS DISC-BR	DE★	105	+ 0,95
CORP FIN ALBA	ES★	27,63	+ 2,33
CS GROUP N	CH	240,88	+ 2,05
DEPFA-BANK	DE★	108,50	− 0,69
DIREKT ANLAGE B	DE★	45,75	+ 6,40
EURAFRANCE /RM	FR★	531	− 1,48
FORTIS (B)	BE★	33,37	+ 0,63
FORTIS (NL)	NL★	33,55	+ 0,87
GECINA /RM	FR★	104,20	+ 0,19
GIMV	BE★	70	+ 2,94
HAMMERSON	GB	6,96	....
ING GROEP	NL★	72,16	+ 0,70
REALDANMARK	DK	31,92	+ 0,42
LAND SECURITIES	GB	12,93	....
LIBERTY INTL	GB	8,79	− 0,38
MARSCHOLLEK LAU	DE★	172	+ 0,88
MEDIOBANCA	IT★	10,55	+ 0,67
MEPC PLC	GB	9,10	....
METROVACESA	ES★	18,07	+ 3,26
PROVIDENT FIN	GB	14,18	+ 1,43
RODAMCO CONT. E	NL★	43,30	− 0,12
RODAMCO NORTH A	NL★	48,10	− 0,62
SCHRODERS	GB	16,84	....
SIMCO N /RM	FR★	70,50	+ 0,79
SLOUGH ESTATES	GB	6,18	+ 0,27
UNIBAIL /RM	FR★	157	+ 1,29
VALLEHERMOSO	ES★	6,54	+ 0,77
WCM BETEILIGUNG	DE★	30,70	+ 0,49
WOOLWICH PLC	GB	4,38	+ 1,54
▶ DJ E STOXX FINS P		293,85	+ 0,67

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
ALLIED DOMECQ	GB	5,41	− 1,52
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,69	....
BASS	GB	11,65	+ 1,30
BBAG OE BRAU-BE	AT★	50,35	− 0,75
BRAU-UNION	AT★	50,42	+ 1,76
CADBURY SCHWEPP	GB	7,09	− 0,23
CARLSBERG -B-	DK	39,69	− 0,67
CARLSBERG AS -A	DK	37,15	....
COCA-COLA BEVER	GB	1,68	....
DANISCO	DK	39,16	+ 0,69
DANONE /RM	FR★	151,40	− 0,39
DELTA HOLDINGS	GR	17,06	+ 0,97
DIAGEO	GB	10,14	+ 0,66
ELAIS OLEAGINOU	GR	22,56	....
ERID.BEGH.SAY /	FR★	104,80	+ 0,77
HEINEKEN HOLD.N	NL★	43	+ 1,06
HELLENIC BOTTLI	GR	15,34	− 0,29
HELLENIC SUGAR	GR	13,69	− 1,60
KAMPS	DE★	28,70	+ 0,70
KERRY GRP-A-	GB	23,05	....
MONTEDISON	IT★	2,12	+ 9,84
NESTLE N	CH	2274,31	− 0,09
KONINKLIJKE NUM	NL★	47,60	− 0,63
PARMALAT	IT★	1,65	− 0,60
PERNOD RICARD /	FR★	58,95	+ 0,86
RAISIO GRP -V-	FI★	2,01	+ 0,50
SCOTT & NEWCAST	GB	7,64	+ 0,88
SOUTH AFRICAN B	GB	7,74	+ 0,65
TATE & LYLE	GB	4,71	− 5,67
UNIGATE PLC	GB	5,01	....
UNILEVER	NL★	53	+ 0,95
UNILEVER	GB	7,21	+ 0,46
WHITBREAD	GB	8,69	+ 1,16
▶ DJ E STOXX F & BV P		238,54	+ 0,32

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
ABB N	CH	126,26	+ 0,90
ADECCO N	CH	834,20	+ 0,78
ALSTOM	FR★	27,52	+ 0,99
ALUSUISSE GRP N	CH	752,07	− 0,09
ASSA ABLOY-B-	SE	20,81	....
ASSOC BR PORTS	GB	5,44	+ 0,31
ATLAS COPCO -A-	SE	22,83	+ 1,05
ATLAS COPCO -B-	SE	21,64	....
ATTICA ENTR SA	GR	10,59	− 2,33
BAA	GB	8,87	+ 0,76
BBA GROUP PLC	GB	7,77	....
BRISA AUTO-ESTR	PT★	9,75	....
CIR	IT★	3,53	+ 0,28
CAPITA GRP	GB	27,01	+ 0,50
CDB WEB TECH IN	IT★	11,92	− 0,08
CMG	GB	65,58	....
COOKSON GROUP P	GB	3,43	....
DAMPSKIBS -A-	DK	10459,97	....
DAMPSKIBS -B-	DK	12069,20	+ 4,41
DAMSKIBS SVEND	DK	16494,57	....
ELECTROCOMPONEN	GB	11,88	− 1,11
EUROTUNNEL /RM	FR★	1,05	....
GROUP 4 FALCK	DK	172,32	+ 1,58
FINNLINES	FI★	21,45	....
FKI	GB	3,84	+ 0,43
FLS IND.B	DK	17,84	+ 0,76
FLUGHAFEN WIEN	AT★	36,80	+ 1,13
GKN	GB	14,65	....
HALKOR	GR	4,94	− 0,89
HAYS	GB	6,44	+ 0,26
HEIDELBERGER DR	DE★	70,20	+ 0,29
HUHTAMAEKI VAN	FI★	31,80	....
IFIL	IT★	8,56	+ 0,59
IMI PLC	GB	3,65	+ 3,79
INDRA SISTEMAS	ES★	23	− 0,43
IND.VAERDEN -A-	SE	26,39	....
ISS	DK	80,46	− 0,33
KINNEVIK -B-	SE	28,53	− 1,03
KOEBENHAVN LUFT	DK	91,19	+ 4,29
KONE B	FI★	72	....
LEGRAND /RM	FR★	245,80	− 0,49
LINDE AG	DE★	46	− 0,43
MAN AG	DE★	32,65	+ 1,75
MG TECHNOLOGIES	DE★	14,35	+ 1,06
METRA A	FI★	19	+ 0,05
METSO	FI★	11,50	+ 2,22
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,14	....
NETCOM -B-	SE	60,28	+ 1,40
EXEL	GB	5,74	....
NKT HOLDING	DK	254,79	− 1,04
EXEL	GB	18,43	+ 1
PARTEK	FI★	12,61	+ 0,08
PENINS.ORIENT.S	GB	8,84	− 0,56
PREMIER FARNELL	GB	8,27	+ 1,02
RAILTRACK	GB	17,56	....
RANDSTAD HOLDIN	NL★	40,55	− 0,12
RATIN -A-	DK	79,92	....
RATIN -B-	DK	84,48	....
RENTOKIL INITIA	GB	2,53	....
REXAM	GB	4,28	− 0,39
REXEL /RM	FR★	90,35	+ 1,86
RHI AG	AT★	23	+ 2
RIETER HLDG N	CH	374,42	+ 0,70
DRESDNER TIGER	SE	....	....
SAURER ARBON N	CH	685,46	− 0,93
SCHNEIDER ELECT	FR★	76	− 1,62
SEAT-PAGINE GIA	IT★	2,34	....
SECURICOR	GB	2,05	....
SECURITAS -B-	SE	25,15	− 1,63
SGL CARBON	DE★	84,50	+ 0,60
SHANKS GROUP	GB	3,45	....
SIDEL /RM	FR★	83,10	− 0,48
INVENSYS	GB	4,31	....
SINGULUS TECHNO	DE★	120,50	....
SKF -B-	SE	16,05	− 0,74
SOPHUS BEREND -	DK	19,58	− 2,67
SULZER FRAT.SA1	CH	754,66	+ 1,04
T.I.GROUP PLC	GB	5,99	....
TOMRA SYSTEMS	NO	29,30	− 0,83
VA TECHNOLOGIE	AT★	55,20	+ 0,15
VEDIOR NV	NL★	12,15	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		566,93	+ 0,28

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
AEGIS GROUP	GB	2,91	....
AEGON NV	NL★	79,45	....
AGF /RM	FR★	54,65	+ 0,09
ALLEANZA ASS	IT★	13,75	+ 1,03
ALLIANZ N	DE★	384,50	+ 0,26
ALLIED ZURICH	GB	14,46	+ 1,16
ASR VERZEKERING	NL★	58	+ 0,61
AXA /RM	FR★	168,50	− 0,41
BALOISE HLDG N	CH	1079,93	− 0,54
BRITANNIC	GB	15,23	....
CGNU	GB	16,93	+ 0,99
CNP ASSURANCES	FR★	38,75	− 3,10
CORP MAPFRE R	ES★	16,54	+ 1,60
ERGO VERSICHERU	DE★	127,95	+ 0,75
ETHNIKI GEN INS	GR	24,40	− 2,43
EULER	FR★	50	− 1,38
CODAN	DK	67,05	....
FORTIS (B)	BE★	33,37	+ 0,63
GENERALI ASS	IT★	35,35	+ 0,71
GENERALI HLD VI	AT★	191	− 1,77
INTERAM HELLEN	GR	19,77	− 4,79
IRISH LIFE & PE	GB	8,24	....
FONDIARIA ASS	IT★	5,95	+ 3,84
LEGAL & GENERAL	GB	2,85	− 0,58
MEDIOLANUM	IT★	17,20	− 0,06
MUENCH RUECKVER	DE★	334,50	+ 1,06
NORWICH UNION	GB	8,26	....
POHJOLA YHTYMAE	FI★	46,30	− 0,11
PRUDENTIAL	GB	15,38	+ 0,98
RAS	IT★	13,40	+ 1,52
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,09	....
SAMPO -A-	FI★	42,35	− 0,35
SWISS RE N	CH	2326,05	....
SEGUROS MUNDIAL	PT★	51,11	....
SKANDIA INSURAN	SE	24,37	+ 0,24
STOREBRAND	NO	8,25	− 1,47
SUN LF & PROV H	GB	8,39	....
SWISS LIFE REG	CH	848,42	+ 1,08
TOPDANMARK	DK	20	+ 0,78
ZURICH ALLIED N	CH	602,69	+ 1,08
▶ DJ E STOXX INSU P		436,65	+ 0,62

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
B SKY B GROUP	GB	19,76	+ 0,17
CANAL PLUS /RM	FR★	167,60	+ 0,36
CARLTON COMMUNI	GB	12,47	− 1,32
ELSEVIER	NL★	12,56	+ 0,32
EMAP PLC	GB	18,69	− 0,97
DAILY MAIL & GE	GB	29,26	....
GRUPPO L'ESPRES	IT★	13,84	+ 0,95
HAVAS ADVERTISI	FR★	22,69	+ 1,70
INDP NEWS AND M	IR★	3,45	....
LAGARDERE SCA N	FR★	71,75	+ 1,27
MEDIASET	IT★	16,58	+ 1,41
PEARSON	GB	32,22	+ 0,26
REED INTERNATIO	GB	8,94	+ 1,90
REUTERS GROUP	GB	20,64	+ 0,81
TELEWEST COMM.	GB	2,86	+ 7,50
TF1	FR★	78,70	− 1,62
UNITED NEWS & M	GB	13,81	− 0,36
UNITED PAN-EURO	NL★	29,18	+ 3,29
VNU	NL★	61,15	+ 0,49
WOLTERS KLUWER	NL★	26,91	− 0,70
WPP GROUP	GB	15,05	− 1,31
▶ DJ E STOXX MEDIA P		519,95	+ 0,54

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
AHOLD	NL★	31,40	− 0,44
ALTADIS -A-	ES★	15,80	+ 0,13
ATHENS MEDICAL	GR	12,51	− 0,47
AVIS EUROPE	GB	3,16	+ 1,06
AUSTRIA TABAK A	AT★	38,63	− 0,67
BEIERSDORF AG	DE★	117,35	+ 2,04
BIC /RM	FR★	56,65	− 2,33
BRIT AMER TOBAC	GB	6,84	− 0,96
CASINO GP /RM	FR★	109,60	− 0,45
CFR UNITS -A-	CH	3155,72	− 0,41
DELHAIZE	BE★	66,80	+ 1,37
ESSILOR INTL /R	FR★	324,60	− 1,34
COLRUYT	BE★	45	....
FREESERVE	GB	7,56	....
FRESENIUS MED C	DE★	89,50	− 1,10
GALLAHER GRP	GB	6,18	....
GIB	BE★	38,39	− 1,56
GIVAUDAN N	CH	322,68	− 0,10
IMPERIAL TOBACC	GB	11	− 1,05
JERONIMO MARTIN	PT★	16,20	....
KESKO -B-	FI★	11	+ 2,80
L'OREAL /RM	FR★	87,30	+ 1,22
MORRISON SUPERM	GB	2,60	+ 0,65
HENKEL KGAA VZ	DE★	67,70	− 0,88
RECKITT BENCKIS	GB	12,50	− 3,72
SAFEWAY	GB	4,83	....
SAINSBURY J. PL	GB	5,34	+ 2,23
SMITH & NEPHEW	GB	4,13	....
STAGECOACH HLDG	GB	1,31	....
TERRA NETWORKS	ES★	41,20	− 0,24
TESCO PLC	GB	3,81	+ 0,88
TNT POST GROEP	NL★	26,99	+ 0,33
T-ONLINE INT	DE★	30,48	+ 5,07
WORLD ONLINE IN	NL★	12	+ 9,09
▶ DJ E STOXX N CY G P		488,35	+ 1,56

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
AVA ALLG HAND.G	DE★	540	....
BOOTS CO PLC	GB	8,29	+ 1,84
BUHRMANN NV	NL★	30,40	+ 1
CARREFOUR /RM	FR★	83,05	+ 0,06
CASTO.DUBOIS /R	FR★	271,90	+ 0,33
CENTROS COMER P	ES★	14,22	+ 1,35
CONTINENTE	ES★	19,42	+ 1,62
DIXONS GROUP	GB	4,48	+ 3,46
GEHE AG	DE★	38,90	− 0,13
GREAT UNIV STOR	GB	7,01	− 1,41
GUCCI GROUP	NL★	106,25	+ 0,47
HENNES & MAURIT	SE	20,92	+ 1,15
KARSTADT QUELLE	DE★	31,90	....
KINGFISHER	GB	8,59	+ 1,18
MARKS & SPENCER	GB	3,60	....
METRO	DE★	42,25	+ 0,12
NEXT PLC	GB	10,47	− 3,82
PINAULT PRINT./	FR★	220,60	− 0,63
VALORA HLDG N	CH	296,82	....
VENDEX KBB NV	NL★	18,85	− 0,37
W.H SMITH	GB	6,13	− 1,87
WOLSELEY PLC	GB	5,68	− 0,29
▶ DJ E STOXX RETL P		400,73	− 0,13

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
ALCATEL /RM	FR★	74,30	− 0,40
ALTEC SA REG.	GR	12,76	− 1,83
ASM LITHOGRAPHY	NL★	38,05	+ 2,01
BAAN COMPANY	NL★	2,83	....
BARCO	BE★	118,90	+ 0,34
BOOKHAM TECHNOL	GB	61,58	....
SPIRENT	GB	17,89	....
BAE SYSTEMS	GB	7,24	+ 1,87
BULL	FR★	7,28	+ 1,53
CAB & WIRE COMM	GB	14,61	....
CAP GEMINI /RM	FR★	190,30	+ 0,42
COLT TELECOM NE	GB	34,87	+ 2,70
COMPTEL	FI★	18,20	− 2,67
DASSAULT SYST./	FR★	84,95	+ 2,10
DIALOG SEMICOND	GB	91,54	....
ERICSSON -B-	SE	19,20	− 0,31
F-SECURE	FI★	8,50	− 2,30
FINMATICA	IT★	57,70	+ 0,17
FINMECCANICA	IT★	1,14	....
GAMBRO -A-	SE	9,04	+ 0,66
GETRONICS	NL★	60,85	....
GN GREAT NORDIC	DK	132,76	+ 1,02
INFINEON TECHNO	DE★	67,30	+ 1,20
INTRACOM R	GR	34,91	− 3,96
LOGICA	GB	26	+ 0,13
MISYS	GB	10,85	+ 0,31
NOKIA	FI★	43,16	− 4,51
NYCOMED AMERSHA	GB	11,17	− 3,87
OCE	NL★	15,90	− 0,31
OLIVETTI	IT★	3,61	+ 0,84
ROY.PHILIPS ELE	NL★	48,88	....
ROLLS ROYCE	GB	3,99	+ 0,42
SAGE GRP	GB	8,16	− 0,20
SAGEM	FR★	286,50	+ 0,21
SAP AG	DE★	194	+ 0,78
SAP VZ	DE★	241,70	− 0,49
SEMA GROUP	GB	16,29	+ 0,62
SIEMENS AG N	DE★	159,30	+ 0,95
SMITHS IND PLC	GB	15,25	+ 0,11
MB SOFTWARE	DE★	13,11	− 1,43
STMICROELEC SIC	FR★	58,85	− 1,26
TECNOST	IT★	3,87	+ 0,78
TELE 1 EUROPE	SE	12,72	− 3,17
THOMSON CSF /RM	FR★	44,37	− 1,86
TIETOENATOR	FI★	29,80	− 1,72
WILLIAM DEMANT	DK	36,88	....
▶ DJ E STOXX TECH P		925,91	− 0,67

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 04/08
AEM	IT★	4,17	+ 0,48
ANGLIAN WATER	GB	9,15	− 9,09
BRITISH ENERGY	GB	4,23	− 0,39
CENTRICA	GB	3,76	− 0,44
EDISON	IT★	10,70	− 0,93
ELECTRABEL	BE★	246,90	....
ELECTRIC PORTUG	PT★	3,63	....
ENDESA	ES★	22,63	− 0,22
ENEL	IT★	4,31	+ 0,23
EVN	AT★	35,50	− 0,98
FORTUM	FI★	3,76	+ 0,27
GAS NATURAL SDG	ES★	19,06	+ 1,65
IBERDROLA	ES★	13,16	+ 0,84
ITALGAS	IT★	4,69	....
NATIONAL GRID G	GB	9,19	− 0,36
NATIONAL POWER	GB	7,59	− 0,44
OESTERR ELEKTR	AT★	105,25	− 1,72
POWERGEN	GB	9,77	− 0,34
SCOTTISH POWER	GB	9,02	+ 0,56
SEVERN TRENT	GB	11,65	+ 2,94
SUEZ LYON EAUX/	FR★	173,70	+ 1,05
SYDKRAFT -A-	SE	17,95	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,83	....
THAMES WATER	GB	13,22	− 0,50
FENOSA	ES★	20,69	− 0,39
UNITED UTILITIE	GB	11,60	+ 0,58
VIAG	DE★	22,45	....
VIVENDI/RM	FR★	84,75	+ 0,83
▶ DJ E STOXX PO SUP P		330,19	+ 0,38

EURO NOUVEAU MARCHÉ

07/08 10 h 34 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 04/08
AIRSPRAY NV	19,60	− 1,51
ANTONOV	0,92	+ 5,75
C/TAC	7	....
CARDIO CONTROL	4,80	+ 1,05
CSS	23,90	....
HITT NV	6,20	+ 3,33
INNOCONCEPTS NV	21,10	− 1,63
NEDGRAPHICS HOLD	21	....
SOPHEON	6,90	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,59	....
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	17	− 1,45

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. 04/08
ARTHUR	9,51	....
ENVIPCO HLD CT	1,02	....
FARDEM BELGIUM B	23,45	....
INTERNOC HLD	1,50	....
INTL BRACHYTHER B	10,65	....
LINK SOFTWARE B	7,99	....
PAYTON PLANAR	1,35	....
ACCENTIS	7,45	....

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. 04/08
UNITED INTERNET	19,70	+ 1,55
AIXTRON	160	− 1,54
AUGUSTA TECHNOLOGIE	120	− 0,46
BB BIOTECH ZT-D	116,31	+ 3,76
BB MEDTECH ZT-D	14,10	+ 2,17
BERTRANDT AG	11,05	+ 8,87
BETA SYSTEMS SOFTWA	8,65	+ 0,58
CE COMPUTER EQUIPME	162	− 1,24
CE CONSUMER ELECTRO	134,20	+ 8
CENIT SYSTEMHAUS	30	+ 1,01
DRILLISCH	7,10	− 1,39
EDEL MUSIC	17	− 1,90
ELSA	45,20	− 0,66
EM.TV & MERCHANDI	56,15	+ 3,75
EUROMICRON	25,01	+ 0,04
GRAPHISOFT NV	17	....
HOEFT & WESSEL	14,60	+ 2,10
HUNZINGER INFORMAT	7,18	− 0,28
INFOMATEC	8,70	− 1,58
INTERSHOP COMMUNICA	434	+ 0,93
KINOWELT MEDIEN	45,80	....
LHS GROUP	40	....
LINTEC COMPUTER	141,50	+ 1,07
LOESCH UMWELTSCHUTZ	6,60	....
MENSCH UND MASCHINE	20,50	....
MOBILCOM	130	+ 0,78
MUEHL PRODUCT & SERV	39,30	− 2,24
MUEHLBAUER HOLDING	87	+ 1,46

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● Le cours de Bourse de **Vivendi** a débuté la séance du lundi 7 août sur une hausse de 0,83 %, à 84,75 euros. Selon le quotidien britannique *Financial Times*, le groupe devrait annoncer cette semaine la cession de 45 % du capital de la société américaine de production d'électricité Sithe Energies au groupe Peco Industries. Cette cession permettrait à Vivendi de réduire sa dette de 4 milliards d'euros.

● Le titre du fabricant de cartes à puce **Oberthur** s'est apprécié de 0,13 % à l'ouverture de la séance. Le matin même, Oberthur a publié un chiffre d'affaires semestriel en hausse de 6,6 % à structures constantes et de 365,4 % en tenant compte de l'acquisition de la société De La Rue.

● L'action du fabricant de cosmétiques **Clarins** a reculé de 1,79 %, lundi matin, en réaction à l'annonce, vendredi soir, d'une progression de 17,2 % de son chiffre d'affaires pour le premier semestre 2000.

● Le titre **Air France** a progressé de 0,51 % lundi matin. Le marché français attend la publication après la clôture de la Bourse du montant de son chiffre d'affaires semestriel.

● L'action du groupe pétrolier français **TotalFina** a débuté la séance sur une légère hausse de 0,12 % en raison de la poursuite de l'appréciation du baril de pétrole.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 7 AOÛT **Cours relevés à 9 h 57**

Liquidation : 24 août

France	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
BNPPARIBAS(TP)84	140,50	140,50	921,62	....	− 1,74
CR.LYONNAIS(TP) L	147,50	147,50	967,54	....	+ 3,87
RENAULT (T.P.)	336,20	340	2230,25	+ 1,13	+ 2,19
SAINT GOBAIN(T.P.	164	162,10	1063,31	− 1,16	− 4,64
THOMSON S.A (T.P)	165	160	1049,53	− 3,03	+ 6,66
ACCOR	47,05	47,23	309,81	+ 0,38	− 1,54
AGF	54,60	54,20	355,53	− 0,73	+ 0,74
AIR FRANCE GPE NO	19,50	19,38	127,12	− 0,62	+ 2
AIR LIQUIDE	137,60	138,60	909,16	+ 0,73	− 8,26
ALCATEL	74,60	75,20	493,28	+ 0,80	+ 64,91
ALSTOM	27,25	27,49	180,32	+ 0,88	− 16,94
ALTRAN TECHNO. #	235	238,90	1567,08	+ 1,66	+ 19,45
ATOS CA	105,10	107,40	704,50	+ 2,19	− 34,75
AVENTIS	79,50	78,80	516,89	− 0,88	+ 36,56
AXA	169,20	169	1108,57	− 0,12	+ 23,96
BAIL INVESTIS	114	113,90	747,14	− 0,09	− 11,15
AZEO(EXG.ET EAUX)	68	68	446,05	....	+ 23,12
BAZAR HOT. VILLE	127	127	833,07	....	+ 1,19
BIC	58	56,65	371,60	− 2,33	+ 25,38
BIS	85,90	85,45	560,52	− 0,52	− 4,15
BNPPARIBAS	106,20	107	701,87	+ 0,75	+ 16,81
BOLLORE	182	181	1187,28	− 0,55	− 7,65
BONGRAIN	285	290	1902,28	+ 1,75	− 11,93
BOUYGUES	61,55	62,25	408,33	+ 1,14	− 0,40
BOUYGUES OFFS.	55,90	55,80	366,02	− 0,18	+ 49,59
BULL#	7,17	7,25	47,56	+ 1,12	− 9,26
BUSINESS OBJECTS	104,20	104,50	685,48	+ 0,29	+ 52,55
CANAL +	167	167,50	1098,73	+ 0,30	+ 15,91
CAP GEMINI	189,50	190,70	1250,91	+ 0,63	− 24,32
CARBONE-LORRAINE	44	43,16	283,11	− 1,91	− 7,77
CARREFOUR	83	82,55	541,49	− 0,54	− 9,83
CASINO GUICHARD	110,10	108,80	713,68	− 1,18	− 4,30
CASINO GUICH.ADP	70	70,50	462,45	+ 0,71	− 7,90
CASTORAMA DUB.(LI	271	272	1784,20	+ 0,37	− 9,93
C.C.F.	165	161,50	1059,37	− 2,12	+ 30,55
CEGID (LY)	121,20	121,80	798,96	+ 0,50	− 35,96
CGIP	47,15	47,25	309,94	+ 0,21	− 27,30
CHARGEURS	60,95	60,95	399,81	....	+ 9,03
CHRISTIAN DALLOZ	66,80	71	465,73	+ 6,29	+ 22,83
CHRISTIAN DIOR	66,70	67,40	442,12	+ 1,05	+ 9,59
CIC -ACTIONS A.	113	113	741,23	....	+ 22,82
CIMENTS FRANCAIS	52	52	341,10	....	− 22,90
CLARINS	117,10	114	747,79	− 2,65	+ 3,26
CLUB MEDITERRANEE	137	137,40	901,28	+ 0,29	+ 19,68
CNP ASSURANCES	39,99	38,75	254,18	− 3,10	+ 5,99
COFACE	101,50	101,70	667,11	+ 0,20	....
COFLEXIP	124,40	127,30	835,03	+ 2,33	+ 76,43
COLAS	66	67	439,49	+ 1,52	+ 25,82
CPR	38,84	38,90	255,17	+ 0,15	− 1,46
CRED.FON.FRANCE	14,35	14	91,83	− 2,44	− 21,61
CFF.RECYCLING	44	44	288,62	....	+ 19,66
CREDIT LYONNAIS	46,50	46,80	306,99	+ 0,65	+ 3,08
CS SIGNAUX(CSEE)	51,50	51,05	334,87	− 0,87	+ 10,25
DAMART	66,70	66	432,93	− 1,05	− 11,40
DANONE	152	151,20	991,81	− 0,53	+ 29,23
DASSAULT-AVIATION	192,50	192	1259,44	− 0,26	− 1,03
DASSAULT SYSTEMES	83,20	84,45	553,96	+ 1,50	+ 30,52
DE DIETRICH	67	65,05	426,70	− 2,91	+ 9,51
DEVEAUX(LY)#	76	75,30	493,94	− 0,92	+ 3,15
DMC (DOLLFUS MI)	5,11	5,06	33,19	− 0,98	− 12,75
DYNACTION	30,80	30,65	201,05	− 0,49	+ 9,89
EIFFAGE	68,35	67,80	444,74	− 0,80	− 3,41
ELIOR	12,79	12,77	83,77	− 0,16	....
ENTENIAL(EX CDE)	36,10	36	236,14	− 0,28	− 7,81
ERAMET CA EX DTDI	44	....	....	....	− 22,80
ERIDANIA BEGHIN	104	103	675,64	− 0,96	− 3,55
ESSILOR INTL	329	324,60	2129,24	− 1,34	+ 5,38
ESSO	67,50	67,95	445,72	+ 0,67	− 10
EULER	50,70	50	327,98	− 1,38	....
EURAFRANCE	539	531	3483,13	− 1,48	− 6,76
EURO DISNEY	0,63	0,64	4,20	+ 1,59	− 28,88
EUROTUNNEL	1,05	1,05	6,89	....	− 10,25
FAURECIA	40,29	40,39	264,94	+ 0,25	− 25,20
FIMALAC SA CA	32,10	32	209,91	− 0,31	+ 33,33
FIVES-LILLE	77,50	76,20	499,84	− 1,68	− 9,82
FONC.LYON.#	106,70	105,50	692,03	− 1,12	− 18,78
FRANCE TELECOM	136,30	136,40	894,73	+ 0,07	+ 3,88
FROMAGERIES BEL	596,50	....	....	....	− 15,98
GALERIES LAFAYETT	217	215	1410,31	− 0,92	+ 30,46
GAUMONT #	59,85	60	393,57	+ 0,25	+ 9,09
GECINA	104	104,20	683,51	+ 0,19	− 6,96
GEOPHYSIQUE	75,90	75,10	492,62	− 1,05	+ 53,26
GFI INFORMATIQUE	34,50	35,80	234,83	+ 3,77	+ 11,97
GRANDVISION	31,75	31,62	207,41	− 0,41	+ 6,50
GROUPE ANDRE S.A.	135	135	885,54	....	− 25
GROUPE GASCOGNE	79,20	79,35	520,50	+ 0,19	− 2,03
GR.ZANNIER (LY) #	58,50	59	387,01	+ 0,85	+ 35,78
GROUPE GTM	111,50	110,70	726,14	− 0,72	+ 14,71
GROUPE PARTOUCHE	71,80	72	472,29	+ 0,28	− 14,69
NRJ GROUP	52,80	53,45	350,61	+ 1,23	....
GUYENNE GASCOGNE	92	91,80	602,17	− 0,22	− 2,34
HAVAS ADVERTISING	22,31	22,69	148,84	+ 1,70	+ 7,28
IMERYS(EX.IMETAL)	133,90	134	878,98	+ 0,07	− 9,45
IMMEUBLES DE FCE	20,55	20,58	135	+ 0,15	+ 13,51
INFOGRAMES ENTER.	24,79	24,53	160,91	− 1,05	− 25,21
INGENICO	40,81	40,70	266,97	− 0,27	+ 89,83
ISIS	76,10	76,20	499,84	+ 0,13	+ 28,28
KAUFMAN ET BROAD	20	20,05	131,52	+ 0,25	....
KLEPIERRE COMP.FI	102	103,30	677,60	+ 1,27	+ 7,60
LABINAL	130	128,50	842,90	− 1,15	+ 18,10
LAFARGE	88,50	88,30	579,21	− 0,23	− 22,33
LAGARDERE	70,85	71,60	469,67	+ 1,06	+ 32,59
LAPEYRE	59,40	59,20	388,33	− 0,34	− 8,92
LEBON (CIE)	53,50	....	....	....	+ 1,03
LEGRAND	247	245,20	1608,41	− 0,73	+ 3,76
LEGRAND ADP	136	132,30	867,83	− 2,72	− 6,17
LEGRIS INDUST.	43,99	43,50	285,34	− 1,11	+ 8,88
LIBERTY SURF	30,43	30,60	200,72	+ 0,56	....
LOCINDUS	111,20	111	728,11	− 0,18	− 2,03
L'OREAL	86,25	86,95	570,35	+ 0,81	+ 9,16
LVMH MOET HEN.	92,95	93,90	615,94	+ 1,02	+ 5,57
MARINE WENDEL	85	84,85	556,58	− 0,18	− 12,15
METALEUROP	7,93	7,94	52,08	+ 0,13	+ 7,29
MICHELIN	31,76	32,11	210,63	+ 1,10	− 17,66
MONTUPET SA	24,55	24,65	161,69	+ 0,41	− 28,96
MOULINEX	4,96	4,98	32,67	+ 0,40	− 35,74
NATEXIS BQ POP.	84,50	83,05	544,77	− 1,72	+ 14,23
NEOPOST	28,20	28,10	184,32	− 0,35	− 32,69
NORBERT DENTRES.#	16,23	16,35	107,25	+ 0,74	− 22,17
NORD-EST	26,21	26,21	171,93	....	− 3,31
OBERTHUR CARD SYS	24	24,41	160,12	+ 1,71	....
OLIPAR	7,78	....	....	....	− 15,70
PECHINEY ACT ORD	49,50	49,85	326,99	+ 0,71	− 29,73
PENAUILLE POLY.CB	640	644,50	4227,64	+ 0,70	+ 61,93
PERNOD-RICARD	58,45	59	387,01	+ 0,94	+ 3,87
PEUGEOT	222,50	220	1443,11	− 1,12	− 2,39
PINAULT-PRINT.RED	222	220,70	1447,70	− 0,59	− 15,76
PLASTIC OMN.(LY)	119,70	119,70	785,18	....	− 1,64
PUBLICIS #	404	405	2656,63	+ 0,25	+ 8
REMY COINTREAU	36,20	36,60	240,08	+ 1,10	+ 63,97
RENAULT	47,30	46,25	303,38	− 2,22	− 3,36
REXEL	88,70	91	596,92	+ 2,59	+ 2,82
RHODIA	16,30	16,35	107,25	+ 0,31	− 27,13
ROCHETTE (LA)	7,01	7,09	46,51	+ 1,14	+ 10,78
ROYAL CANIN	102	101,80	667,76	− 0,20	+ 45,53
RUE IMPERIALE (LY	2113,50	....	....	....	+ 15,17
SADE (NY)	47,33	47,35	310,60	+ 0,04	+ 24,60
SAGEM S.A.	285,90	286,50	1879,32	+ 0,21	+ 49,48
SAINT-GOBAIN	160,70	160,30	1051,50	− 0,25	− 14,14
SALVEPAR (NY)	71,45	70,30	461,14	− 1,61	− 6,01
SANOFI SYNTHELABO	55,50	55,80	366,02	+ 0,54	+ 34,97
SCHNEIDER ELECTRI	77,25	76,05	498,86	− 1,55	− 2,43
SCOR	45,10	44,11	289,34	− 2,20	+ 0,70
S.E.B.	58,05	57,60	377,83	− 0,78	− 17,71
SEITA	45,22	45,30	297,15	+ 0,18	+ 0,66
SELECTIBAIL(EXSEL	16	16,15	105,94	+ 0,94	+ 16,18
SIDEL	83,50	83	544,44	− 0,60	− 19,02
SILIC CA	152,70	152,70	1001,65	....	− 4,02
SIMCO	69,95	70,50	462,45	+ 0,79	− 12,25
SKIS ROSSIGNOL	16	16,10	105,61	+ 0,63	+ 0,62
SOCIETE GENERALE	63,35	64,90	425,72	+ 2,45	+ 12,38
SODEXHO ALLIANCE	181	180,70	1185,31	− 0,17	+ 2,84
SOGEPARC (FIN)	81,55	....	....	....	− 4,17
SOMMER ALLIBERT	43,50	43,75	286,98	+ 0,57	+ 63,06
SOPHIA	28,13	28,20	184,98	+ 0,25	+ 0,71
SOPRA #	81,20	81,25	532,97	+ 0,06	− 17,51
SPIR COMMUNIC. #	73	74,75	490,33	+ 2,40	− 4,16
SR TELEPERFORMANC	37,22	37,60	246,64	+ 1,02	+ 61,72
STUDIOCANAL (M)	12	11,92	78,19	− 0,67	+ 17,55
SUEZ LYON.DES EAU	171,90	174	1141,37	+ 1,22	+ 9,36
TF1	80	78,65	515,91	− 1,69	+ 51,25
TECHNIP	132,50	131,90	865,21	− 0,45	+ 29,56
THOMSON-CSF	45,21	44,39	291,18	− 1,81	+ 35,37
THOMSON MULTIMEDI	73,20	73,70	483,44	+ 0,68	+ 175,51
TOTAL FINA ELF	162,90	163,40	1071,83	+ 0,31	+ 23,32
TRANSICIEL #	61,10	62,10	407,35	+ 1,64	+ 3,58
UBI SOFT ENTERTAI	37,51	37,85	248,28	+ 0,91	− 4,89
UNIBAIL	155	156,90	1029,20	+ 1,23	+ 25,21
UNILOG CA	98,60	99,55	653,01	+ 0,96	− 8,07
USINOR	12,10	12,26	80,42	+ 1,32	− 34,26
VALEO	53,80	53,25	349,30	− 1,02	− 30,48
VALLOUREC	47,72	47,45	311,25	− 0,57	+ 11,64
VIA BANQUE	29,96	30,40	199,41	+ 1,47	+ 8,57
VINCI	46,75	46,80	306,99	+ 0,11	+ 0,64
VIVENDI	84,05	84,70	555,60	+ 0,77	− 5,52
VIVENDI ENVIRON.	35,90	35,57	233,32	− 0,92	....
WANADOO	19	19,11	125,35	+ 0,58	....
WORMS (EX.SOMEAL)	16,11	16,40	107,58	+ 1,80	+ 1,23
ZODIAC	219,90	220	1443,11	+ 0,05	+ 4,81
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....

International	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
AMERICAN EXPRESS	65,25	66	432,93	+ 1,15	+ 19,28
A.T.T. #	34,10	34,05	223,35	− 0,15	− 33,36
BARRICK GOLD #	17,74	....	....	....	− 3,48
CROWN CORK ORD. #	15,85	....	....	....	− 27,12
DE BEERS #	27,39	26,90	176,45	− 1,79	− 7,08
DU PONT NEMOURS #	50,90	51	334,54	+ 0,20	− 21,65
ERICSSON #	19,85	19,30	126,60	− 2,77	+ 18,55
GENERAL ELECTR. #	57,30	58	380,46	+ 1,22	+ 11,32
GENERAL MOTORS #	64,35	65,30	428,34	+ 1,48	− 8,22
HITACHI #	12,84	12,50	81,99	− 2,65	− 23,26
I.B.M.	126,80	127,40	835,69	+ 0,47	+ 16,34
ITO YOKADO #	56,10	56,50	370,62	+ 0,71	− 47,68
MATSUSHITA	28,40	28,60	187,60	+ 0,70	+ 5,53
MC DONALD'S	36,80	36,80	241,39	....	− 7,32
MERK AND CO	80,70	81,30	533,29	+ 0,74	+ 18,77
MITSUBISHI CORP.#	8,12	8,92	58,51	+ 9,85	+ 12,06
MORGAN J.P.#	154	159,80	1048,22	+ 3,77	+ 25,03
NIPP. MEATPACKER#	14,89	16,20	106,27	+ 8,80	+ 20,98
PHILIP MORRIS#	29	29,24	191,80	+ 0,83	+ 24,10
PROCTER GAMBLE	63,50	63,10	413,91	− 0,63	− 41,02
SEGA ENTERPRISES	13,20	13,60	89,21	+ 3,03	− 56,19
SCHLUMBERGER#	85	85,30	559,53	+ 0,35	+ 62,19
SONY CORP.#RGA	103,20	101,60	666,45	− 1,55	− 29,83
SUMITOMO BANK #	12,09	11,98	78,58	− 0,91	− 17,37
T.D.K.#	133,30	142	931,46	+ 6,53	+ 4,41

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 4 AOÛT

Cours relevés à 18 h 07

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM.	17	111,51	− 6,08
AB SOFT	7,83	51,36	− 2,61
ACCESS COMME	32,15	210,89	− 1,53
ADL PARTNER	20,90	137,10	+ 4,50
ALGORIEL #	15,40	101,02	+ 0,06
ALPHAMEDIA	7	45,92	+ 4,48
ALPHA MOS #	6,01	39,42	− 3,06
ALTAMIR & CI	186,50	1223,36	− 0,27
ALTAMIR BS 9 ◆	15,10	99,05	....
ALDETA	6,58	43,16	− 26,89
ALTI #	18,50	121,35	+ 2,78
A NOVO #	234,40	1537,56	− 0,04
ARTPRICE COM.	22,98	150,74	+ 1,23
ASTRA	1,88	12,33	....
ATN ◆	4	26,24	....
AUFEMININ.CO.	7,60	49,85	+ 1,33
AUTOMA TECH	18,50	121,35	....
AVENIR TELEC.	13,72	90	+ 0,96
AVENIR TELEC. ◆	6,34	41,59	....
BAC MAJESTIC	14,50	95,11	+ 7,41
BARBARA BUI	10,03	65,79	+ 3,40
BCI NAVIGATI	25	163,99	+ 1,21
BELVEDERE	62	406,69	− 4,32
BOURSE DIREC	10,90	71,50	− 0,55
BRIME TECHNO.	48,40	317,48	+ 4,09
BUSINESS INT.	8,70	57,07	+ 0,23
BVRP ACT.DIV	47,60	312,24	+ 1,28
CAC SYSTEMES	9,50	62,32	+ 3,26
CAST	44,50	291,90	....
CEREP	63	413,25	+ 2,86
CHEMUNEX #	1,70	11,15	− 2,86
CMT MEDICAL	14,90	97,74	+ 0,74
COALA #	38,20	250,58	+ 5,79
COHERIS ATIX	45,25	296,82	+ 2,82
COIL	27	177,11	+ 0,07
CONSODATA #	54	354,22	+ 4,85
CONSORS FRAN	15,40	101,02	+ 0,33
CROSS SYSTEM	20,35	133,49	+ 1,75
CRYO #	15,70	102,99	+ 6,08
CYBERDECK #	7,45	48,87	+ 0,68
CYBER PRES.P	40,90	268,29	....
CYBERSEARCH	6,70	43,95	....
CYRANO #	6,31	41,39	− 0,63
DALET #	13,08	85,80	− 3,11
DATATRONIC ◆	20	131,19	....
DESK #	4,45	29,19	+ 3,01
DESK BS 98 ◆	0,44	2,89	....
DEVOTEAM #	86,20	565,43	+ 0,29
DMS #	9	59,04	+ 3,45
D INTERACTIV	109,80	720,24	− 0,18
DIOSOS #	43	282,06	+ 2,02
DURAND ALLIZ	3,70	24,27	− 6,33
DURAN DUBOI	79,70	522,80	+ 0,25
DURAN BS 00	5	32,80	+ 4,17
EFFIK # ◆	17	111,51	....
EGIDE #	308,60	2024,28	− 1,75
EMME(JCE 1/1	9,70	63,63	....
ESI GROUP	35,10	230,24	− 5,14
ESKER	13,30	87,24	− 5
EUROFINS SCI	15,55	102	+ 3,53
EURO.CARGO S.	9,95	65,27	+ 0,10
EUROPSTAT #	22,98	150,74	+ 6,88
FIMATEX #	14,50	95,11	− 0,68
FI SYSTEM #	39,80	261,07	− 0,23
FLOREANE MED	9,50	62,32	....
GAMELOFT COM	7,86	51,56	+ 0,13
GAUDRIOT #	19,45	127,58	− 0,56
GENERIX #	36,50	239,42	+ 4,29
GENESYS #	42	275,50	+ 1,20
GENESYS BS00	6,50	42,64	− 2,99
GENSET	67,20	440,80	− 2,04
GL TRADE #	49,45	324,37	+ 5,89
GUILLEMOT #	48,20	316,17	− 1,63
GUYANOR ACTI	0,50	3,28	− 7,41
HF COMPANY	99,80	654,65	− 0,05
HIGH CO.#	99,10	650,05	+ 2,06
HIGHWAVE OPT	129,80	851,43	+ 6,83
HIMALAYA	28,51	187,01	+ 4,13
HI MEDIA	8,20	53,79	− 2,26
HOLOGRAM IND.	142	931,46	....
IB GROUP.COM	19,65	128,90	− 0,25
IDP	6	39,36	+ 0,17
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	....
IGE + XAO	16	104,95	....
ILOG #	52,25	342,74	− 1,42
IMECOM GROUP.	4,32	28,34	− 21,45
INFOSOURCES	9,98	65,46	− 0,20
INFOSOURCE B.	36	236,14	− 7,93
INFOTEL #	76,80	503,77	+ 2,40
INFO VISTA	26,30	172,52	+ 13,36
INTEGRA NET	12,95	84,95	+ 3,60
INTEGRA ACT.	....	....	....
INTERCALL #	43,45	285,01	+ 1,05
IPSOS #	143,50	941,30	+ 2,50
IPSOS BS00	15	98,39	....
IT LINK	20,35	133,49	− 1,31
JOLIEZ-REGOL ◆	3,50	22,96	....
JOLIEZ-REGOL ◆	0,17	1,12	....
KALISTO ENTE	14	91,83	....
KEYRUS PROGI	7,50	49,20	− 0,66
KAZIBAO	5,50	36,08	− 2,83
LACIE GROUP	4,30	28,21	+ 3,61
LEXIBOOK #	19,65	128,90	+ 0,31
LINADATA SER.	17,15	112,50	− 0,23
MEDCOST #	7,39	48,48	− 0,14
MEDIDEP #	46	301,74	+ 6,98
METROLOGIC G.	67,40	442,12	+ 5,81
MONDIAL PECH	6	39,36	− 7,69
MULTIMANIA #	17,95	117,74	+ 1,93
NATUREX	11,70	76,75	+ 2,36
NET2S #	23,44	153,76	+ 9,07
NETGEM	42	275,50	+ 3,70
NETVALUE #	17,50	114,79	− 0,23
NEURONES #	6,65	43,62	....
NICOX #	54,40	356,84	− 1,09
OLITEC	49	321,42	....
OPTIMA DIREC.	9,48	62,18	+ 8,84
OPTIMS #	7,60	49,85	− 0,52
OXIS INTL RG	1,79	11,74	+ 13,29
PERFECT TECH.	47,10	308,96	+ 2,06
PHONE SYS.NE	11	72,16	− 6,78
PICOGIGA	82,20	539,20	− 1,56
PROSODIE #	46,10	302,40	− 5,92
PROSODIE BS ◆	36	236,14	....
PROLOGUE SOF	8,45	55,43	+ 1,81
PROXIDIS	1,90	12,46	+ 2,15
QUANTEL	5,50	36,08	+ 3,77
QUANTUM APPL.	3,21	21,06	− 8,02
R2I SANTE	23,88	156,64	+ 1,66
RECIF #	49,50	324,70	+ 0,96
REPONSE #	46,50	305,02	....
REGINA RUBEN	9,80	64,28	+ 3,16
RIBER #	22,25	145,95	....
RIGIFLEX INT	72	472,29	+ 1,41
SAVEURS DE F	15,45	101,35	....
GUILLEMOT BS	21,76	142,74	− 1,09
SELF TRADE #	8,48	55,63	+ 0,47
SILICOMP #	55,70	365,37	....
SITICOM GROU	27	177,11	+ 3,85

SECOND MARCHÉ

LUNDI 7 AOÛT

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE	23,01	150,94	− 4,13
ACTIELEC REG.	8,50	55,76	− 5,56
ACTIELEC TEC	0,94	6,17	+ 4,44
ALGECO #	86,90	570,03	+ 1,52
ALTEDIA	18,50	121,35	....
ALTEN (SVN)	123,20	808,14	+ 0,57
APRIL S.A.#(	199,90	1311,26	− 0,05
ARES GRPE (S	38	249,26	....
ARKOPHARMA #	95	623,16	+ 0,05
ASSUR.BQ.POP. ◆	138	905,22	....
ASSYSTEM #	68,70	450,64	− 1,15
AUBAY	25	163,99	+ 5,93
BENETEAU CA#	94,60	620,54	+ 1,50
BOIRON (LY)#	61,80	405,38	+ 1,64
BOIZEL CHANO	55,50	364,06	+ 0,91
BONDUELLE	18,94	124,24	....
BQUE TARNEAU ◆	90	590,36	....
BRICE	15,41	101,08	+ 0,06
BRICORAMA #	43,20	283,37	− 1,82
BRIOCHE PASQ	91,60	600,86	− 0,33
BUFFALO GRIL	19,95	130,86	+ 4,72
C.A. OISE CC ◆	83	544,44	....
C.A. PARIS I.	212	1390,63	− 0,56
C.A. SOMME C	69,50	455,89	....
C.A.DU NORD#	125	819,95	....
C.A.PAS CAL	150,60	987,87	....
C.A.TOULOUSE ◆	91	596,92	....
CDA-CIE DES	36,10	236,80	+ 0,28
CEGEDIM #	62	406,69	− 0,80
CIE FIN.ST-H ■	103,50	678,92	....
CNIM CA#	57	373,90	....
COFITEM-COFI ◆	53,05	347,99	....
COURIR	90	590,36	....
DANE-ELEC ME	23,95	157,10	+ 2,13
DECAN GROUPE ◆	42	275,50	....
ENTRELEC CB	54,65	358,48	....
ETAM DEVELOP	18,59	121,94	− 0,05
EUROPEENNE C.	80,90	530,67	+ 1,13
EXEL INDUSTR	37,50	245,98	+ 1,08
EXPAND S.A	86,65	568,39	+ 0,17
EXPLOIT.PARC ◆	117	767,47	....
FACTOR. ◆	190	1246,32	....
FINACOR	12	78,71	− 5,44
FINATIS(EX.L ◆	112,60	738,61	....
FININFO	33,50	219,75	− 0,15
FLEURY MICHO	26,91	176,52	− 2,85
FLO (GROUPE)	35	229,58	....
FOCAL (GROUP	70,90	465,07	+ 1,29
GENERALE LOC	102,90	674,98	− 0,19
GEODIS	65	426,37	+ 1,56
GFI INDUSTRI	24	157,43	+ 2,13
GO SPORT	70,85	464,75	+ 4,19
GRAND MARNIE ◆	6000	39357,42	....
GROUPE BOURB ◆	56	367,34	....
GROUPE CRIT	141	924,90	+ 0,07
GROUPE J.C.D	127,90	838,97	− 0,08
HERMES INTL	143,50	941,30	+ 0,70
HYPARLO #(LY ◆	22	144,31	....
I.C.C.# ◆	37,20	244,02	....
IMS(INT.META	8,77	57,53	− 0,11
INTER PARFUM ◆	58,70	385,05	....
IPO (NS) # ◆	61,15	401,12	....
JET MULTIMED	45,99	301,67	+ 0,41
L.D.C.	92	603,48	+ 2,22
LAURENT-PERR	30,20	198,10	− 1,47
LECTRA SYST.	14,75	96,75	− 0,34
LOUIS DREYFU	12,10	79,37	+ 0,75
LVL MEDICAL	52,25	342,74	+ 2,45
M6-METR.TV A	64	419,81	− 1,39
MANITOU #	103,60	679,57	− 2,36
MANUTAN INTE	65,50	429,65	+ 2,34
MARIONNAUD P.	108	708,43	+ 1,03
PCAS #	22,14	145,23	− 2,47
PETIT FOREST	51,50	337,82	....
PIERRE VACAN	63	413,25	+ 1,61
PINGUELY HAU	22	144,31	+ 2,56
POCHET ◆	54,85	359,79	....
RADIALL #	146	957,70	....
RALLYE (LY)	64,60	423,75	+ 3,36
RODRIGUEZ GR	223,80	1468,03	+ 4,24
RUBIS CA# EX	23	150,87	− 0,43
SABATE SA #	41,90	274,85	+ 2,07
SECHE ENVIRO	75	491,97	− 1,32
SIACI ◆	17,15	112,50	....
SII	46,50	305,02	+ 2,42
SINOP.ASSET ◆	22,50	147,59	....
SIPAREX CROI	30,90	202,69	− 1,90
SOLERI ◆	193	1266	....
SOLVING #	71	465,73	+ 0,35
STEF-TFE #	46,40	304,36	....
STERIA GROUP	166	1088,89	− 1,60

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 4 août**

Émetteurs	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	30,28	198,62	04/08
AGIPI ACTIONS (AXA)	33,08	216,99	04/08
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,23 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2366,04	15520,21	04/08
BNP MONÉ PLACEMENT C	13017,13	85386,78	04/08
BNP MONÉ PLACEMENT D	11667,20	76531,82	04/08
BNP MONÉ TRÉSORERIE	147700,67	968852,88	04/08
BNP OBLIG. CT	161,82	1061,47	04/08
BNP OBLIG. LT	33,26	218,17	04/08
BNP OBLIG. MT C	142,72	936,18	04/08
BNP OBLIG. MT D	133,50	875,70	04/08
BNP OBLIG. SPREADS	171,19	1122,93	04/08
BNP OBLIG. TRÉSOR	1842,56	12086,40	04/08
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1737,12	11394,76	03/08
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	344,18	2257,67	03/08
BP OBLI HAUT REND.	113,04	741,49	03/08
BP MEDITERRANÉE DÉV.	125,09	820,54	03/08
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	302,49	1984,20	03/08
BP OBLIG. EUROPE	48,79	320,04	04/08
BP SÉCURITÉ	97371,69	638716,42	03/08
EUROACTION MIDCAP	219,20	1437,86	04/08
FRUCTI EURO 50	141,48	928,05	04/08
FRUCTIFRANCE C	115,05	754,68	03/08
FRUCTIFONDS FRANCE NM	434,63	2850,99	06/08
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	250,28	1641,73	03/08
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	485,05	3181,72	03/08
NORD SUD DÉVELOP. D	393,70	2582,50	03/08
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	64,96	426,11	03/08
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	89,63	587,93	03/08
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	22,98	150,74	03/08
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,68	266,84	03/08
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	58,68	384,92	03/08
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	55,60	364,71	03/08
ÉCUR. EXPANSION C	13941,47	91450,05	03/08
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,01	262,45	03/08
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	70,34	461,40	03/08
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	213,61	1401,19	03/08
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	187,82	1232,02	03/08
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	169,55	1112,18	03/08
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	268,64	1762,16	03/08
ÉPARCOURT-SICAV D	27,43	179,93	03/08
GÉOPTIM C	2124,04	13932,79	03/08
HORIZON C	621,37	4075,92	03/08
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,44	94,72	03/08
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,84	254,77	03/08
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,86	215,55	03/08
ÉCUREUIL VITALITÉ C	48,83	320,30	03/08
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	609,34	3997,01	03/08
ATOUT FONCIER	341,35	2239,11	03/08
ATOUT FRANCE ASIE D	103,65	679,90	03/08
ATOUT FRANCE EUROPE	257,76	1690,79	03/08
ATOUT FRANCE MONDE	63,54	416,80	03/08
ATOUT FUTUR C	277,36	1819,36	03/08
ATOUT FUTUR D	256,86	1684,89	03/08
ATOUT SÉLECTION	141,57	928,64	03/08
COEXIS	321,83	2111,07	03/08
DIÈZE	498,56	3270,34	03/08
EURODYN	709,58	4654,54	03/08
INDICIA EUROLAND	155,67	1021,13	02/08
INDICIA FRANCE	558,54	3663,78	02/08
INDOCAM AMÉRIQUE	56,76	372,32	03/08
INDOCAM ASIE	27,19	178,35	03/08
INDOCAM MULTI OBLIG.	165,44	1085,22	03/08
INDOCAM ORIENT C	45,95	301,41	04/08
INDOCAM ORIENT D	40,93	268,48	04/08
INDOCAM UNIJAPON	218,54	1433,53	03/08
INDOCAM STR. 5-7 C	320,74	2103,92	03/08
INDOCAM STR. 5-7 D	210,95	1383,74	03/08
OBLIFUTUR C	92,82	608,86	03/08
OBLIFUTUR D	79,89	524,04	03/08
REVENU-VERT	167,94	1101,61	03/08
UNIVERS ACTIONS	75,08	492,49	03/08
UNIVERS-OBLIGATIONS	39,65	260,09	03/08
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	382,14	2506,67	02/08
MASTER ACTIONS	59,43	389,84	01/08
MASTER OBLIGATIONS	29,66	194,56	01/08
OPTALIS DYNAMIQ. C	23,22	152,31	02/08
OPTALIS DYNAMIQ. D	22,27	146,08	02/08
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,85	136,77	02/08
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,50	127,91	02/08
OPTALIS EXPANSION C	20,34	133,42	02/08
OPTALIS EXPANSION D	20,19	132,44	02/08
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,82	116,89	02/08
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,11	105,67	02/08
PACTE SOL. LOGEM.	75,48	495,12	01/08
PACTE SOL.TIERS MONDE	80,45	527,72	01/08
UNIVAR C	183,33	1202,57	05/08
UNIVAR D	183,33	1202,57	05/08
CIC Crédit Industriel et Commercial			
CIC FRANCIC	46,03	301,94	02/08
CIC FINUNION	163,75	1074,13	03/08
CICAMONDE	40,58	266,19	03/08
CONVERTICIC	94,36	618,96	03/08
EPARCIC	816,06	5353	03/08
EUROCIC LEADERS	559,35	3669,10	03/08
EUROPE RÉGIONS	75,68	496,43	03/08
FRANCIC PIERRE	34,62	227,09	03/08
MENSUELCIC	1415,54	9285,33	03/08
OBLICIC MONDIAL	694,04	4552,60	03/08
OBLICIC RÉGIONS	170,74	1119,98	03/08
RENTACIC	23,82	156,25	03/08
UNION AMÉRIQUE	767,06	5031,58	03/08
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	215,24	1411,88	04/08
LION 20000 C/3 11/06/99	937,42	6149,07	04/08
LION 20000 D/3 11/06/99	836,36	5486,16	04/08
SICAV 5000	225,24	1477,48	04/08
SLIVAFRANCE	401,68	2634,85	04/08
SLIVARENTE	38,81	254,58	04/08
SLIVINTER	206,01	1351,34	04/08
TRILION	739,26	4849,23	04/08
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	236,03	1548,26	04/08
ACTILION DYNAMIQUE D *	227,28	1490,86	04/08
ACTILION PEA DYNAMIQUE	98,46	645,86	04/08
ACTILION ÉQUILIBRE C *	203,17	1332,71	04/08
ACTILION ÉQUILIBRE D *	193,77	1271,05	03/08
ACTILION PRUDENCE C *	178,82	1172,98	04/08
ACTILION PRUDENCE D *	170,61	1119,13	04/08
INTERLION	216,75	1421,79	04/08
LION ACTION EURO	123,25	808,47	04/08
LION PEA EURO	125,86	825,59	04/08
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	30,35	199,08	03/08
CM EUROPE TECHNOL.	9,43	61,86	03/08
CM FRANCE ACTIONS	49,53	324,90	03/08
CM MID. ACT. FRANCE	39,75	260,74	03/08
CM MONDE ACTIONS	431,15	2828,16	03/08
CM OBLIG. LONG TERME	101,92	668,55	04/08
CM OPTION DYNAM.	39,01	255,89	03/08
CM OPTION ÉQUIL.	55,41	363,47	04/08
CM OBLIG. COURT TERME	153,96	1009,91	04/08
CM OBLIG. MOYEN TERME	312,84	2052,10	04/08
CM OBLIG. QUATRE	160,54	1053,07	04/08
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,72	122,80	04/08
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	175,28	1149,76	04/08
ASIE 2000	104,45	685,15	04/08
NOUVELLE EUROPE	288,93	1895,26	04/08
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3334,08	21870,13	03/08
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3221,44	21131,26	03/08
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	340,33	2232,42	03/08
ST-HONORÉ FRANCE	70,79	464,35	04/08
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	71,82	471,11	04/08
ST-HONORÉ PACIFIQUE	149,79	982,56	04/08
ST-HONORÉ TECH. MEDIA.	243,76	1598,96	04/08
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	409,27	2684,64	04/08
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	124,18	814,57	04/08
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	268,38	1760,46	03/08
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	8297,35	54427,05	03/08
STRATÉGIE INDICE USA	11784,35	77300,27	03/08
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
ADDILYS C	101,70	667,11	03/08
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	33,78	221,58	06/08
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	33,13	217,32	06/08
AMPLITUDE EUROPE C	46,53	305,22	03/08
AMPLITUDE EUROPE D	45,16	296,23	03/08
AMPLITUDE MONDE C	321,62	2109,69	06/08
AMPLITUDE MONDE D	291,09	1909,43	06/08
AMPLITUDE PACIFIQUE C	26,01	170,61	06/08
AMPLITUDE PACIFIQUE D	25,23	165,50	06/08
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	59,17	388,13	06/08
ÉLANCIEL EURO D PEA	138,09	905,81	06/08
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	45,91	301,15	03/08
GÉOBILYS C	109,58	718,80	03/08
GÉOBILYS D	100,79	661,14	03/08
INTENSYS C	19,51	127,98	06/08
INTENSYS D	16,94	111,12	06/08
KALEIS DYNAMISME C	264,38	1734,22	03/08
KALEIS DYNAMISME D	259,07	1699,39	03/08
KALEIS DYNAMISME FR C	98,79	648,02	03/08
KALEIS ÉQUILIBRE C	214,38	1406,24	03/08
KALEIS ÉQUILIBRE D	209,12	1371,74	03/08
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,40	1255,50	03/08
KALEIS SÉRÉNITÉ D	186,27	1221,85	03/08
KALEIS TONUS C	98	642,84	03/08
LATITUDE C	24,46	160,45	06/08
LATITUDE D	20,92	137,23	06/08
OBLITYS D	104,31	684,23	03/08
PLÉNITUDE D PEA	53,24	349,23	06/08
POSTE GESTION C	2480,75	16272,65	06/08
POSTE GESTION D	2273,35	14912,20	06/08
POSTE PREMIÈRE SI	6748,08	44264,50	06/08
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39833,28	261289,19	03/08
POSTE PREMIÈRE 2-3	8458,05	55481,17	03/08
REVENUS TRIMESTR. D	773,86	5076,19	03/08
THÉSORA C	173,70	1139,40	06/08
THÉSORA D	147,09	964,85	06/08
TRÉSORYS C	44812,74	293952,30	03/08
SOLSTICE D	355,43	2331,47	06/08
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	84,74	555,86	03/08
POSTE EUROPE D	81,32	533,42	03/08
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	181,96	1193,58	06/08
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	170,61	1119,13	06/08
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	153,52	1007,03	03/08
CADENCE 2 D	153,67	1008,01	04/08
CADENCE 3 D	151,64	994,69	04/08
CONVERTIS C	266,27	1746,62	04/08
CONVERTIS D	260,18	1706,67	04/08
INTEROBLIG C	55,34	363,01	04/08
INTERSÉLECTION FR. D	97,89	642,12	04/08
SÉLECT DÉFENSIF C	193,84	1271,51	04/08
SÉLECT DYNAMIQUE C	303,02	1987,68	04/08
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	189,70	1244,35	04/08
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	196,13	1286,53	04/08
SÉLECT PEA 1	269,22	1765,97	04/08
SG FRANCE OPPORT. C	572,47	3755,16	03/08
SG FRANCE OPPORT. D	536,02	3516,06	03/08
SOGENFRANCE C	641,54	4208,23	04/08
SOGENFRANCE D	578,12	3792,22	04/08
SOGEOBLIG C	103,37	678,06	04/08
SOGÉPARGNE D	44,85	294,20	03/08
SOGEPEA EUROPE	304,53	1997,59	03/08
SOGINTER C	98,95	649,07	04/08
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	22,70	148,90	03/08
DÉCLIC ACTIONS FRANC	70,21	460,55	03/08
DÉCLIC ACTIONS INTER.	54,67	358,61	03/08
DÉCLIC BOURSE PEA	64,53	423,29	03/08
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,88	123,84	03/08
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,01	111,58	03/08
DÉCLIC PEA EUROPE	32,27	211,68	03/08
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	83,86	550,09	03/08
SOGINDEX FRANCE C	725,64	4759,89	03/08

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SPORTS **Les championnats de France d'athlétisme, qui se sont déroulés du 4 au 6 août à Nice, ont permis de compléter la liste des sélectionnés olympiques français, qui doit être soumise lundi 7 août à la Commission nationale du sport de haut niveau. ● CETTE LISTE comprend 58 noms, dont ceux des sauteurs en longueur Cheikh Touré et Ronald Servius et du coureur de 400 m Ibrahima Wade, les seuls à avoir rempli les conditions de sélection au cours du week-end. ● CES CHAMPIONNATS ont été de facture médiocre, à l'image des performances de Christine Arron sur 100 m (11 s 32) ou de Jean Galfione, auteur d'un zéro à la perche. La championne d'Europe du 100 m estime avoir un problème récurrent de concentration depuis le début de la saison. Marie-José Pérec, absente sur 400 m, a fait un nouvel accès de mauvaise humeur.**

L'athlétisme français affirme ses ambitions pour les Jeux de Sydney

Au lendemain de championnats de France d'athlétisme en demi-teinte, Richard Descoux précise au « Monde » les objectifs pour les Jeux olympiques (du 15 septembre au 1er octobre). Le directeur technique national attend trois médailles, mais affirme qu'il est possible de viser cinq podiums.

« Quel bilan tirez-vous de ces championnats de France 2000 ?

– On a vu de belles choses : des records personnels, quelques sélections pour les Jeux, de belles performances. Mais on peut regretter la décision qui a été prise de faire disputer les épreuves de sprint sur la ligne droite opposée, samedi, pour des questions de conditions atmosphériques qui se sont finalement avérées défavorables.

– Certaines disciplines sont tout de mêmes sinistrées...

– C'est vrai. Mais la hauteur l'est à peine plus que par le passé, lorsque Franck Verzy, Jean-Charles Gicquel ou Maryse Ewanje-Epee cachaient à eux seuls un désert. On a besoin de leaders pour faire revivre une discipline, de foyers d'entraînement regroupant les jeunes et leur proposant des méthodes claires, comme cela a été fait dans les épreuves combinées ou au lancer du marteau. Au poids, un vrai travail de groupe et d'émulation a permis à Yves Niaré de lancer à plus de 19 m. Je suis un peu inquiet pour le 800 m masculin, où personne ne passe sous les 1 min 45 s. Mais le 1 500 m féminin est peut-être le cas le plus dramatique.

> « Je crains la surenchère à l'entraînement, notamment chez les coureurs de demi-fond »

– Combien d'athlètes comprendra la sélection olympique que vous devez présenter lundi 7 août à la Commission nationale du sport de haut niveau ?

– Cinquante-huit athlètes, relais compris. Mais nous plaiderons le cas de gens ayant approché de très près les minimas ou les ayant réalisés au mauvais endroit. D'autres noms pourraient donc être ajoutés à cette liste de 58 noms. L'équipe de France olympique dispose d'un nombre de places limité, mais le fait que nos collègues du volleyball ne se soient malheureusement pas qualifiés pourrait nous servir.

– Qu'en est-il des cas de Smaïl Sghir (5 000 m) et d'Anthuan Maybank (400 m) ?

– Le nom de Sghir figure parmi les 58, car il a la nationalité française et s'entraîne en France depuis treize ou quatorze ans, mais nous attendons toujours sa lettre de sortie de la part de la Fédération et du Comité national olympique marocains *[date limite : le 25 août]*. Le fait qu'il ait participé aux championnats du monde 1999 sous les couleurs du Maroc risque de peser lourd dans la balance. Maybank a réalisé les minimas, mais il est toujours américain. Si la Fédération française ou le ministère de la jeunesse et des sports sont informés lundi 7 août au matin qu'il est devenu français, son nom sera porté sur la liste des athlètes français sélectionnés pour Sydney.

– Combien de médailles et de places de finalistes l'athlétisme français peut-il espérer à Sydney ?

– Le minimum serait de rééditer les trois médailles des championnats du monde de Séville l'an passé *[Eunice Barber, or, heptathlon ; Stéphane Diagana, argent, 400 m haies ; relais 4 × 100 m féminin, argent]*. Ne pas y parvenir constituerait un échec. Quatre médailles, comme à Atlanta, mais remportées par quatre athlètes différents, ce serait bien, mais il faut être vraiment ambitieux et viser cinq médailles. En ce qui concerne les finalistes, au vu des bases de sélection, nous avons le potentiel pour en avoir 13, relais compris.

– Les leaders de l'équipe de France ne sont pas tous en très bonne forme physique actuellement, cela vous inquiète-t-il ?

– L'état des troupes s'améliore. Eunice Barber protège son dos. Stéphane Diagana est prudent car il souffre d'une pubalgie, mais il a déjà rechaussé les pointes... Les athlètes qui visent des médailles sont à l'écoute des moindres signaux de leur corps. A juste titre, ils ne veulent pas prendre de risques. Il ne faut donc pas dramatiser ni appeler blessures ce qui n'est que des bobos. Je vais veiller à ce qu'ils soient en contact permanent avec le staff médical fédéral jusqu'aux Jeux, afin qu'il n'y ait pas de souci. De même, je ne veux voir aucun athlète livré à lui-même jusqu'aux Jeux, car je crains la surenchère à l'entraînement, notamment chez les coureurs de demi-fond. Si les entraîneurs personnels ne sont pas disponibles, des entraîneurs fédéraux peuvent encadrer les athlètes, qui pourront s'aligner dans trois meetings français d'ici au départ en Australie.

– Où en est-on du projet de compétition organisée pour les athlètes avant les Jeux sur le site d'entraînement australien des Français à Narabeen ?

– Rien n'est prévu par les instances locales pour l'instant, mais nous essaierons d'organiser quelque chose d'informel, avec inscription libre. Le problème est que ce site, installé à seulement trois quarts d'heure du stade olympique, est la seule structure de ce type à proximité du site des Jeux et que les autres délégations ont dû se baser très loin, à Brisbane, Canberra ou ailleurs, pour se préparer, ce qui ne facilitera pas les choses.

– La triple championne olympique, Marie-José Pérec, n'a toujours pas rempli son dossier d'accréditation pour Sydney. Est-ce un problème ?

– Non. Ça sera un peu moins simple, mais elle devrait pouvoir le faire sur place. »

Propos recueillis par Patricia Jolly

Christine Arron court derrière ses sensations perdues

NICE
de notre envoyé spécial

Christine Arron a du mal à contenir son énervement. Contre ce chronomètre qui refuse obstinément de descendre sous les 11 secondes (une seule fois cette saison la championne d'Europe a pu courir un 100 m en 10 s 99) ; contre ce départ qu'elle ne parvient pas à prendre correctement ; contre ce vent de face qui lui a presque gâché son premier titre de championne de France du 100 m, obtenu samedi 5 août à Nice ; contre les questions des journalistes qui la placent face à ses doutes (*« Toujours les mêmes, comme si je connaissais les raisons de ce qui m'arrive... »*)

« On a déjà tout essayé, on a déjà tout fait. Il faut continuer à travailler à l'entraînement et ça va finir par passer. » Ses deux dernières sorties, au meeting d'Oslo et aux championnats de France, n'ont fait qu'aviver ses doutes. A chaque départ, la Guadeloupéenne est restée figée dans le starting-block et a dû se lancer à la poursuite de ses concurrentes. Il y a deux ans, l'année de son sacre européen et de son record d'Europe (10 s 73), cela aurait été une formalité. *« Je ne partais pas forcément mieux, mais j'étais plus forte, j'avais plus de puissance. Ce n'est plus la même chose aujourd'hui »*, dit-elle. Pour épargner ses genoux et son dos, fragilisés par les efforts à répétition, la jeune femme a dû réduire ses charges de travail. *« A la musculation, je ne soulève plus que 70 kg avec les jambes, contre 80 ou même 90 il y a deux ans »*, confie-t-elle.

« PROBLÈME DE CONCENTRATION »

« Ça tourne beaucoup dans ma tête, avoue Christine Arron. *Techniquement, il n'y a pas de problème. Je réussis presque toujours mes départs à l'entraînement, mais je n'arrive pas à en faire autant en compétition. Je crois que c'est un problème de concentration. Je ne parviens pas à faire abstraction des autres filles à côté de moi. »* Alors que se profilent les Jeux de Sydney, dans un peu plus d'un mois, les occasions de réussir enfin un temps de valeur internationale vont se faire de plus en plus rares. *« Christine n'avait jamais paru trop affectée par ses mauvais départs, mais, à Oslo, elle l'a été »*, a reconnu Jacques Piasenta, son entraîneur et mentor, dans les colonnes du quotidien sportif *L'Equipe*.

Les Jeux de Sydney seront la première expérience olympique de Christine Arron, qui, blessée en 1996, avait suivi les Jeux d'Atlanta sur une télé portative depuis les terrains de camping où elle passait quelques jours de vacances. Cela pourrait suffire à la réjouir, mais son orgueil lui interdit de se satisfaire d'une finale olympique, ou de reporter ses ambitions sur le relais 4 × 100 m, une épreuve dont les Françaises sont vice-championnes du monde.

Elle sait pourtant qu'à l'heure actuelle l'Américaine Marion Jones, qui a couru le 100 m en 10 s 68 (avec vent favorable) cette saison, la Grecque Ekatarini Thanou ou l'Ukrainienne Zhanna Pintussevitch, deux sprinteuses qu'elle dominait en 1998, courent plusieurs mètres devant elle. *« Pour être dans le coup aux Jeux, il faut être capable de courir en 10 s 80 et régulièrement en 10 s 90*, reconnaît-elle. *Pour le moment, je ne suis pas dans la course. Je n'ai fait que des temps "bidon", rien qui puisse me rassurer. J'ai un problème, je dois arriver à le régler seule. »*

Gilles van Kote

FRANCK SEGUIN/CORBIS-TEMPSPORT

Cheikh Touré (ici lors du meeting de Paris, au Stade de France) a été l'un des derniers à « monter » dans l'avion pour Sydney. Dimanche 6 août à Nice, l'athlète d'origine sénégalaise a sauté assez loin pour devenir champion de France (8,43 m), mais le vent était trop favorable (3,1 m par seconde). Un saut à 8,23 m, avec des conditions régulières, lui a ouvert les portes des Jeux olympiques. Son dauphin, le surprenant Ronald Servius, un ancien spécialiste du triple saut, a bondi à 8,24 m, neuf centimètres au-delà du minima de sélection exigé.

Les champions de France 2001

MESSIEURS
- 100 m : David Patros
- 200 m : Christophe Cheval
- 400m : Ibrahima Wade
- 800 m : David Divad
- 1 500 m : Driss Maazouzi
- 5 000 m : Driss El Himer
- 110 m haies : Sébastien Denis
- 400 m haies : David Kafka
- 3 000 m steeple : Mohamed Belabbes
- Hauteur : Dieudonné Opota
- Perche : Romain Mesnil
- Longueur : Cheikh Touré
- Triple saut : Jimmy Gabriel
- Poids : Yves Niaré
- Disque : Jean-Claude Retel
- Marteau : David Chaussinand
- Javelot : Laurent Dorique
- 20 km marche : Denis Langlois

DAMES
- 100 m : Christine Arron
- 200 m : Muriel Hurtis
- 400 m : Marie-Louise Bévis
- 800 m : Laetitia Valdonado
- 1 500 m : Yamna Belkacem
- 5 000 m : Fatima Yvelain
- 100 m haies : Nicole Ramalalanirina
- 400 m haies : Olivia Abderrhamane
- 3 000 m steeple : Céline Rajot
- Hauteur : Gaëlle Niaré
- Perche : Caroline Ammel
- Longueur : Aurélie Félix
- Triple saut : Sandrine Domain
- Poids : Laurence Manfredi
- Disque : Mélina Robert-Michon
- Marteau : Manuela Montebrun
- Javelot : Bina Ramesh
- 10 km marche : Fatiha Ouali

Ibrahima Wade, entrepreneur en boulangerie et roi du 400 m

NICE
de notre envoyée spéciale

Marc Raquil exulte. Le grand coureur de l'US Créteil, au crâne permanenté et oxygéné, 2e du 400 m en 45 s 31, vient pourtant d'échouer à un centième des minimas requis pour la sélection olympique individuelle. Mais il sait qu'un repêchage est envisageable et que sa performance du jour lui garantit le voyage à Sydney dans le cadre du relais 4 × 400 m. Alors l'élève de François Pépin babille avec enthousiasme : *« Le 4 × 400 m, on va y aller en vainqueurs, on part pour une médaille, on a un super-relais, avec un formidable esprit de groupe. »* Et Raquil étreint l'homme, plus posé, qui l'a battu d'un souffle : Ibrahima Wade.

Ce colosse aux airs nonchalants (1,93 m pour 82 kg) tenait par-dessus tout à ce titre de champion de France. Peut-être parce que ce coureur d'origine sénégalaise n'est naturalisé que depuis le mois de février. Son épouse, Fabienne Bordi, une ex-rameuse de l'équipe de France d'aviron rencontrée à l'Insep, était bien plus nerveuse que lui. *« Elle n'a pas arrêté de m'appeler ce week-end*, sourit-il, *même à deux heures du matin cette nuit* [dimanche]. *Je lui ai dit : "Ne t'inquiète pas, ton mari est là et il va faire ce qu'il faut". »*

Wade a fait juste ce qu'il fallait : un tour de piste en 45 s 28 (le temps requis pour partir à Sydney était de 45 s 30), une course au départ prudent, gérée au millimètre pour éviter d'offrir une ouverture au finish dévastateur de Raquil. Le nouveau champion de France s'allonge dans l'herbe avec la satisfaction du devoir accompli. A quelques mètres de là, son entraîneur, Fernand Urtebise, attend, l'œil humide, de pouvoir le féliciter. *« Il s'est blessé récemment au quadriceps gauche*, dit-il. *Il n'a pas eu le temps de préparer finement ce championnat. Il l'a gagné sur ses acquis et il fait les minimas olympiques. C'est magnifique. »*

Des liens très forts unissent Fernand Urtebise et ses disciples, qui le vouvoient tous respectueusement. L'entraîneur vit les performances de ses athlètes avec intensité et pudeur. Il s'émouvait dimanche du titre de Wade. *« Il avait déjà gagné cette course l'an passé, mais cette victoire lui permet d'asseoir son choix d'être devenu français. »* En retour, Ibrahima Wade voue un véritable culte à son entraîneur. *« Si Fernand quittait l'athlétisme, je préférerais m'entraîner seul plutôt qu'avec quelqu'un d'autre, car il est comme un père pour moi. »*

DÉBUT SUR UN PARI

Ibrahima Wade n'a débuté l'athlétisme que sur le tard et sur un pari. *« J'ai joué au foot dans mon quartier jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, puis j'ai défié sur 400 m un copain qui faisait de l'athlétisme. Aujourd'hui, je le regrette »*, plaisante-t-il. Arrivé en France en 1995 avec une bourse de la coopération, il a appris au contact des « anciens » du groupe Urtebise comme Stéphane Diagana.

En 1998, malgré un mal du pays fréquent compensé par les stages d'hiver au soleil, le Dakarois a décidé de demander sa naturalisation. Depuis, dans sa tête, tout est plus clair. *« Nous attendions sa performance ici*, dit Fernand Urtebise. *Nous sommes d'ailleurs organisés pour qu'Ibrahima progresse régulièrement d'ici aux Jeux et y réalise même moins de 45 secondes. Son record personnel est à 45 s 05, mais il doit tabler sur 44 s 80 et entrer en finale au minimum. »*

Ibrahima Wade ne craint pas les grands rendez-vous. A trente et un ans, il a participé sous le maillot sénégalais aux Jeux olympiques d'Atlanta et aux championnats du monde d'Athènes, en 1997, et de Séville, en 1999, où il a manqué d'un cheveu la qualification en finale du 400 m. Il sait qu'il doit envisager des départs plus rapides à Sydney et se préserver des blessures jusque-là.

Une finale olympique, qui le mettrait aux prises avec le recordman du monde de la spécialité, l'Américain Michael Johnson, ferait sans doute décoller sa carrière. A moins qu'Ibrahima Wade ne décide de se reconvertir dans la boulangerie... Avec son frère, dont c'est le métier, il a monté à Dakar une petite entreprise dans ce secteur. *« Il lui manquait un peu d'argent*, raconte Fernand Urtebise. *Stéphane* (Diagana) *lui en a donné. C'est aussi pour ces moments de proximité et d'entraide qu'existe un groupe d'entraînement. »*

P. Jo.

Marie-José Pérec n'est pas contente

Marie-José Pérec a quitté Nice de fort mauvaise humeur, dimanche 6 août. Après avoir tenté sans succès sa chance aux sélections américaines, il y a quinze jours, son compagnon, le sprinteur américain Anthuan Maybank, espérait bien intégrer le relais 4 × 400 m tricolore pour les JO de Sydney. Mais son dossier de naturalisation, déposé il y a quelques semaines, ne semble pas devoir aboutir dans les délais. *« Les conditions ne sont pas remplies »*, dit-on au ministère de la jeunesse et des sports. Fâché de se voir attribuer le couloir n° 1 – considéré comme désavantageux mais alloué en fonction des performances dans les séries –, Maybank ne s'est pas présenté au départ de la finale du 200 m. Marie-José Pérec, venue soutenir son compagnon, a quant à elle laissé un message téléphonique comminatoire au président de la fédération, lui réclamant un entretien. Elle a refusé de remplir le dossier nécessaire à son accréditation pour les Jeux olympiques.

Nouvelle discipline, le 3 000 m steeple féminin cherche des spécialistes

NICE
de notre envoyée spéciale

Le dernier bastion masculin de l'athlétisme est tombé. Samedi 5 août, Céline Rajot, sociétaire de l'AS Aix-les-Bains, a remporté le premier titre de championne de France du 3 000 m steeple, en 10 min 4 s 85. Cette discipline ne figurera au programme des championnats du monde qu'en 2003 et à celui des Jeux olympiques qu'en 2004 au mieux. A vingt-cinq ans, Céline Rajot possède déjà un solide palmarès assorti d'un titre de championne du monde par équipes de cross court en 1999.

Le 3 000 m steeple féminin manque de véritables spécialistes. Il puise ses concurrentes dans les rangs des adeptes du 1 500 m dépourvues de pointe de vitesse ou des athlètes trop peu endurantes pour tenir un 5 000 m. Meriem Mered (2e en 10 min 7 s 63) a trouvé avec cette course d'obstacles une occasion de donner un nouveau souffle à sa carrière. *« C'est plus ludique que le 1 500 m*, dit-elle. *Je suis concentrée sur le franchissement des barrières. Ça passe plus vite. »* Sa médaille – la première aux championnats de France – l'a requinquée. Elle rêve d'une sélection internationale qui aurait été improbable sur le plat.

Les 19 concurrentes ont parcouru, samedi, sept tours et demi de piste, jalonnés de 28 passages de barrières de 76 centimètres de hauteur (dont sept fois la rivière, profonde de 91 centimètres) en encaissant rudement les « réceptions » au sol. Même rompues aux bousculades et aux à-coups des épreuves de demi-fond, leurs foulées s'emballaient parfois jusqu'au déséquilibre dans les changements de rythme dictés par ces inhabituels obstacles.

Pour le moment, les clubs et les entraîneurs, faute d'une formation spécifique, gèrent la situation bon an mal an. *« Toutes les concurrentes se sont présentées ici au débotté*, dit José Marajo, responsable national du demi-fond. *Mais l'encadrement fédéral est décidé à prendre la situation en main pour que le 3 000 m steeple féminin ne devienne pas un dépotoir. Nous ne voulons pas être pris au dépourvu lorsque le niveau international va se densifier. Nous envisageons d'inclure systématiquement une initiation dans les stages régionaux ou interrégionaux juniors, quels que soient le niveau ou la discipline pratiquée. »* Une sage résolution pour espérer rivaliser avec la Roumanie ou la Russie, leaders de la discipline, qui mettent à contribution depuis plusieurs années leur important réservoir d'athlètes.

P. Jo.

François Pinault se donne les moyens de faire du Stade rennais un grand club européen

Le club breton a investi près de 400 millions de francs dans l'achat de nouveaux joueurs.

Le Stade rennais a fait match nul (1-1) avec le Paris-Saint-Germain pour la deuxième journée du championnat de France de football. Les deux équipes sont celles qui ont investi les sommes les plus colossales sur le marché des transferts à l'intersaison. Actionnaire majoritaire, François Pinault, patron de Pinault-Printemps-Redoute (PPR), a l'ambition de faire de l'équipe bretonne un grand club européen.

ACTIONNAIRE majoritaire du Stade rennais depuis deux ans, François Pinault, le patron du groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), a décidé d'investir massivement cette saison dans le club, porte-drapeau du football breton. Le premier exercice (1998-1999) s'était révélé conforme aux attentes, avec une cinquième place pleine de promesses, mais la suivante a frôlé la catastrophe, les « Rouge et Noir » n'évitant la relégation en deuxième division qu'à la dernière journée. Un échec sportif évident pour la troupe entraînée par Paul Le Guen, et une première alerte sérieuse pour le président Pierre Blayau, qui avait remis sa démission à François Pinault, deux jours avant cette ultime échéance. *« Il a eu la gentillesse de la refuser »*, précisait quelques semaines plus tard celui qui avait été installé dans ce fauteuil par l'actionnaire majoritaire et le maire de la ville, Edmond Hervé. Les choses, depuis, ont changé.

FOOTBALL

Quelques jours ont été suffisants pour tirer les conclusions des erreurs qui ont failli remettre en question une ascension programmée. Car si François Pinault, une des plus grosses fortunes de France, est venu dans le football par passion de sa région natale et d'un club dont il était le sponsor principal, l'homme, qui est, dans les affaires, une machine à gagner, n'a pas l'âme philanthropique.

Alors que dans ses structures, le Stade rennais prenait doucement la dimension d'un grand club moderne, il n'était pas concevable que les résultats sportifs ne soient pas à la hauteur de ses ambitions. Le recrutement, confié lors des deux premières années à Pierre Blayau, qui avait par ailleurs fort à faire avec les problèmes de Moulinex dont il est le PDG, est devenu désormais la chasse gardée du *« big boss »*.

UN STANDING JAMAIS APPROCHÉ

Avec comme relais Hubert Guidal, le directeur général du club, et de Pinault Bois Matériaux, l'actionnaire a délié les cordons de la bourse pour offrir au Stade rennais, qui célèbrera son centenaire en 2001, un standing jamais approché. Près de 400 millions de francs ont été déboursés pour l'achat de joueurs renommés, ce qui place cette année le club breton au septième rang des plus gros investisseurs européens, juste derrière le Paris-Saint-Germain, mais devant des clubs comme Monaco, l'Inter Milan, la Juventus Turin, ou encore le Milan AC... Alors que Rennes n'est même pas qualifié pour une coupe continentale...

Certes, les départs de Shabani Nonda vers Monaco et David Sommeil à Bordeaux ont permis de faire entrer 190 millions de francs dans les caisses, mais l'investissement reste énorme. Tenu informé quotidiennement de l'évolution du recrutement, François Pinault a donné son feu vert en fonction de l'avis des techniciens. Il a même, à l'occasion, participé à la négociation comme pour le transfert de Bernard Lama, l'ancien gardien du PSG. *« M. Pinault tenait absolument à avoir un champion du monde dans son effectif,* explique Hubert Guidal. *Bernard Lama était libre et nous cherchions un gardien expérimenté, capable de tenir le rôle de "grand frère" au sein de l'effectif. C'était difficile de trouver mieux. »* Pour les Brésiliens Lucas (enlevé à l'Olympique de Marseille pour 140 millions de francs), Fabiano, Vander (50 millions les deux) ou encore l'Argentin Turdo (85 millions), le risque financier est sans doute plus important. Rennes a dû innover et tenter des coups.

Au moment des négociations, les dirigeants bretons ont fait la différence avec leur portefeuille, en attendant cette légitimité sportive que seuls les résultats pourront apporter. *« Les grands investisseurs comme Pinault, Canal + ou encore Pathé ont l'habitude de mener des affaires pour y réussir,* confirme Gérard Lefillatre, le manager rennais. *Les clubs qui n'ont pas ces soutiens financiers importants ont du mal à finaliser les gros transferts. »*

Dans un marché de plus en plus fou, François Pinault a donné au club breton les moyens de lutter. Mais la nécessité d'obtenir des résultats pèse plus lourdement sur les épaules des joueurs, entraîneurs et dirigeants.

Rennes est à une période charnière de son histoire. Dans un peu moins de deux ans, la capacité du stade de la route de Lorient sera portée à 32 000 places. Le centre d'entraînement vient d'être inauguré en grande pompe par François Pinault et Edmond Hervé, deux hommes aux idées politiques divergentes, mais soudés derrière les « Rouge et Noir ». Pierre Blayau est, lui, désormais en retrait.

Officiellement, ce sont les contraintes professionnelles du PDG de Moulinex qui l'ont incité à repasser le témoin à son prédécesseur, René Ruello, qui a dirigé le club de 1990 à 1998. En coulisses, on évoque aussi un refroidissement des relations entre Pinault et Blayau depuis, notamment, l'élection du président de la Ligue nationale de football, qui a vu Noël Le Graet écarté au bénéfice de l'industriel du poulet en difficulté, Gérard Bourgoin. Pourtant, l'ancien président, qui reste au conseil d'administration du club, siégera toujours à la LNF.

René Ruello, patron de Panavi, une boulangerie industrielle, actionnaire, au côté de Pinault, de TV Breizh, la future chaîne bretonne, et mordu de foot, ne s'est pas fait prier pour *« reprendre un trois-mâts après avoir quitté un Optimiste »*. Reste à savoir si les vents seront porteurs...

Edouard Reis-Carona

A Pamiers, les championnats du monde de boules sont aussi féminins

Ils se dérouleront du 10 au 13 août

MIREILLE SKOBERNE-MILLERON est un petit bout de femme de trente et un ans qui promène une fine silhouette. Manipulatrice en radiologie aux urgences de l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, elle assume son service alternant jours et nuits. Son statut de championne du monde de boules ne lui réserve aucune faveur et ne la dispense d'aucune obligation.

Ainsi, elle a dû prendre sur ses congés annuels afin d'honorer sa sélection à la rencontre internationale de boules qui, des 17 au 22 mai, opposait la Chine à la France à Panzhiuha, dans la province du Sichuan, au centre de la Chine, et dont elle a triomphé. Du jeudi 10 au dimanche 13 août, elle défend son titre mondial à l'occasion des championnats du monde qui se disputent à Pamiers (Ariège).

« En France, regrette-t-elle, *les champions de boules hommes bénéficient du statut de sportif de haut niveau* (ils sont environ une quinzaine reconnus comme tels par le ministère de la jeunesse et des sports – NDLR), *mais les championnes femmes n'ont rien. »* Pourtant Mireille a décroché son titre, voilà déjà deux ans, à l'occasion des premiers championnats du monde féminins, disputés à Romans, dans l'Isère. Un titre et une épreuve parfaitement validés par les fédérations internationales et nationales des sports de boules, mais qui pour l'heure semble ne retenir qu'une attention distraite de la part des instances sportives françaises.

Mireille en conçoit quelques déceptions bien sûr, mais cela n'altère pas sa passion. Fille unique d'une famille de quatre enfants, elle, la dernière-née, a fait comme son père et ses frères. Dès l'âge de douze ans, elle s'est inscrite au club local de Meyzieu (Rhône). *« Je n'ai jamais pratiqué aucun autre sport »*, dit-elle. A cette époque, la discipline, largement dominée par les hommes (elle l'est encore aujourd'hui), n'accueillait les filles qu'au sein d'équipes mixtes. *« Le plus souvent, les hommes nous faisaient pointer les premières, un peu pour se débarrasser »*, se souvient-elle. Qu'à cela ne tienne. Mireille a commencé par pointer et l'a fait sacrément bien. Au point de devenir championne de France dans la catégorie minime en 1982.

Il y a maintenant plus d'un lustre qu'à l'occasion des matches et des tournois Mireille ne se contente plus seulement de pointer. *« Sur un boulodrome, lorsqu'une femme tire, les spectateurs manifestent encore une certaine surprise »*, s'étonne-t-elle. Ce qui n'est le cas ni de ses frères ni de son père, tous devenus supporteurs inconditionnels. *« Mon père est présent à toutes les compétitions. Il est très fier de moi. Peut-être un peu trop »*, sourit-elle.

LE DEUXIÈME DU GENRE

Séparée des hommes depuis le milieu des années 80, la boule féminine se développe. En France, elles sont entre 5 000 et 6 000 à fréquenter les boulodromes, tandis que des épreuves se disputent régulièrement en Italie, en Slovénie et en Croatie. La Chine s'éveille à ce sport, et ses représentantes détiennent le titre mondial en raffa volo, version italienne de la boule lyonnaise. Le tournoi de Pamiers est le deuxième du genre. Le premier avait eu lieu en 1998 à Romans (Drôme).

Mireille, qui fête à l'occasion de ce match sa quatorzième ou quinzième sélection – elle n'en tient pas la comptabilité exacte –, espère conserver son titre. En octobre, elle se rendra à San Francisco pour la première mondiale Etats-Unis - Chine, organisée par le Français Bernard Champey, où elle tentera de convertir les Américaines aux joies du jeu de boules.

Yves Bordenave

Bastia et Lens, premiers animateurs du championnat de France

ANELKA, LE RETOUR. Près de quatre ans après son dernier match sous le maillot parisien, en octobre 1996, l'attaquant vedette du Paris-Saint-Germain a fait son retour sportif en France, samedi 5 août, lors de la 2e journée du championnat de D1. L'ancien joueur du Real Madrid a remplacé le milieu de terrain Ali Benarbia, alors que son équipe était menée au score. Il n'a pas marqué, mais son équipe a fait match nul à la grâce d'un superbe tir de Stéphane Dalmat, qui a trompé le gardien Bernard Lama, un ancien Parisien tout frais émoulu à Rennes.

L'une des belles sensations de cette 2e journée vient une nouvelle fois de Lille, qui est allé battre Strasbourg, samedi (4-0). Issus de la division 2, où ils ont passé trois saisons, les Lillois, qui avaient déjà fait match nul contre Monaco, champion en titre, lors de la 1re journée, occupent la 3e place du classement.

La tête de liste est occupée par Lens, qui a finalement dominé Guingamp, samedi, au cours d'une partie débridée (3-2). Le travail effectué par le Méridional Rolland Courbis semble plaire aux Nordistes qui apprécient les *« discussions ouvertes »* et les méthodes de travail de l'ancien entraîneur des Girondins de Bordeaux et de l'Olympique de Marseille. Les Lensois affirment avoir fait *« le plein de confiance »* avant leur déplacement-test, à... Marseille, dimanche 13 août.

Deuxième au classement, Bastia est l'une des autres équipes en vue de ce début de saison. Vainqueurs, samedi, de Bordeaux (2-0), les Corses peuvent s'enorgueillir d'un jeu complet et solidaire, et d'un buteur de plus en plus redoutable : Frédéric Née. Ce Normand de vingt-cinq ans, au club depuis deux ans a pris, samedi, la tête du classement des meilleurs réalisateurs en réalisant le doublé face aux Girondins. Il avait déjà frappé une fois lors de la 1re journée, apportant la victoire face à Toulouse.

Vendredi, Sedan et Lyon avaient fait match nul (1-1) et Monaco avait subi une sévère déconvenue sur sa pelouse face à Nantes (2-5). Les Monégasques, qui avaient survolé le championnat de France 1999-2000, ne parviennent pas à trouver leurs marques en ce début de saison et sont, pour l'heure, relégués à l'avant-dernière place du classement devant Strasbourg, la seule des 18 équipes à ne pas avoir engrangé de points en ce début de compétition.

En deuxième division, Montpellier a conservé la tête du classement après sa victoire sur Caen (2-0) samedi 5 août. Avec deux victoires, les Héraultais sont à égalité de points avec Nancy, vainqueur de Laval (2-0) le lendemain. Les deux gros scores de cette deuxième journée ont été réalisé par Sochaux, qui a écrasé Châteauroux (5-0), et Cannes, qui a dominé Niort (6-4).

B. M.

Le championnat de France de football de D1

2e JOURNÉE

Sedan-Lyon	1-1
Monaco-Nantes	2-5
St-Etienne-Marseille	3-0
Rennes-PSG	1-1
Lens-Guingamp	3-2
Metz-Auxerre	1-2
Troyes-Toulouse	1-1
Strasbourg-Lille	0-4
Bastia-Bordeaux	2-0

LES CARTONS

	Rouges	Jaunes
Troyes	1	4
Lyon	1	4
Rennes	1	3
Lens	1	2
PSG	0	6

CLASSEMENT

		Points	J	G	N	P	Diff.	Chgts	Séries
1	Lens	6	2	2	0	0	+ 3	▲2	GG
	Bastia	6	2	2	0	0	+ 3	▲2	GG
3	Lille	4	2	1	1	0	+ 4	▲3	NG
4	St-Etienne	4	2	1	1	0	+ 3	▲5	NG
5	Paris-SG	4	2	1	1	0	+ 2	3	GN
6	Sedan	4	2	1	1	0	+ 1	1	GN
7	Nantes	3	2	1	0	1	+ 1	▲1	PG
8	Auxerre	3	2	1	0	1	0	▲5	PG
9	Marseille	3	2	1	0	1	- 1	8	GP
10	Lyon	2	2	0	2	0	0	3	NN
	Rennes	2	2	0	2	0	0	3	NN
12	Guingamp	1	2	0	1	1	- 1	6	NP
	Metz	1	2	0	1	1	- 1	1	NP
	Toulouse	1	2	0	1	1	- 1	▲1	PN
15	Troyes	1	2	0	1	1	- 2	▲2	PN
	Bordeaux	1	2	0	1	1	- 2	6	NP
17	Monaco	1	2	0	1	1	- 3	4	NP
18	Strasbourg	0	2	0	0	2	- 6	2	PP

LES ATTAQUES 1 Lens, Lille, St-Etienne, Nantes **5** buts

LES DÉFENSES 1 Bastia **0** but • 2 Lille, Sedan **1** but

LES BUTEURS 1 Née (Bastia) **3** buts • 2 Diouf (Lens), Collot (Lille), Monterrubio (Nantes), Alex (St-Etienne) **2** buts

3e JOURNÉE : Samedi 12 août : Strasbourg-Monaco, Auxerre-Bastia, Bordeaux-Troyes, Guingamp-Nantes, Lille-Rennes, Lyon-Metz, Toulouse-St-Etienne
Dimanche 13 août : Paris-SG-Sedan, Marseille-Lens.

Zinedine Zidane est le préféré des Français

L'ABBÉ PIERRE A RÉTROGRADÉ D'UNE PLACE dans le cœur des Français en faveur de Zinedine Zidane, selon le « Top 50 » publié par *le Journal du dimanche* du 6 août. C'est la première fois qu'un sportif prend la tête de ce sondage qui couronnait le fondateur d'Emmaüs ou le commandant Cousteau. Grâce à l'effet Coupe du monde de football, amplifié par la plus récente victoire de l'équipe de France, dans le championnat d'Europe des nations. Héros consacré des Bleus, Zinedine Zidane n'apparaissait qu'en troisième position lors de la précédente édition de ce sondage, en janvier 1999. Un autre joueur de football, le gardien de but Fabien Barthez, occupe la septième place tandis que l'ancien entraîneur de l'équipe de France Aimé Jacquet passe de la sixième à la douzième place. Ce sondage a été réalisé par l'IFOP du 6 au 11 juillet sur un échantillon représentatif de 1 099 personnes, selon la méthode des quotas.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : la France a remporté le tournoi international de Vichy,** dimanche 6 août. Après s'être imposées face à la Slovaquie et la Pologne vendredi 4 et samedi 5 août, les Françaises sont venues à bout de l'Australie (57-56).

■ **CYCLISME : l'Italien Gabriele Missaglia (lampre)** a gagné dimanche 6 août la Cyclassic, épreuve de la Coupe du monde, courue sur 251 kilomètres autour de Hambourg. Ses compatriotes Francesco Casagrande et Fabio Baldato ont pris respectivement les deuxième et troisième places.

■ **SKI NAUTIQUE : le Français Nicolas Le Forestier** a été sacré champion d'Europe de figures samedi 5 août à Moscou, avec un total de 10 990 points. Il a devancé les Biélorusses Alexei Zernosek, Oleg Deviatovski et son compatriote Patrice Martin, tenant du titre. Chez les dames, Frédérique Savin et Géraldine Jamin ont été couronnées respectivement en figures et en slalom.

■ **TENNIS : Venus Williams a remporté son troisième tournoi d'affilée à Carlsbad (Californie),** dimanche 6 août, en battant Monicas Seles (6-0, 6-7 [3-7], 6-3). L'Américaine reste invaincue depuis son succès à Wimbledon, le 8 juillet. A Toronto, le Russe Marat Safin a gagné le tournoi de Toronto (Canada), en battant l'Israélien Harel Levy 6-2, 6-3 en finale.

Le Rugby Club de La Valette renvoie 530 licences à la Fédération

TOULON
de notre correspondant

Mauvaise fin de saison pour le rugby du Var. Après la rétrogradation du Rugby Club toulonnais en division 2 pour mauvaise gestion, c'est le comité directeur du Rugby Club valettois (RCV) qui vient de renvoyer les 530 licences du club varois à la Fédération française de rugby (FFR), afin d'obtenir la révision des sanctions pour brutalités caractérisées concernant... onze de ses joueurs. Trois d'entre eux sont menacés d'une suspension définitive, les huit autres pour des périodes allant de six mois à un an.

Le 21 mai dernier, à Mazamet, dans le cadre des huitièmes de finale du championnat de France, le RCV avait perdu face à Bergerac (22-23) et la troisième mi-temps s'était engagée sur le terrain, dans une mêlée générale particulièrement rude, ayant nécessité l'intervention des pompiers et des gendarmes. Trois Bergacois étaient hospitalisés. Difficile de savoir ce qui s'est passé au juste. Pour le président du RCV, Roger Dibiazza, *« l'équipe s'était laissée aller au jeu des provocations... Deux de nos joueurs, Mohamed Smaïdi et Cyril Aouini, qui sont d'origine maghrébine, ont été l'objet de propos racistes inacceptables. Le comportement de certains de nos garçons n'a pas été correct. En revanche, nous dénonçons la manière dont nous avons été jugés. Ce match n'a fait l'objet d'aucun rapport d'arbitre ou de délégué, par contre, la fédération a été saisie d'une plainte d'un dirigeant de Bergerac qui a produit une cassette vidéo amateur tournée durant les incidents »*. De quoi faire fulminer les responsables du RCV, qui ont en mémoire un autre incident durant un match de la saison 1997-1998 : Henri Chaput, un autre joueur du club, a été lourdement sanctionné avec une suspension pour 40 matches ; le club valettois avait alors produit une cassette vidéo prouvant qu'il n'y avait pas eu faute... *« Et la fédération nous a rétorqué qu'une cassette ne provenant pas d'une chaîne de télévision ne pouvait être versée au dossier. Moyennant quoi, sans l'avoir regardée, la FFR a ramené la sanction à 36 matches de suspension. »*

A la FFR, faute de commentaires sur l'incident de Bergerac, on laisse entendre que des témoignages et les blessures subies par les joueurs viennent corroborer le choc des images. A La Valette, on crie au complot, même si deux joueurs de Bergerac ont été également sanctionnés et privés de matches pour des périodes de seize et quarante jours. *« Ces sanctions pourraient ressembler à un règlement de comptes dans la guerre opposant le comité de la Côte d'Azur, auquel nous appartenons, à celui de Provence, dont c'est justement le président qui a produit la cassette à l'origine des dernières sanctions dont nous sommes les victimes »*, accuse Roger Dibiazza, qui reste dans l'expectative. La saison prochaine semble compromise... faute de combattants. Rude épreuve pour le RCV, qui venait d'être reconnu par la même FFR premier club de France de la division 3 dans le classement du fair-play...

José Lenzini

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
Depuis 1894
Tailleur et Chemisier sur mesures
Collections Hommes & Dames
Grand choix de tissus et de prix
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

Marc Guillemot caracole en tête de la transat Québec - Saint-Malo

FRANCK CAMMAS *(GROUPAMA)* A REPRIS la deuxième place de la transat Québec - Saint-Malo, dimanche 6 août à Thierry Duprey (*Gitana-XI*). A 280 milles (environ 500 km), Marc Guillemot et son équipage étaient toujours en tête de la course sur *La Trinitaine* et pointaient à 630 milles du Fastnet, au large des côtes sud-ouest de l'Irlande. *La Trinitaine* a toutefois pris une *« très bonne option »* sur la victoire, selon les organisateurs, qui prévoient l'arrivée du multicoque à Saint-Malo pour mardi 8 aout dans la soirée ou mercredi matin.

Nuages au Nord, soleil au Sud

MARDI. L'anticyclone des Açores, même s'il s'étend jusqu'à l'Europe occidentale, n'est pas encore assez développé pour empêcher les incursions océaniques nuageuses dans le nord du pays. Les régions au sud bénéficient de conditions estivales.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les éclaircies, pratiquement inexistantes en Basse-Normandie, où l'on risque quelques gouttes, apparaissent de temps à autre du nord de la Bretagne à l'Anjou. Le soleil brille plus généreusement du Morbihan à la Vendée. Il fait de 20 à 25 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Grisaille de la Haute-Normandie à la frontière belge, parfois accompagnée de pluies. Les nuages l'emportent également en région parisienne, alors que le soleil arrive à percer au sud de la Loire. Il fait de 22 à 26 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le soleil brille par son absence le long de la frontière allemande, où l'on peut subir quelques averses, notamment sur les Vosges. Plus au sud, vers le Bourbonnais et le sud de la Franche-Comté, les passages nuageux autorisent de brèves éclaircies, mais une averse n'est pas exclue. Il fait de 21 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Malgré quelques bancs nuageux isolés dans le Poitou et d'inoffensifs cumulus sur la chaîne pyrénéenne l'après-midi, c'est le soleil qui reste maître des cieux. Il fait de 27 à 30 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le beau temps est de mise. Quelques nuages s'immiscent dans le ciel du Lyonnais à la Savoie en fin de journée, avec une possibilité d'averses en montagne. Il fait de 25 à 28 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Ciel bleu azur sans l'ombre d'un nuage. Les Alpes du Sud peuvent craindre une averse très isolée en soirée. Il fait de 28 à 32 degrés.

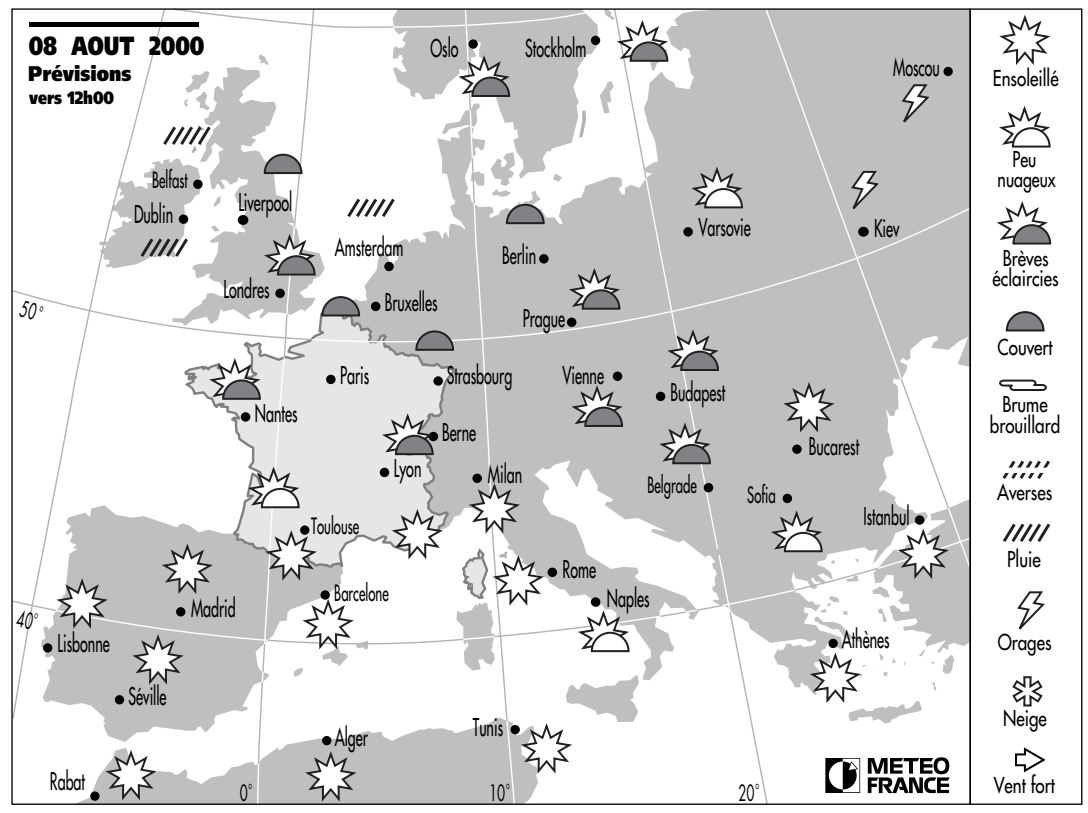

(Publicité)
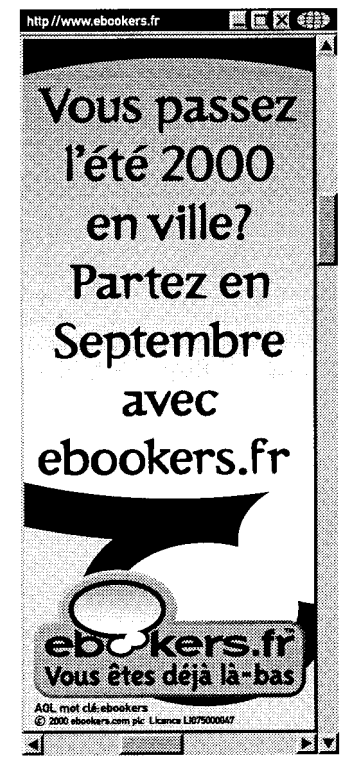

PRÉVISIONS POUR LE 08 AOUT 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole				PAPEETE	21/27	S	KIEV	18/25	P	VENISE	20/27	S	LE CAIRE	24/34	S
AJACCIO	16/26	S	NANCY	POINTE-A-PIT.	24/30	P	LISBONNE	21/35	S	VIENNE	15/23	N	NAIROBI	15/26	S
BIARRITZ	15/27	S	NANTES	ST-DENIS-RÉ.	20/24	C	LIVERPOOL	14/20	C	**AMÉRIQUES**			PRETORIA	4/22	S
BORDEAUX	16/29	S	NICE	**EUROPE**			LONDRES	16/22	N	BRASILIA	17/30	S	RABAT	22/29	S
BOURGES	14/26	N	PARIS	AMSTERDAM	13/19	P	LUXEMBOURG	14/20	N	BUENOS AIR.	8/15	C	TUNIS	23/30	S
BREST	15/21	N	PAU	ATHENES	25/32	S	MADRID	14/33	S	CARACAS	26/31	S	**ASIE-OCÉANIE**		
CAEN	16/20	N	PERPIGNAN	BARCELONE	19/26	S	MILAN	18/30	S	CHICAGO	22/30	S	BANGKOK	25/32	P
CHERBOURG	14/20	C	RENNES	BELFAST	14/20	P	MOSCOU	14/20	P	LIMA	16/18	C	BEYROUTH	26/30	S
CLERMONT-F.	14/25	S	ST-ETIENNE	BELGRADE	16/26	N	MUNICH	13/19	P	LOS ANGELES	15/24	S	BOMBAY	27/30	S
DIJON	14/25	N	STRASBOURG	BERLIN	11/19	C	NAPLES	19/31	S	MEXICO	11/23	S	DJAKARTA	26/30	S
GRENOBLE	14/27	S	TOULOUSE	BERNE	13/24	N	OSLO	8/15	N	MONTREAL	21/27	S	DUBAI	30/41	S
LILLE	15/19	C	TOURS	BRUXELLES	15/18	C	PALMA DE M.	18/30	S	NEW YORK	24/28	S	HANOI	26/29	P
LIMOGES	13/26	S	**FRANCE outre-mer**	BUCAREST	16/32	S	PRAGUE	11/19	N	SAN FRANCIS.	12/19	S	HONGKONG	25/30	S
LYON	16/28	S	CAYENNE	BUDAPEST	16/25	N	ROME	16/28	S	SANTIAGO/CHI	5/16	S	JERUSALEM	25/32	S
MARSEILLE	19/29	S	FORT-DE-FR.	COPENHAGUE	11/17	P	SEVILLE	23/38	S	TORONTO	20/26	S	NEW DEHLI	31/38	S
			NOUMEA	DUBLIN	13/21	P	SOFIA	16/23	S	WASHINGTON	23/28	P	PEKIN	25/27	P
				FRANCFORT	14/22	C	ST-PETERSB.	12/18	N	**AFRIQUE**			SEOUL	25/27	P
				GENEVE	16/25	S	STOCKHOLM	12/19	N	ALGER	19/30	S	SINGAPOUR	25/28	C
				HELSINKI	10/16	P	TENERIFE	20/24	S	DAKAR	26/29	S	SYDNEY	11/20	C
				ISTANBUL	23/31	S	VARSOVIE	11/19	S	KINSHASA	19/28	P	TOKYO	26/30	C

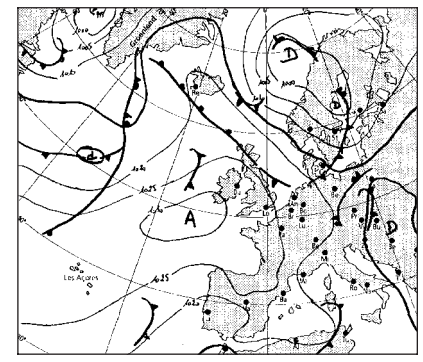
Situation le 7 août à 0 heure TU

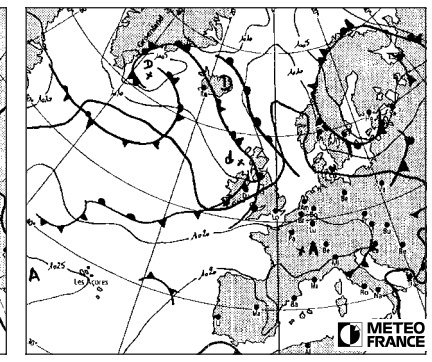

Prévisions pour le 9 août à 0 heure TU

Sur les plages

Le 7 août 2000 vers 12 heures

Le long des côtes de la Manche, la matinée sera grise avec des nuages bas et des brouillards, de belles éclaircies se développeront l'après-midi. Sur les côtes atlantiques, on profitera d'une journée bien ensoleillée. Sur les côtes méditerranéennes, le ciel sera généralement bien dégagé, mais une petite averse n'est pas à exclure sur la Côte d'Azur.

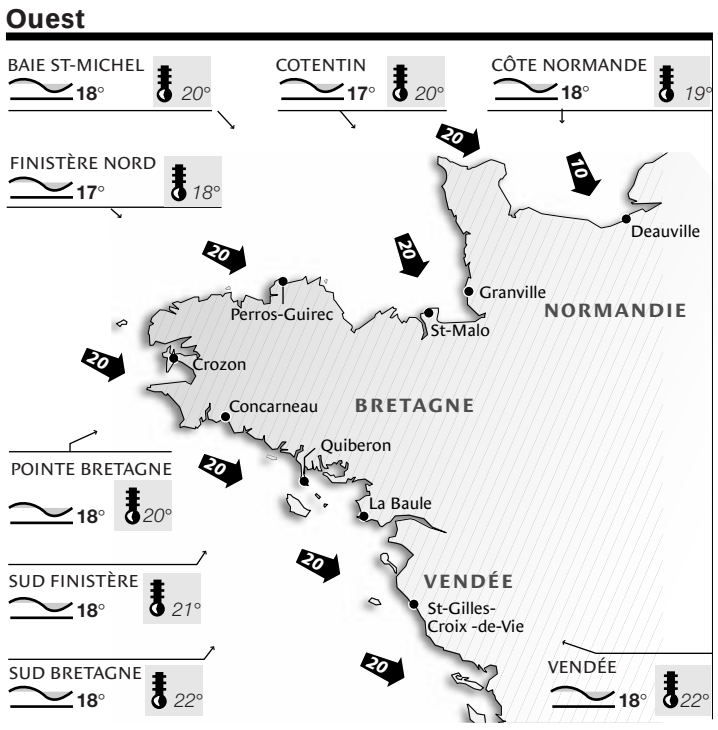

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 00 - 188

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

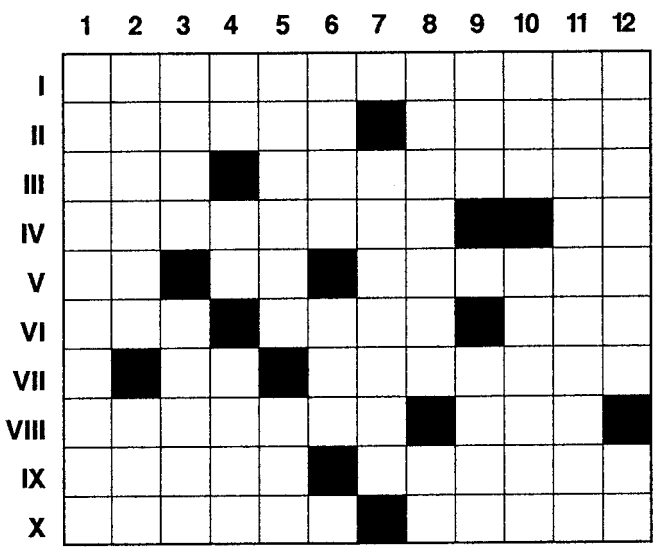

HORIZONTALEMENT

I. Sa place est au cirque mais on le voit aussi dans les affaires. – II. Solide, il aide à trouver un emploi. Fournisseur d'huile. – III. Demoiselle que l'on retrouve avec les dames. A le sens des essences. – IV. Bien adaptée. Cité d'Abraham. – V. Propos puéril. Infinitif. Bien en place. – VI. Référence horaire. Jeté pour atteindre. La moitié de la rançon. – VII. Précieux et renversé. Originale. – VIII. Accessoire pour le chef. Retourné à l'intérieur. – IX. A l'œil quand elles ne sont pas au lit. Mis en pièce. – X. Après le potage. Très proches.

VERTICALEMENT

1. C'est dans le partage qu'il trouve du plaisir. – 2. Un homme qui reste sans nom. Musicien semeur de panique. – 3. Evacuée avec les déchets. Lancé pour atteindre. – 4. En France. Satisfaisant au-delà de cent. Sortir. – 5. Passages rapides. Inutilisable. – 6. Couvert russe. Entendu au Nord. – 7. Sera toujours hors du temps. – 8. Pour ajuster le sabot. A retourner pour faire l'article. – 9. Passe de la Chine au Kazakhstan. Divise tout ce qui suit. – 10. Possessif. Contrainte. – 11. Ensemble pour les gros porteurs de titres. – 12. Stimulant en médecine. Préposition.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 187

HORIZONTALEMENT

I. Documentaire. – II. Economies. Es. – III. Ruisseau. ZUP. – IV. Olt. Au. Terni. – V. Ga (gaga). Litron. Io. – VI. Arrose. Nixon. – VII. Ti. Ut. An. Inn. – VIII. Ismaélien. Si. – IX. Ota. Sensés. – X. Ness. SE. Tapé.

VERTICALEMENT

1. Dérogation. – 2. Oculariste. – 3. Coït. Mas. – 4. Uns. Loua. – 5. Mosaïstes. – 6. Emeute. Les. – 7. Nia. Aine. – 8. Teutonnes. – 9. As. Eni. Net. – 10. Zr. Xi. Sa. – 11. Réunions. – 12. Espionnite.

AFFAIRE DE LOGIQUE PROBLÈME N° 183

Division nationale

IL Y A QUELQUES ANNÉES, une grande irrégularité marqua le championnat de France de football de division 1. Vingt équipes formaient alors l'élite professionnelle (au lieu de 18 aujourd'hui), chacune d'entre elles rencontrant deux fois chacune des 19 autres. A l'époque, une victoire valait 2 points (et non 3 comme c'est le cas actuellement), un nul 1 point, une défaite 0 point. Cette année-là, les vingt équipes obtinrent lors des matches retour un nombre de points différent d'au moins 20 points (en plus ou en moins) du total obtenu lors des matches aller. Ainsi, l'équipe de Nantes fut bien meilleure après la trêve qu'avant.

De combien de points améliora-t-elle lors des matches retour son score des matches aller ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2000

Solution du problème dans *Le Monde* du 15 août.

■ **Solution du problème n° 182 paru dans *Le Monde* du 1er août.** Il est assez facile d'éliminer les grandes valeurs de N (à partir de 5) puis, après quelques essais, les petites, pour trouver que seul **N = 4** peut convenir.
Il est un peu plus long de parvenir à l'unique solution :
21 978 × 4 = 87 912

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.

Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble.

Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.

Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.

Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

Le Monde A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

Festivals en Muzzik
MUZZIK
Tous les jours à 9 heures, 12 heures, 19 heures, 20 h 45 , 22 h 30

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le premier dimanche de chaque mois

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 1 h 10 (heures de Paris)

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

DISPARITION **L'acteur britannique Sir Alec Guinness est mort, samedi 5 août, à l'hôpital King Edward VII de Midhurst (Sussex) dans le sud de l'Angleterre. Célèbre dès 1949 dans la comédie de Robert Hamer, *Noblesse oblige,* son rôle le plus connu reste celui de l'intraitable colonel Nicholson dans *Le Pont de la rivière Kwaï.* ● ACTEUR formé au théâtre, il avait déjà tourné avec David Lean deux adaptations des romans de Charles Dickens. ● CONNU pour son habileté à camper une silhouette avec un jeu minimaliste et une attention acharnée au détail, il trouve un regain de célébrité en 1977 grâce au rôle d'Obi-Wan Kenobi, le sage de la trilogie de *La Guerre des étoiles,* de George Lucas. ● APPRÉCIÉ par ses pairs et par la critique, il était aussi le dernier monstre sacré du théâtre londonien de l'entre-deux-guerres.**

La mort d'Alec Guinness, l'homme qui disparaissait derrière ses personnages

Acteur de théâtre et vedette de cinéma, Sir Alec Guinness, né le 2 avril 1914, s'est éteint, samedi 5 août, dans un hôpital du sud de l'Angleterre. De Dickens à « La Guerre des étoiles », la gloire n'avait en rien gâté ni la courtoisie ni la discrétion du plus « british » des comédiens

ALEC GUINNESS avait intitulé l'avant-dernier tome de son Journal, paru en 1995, *« Mon nom m'échappe »*. L'acteur y expliquait pourquoi, à quatre-vingts ans, sa mémoire défaillante l'avait obligé à mettre un terme à une carrière qui, en soixante ans avait fait de lui l'une des grandes figures du théâtre londonien et une vedette du cinéma international. Mais ce titre résume aussi le travail d'un acteur qui s'est toujours dissimulé derrière ses personnages au point de se voir affublé de sobriquets d'artiste de cirque – *« l'homme aux cent visages... »* – qui n'évoquaient que très imparfaitement l'art de cet acteur de génie.

Sir Alec – il avait été anobli en 1959 – est né le 2 avril 1914, à Londres, de père inconnu (déjà une manière de voir son nom lui échapper). Il doit attendre l'adolescence pour découvrir l'identité de son géniteur, un banquier écossais, assez consciencieux pour lui payer des études secondaires, mais pas assez généreux pour l'envoyer à l'université. C'est au pensionnat de Pembroke qu'il s'essaye pour la première fois au théâtre, en incarnant le messager de *Macbeth.* Afin de parvenir à un essoufflement suffisamment convaincant, il fait deux fois le tour du terrain de football en courant dans les minutes qui précèdent son entrée en scène.

Embauché dans une agence de publicité à la sortie du pensionnat, il dépense tout son salaire en billets de théâtre et trouve le courage de téléphoner à John Gielgud – à l'époque la plus grande vedette de la scène londonienne – pour lui demander conseil. Gielgud chaperonne les débuts du jeune acteur, d'abord en l'adressant à un professeur, ensuite en tant que membre du jury de son cours d'art dramatique dont Alec Guinness sort avec les honneurs, en lui confiant enfin le rôle d'Osric dans le *Hamlet* dont il est la vedette en novembre 1934.

En ces années d'avant-guerre, Alec Guinness acquiert la réputation d'un comédien très doué, mais qui manque encore d'épaisseur. Son premier *Hamlet,* en 1938 est un échec critique tout comme le sera le second en 1951.

En 1941, il s'engage dans la Royal Navy comme simple matelot, et termine la guerre avec le commandement d'un navire escorteur de convoi. Revenu à la vie civile, il décide de s'attaquer au cinéma et trouve dans cette entreprise l'appui de David Lean. Le réalisateur lui confie d'abord le rôle de Pocket dans *De Grandes espérances,* puis celui de Fagin dans *Oliver Twist.* Ce doublé dickensien suffit à imposer Alec Guinness auprès du public et de la critique. Mais ses débuts aux Etats-Unis sont retardés par les violentes réactions que suscite son interprétation de Fagin, que de nombreuses organisations juives estiment antisémite. Le film doit attendre deux ans pour sortir outre-Atlantique, dans une version expurgée.

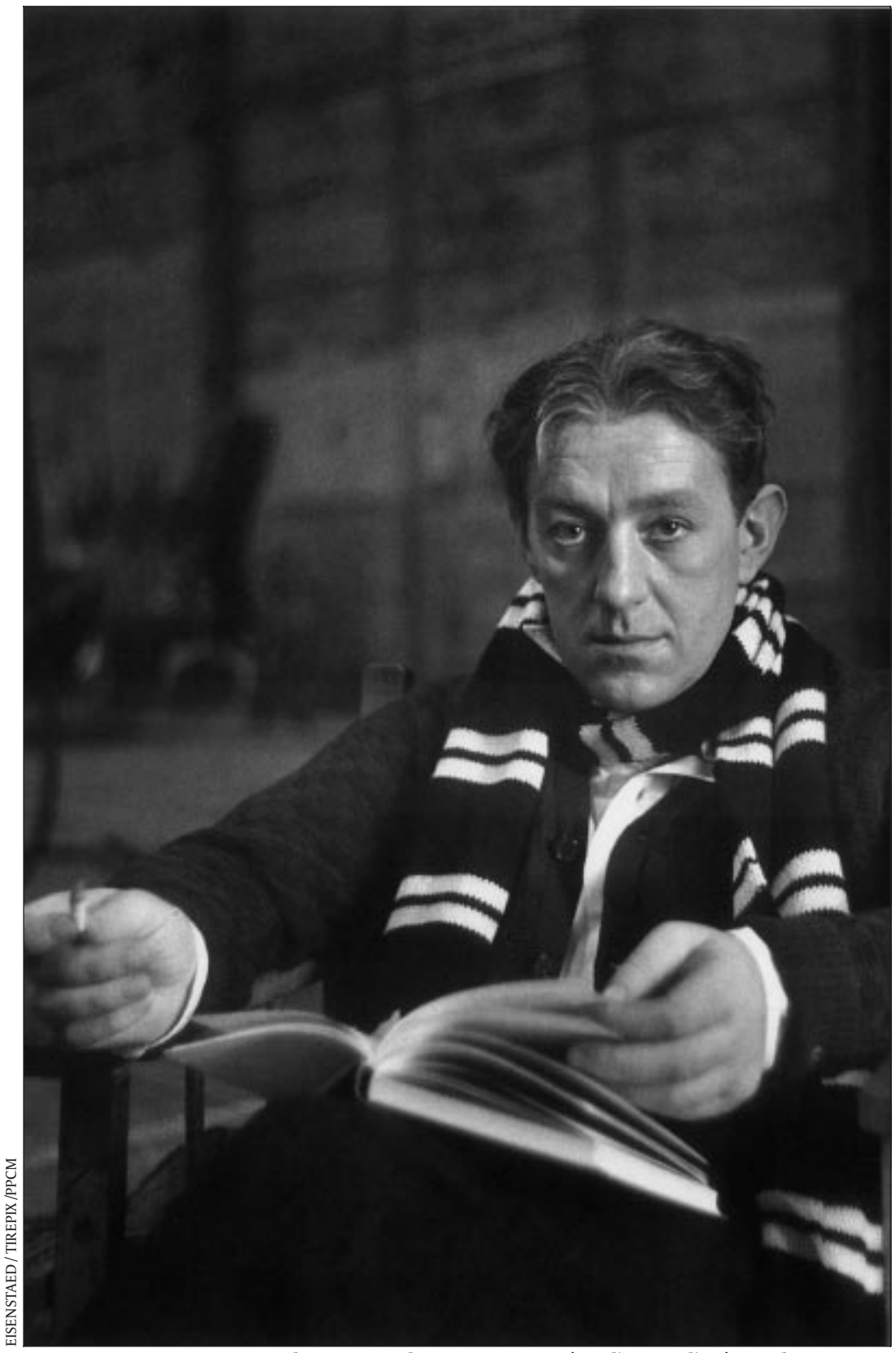

EISENSTAED / TIREPIX /PPCM

Durant le tournage du « Promoteur » à Ealing Studio, à Londres en 1951.

Tout en poursuivant sa carrière au théâtre (il remporte un énorme succès dans *The Cocktail Party* de T. S. Eliot, qui est monté à Londres et à New York), Alec Guinness enchaîne une série de comédies, tournées dans les studios d'Ealing. En 1949, le premier de ces films *Noblesse oblige (Kind Hearts and Coronets,* de Robert Hamer) lui offre huit rôles différents, ceux des membres de la famille d'Ascoyne, hommes et femme. Cette performance assure sa réputation d'acteur transformiste, qui lui vaudra ses plus grandes heures de gloire, mais aussi des déboires cuisants comme son apparition en homme d'affaires japonais dans *A Majority of One* de Mervyn Le Roy (1961). Le succès de *Noblesse oblige* précède ceux de *De l'or en barre,* de Charles Crichton, dans lequel Guinness incarne un caissier devenu cambrioleur, de *L'Homme au complet blanc* ou de *Tueurs de dames.*

> Il serait à l'origine de la décision de tuer son personnage d'Obi-Wan Kenobi, dès le second épisode de « Star Wars », tant les conditions de tournage et les effets de la célébrité lui convenaient peu

En 1954, l'acteur fait ses débuts à Hollywood dans *Le Cygne,* de Charles Vidor, aux côtés de Grace Kelly. Contrairement à nombre de ses collègues britanniques, il apprécie ce dépaysement, et avoue qu'il se serait volontiers établi en Californie du Sud *« si j'y avais trouvé du travail »*. Mais ce sont encore les réalisateurs britanniques qui lui proposent les rôles les plus intéressants. David Lean d'abord, avec *Le Pont de la rivière Kwaï.* Le colonel Nicholson, officier buté, arc-bouté sur une conception archaïque de la discipline militaire, vaudra à Guinness l'oscar du meilleur acteur en 1957. Deux ans plus tard, c'est Carol Reed qui lui permet d'incarner *Notre Agent à La Havane,* d'après Graham Greene.

Les années 60 sont plus maigres. Le cinéma anglais agonise et seules les superproductions de Lean – *Lawrence d'Arabie,* dans lequel Guinness incarne le prince Fayçal, et *Docteur Jivago* – permettent à Guinness de porter encore les couleurs nationales. Comme nombre de grands comédiens de sa génération, il doit s'insérer dans de gigantesques coproductions internationales *(La Chute de l'Empire romain* d'Anthony Mann) ou se contenter d'apparaître dans des comédies sans ambition *(Un cadavre au dessert* de Robert Moore).

A la fin des années 70, sa gloire, bien établie dans les cercles cinéphiles, s'étend à la planète adolescente grâce à son apparition dans la trilogie de Starwars. Incarnant le vieux sage Obi-Wan Kenobi, Guinness devient l'une des icônes de ce nouveau panthéon, un phénomène qu'il considère avec un dégoût mal dissimulé. Il serait à l'origine de la décision de tuer son personnage dès le second épisode, tant les conditions de tournage et les effets de la célébrité lui convenaient peu.

Il espace progressivement ses apparitions au cinéma et au théâtre jusqu'au début des années 90, tout en publiant trois volumes de souvenirs et un dernier testament artistique, faits d'anecdotes racontées avec autant d'acuité que de charité et d'humour. Cet artiste capable d'imposer son autorité naturelle d'un simple mouvement de sourcil ou d'indiquer sa fragilité en laissant juste un peu tomber ses épaules se réjouissait de ne jamais être reconnu. Il a raconté comment, en déposant son manteau dans un vestiaire, l'employée lui fit savoir qu'il n'avait pas besoin de lui dire son nom. Flatté d'avoir pour une fois été identifié, il retrouva plus tard dans sa poche un petit papier sur lequel la dame du vestiaire avait écrit *« chauve, avec des lunettes »*.

Thomas Sotinel

L'acteur anglais vu par les autres et par lui-même

LES RÔLES d'Alec Guinness et son approche du travail du comédien ont fait l'objet de commentaires et de réactions de la part des écrivains et des critiques. En voici quelques-uns :

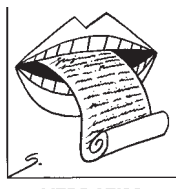

VERBATIM

● **Le dramaturge et critique Kenneth Tynan :** *« Au cœur des interprétations de Guinness, il y a une espèce de tranquillité impersonnelle. C'est un maître, mais c'est le maître de l'anonymat. Sa magie est le produit non pas du bruit ou de la déclamation, mais, presque, de l'envoûtement. Les personnages qui lui conviennent le mieux sont des personnages-icebergs, immergés au neuf dixièmes, qui fascinent non pas par leur apparence mais par la manière dont leur esprit fonctionne. Les rôles qu'il joue, il se les injecte par voie hypodermique, au lieu de les tatouer sur sa peau. La seconde manière est celle de la star, et Guinness s'en méfie. »*

● **L'auteur Ronald Harwood :** *« J'ai ressenti d'innombrables premières impressions d'Alec Guinness. A chaque fois que je l'ai vu, au cinéma, plus tard au théâtre, j'avais le sentiment étrange que jamais je ne l'avais vu jouer auparavant. »*

● **Le réalisateur Piers Haggard** qui le dirigea dans le téléfilm *Eskimo Day,* réalisé pour la BBC : *« C'est vraiment un interprète dans le sens où il se glisse dans son personnage, là où John Gielgud faisait en sorte que le personnage devienne Gielgud. »*

● **Sir Alec Guinness** dans un documentaire britannique de Melvyn Bragg réalisé en 1992 : *« J'ai eu ma période de déguisements compliqués, aujourd'hui, je préfère que ça vienne de l'intérieur. J'aime la simplicité dans le jeu, comme je préfère un croquis au crayon à un tableau. j'ai toujours cherché la sobriété et mon jeu s'est progressivement dépouillé. Comme le disait Noël Coward, "Je demande simplement aux acteurs de connaître leur texte et de ne pas se cogner dans le décor". Un acteur, c'est une âme qui souhaite se révéler au monde mais qui n'ose pas ; c'est un artisan, un sac à tics et à trucs, un puits de vanité, un observateur froid de l'humanité, un enfant, et, au meilleur de lui-même, une sorte de prêtre défroqué qui peut, pour une heure ou deux, en appeler au ciel et à l'enfer pour hypnotiser un groupe d'innocents. »*

AFP

Interprétant le rôle du colonel Nicholson dans « Le Pont de la rivière Kwaï. »

COLUMBIA / KOBAL / PPCM

Avec David Lean durant le tournage de « Lawrence d'Arabie », en 1962.

AP ORANGE COUNTY REGISTER

Dans « Star Wars », dont le premier épisode fut réalisé par George Lucas en 1977. Alec Guiness joue le rôle d'Obi-Wan Kenobi.

Ses principaux films

En soixante-six ans de carrière, Alec Guinness a tourné dans quarante films en Europe et aux Etats-Unis, dont nous présentons ci-dessous une sélection. Au théâtre, il a joué dans soixante-dix pièces.

● ***Les Grandes espérances*** (*Great Expectations*), David Lean, Grande-Bretagne, 1946.
● ***Olivier Twist,*** David Lean, États-Unis, 1948.
● ***Noblesse oblige*** *(Kind Hearts and Coronets),* Robert Hamer, Grande-Bretagne, 1949.
● ***L'Homme au complet blanc*** *(The man in White Suit),* Alexander Mackendrick, Grande-Bretagne, 1951.
● ***The Promoter,*** Ronald Neame, GB, 1952.
● ***Tonnerre sur Malte,*** *(The Malta Story),* Brian Desmond Hurst, GB, 1952.
● ***Capitaine Paradis,*** *(The Captain's Paradise),* Anthony Kinnins, GB, 1953.
● ***The Detective du bon Dieu*** *(Father Brown),* Robert Hammer, GB, 1954.
● ***The Prisoner,*** Peter Glenville, GB, 1955.
● ***Tueurs de Dames*** *(Ladykillers),* Alexander Mackendrick, GB, 1955.
● ***Le Pont de la rivière Kwaï*** *(The Bridge on the River Kwai),* David Lean, GB, 1957.
● ***Tunes of Glory,*** Ronald Neame, GB, 1960.
● ***Lawrence d'Arabie*** *(Lawrence of Arabia),* David Lean, États-Unis, 1962.
● ***La Chute de l'empire romain*** *(The Fall of the Roman Empire),* Anthony Mann, États-Unis/Espagne, 1963.
● ***Le Docteur Jivago*** *(Docteur Zhivago),* David Lean, États-Unis, 1965.
● ***Hotel Paradiso,*** Peter Glenville, Italie / Etats-Unis, 1966.
● ***Le Secret du rapport Quiller*** *(The Quiller Memorandum),* Michael Anderson, GB, 1966.
● ***Les Comédiens*** *(The Comedians),* Peter Glenville, États-Unis, 1967.
● ***Scrooge,*** Ronald Neame, GB, 1970.
● ***Cromwell,*** Ken Hughes, GB, 1969.
● ***Un Cadavre au dessert*** *(Murder by death),* Robert Moore, Etats-Unis, , 1976.
● ***La Guerre des Etoiles*** *(Star Wars),* George Lucas, États-Unis, 1977.
● ***Raise the Titanic,*** Jerry Jameson, États-Unis, 1980.
● ***Le Retour du Jedi*** *(Return of the Jedi),* Richard Marquand, Etats-Unis, 1983.
● ***La Route des Indes*** *(A passage to India),* David Lean, GB, 1984.
● ***Little Dorrit,*** Christine Edzard, GB, 1988.
● ***Une Poignée de cendres*** *(A Handful of dust),* Charles Sturridge, GB, 1988.
● ***Kafka,*** États-Unis, Steven Sodebergh, États-Unis, 1991.
● ***Témoin muet*** *(Mute Witness),* Anthony Waller, États-Unis, 1994.

L'ÉTÉ FESTIVAL

Si on a un peu perdu de vue la course aux lunettes protectrices qui accompagna, en France, à l'approche du 11 août 1999, l'incroyable engouement pour l'éclipse totale de Soleil, on pourra retrouver au Musée d'Orsay une évocation savante de l'attirance des Terriens pour la compréhension des phénomènes célestes, la découverte de nouvelles étoiles et la conquête de la Lune. Elle se fit d'abord par le regard, aidé de lunettes d'approche, et confiant, durant un bon siècle, dans les vertus de la photographie, invention du XIXe siècle qui se mit au service de la science reine de cette époque, l'astronomie. Exposer, c'est faire voir, et pour Jacques Hainard, ethnologue à Neuchâtel, invité à Bordeaux, il y a mille manières de décrire ou d'écrire une réalité : il opte pour la vivisection du milieu social, offrant et entrechoquant des images de l'époque qui deviennent des icônes. Tandis que le Musée de La Seyne-sur-Mer continue d'explorer les années 60 en se demandant ce que sont devenus les artistes de la figuration narrative, réponse française au pop art américain.

Thierry Robin, musicien nomade qui voyage dans sa tête

QUAND il s'agit de parler de lui, de sa musique, Thierry Robin ne montre qu'un entrain modéré. *« Ce dont j'ai le plus peur, c'est que le discours, parfois, n'éloigne complètement de ce que l'on cherche à créer. »* La musique n'est pas la seule concernée par l'écueil des mots. *« Avec l'amour, c'est la même chose, au moment où l'on veut le nommer, il disparaît, il s'enfuit... »*. Depuis *Gitans*, en 1993, le projet discographique, transposé ensuite à la scène, avec lequel le public l'a réellement découvert, il a tout de même appris à surmonter ses pudeurs et finalement à se raconter. A dénouer un peu les fils de l'énigme.

PORTRAIT
Un discours à l'identité bariolée, où se croisent Andalousie, Afrique et Orient

Né de parents français dans un village du Maine-et-Loire, il n'a jamais quitté sa région, joue certes de la guitare, mais aussi du *oud*, du *bouzouq* et invente des musiques à l'identité bariolée, dans laquelle s'entrecroisent l'Andalousie, l'Afrique et l'Orient. *« Des musiques vagabondes »*, lui faisait remarquer un spectateur. *« Mon discours musical est franchement métissé, des fenêtres ouvertes sur d'autres cultures. Mais c'est une recherche qui m'est propre et pas du tout exotique, un moyen de plonger en moi-même. S'il touche les gens, leur fait du bien, leur permet de s'évader, tant mieux, je suis content. »*

« L'ÂME ET L'ÉTOILE »

Bien sûr, il y a le sang, remarque-t-il, *« mais le sang tout seul, ce n'est rien, il y a aussi l'âme et puis l'étoile. Mon étoile à moi, c'est certain, elle n'est pas d'ici. J'ai toujours joué avec des Gitans et des Orientaux. A chaque fois le courant passait. »* En 1984, il utilise un *oud* avec Hameed Khan, percussionniste du Rajasthan. L'année suivante, il met sur pied le groupe Nao qui rapproche, encore, plusieurs traditions : marocaine, tsigane, indienne, angevine... Puis d'autres rencontres viennent se greffer : Johnny Michto, un groupe de musique métissée franco-maghrébine, le musicien turc Okay Temiz, l'accordéon yiddish d'Eddy Schaff. Avec le chanteur breton Erik Marchand, la route entamée dès 1989 (trio en compagnie d'Hameed Khan) continue jusqu'à aujourd'hui. *« On a recommencé à travailler sur le* Requiem *d'Anna Akhmatova, une poétesse russe du début du siècle, extrêmement populaire en Russie, même si ses poèmes y ont été longtemps interdits. »* Une création présentée récemment en quartette avec Renaud Pion et Keyvan Chemirani au Quartz de Brest et qu'ils comptent bien enregistrer.

BILL AKWA BETOTE

GUITARE MANOUCHE

Thierry Robin lit peu de poésie, mais il *« use »* avec un appétit passionné les poètes qu'il aime. Parmi ses préférés, outre Anna Akhmatova, Louis Brauquier, Marseillais auteur de *« très belles poésies sur la mer et les voyages »*. Le terme « escale » repris par le festival de Saint-Nazaire où, le 11 août, il présentera son dernier album, *Un ciel de cuivre* (Naïve), le renvoie immédiatement vers Brauquier. Quant à ses souvenirs, aux fils de son chemin musical, ils le ramènent vers sa première guitare, une guitare manouche d'occasion dénichée quand il avait quatorze ou quinze ans, ou bien vers ce *oud* fatigué, rapporté de Tunisie par un copain et que son frère luthier va lui réparer, ou bien encore vers le cantaor Camaron de la Isla et le joueur de *oud* irakien Munir Bachir. *« Camaron, il a été très loin. C'est un des génies du chant de ce siècle. Munir Bachir, lui, quand je l'ai rencontré, je lui ai dit : "Je m'en fiche que vous jouiez du oud, que vous soyez le plus grand oudiste du monde peut-être. Vous auriez fait de la poésie ou autre chose, vous auriez été tout aussi grand." Il arrive à peindre les silences d'une manière incroyable. Les siens ne sont jamais neutres mais au contraire extrêmement chargés. Quitte à recommencer de zéro sur une île déserte, Munir Bachir, ce serait une bonne base. »*

Patrick Labesse

★ Thierry Robin au festival Les Escales le 11 août (Saint-Nazaire les 11 et 12 août, avec Erik Marchand et le Taraf de Caransebes, Fanfare Ciocarlia, Taraf de Haïdouks, Idir, Latcho Drom, Tekameli, Nilda Fernandez, Lili Boniche, Alan Stivell, Mugar, Anna Salazar,...). Egalement le 12 à Aix-en-Provence, le 26 à Nord-sur-Erdre, le 23 à Parthenay.

HORS CHAMP

■ **ÉCOSSE : dix mille joueurs de cornemuse ont défilé dans les rues d'Edimbourg.** Venus des Etats-Unis, du Canada, d'Europe et d'Australie, deux fois plus nombreux qu'en 1994, les musiciens qui ont formé un cortège dans la capitale de l'Ecosse samedi 5 août avaient pour objectif d'entrer dans le Livre des records et d'aider à rassembler des fonds au profit de l'Association Marie Curie de lutte contre le cancer. Le coup d'envoi a été donné par l'acteur écossais Ewan McGregor, en duplex depuis l'Australie, où il tourne un nouvel épisode de *La Guerre des étoiles*.- *(AFP.)*

■ **L'Institut géographique national met en vente une collection de cartes routières thématiques.** Six mini-cartes Musées de France, établies en collaboration avec la direction des musées de France au ministère de la culture, sont vendues dans les points de vente IGN et les offices de tourisme au prix de 19,85 F l'unité et de 95 F le coffret.
Ces parcours du patrimoine culturel comptent plus de 1 200 étapes. Deux cartes sont consacrées à Paris et à l'Ile-de-France. Les quatre autres couvrent tout le pays selon un découpage thématique : les musées d'art ; les musées d'histoire, littéraires et biographiques ; les musées des sciences, techniques et société ; les musées d'archéologie.

La Lune et les étoiles ont rendez-vous avec la photographie

Paris/Exposition. L'astronomie faisait confiance à la photographie jusqu'au moment où les deux disciplines ont fait route à part

DANS LE CHAMP DES ÉTOILES 1850-2000, Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7e. Me Solférino et RER Musée d'Orsay. Tél. : 01-40-49-48-48. Du mardi au samedi, de 10 heures à 18 heures (le jeudi jusqu'à 21 h 45) ; le dimanche, de 9 heures à 18 heures. 40 F (6,10 €) et 30 F (4,57 €). Jusqu'au 24 septembre. Catalogue, éd. RMN, 192 p., 190 photos, 190 F (28,96 €). Film « Dans le champ des étoiles, astronomie et imaginaire », de Danielle Jaeggi, projeté à l'auditorium du musée (rens. : 01-40-49-47-57) et vendu en cassette (119 F, 18,14€).

C'est une image panoramique qui évoque un désert pierreux ou un décor à la *Mad Max*. Lecture trompeuse. Elle a été prise sur Mars, en 1997, par un robot. Les couleurs chaudes suggèrent-elles la fournaise ? Il fait moins cinquante degrés. Prenons une autre image, la Lune cette fois, photographiée par l'Anglais James Nasmyth en 1874. Pour l'époque, la vue est étonnamment précise tant les cratères sont bien dessinés. Il s'agit d'une photo de maquette en plâtre qui visait à conforter une thèse selon laquelle les trous seraient d'origine volcanique – en fait des impacts de météorites. La photo fut d'ailleurs publiée dans un livre intitulé *La Lune entre observation et rêve*.

Cette formule et ces deux photos résument bien la riche exposition « Le champ des étoiles 1850-2000 » présentée au Musée d'Orsay durant l'été, une saison propice à l'observation rêveuse ou scientifique du ciel. Ou comment des savants du passé et d'aujourd'hui n'ont cessé de scruter les étoiles et les planètes pour en tirer des documents de travail que l'on peut également regarder comme des œuvres poétiques. *« Les textes du XIXe montrent que si ces photographies étaient d'abord des documents scientifiques, elles ont été exposées aussi pour leurs qualités plastiques »*, explique Quentin Bajac, conservateur au Musée d'Orsay, qui dit ici l'ambiguïté de la photographie, entre document et art, entre réalité et illusion. Ce dernier a voulu prolonger cette ambiguïté : *« Nous trouvions absurde de ne pas montrer ce que le XXe siècle a apporté »*, explique-t-il. Ainsi, pour compléter les grands moments de l'astronomie photographiée, des années 1850 à 1900, le musée a invité des artistes d'hier (Man Ray, Moholy-Nagy) et d'aujourd'hui (Ruff, Fontcuberta, Faucon, Fleischer), qui ont, un temps, adopté « le champ des étoiles » pour motif de leur œuvre.

Entre les deux regards, le fossé est sidéral : entre les documents pour la science, empruntés dans de multiples collections, en noir et blanc et souvent de petit format, accompagnés de textes précis pour les déchiffrer, et des œuvres piochées dans quelques collections, présentées dans un accrochage très « art contemporain », épuré, quasiment sans texte. Les deux genres – art appliqué et art pour l'art – ne sont pas confrontés mais se succèdent. Avec le sentiment de voir non pas une mais deux expositions.

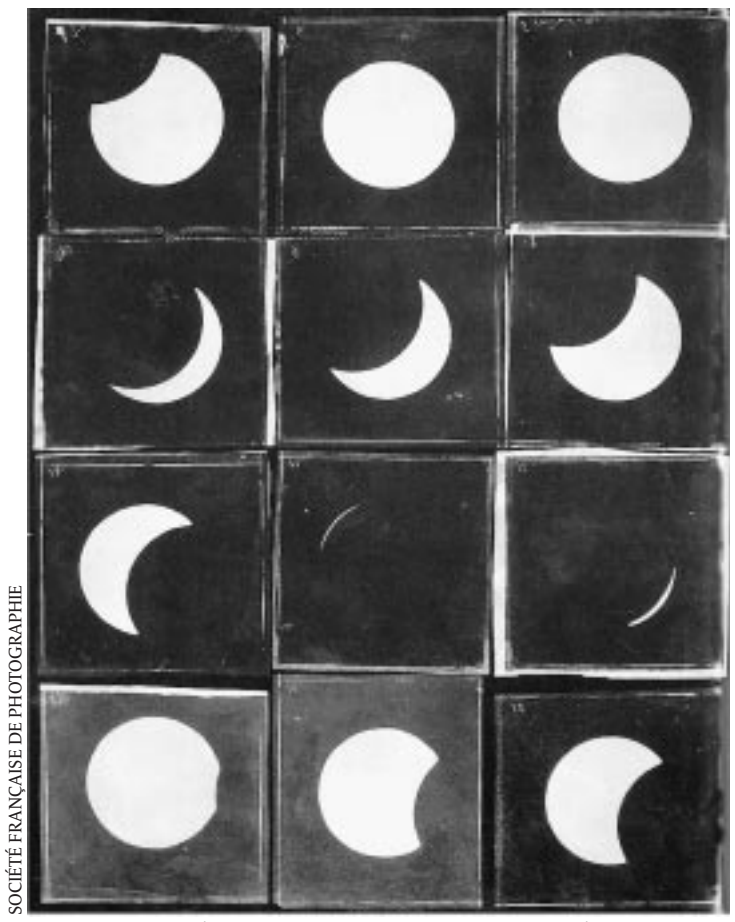
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHOTOGRAPHIE

Aimé Girard (1830-1898), phases de l'éclipse totale du 18 juillet 1860, photographiées à Batna, Algérie. Douze clichés tirés sur la même feuille de papier albuminé.

Une salle pourrait servir de lien : les merveilleuses photos en couleur prises sur la Lune par les astronautes américains, en 1969. Mais le peu d'informations sur le contexte de prise de vue et leur usage – quelle fut par exemple la première photo représentant la Terre vue de l'espace ? – font glisser une exposition jusqu'ici tenue par l'histoire vers un accrochage purement visuel et poétique. Le catalogue renforce l'impression, où la partie XIXe siècle regorge de données, d'éclairages et de notices explicatives quand la partie XXe siècle renvoie à la contemplation des œuvres.

Cette tension entre la photographie et l'astronomie, ce XIXe siècle qui voit le monde des sciences placer de grands espoirs dans un procédé qui devait permettre d'établir des cartes fiables des planètes et des astres afin de remplacer le fastidieux et aléatoire dessin à la main, et même, pourquoi pas, de découvrir dans le ciel des astres invisibles à l'œil, est remarquablement exposé.

La Lune d'abord puis le Soleil sont les vedettes de l'exposition. Deux beaux casse-tête. La première manque de lumière, le second en offre trop. Si Daguerre a réussi à « sortir » une première plaque de la Lune vers 1838 – le savant Humboldt la juge *« floue et pauvre en détails »* –, les trente années qui suivent seront dominées par les déceptions et les désillusions. Les longs temps de pose, le déplacement des étoiles et planètes, les variations atmosphériques, le matériel aléatoire, les problèmes de méthodologie, tout cela brouillera les expériences.

RÉALITÉS ET FANTASMES

C'est seulement au tournant du siècle avec des pellicules plus sensibles que l'on pourra saisir *« les profondeurs célestes »* ou établir une carte photographique fiable de la Lune. Quant à Mars, il faudra attendre les années 1920-1930 pour restituer une planète dont la rougeur résistait à l'impression sur plaque, ce qui fait dire à Quentin Bajac que cette équation insoluble a favorisé *« une littérature de science-fiction »* autour d'une planète qui serait habitée par des petits hommes verts...

Peu importe aujourd'hui. Le plaisir est grand d'accompagner ces savants, professionnels ou amateurs, qui plaçaient un appareil au bout de leur lunette, dans leur observatoire ou dans leur jardin, pour voir mieux et plus loin. Janssen, Flammarion, Whipple, Bond, Bertsch, Warren De La Rue, Neyt, Humbert, Secchi ont cherché, expérimenté, s'appuyant sur les grands événements du ciel (éclipses de Soleil) pour avancer, faisant découvrir au public leurs images par le biais des expositions universelles, puis dans la presse illustrée à partir de 1890.

Des réalités aux fantasmes, il n'y a qu'un pas, favorisé par l'exploration d'un espace inconnu, qui, forcément, tutoie la spiritualité. Ainsi, l'exposition montre une expérience lancée par Camille Flammarion, en 1898, dans *Le Bulletin de la Société astronomique de France*. Ce dernier proposait aux lecteurs de dessiner ce qu'ils voyaient dans la Lune photographiée. Parmi les réponses figurent deux têtes en train de s'embrasser, une faucille, un kangourou. Un amateur russe y voit *« Caïn et Abel : Caïn a tué Abel et le porte sur une fourche qui lui traverse tout le corps. »*

Ces visions ne sont plus très éloignées des recherches d'artistes des années 1930, comme cette *Nébuleuse* très féminine cernée par Raoul Ubac, un photogramme de Moholy-Nagy ou de Rodtchenko, voire une Lune tribale de Man Ray. Et l'on sort de l'exposition avec le sentiment que chacun modèle à loisir son ciel, du scientifique au simple amateur, mais que c'est l'artiste qui a le dernier mot, tel Francisco Infante Arana, dont les *Vingt-quatre projets de reconstruction du ciel étoilé* constituent un ballet scintillant, un feu d'artifice poétique.

Michel Guerrin

Comment les astronomes ont anobli l'invention de Daguerre

LA PERSONNALITÉ de Jules Janssen, à la fois directeur de l'observatoire de Meudon et président de la Société française de photographie, résume bien, en cette fin de XIXe siècle où l'astronomie est la reine des sciences, le lien étroit unissant alors les deux disciplines. *« C'est à partir du moment où la photographie a reçu d'importantes applications à l'astronomie qu'elle a commencé à être comptée comme un art utile, respectable, pouvant être cultivé par les hommes de science*, écrit-il. *Quand on vit les merveilles de ces applications astronomiques, quand on vit les savants ne pas craindre d'en faire l'auxiliaire de leurs études journalières, l'opinion publique fut éveillée* (...). *La photographie devra donc toujours conserver un souvenir reconnaissant à cette astronomie, qui a été sa première émancipatrice et lui a restitué sa dignité et son importance. »*

Pourtant, cette citation de 1891 ne doit pas faire oublier que, même si les astronomes, en la personne de François Arago, ont, dès la naissance du daguerréotype un demi-siècle plus tôt, pressenti l'immense potentiel de ce procédé, le mariage ne s'est pas fait sans mal. Il a fallu attendre une bonne vingtaine d'années d'expériences décevantes, d'empreintes blanches et de taches floues pour qu'en 1860 la photographie, en tant qu'« enregistrement objectif » d'un phénomène physique, mette un terme à une controverse qui divisait les scientifiques depuis plusieurs années : les protubérances visibles autour du disque noir de la Lune lors des éclipses totales de Soleil proviennent-elles de notre satellite ou de notre étoile ?

L'éclipse qui traversa l'Espagne le 18 juillet 1860 apporta la réponse. Distants de 400 kilomètres, l'astronome amateur britannique Warren De La Rue et le jésuite italien Angelo Secchi, directeur de l'observatoire du Collège romain, prirent plusieurs photos du phénomène dont il comparèrent ensuite des agrandissements. Les protubérances étaient strictement identiques, ce qui prouvait leur origine très lointaine – et donc solaire. Car, si elles avaient pris naissance sur la Lune proche, le décalage entre les deux lieux de prises de vue aurait entraîné un décalage sur les photographies, de la même façon que lorsque l'on regarde, alternativement avec l'œil droit puis le gauche, un crayon au bout d'un bras tendu, l'objet semble s'être déplacé.

REVOLVER PHOTOGRAPHIQUE

Forts de ce premier succès, les astronomes misèrent énormément sur la photographie afin de calculer précisément la distance Terre-Soleil à l'occasion du rarissime passage de Vénus devant le disque solaire, prévu pour le 8 décembre 1874. Si l'on déterminait, en plusieurs endroits distants de la Terre, le moment exact où Vénus entrait en « contact » avec notre étoile, il serait ensuite possible d'en déduire, par de savantes opérations trigonométriques, le nombre de kilomètres nous séparant du Soleil.

Fin 1874, une soixantaine d'expéditions – dont six françaises – prirent la mer pour cette aventure scientifique d'une ampleur inégalée. Jules Janssen lui-même s'en fut dans la ville japonaise de Nagasaki, muni d'un appareil de son invention – que toutes les expéditions anglaises avaient emporté –, le revolver photographique. Cette sorte d'ancêtre du cinématographe, consistait en une plaque photographique annulaire fixée sur un plateau tournant, capable d'enregistrer 48 images (une par seconde en moyenne). Mais la technique ne s'avéra pas à la hauteur des espérances et les expéditions de 1874 furent un fiasco. Aussi, pour un autre passage de Vénus devant le soleil, en 1882, la photographie fut marginalement utilisée.

Cela n'empêcha pas Janssen de continuer à croire en la photographie. Ce fou de technique n'allait cesser de s'en servir et de la perfectionner, inventant un photomètre stellaire et un obturateur au 1/6 000 de seconde pour les prises de vue quotidiennes du Soleil qu'il fit faire à partir de 1876 à Meudon. Ce qui lui permit, explique Françoise Launay, ingénieur de recherches du CNRS à l'observatoire de Paris-Meudon, *« de voir l'apparition d'une tache solaire d'un jour sur l'autre, mais aussi, en 1881, de faire la première photographie complète d'une comète, découvrant, par la même occasion, des étoiles ne figurant sur aucun atlas »*. La prophétie de Janssen, énoncée quelques années auparavant, selon laquelle la photographie allait devenir *« la* véritable *rétine du savant »*, se réalise. En janvier 1883, le Britannique Andrew Ainslee Common capture l'image d'astres que les plus puissantes lunettes de l'époque n'auraient pu obtenir. D'enregistreur sophistiqué, la photographie passe au statut, nettement plus noble, d'instrument scientifique.

Elle le conservera pendant près d'un siècle. Jusqu'à l'apparition, dans les années 1970, des détecteurs électroniques CCD, bien plus sensibles que les films ou les plaques photographiques, au point que cette technologie équipe aujourd'hui quasiment tous les observatoires professionnels et un nombre croissant d'astronomes amateurs. Signe des temps, c'est aussi dans les années 1970 que l'observatoire de Meudon – *« un jour de grand ménage »*, précise Françoise Launay – se débarrassa d'une partie de son héritage, les quelque 6 000 précieuses mais encombrantes plaques de verre qui constituaient la collection de clichés quotidiens du Soleil pris par Janssen.

Pierre Barthélémy

UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC JOHN MALKOVICH

PAR DEREK HUDSON

●

« Cette scène se passait sur un marché de campagne. Elle devait montrer un chien, avec un bâton de dynamite attaché à la queue, qui explosait dans ce marché et tuait plusieurs personnes. Si j'ai l'air si concentré, c'est parce que je l'étais. » **J. M.**

L'intrigant Valmont des *Liaisons dangereuses* de Stephen Frears (1988), devenu archiviste chez Manoel de Oliveira dans *Le Couvent*, photographe pour Roland Joffé dans *La Déchirure*, incarna Michelangelo Antonioni lui-même dans *Par-delà les nuages,* avant d'entrer *Dans la peau de John Malkovich* pour Spike Jonze (1999). Homme de théâtre, il passe pour la première fois derrière la caméra et tourne en Equateur *The Dancer Upstairs*, d'après un roman anglais de Nicholas Shakespeare, qui met en scène l'arrestation, au Pérou, d'Abimael Guzman, le chef du Sentier lumineux.

Deux trésors de l'archipel français à Locarno

Le cinéma d'auteur à la française se distingue au festival tessinois avec « Pierre ou les Ambiguïtés », de Leos Carax, « Vies », d'Alain Cavalier. Egalement remarquable est le premier film d'Olivier Py

LOCARNO
de notre envoyé spécial

Au sein de la pléthorique sélection du Festival de Locarno se dégage, durant les premiers jours de la manifestation qui se tient du 2 au 12 août, un archipel de films représentatifs de cette identité qu'est le cinéma d'auteur à la française. A tout seigneur tout honneur, le festival tessinois a révélé un grand, un très grand film. Beaucoup croient en avoir entendu parler, quelques-uns (trop peu) croient l'avoir vu, sous le titre sous lequel une version incomplète, pire, injuste a été (mal) distribuée. Cela s'appelait alors *Pola X*, ce n'était pas le film de Leos Carax, mais son fantôme. Le film, comme le roman de Herman Melville dont il est inspiré, s'intitule *Pierre ou les Ambiguïtés*.

Un élan fiévreux et complexe entraîne un gentilhomme solaire qui a rencontré sa moitié nocturne selon une trajectoire trop humaine pour se résumer à aucune mathématique mystique ou morale. Cette passion engendre une œuvre aux larges épaules, au souffle ample, qui porte et est portée par ses acteurs, ses images, ses accords de sons et de mouvements. *Pierre ou les Ambiguïtés* sera diffusé d'abord sur Arte, grâce à qui cette version authentique a pu exister, il faut espérer qu'elle pourra ensuite être vue chez elle : au cinéma. Le grand œuvre de Leos Carax a fait irruption dans le paysage de Locarno, où on ne l'attendait guère, en passant par la petite porte de la compétition vidéo. Par la même entrée est arrivé un autre visiteur que nul n'avait guetté, Olivier Py, avec son film réalisé dans la collection d'Arte « Petites Caméras », qui réclame des prises de vue en vidéo numérique (*Digital Video,* DV).

Le premier film du dramaturge de *La Servante* et de *L'Apocalypse joyeuse* (présenté cet été à Avignon) s'ouvre par une superbe déclaration d'amour au cinéma. On doute d'abord que *Les Yeux fermés* soient à la hauteur d'une si haute ambition, des ruelles de drague homosexuelle aux coulisses de son théâtre, des boîtes noires des avions tombés aux tréfonds des âmes écorchées, ce film lyrique et libre va s'en montrer digne, justifiant totalement la DV, sa légèreté rendant possible ce qui est si rare au cinéma : tenter, rater, réessayer, bifurquer, s'arrêter, recommencer et rigoler.

On attendait en revanche la nouvelle réalisation de Jean-Daniel Pollet, auteur passionnant et trop rare. Son précédent film, le magnifique *Dieu sait quoi*, portait en exergue la phrase de Ponge *« Le monde muet est notre seule patrie »*. Est-ce d'être un peu trop bavard qui donne à *Ceux d'en face* le sentiment d'être moins habité ? Il y a pourtant une figure exceptionnelle en un lieu exceptionnel, Michaël Lonsdale dans la grande maison provençale de Pollet, campant sous l'inspiration du musicien Antoine Duhamel un presque Dieu le Père animant un mouvement presque perpétuel. Ironique, enfantin, gourmand, séducteur, il est au cœur d'un dispositif qui parle de création et de responsabilité, du monde et de ses images, tandis qu'une jeune femme travaille à organiser les photos laissées par son amoureux, lequel lui envoie des messages enregistrés sur cassettes. Un peu trop de messages pour que le film tienne toutes ses promesses.

> Un délicat jeu de la pensée et des sensations, des images et des suggestions, un immense labyrinthe qui s'ouvre à partir de simples séquences

Ce ne sont plus des promesses, mais des obligations que doit tenir Claire Simon reprenant le projet au long cours avec les promotions successives du Théâtre national de Strasbourg (TNS), que mènent des cinéastes sous l'égide – toujours – d'Arte. Après Pascale Ferran, Cédric Kahn, Nicolas Philibert, la réalisatrice de *Coûte que coûte* propose un jeu sur l'identité en faisant interpréter le même couple querelleur par tous les élèves du TNS. C'est la partie la plus artificielle, la moins convaincante d'un film qui est aussi une plongée instructive dans le quotidien du Parlement européen, en compagnie de Daniel Cohn-Bendit, Aline Pailler, Catherine Lalumière, Marie-Noëlle Lienemann...

On retrouve la caméra DV pour un moment de magie intelligente, un véritable trésor offert par le Festival : *Vies*, le nouveau film d'Alain Cavalier. Comme des milliers de gens, il possède une petite caméra vidéo, et comme la plupart des heureux propriétaires de cette merveille de la technique moderne, il s'en sert pour filmer les gens qu'il aime ou qui l'intéressent. Mais, à la différence de pratiquement tous les autres, Alain Cavalier est un grand cinéaste. C'est bête comme chou, dirait-on, cet enchaînement de portraits, un chirurgien des yeux, un sculpteur, un boucher... Mais bientôt, on ne dit rien, on est ému et réjoui, emmené dans un très délicat jeu de la pensée et des sensations, des images et des suggestions, un immense labyrinthe qui s'ouvre à partir de ces simples séquences.

Le contraire de l'amas de ronces et de débris où se termine le film, là où vécut et travailla à ne pas faire de films Orson Welles. Son zèle de géant avait fini par l'empêcher de créer, Cavalier, lui, est un poète qui marche parmi ses semblables, et les regarde à hauteur d'humanité.

Jean-Michel Frodon

Marciac, le rendez-vous de la fidélité au jazz

Jusqu'au 15 août, le village du Gers vit au rythme des musiciens et de ceux qui les aiment

TOULOUSE
de notre correspondant régional

A Marciac, pendant les douze jours du Festival de jazz qui, cette année, en est à sa vingt-troisième édition, c'est tous les jours dimanche. Le temps est à la flânerie douce, à la déambulation tranquille, en attendant le concert du soir parmi la pacotille hétéroclite des stands artisanaux et les multiples haltes boisson. Bon an mal an, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'on agonise de chaleur sous le ciel de Gascogne, chaque été, cent vingt à cent cinquante mille personnes hantent ainsi Marciac de leurs pas si peu pressés. Ce qui, l'air de rien, fait de cette bourgade du Gers – 1 229 habitants – un des principaux rendez-vous mondiaux des pèlerins du jazz. Et, en quelque sorte, une capitale de la fidélité. Fidélité à une musique et aux valeurs qu'elle charrie : le jazz.

En attendant, donc, on grappille, ici ou là, sur la place centrale du village, au coin des rues, au coude à coude des bars, quelques notes du « Festival bis ». Surtout ne dites pas « off » ni « annexe » à propos de celui-ci, car l'association *Jazz in Marciac* (JIM) qui, ici, fait tout et même l'impossible, considère ces prestations de musiciens moins connus que les vedettes de la grande scène comme les éléments constitutifs essentiels du fil rouge du jazz, celui qui relie le bonheur des individus à la liberté des créateurs.

UNE CONQUÊTE DÉMOCRATIQUE

JIM et son président, Jean-Louis Guilhaume, bonne carcasse et sourire doux, alias maire du village et directeur du collège, considère même que ce festival parallèle, gratuit, en continu et en plein air, est quelque chose comme une conquête démocratique. *« Il permet l'accès du plus grand nombre à une excellente musique »*, dit Jean-Louis Guilhaume. C'est-à-dire du jazz évidemment et seulement du jazz car, ici, sans être sectaire, on programme du jazz, rien que du jazz. Parce que cette musique, dit encore Jean-Louis Guilhaume, constitue *« une forme de résistance culturelle »*.

Le combat du beau contre le laid, en quelque sorte. Ça tombe bien quand on veut aussi participer à la *« résistance »* d'un territoire rural en mal de survie (l'Institut national de recherche agronomique organise désormais ici une université d'été de l'innovation rurale) et qu'on apporte un budget de 11 millions de francs.

Au palmarès du festivalier, le pantalon africain rivalise avec le jean. Le rhum caraïbe l'emporte sur le Coca-Cola et le palmipède gras gascon écrase le hamburger. Il n'empêche : sous le grand et nouveau chapiteau (5200 places avec confort d'écoute maximum) c'est l'Amérique qui défile. Avec Wynton Marsalis, Nina Simone, Mc Coy Tyner, Kenni Baron, Charles Lloyd, George Coleman, Dee Dee Bridgewater, Regina Carter... le succès est garanti chaque soir.

Mais *« l'esprit Marciac »* dépasse les vedettes de référence. Il y a un tempo dans l'air qui va au-delà des vacances et de l'été. Quelque chose comme la rencontre du temps libre et de la free music. Partout s'entend le doux balancement du rythme. Cela ressemble aux battements du sang, du cœur, de la vie. Jusqu'à plus d'heure, ce rythme sourd des autoradios des voitures et des tentes de camping. Le matin, il monte avant le soleil. Il est tout le temps dans les yeux du public. Un public disparate, jeune, vieux, riche, pauvre, pâle ou bronzé, mais tout à cette passion paisible qui brille dans les regards. Cela ressemble à la plénitude.

Jean-Paul Besset

La Seyne-sur-Mer retrouve les artistes des années 60

La Seyne-sur-Mer/Exposition. Réponse française au pop art américain : la figuration narrative

LA FIGURATION NARRATIVE. Villa Tamaris, avenue de la Grande-Maison, 83500 La Seyne-sur-Mer. Tél. : 04-94-06-84-00. Du mardi au dimanche, de 14 heures à 18 h30. Jusqu'au 27 août.
Catalogue, Editions Hazan, 216 p., 198 F (30,18 €).

LA SEYNE-SUR-MER
de notre envoyé spécial

Il y a trente-six ans, en juillet 1964, un mois après que la Biennale de Venise ait, en décernant son prix à Robert Rauschenberg, marqué le basculement de l'art contemporain de Paris vers New York, le critique Gérald Gassiot-Talabot organisait, au Musée d'art moderne de la ville de Paris, une exposition intitulée « Mythologies quotidiennes ». Elle présentait un groupe d'artistes qui proposait une version européenne du pop art. Le mouvement fut baptisé « figuration narrative ».

Robert Bonaccorsi, le responsable culturel de la municipalité de la Seyne-sur-Mer, lui consacre aujourd'hui une exposition, poursuivant sa relecture des années 60. Organisée par le critique Jean-Louis Pradel et Gunnar Kvaran, conservateur du Musée de Bergen (Norvège), qui reprendra l'exposition au mois de septembre, elle est centrée sur six des trente-quatre artistes réunis par Gassiot-Talabot en 1964.

Ce n'est pas là toute la figuration narrative, puisque une seconde exposition, réalisée durant l'automne 1965, en regroupait soixante-huit. Certains, au regard de l'histoire de l'art, apparaîtraient aujourd'hui franchement déplacés, comme Niki de Saint-Phalle, qui pourtant avait participé aux deux premières manifestations. D'autres manquent : l'absence d'Eduardo Arroyo, par exemple, est incompréhensible. D'autres enfin sont là, qui n'y étaient pas, comme Erro ou Valerio Adami qui, en 1964, exposait à la Documenta de Kassel, pas à Paris.

Jean-Louis Pradel s'en justifie dans le catalogue : *« La figuration narrative n'a jamais établi de théorie ni constitué de groupe.* (...) *Il fallait réunir les plus impliqués dans l'histoire de la figuration narrative, tout en préservant leur irréductible individualité. C'est pourquoi l'arbitraire du best-of s'est arrêté à six... »* Un noyau dur donc, composé de Valerio Adami, Peter Klasen, Jacques Monory, Erro, Bernard Rancillac et Hervé Télémaque.

A la fin des années 50, ce dernier vivait à New York. Mais New York n'était pas prête à intégrer un artiste francophile, de gauche, et surtout, métis. Problématiques outre-Atlantique, ces trois caractéristiques devinrent des qualités à Paris. Car c'est une autre joie de la France artistique de l'époque : elle est cosmopolite. Dans le sextette narratif, on trouve un Italien, un Islandais, un Allemand et un Haïtien.

FLIRT AVEC LE SURRÉALISME

Ce qui les rassemble, au début des années 60, c'est un flirt avec le surréalisme : Adami connaît Wifredo Lam et Matta, Klasen a assisté à Berlin aux conférences d'un survivant du dadaïsme, Hans Richter, Télémaque a fréquenté le poète Alain Jouffroy, Erro est un des plus proches amis de Jean-Jacques Lebel. Ils ont aussi en commun un rejet de l'abstraction lyrique en vogue durant la décennie précédente, que Télémaque qualifie cruellement de *« barbouille parisienne »*, et Monory de *« cul-de-sac »*.

Ils ont pris la mesure du pop art, et de son apolitisme. Bernard Rancillac dit avoir compris être *« un animal politique, pas un chroniqueur mondain »*. Et pour Télémaque, *« un artiste n'est pas une machine à produire une succession de bons sentiments, immédiatement récupérés »*.

Ils cherchent aussi, surtout, à introduire cette fameuse narration qui, selon Adami, *« détruit la logique de l'unité temporelle qui régnait »* dans la peinture. Ce que Gassiot-Talabot définit, en 1967, comme une *« œuvre qui se réfère à une représentation figurée dans la durée, par son écriture et sa composition, sans qu'il y ait toujours à proprement parler de "récit" »*. Cela donne des toiles souvent impressionnantes par leur dur désir de durer, pour reprendre le mot de Paul Eluard.

Harry Bellet

La Cinémathèque française présente
TRÉSORS D'ÉTÉ AU MAX LINDER
HOLIDAY INN
Fred Astaire
Bing Crosby
MARDI 8 AOÛT À 20H30
Cinéma Max Linder - 24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris
Métro Grands Boulevards - Programme et réservation : 08.36.68.50.52

LE MONDE diplomatique

AOÛT 2000

SOUS-COMMANDANT MARCOS
Nouvelle droite et fascisme libéral
*
NOAM CHOMSKY
L'Amérique, « Etat voyou »
*
GABRIEL GARCÍA MÁRQUEZ
L'énigme des deux Chávez
*
EDUARDO GALEANO
Docteur, je ne peux pas dormir !
*
PAUL VIRILIO
La Procédure silence
*
IMMANUEL WALLERSTEIN
« C'était quoi, le tiers-monde ? »
*
N. BANCEL, P. BLANCHARD et S. LEMAIRE
Ces zoos humains de la République coloniale
*
DENIS DUCLOS
De la manipulation mentale à la secte globale ?
*
BERNARD CASSEN
Passagers, si vous saviez…
*
CÉDRIC GOUVERNEUR
Sanglante dérive des extrémistes basques
*
DAVID HIRST
Al-Jazira, la télévision arabe qui dérange
*
DOMINIQUE VIDAL
Regain d'idéal au kibboutz Gan Shmuel
*
SYLVIE BRUNEL
Famine manipulée en Ogaden
*
FRANCK MICHEL
Tourisme moderne entre misère et business
*
ARMAND MATTELART
Comment est né le mythe d'Internet
*
SERGE HALIMI
Ces « cyber-résistants » trop euphoriques
*
BERNARD STIEGLER
« Rapido », l'assommoir contemporain
*
VALERIO EVANGELISTI
La science-fiction, miroir du monde actuel
*
IGNACIO RAMONET
Pokémon

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81€

DISPARITIONS

■ **DIDIER DERLICH,** astrologue et animateur de radio et de télévision, est mort des suites du sida à l'âge de trente-cinq ans, vendredi 4 août, à l'Hôpital américain de Neuilly (Hauts-de-Seine). Né en 1965 à Moulins (Allier), Didier Derlich était entré à RTL en 1988. En octobre 1995, il avait annoncé en direct sur l'antenne qu'il renonçait à son émission quotidienne « Intuitions », *« parce qu'il venait d'apprendre qu'il était séropositif »* ; à l'époque, il était une des premières personnalités publiques à évoquer librement sa séropositivité. Il avait ensuite continué à présenter l'horoscope quotidien sur RTL, qui a diffusé le dernier, préenregistré, vendredi matin. Didier Derlich avait aussi participé à plusieurs émissions de télévision, notamment à « Sacrée Soirée », sur TF 1, et à « Studio Gabriel », sur France 2. Il avait aussi écrit des ouvrages sur l'astrologie, ainsi qu'un livre décrivant son combat contre le sida, *Le Vivre pour le croire* (Hachette, 1997).

■ **SIR ALEC GUINNESS**, acteur britannique, est mort samedi 5 août à l'hôpital de Midhurst, dans le sud de l'Angleterre, des suites d'un cancer du foie. Il était âgé de quatre-vingt-six ans *(lire page 19).*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 5 août est publié :

● **Inspection du travail :** un décret portant statut particulier du corps de l'inspection du travail et un décret relatif aux règles de nomination et d'avancement applicables aux emplois de directeur régional et départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Au *Journal officiel* du dimanche 6 août sont publiés :

● **Télécommunications :** un décret modificatif relatif à l'organisation des télécommunications en matière de défense.

● **Protection maternelle et infantile :** un décret relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
TARIF ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : 510 F TTC / 77,75 €
4 Parutions : 705 F TTC / 107,48 €
103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Glorieux anniversaire
à ma princesse !

Marie-Laure,
Mme LE VIG-RUELLOUX del BROCCIU.

De la part de ton incorrigible et éternel mari, qui t'aime au-delà de tout et qui pense à toi !

Décès

– M. et Mme J. Albert
et leurs enfants,
M. et Mme P. Rattenbach
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice ALBERT,
née **Yvette KNIGENIK,**

le 3 août 2000.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

1, rue des Prés-de-Launay,
78980 Breval.

– Bertrand Devies,
Christian et Marie-Laure Tanon
et leurs enfants,
ont le regret de faire part de la mort de

Mme Lucien DEVIES,
née **Françoise SARRUT,**

le 3 août 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu mardi 8 août, à 10 h 30, au temple de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e, suivie de l'inhumation à l'ancien cimetière de Saint-Germain-en-Laye.

« Heureux les cœurs purs,
car ils verront Dieu. »
Matt. 5, 8.

Devies,
71, rue du Cardinal-Lemoine,
75005 Paris.
Tanon,
76 B, rue Ernest-Renan,
92190 Meudon.

– Grenoble, Sceaux, Aix-en-Provence.

Annie et Jacques Champel,
Françoise et Otto Samson,
Yves et Martine Kerhervé,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire-part du décès de

Mme Marie KERHERVÉ.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 8 août 2000, en l'église Saint-Luc, à Grenoble (Isère).

– Mme Huguette Marland,
son épouse,
Mme Nathalie Marland,
M. et Mme Jean-Maurice Marland,
M. et Mme François Marland,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Serge MARLAND,
résistant,
croix du combattant,

survenu le 4 août 2000, à Paris, à l'âge de soixante-treize ans.

L'inhumation aura lieu le mercredi 9 août, à 17 h 30, au cimetière Notre-Dame-de-Granville (Manche), dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Francis Parienty,
son mari,
Laurent et Olivier,
ses enfants,
Isaac Ben Hayoun,
son père,
Eugène Bernis,
son frère,
Léa Parienty,
sa belle-mère,
Ses belles-sœurs et beaux-frères,
Ses tantes et oncles, cousins, cousines,
Ses neveux et nièces,
Ses amis et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Colette PARIENTY,
Coco.

La crémation aura lieu au crématorium du Père-lachaise, à Paris, le jeudi 10 août 2000 à 11 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Bertrand Quilliard,
née Souffés-Despré,
son épouse,
Aude et Olivier Landel,
Florence et Claude Monjal,
Nicolas et Catherine Quilliard,
Armelle et François de Girval,
Thierry et Gwennello Quilliard,
ses enfants,
Et ses onze petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de

M. Bertrand QUILLIARD,

le samedi 5 août 2000, à Dijon.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 8 août, à 15 heures, en l'église d'Arc-en-Barrois (Haute-Marne).

– Marie-Claude et Jean Richet,
Isabelle et Patrick Baudelaire,
ses filles et ses gendres,
Laure Vermeersch et Graham Kirk,
Virginie Baudelaire,
Pascal et Virginie Vermeersch,
Eric Baudelaire,
Martin Richet,
Julia Richet,
Camille Baudelaire,
ses petits-enfants,
Basile,
son arrière-petit-fils,
Sa famille, ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 4 août 2000, à Paris, de

Monique RICHET,
née **LE CHATELIER,**

dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en la paroisse Saint-François-de-Molitor, 27, rue Michel-Ange, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, le mardi 8 août, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de Fleurus,
75006 Paris.
82, rue de Saint-Nom
78620 L'Etang-la-Ville.

– Valence, Grenoble, Cardan.

La famille et les amis proches de

Mme Richard SAINT-BRIS

dite **France Noëlle,**

née
Henriette ROUX-DAUPHINE,
ancienne sociétaire
de la Comédie-Française,

ont la douleur de faire part de son décès, le 5 août 2000, à Valence, à la maison Espérance et Accueil.

– Marie-Armelle Souriac,
Brigitte et Michael Elland-Goldsmith,
Catherine et Etienne Wallaert,
Vincent, Claire, Rosalind, Florence, William, Andrew,
ont la tristesse de faire part du décès, le 1er août 2000, de leur mère et grand-mère,

Gisèle SOURIAC,
née **AUPÈCLE.**

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 4 août.

– Manuel et Christine Tuñón de Lara
Nina, Sara et Mateo,
Paloma Tuñón de Lara et Bruno Chatelier,
Inés, Ana et Alba,
Sa famille, ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Carmina TUÑÓN DE LARA,
née **VILLANUEVA,**

survenu le 29 juillet 2000.

24, rue Villedieu,
33000 Bordeaux.

Anniversaires de décès

– Le 8 août 1998,

Samuel ATTIA
nous quittait.

Nous pensons très fort à toi.

– Il y a un an, nous quittait

le docteur DHAOUI HANABLIA,

patriote et bâtisseur, parmi d'autres, de la Tunisie moderne.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Il y a vingt ans, le 8 août 1980, à Paris,

Jean-Marc RABENORO

était enlevé à l'affection des siens.

Sa fille Alexandra Lila Rabenoro et toute la famille prient ceux et celles qui l'ont connu et aimé d'avoir en ce jour d'anniversaire une pensée affectueuse à sa mémoire.

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18029 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80
+ 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr.
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

Province

LES CARROZ-D'ARACHES
Part. vd STUDIO 24 m²,
4 couchages, meublé,
parking, casier à skis.
Proche commerces
et pistes de ski
PRIX : 250 000 F
Tél. : 01-48-35-40-01 ou
06-86-88-32-53

PROPRIÉTÉS

Province

Vds à Megève,
propriété anc. alpage située
entre les téléphériques
de la Princesse
et du Mt d'Arbois, 25 F le m²
Tél. : 04-50-58-04-28

Maison 180 m²,
à Mortcerf 77
SNCF, et à 15 mn.,
A 4, TGV, RER,
sur 3 000 m². Ecoles & comm.
séjour, 4 ch, garages, cave
1 900 000 F – 04-90-69-65-37

ÉTRANGER

A VENDRE EN SUISSE
à 15 km de Crans-Montana
VILLA DE MAÎTRE
altitude 530 m.
dominant un lac
situation exceptionnelle
14 pces + studio
Terrain 4 000 m².
Dossier sur demande au
Tél. : 0041/79/27-56-434
Fax : 0041/27/307-10-11.

MAISONS

Maison ensoleillée, village
Aude, 113 m² habit. + jardin
– 403 m², 5 pièces, garage, cave,
12 km Narbonne, 27 km mer
460 000 F. T. : 04-68-32-52-46

LOCATIONS

DEMANDES VIDES

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau - 75116
Rech. pour CLIENTS
ÉTRANGERS APPTS
HAUT DE GAMME
HÔTEL PARTICULIER
& VILLAS OUEST PARIS
VIDES et MEUBLÉS
GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05.

AGENDA

BATEAUX

Voilier bois, CORNU, 8,10 m
(b.é.). Moteur : IB RC 15 CV.
Voile accastillage d'origine.
Villefranche (06).
Tél. : 06-03-84-84-47.

GARDE D'ENFANTS

Recherche ÉTUDIANTE
disp. déb. SEPTEMBRE
pour sortie d'école
et soutien scolaire
contre chbre de service
(PARIS 6e MONTPARNASSE)
tout confort avec douche + cuis.
Tél. : 01-42-22-41-67.

GÎTE D'ENFANTS

Accueil enfants à la ferme,
famille chrét. pl. dispo. août
congés Toussaint.
Tél. : 02-43-37-97-07.

VACANCES

VENISE
100 m Saint-Marc loue appt
4/6 pers. rénové, cft, calme,
vue charme 80 m², 2 s. d'eau
5 950 F cc/sem. 04-93-84-84-72.

DINARD,
50 m plage et casino.
Tr. beau 2 p., rénové ds résid.
Part. : 06-10-10-19-27
ou 06-76-04-50-56.

Découvrez le vrai New-York !
Bed & Breakfast
à Manhattan dans un loft
typiquement new-yorkais
de 250 m²,
en plein cœur de Soho,
2 chambres meublées
à louer, fax et Internet
à disposition.
A la nuit : 100 , à la
semaine : 600
ou au mois : 1 500 .
Contact :
roominsoho@hotmail.com
ou au 001 212 625 1180

TRADUCTEUR

Traducteurs techniques
néerlandais vers anglais
pour traduction
gros dossier
par e.mail
tarif 1 euro = 12 mots
prière adresser
références, etc.,
à cfeb@wanadoo.fr

EMPLOI

DEMANDES

Ancien militaire (9 ans d'exp.)
cherche emploi
d'encadrement de personnel
ou à responsabilités. Etudie
toutes propositions.
Tél. : 03-20-75-13-22.

LUNDI 7 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.10 Le Monde des idées. La critique du journalisme. Invités : Daniel Bougnoux, Cyril Lemieux. **LCI**

MAGAZINES

19.00 Best of Nulle part ailleurs. **Canal +**
19.00 Nature. Le riz et les gaz à effet de serre. Avions solaires. L'association Green City. **Arte**
19.55 et 23.55 TV 5 l'invité. Florent Pagny. **TV 5**
20.15 Science info. **LCI**
21.05 Le Point. Les investisseurs français. Les aliments transgéniques. Les petits gâteaux Vachon. **TV 5**
21.15 Les Rencontres de l'été. Invités : Atik Rahimi ; Clotilde Courau. **LCI**
23.10 Photos de vacances. Les campings.
0.40 Les Dossiers de l'Histoire. Vatican [3/3] : Jean-Paul II. **France 3**
0.40 Les Rencontres de l'été. Arrêter de fumer pendant l'été. Invitée : Anne Borgne. **LCI**

DOCUMENTAIRES

18.00 Palettes : Vermeer. « L'Astronome », 1668. **Histoire**
18.05 Australie, le peuple de l'eau. **La Cinquième**
18.05 Chasseurs d'images chez les Papous. **Planète**
18.10 Cyberspace. [1/3]. **Odyssée**
18.30 Télé notre histoire. [2/2] Marcel Bluwal. **Histoire**
19.30 Henri Guillemin : Pétain. [7/12]. L'an 40. **Histoire**
20.00 N.U. **Histoire**
20.00 100 ans de films d'horreur. Magiciens maléfiques. **Ciné Classics**
20.00 Toutes les drogues du monde. La drogue et notre santé. **Odyssée**
20.15 Reportage. Rue des fous. **Arte**
20.30 Bombe atomique. Champignon mortel. **Planète**
20.30 et 23.00 Palettes : Léonard de Vinci. Le sourire et l'entrelacs. **Histoire**
22.35 Yo-Yo Ma et les Kalahari Bushmen. **Planète**
23.40 Rendez-vous avec le crime. L'affaire Grégory, le roman noir d'un fait divers. **France 3**
0.25 Nathalie Sarraute. [4/6]. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

17.45 Football. Ligue des champions. Inter Bratislava - Lyon. **TF 1**
17.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Cincinnati (Ohio). 1er jour. **Pathé Sport**

MUSIQUE

21.00 Altan. Lorient 1999. **Mezzo**
21.50 Wendy Warner et Alexandre Gasparov. A la Cigale, à Paris en juin 1999. **Muzzik**
22.00 Michael McGoldrick et Alasdair Fraser Skyedance. Lorient 1999. **Mezzo**
0.15 Gladys Knight and the Pips. Los Angeles 1977. **Canal Jimmy**
0.50 Queen. Londres 1986. **Paris Première**

THÉÂTRE

21.00 Tailleur pour dames. Georges Feydeau. Mise en scène. Bernard Murat. Avec Pierre Arditi. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.30 Les Disparus de Saint-Agil. Jean-Louis Benoît ○. **Festival**
22.10 Les Fiancées de l'Empire. J. Doniol-Valcroze [2/3] ○. **Festival**
0.20 L'Eté 36. Yves Robert [2/2] ○. **Téva**

SÉRIES

20.00 Quoi de neuf docteur ? ○. **TMC**
20.05 Les Simpson. La dernière invention d'Homer. ○. **Canal +**
20.20 Amandine Malabul. Les règles du jeu. **Canal J**
20.50 Urgences. Appendicites en série. ○. Tensions. ○. Tourner la page ○. **France 2**
23.25 Cop Rock. Happy Mudder's Day (v.o.). ○. **Canal Jimmy**
0.20 Les Brigades du Tigre. Lacs et entrelacs. ○. **Festival**

FILMS

20.45 L'Arbre, le Maire et la Médiathèque ■ ■
Eric Rohmer. Avec Pascal Greggory, Arielle Dombasle (France, 1992, 105 min). **Arte**
20.50 La Fille du puisatier ■ ■ ■
Marcel Pagnol (France, 1940, N., 140 min). **France 3**
20.50 Beau fixe ■ ■
Christian Vincent (France, 1992, 90 min) ○. **Téva**
20.50 La Femme infidèle ■ ■ ■
Claude Chabrol (France, 1968, 95 min). **13ème Rue**
21.00 La Planète des singes ■ ■
Franklin J. Schaffner (EU, 1967, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
21.45 Annie Hall ■ ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1977, 100 min) ○. **Canal Jimmy**
22.00 Allonsanfan ■ ■ ■
Vittorio Taviani et Paolo Taviani (Italie, 1975, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
22.05 Ludwig ou le Crépuscule des dieux ■ ■ ■
Luchino Visconti [1/2] (Fr. - It. - All., 1972, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
22.15 La Gueule de l'autre ■ ■
Pierre Tchernia (France, 1979, 100 min). **TV 5**
22.20 La Belle Noiseuse ■ ■
Jacques Rivette (France, version courte, 1991, 120 min). **Téva**
22.50 Guerre et paix ■ ■
King Vidor et Mario Soldati (It. - EU, 1956, v.o., 205 min) ○. **Cinétoile**
23.55 Ludwig ou le Crépuscule des dieux ■ ■ ■
Luchino Visconti [2/2] (Fr. - It. - All., 1972, v.o., 120 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
1.25 Les Soleils de l'île de Pâques ■ ■
Pierre Kast (France - Brésil, 1971, 95 min) ○. **Canal +**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.30 Dawson.
17.20 Sunset Beach.
17.45 Football. Ligue des champions. Inter Bratislava - Olympique Lyonnais.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Moonraker. Film. Lewis Gilbert.
23.10 Photos de vacances. Les campings.
0.40 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

16.35 Conan.
17.30 Brigade des mers.
18.20 JAG ○.
19.10 Un livre, des livres.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Urgences. Appendicites en série ○. Tensions ○. Tourner la page ○.
23.15 Millennium ○.
0.00 La Musique de l'été.

FRANCE 3

16.50 C'est l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix pour l'été.
20.50 La Fille du puisatier ■ ■ ■ Film. Marcel Pagnol.
23.10 Météo, Soir 3.
23.40 Rendez-vous avec le crime. L'affaire Grégory, le roman noir d'un fait divers.
0.40 Les Dossiers de l'Histoire. Vatican [3/3] : Jean-Paul II.

CANAL +

16.45 Vigo, histoire d'une passion Film. Julien Temple ○.
► En clair jusqu'à 20.30
18.24 Entre chien et chat ○.
18.25 Ils ont trouvé leur voie. Bike Baba.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.50 Flash infos.
19.55 Le Zapping.
20.03 Lascars ○.
20.05 Les Simpson ○.
20.30 Les Joueurs ■ Film. John Dahl ○.
22.25 Corridas. Spécial Madrid.
23.55 Merci mon chien Film. Philippe Galland ○.

ARTE

19.00 Nature.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Rue des fous.
20.45 L'Arbre, le Maire et la Médiathèque ■ ■ Film. Eric Rohmer.
22.30 Court circuit. *Looking for Woody.* **0.15** *Les Electrons libres.* **0.35** *Trivial Killer.*
22.40 Go for Gold ! Téléfilm. Lucian Segura ○.
0.50 Profession, Magliari ■ Film. Francesco Rosi.

M 6

18.55 Loïs et Clark ○.
19.50 I-minute.
20.05 Notre belle famille ○.
20.40 Décrochage info, Cinésix.
20.50 Cartouche ■ Film. Philippe de Broca ○.
23.00 La Tour de Nesle Film. François Legrand ○.
0.40 Sois belle et tais-toi Film. Marc Allégret et Henri Verneuil ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Carnets de routes.
22.10 Pages arrachées au journal de Michel Leiris (refiff). [1/5].
22.30 Carnets de voyage. [1/5].
23.00 Les Mots de Paris.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Gurrelieder. Opéra de Schoenberg. Par le Chœur de Radio France, le Chœur de la Radio de Berlin, Norbert Balatsch, chef de chœur, et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Marek Janowski, Elisabeth Meyer-Topsoe (Tove) (rediff.).
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Concerto* nº 1 op. 73, de Weber, dir. H. Blomstedt. **20.40** Alexandre Pouchkine. Œuvres de Mozart, Glinka, Rimski-Korsakov, Moussorgski, Tchaïkovski, Arenski, Rachmaninov, Prokoviev.
22.38 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Beethoven, Bartok.

TELEVISION Le Monde

ARTE

20.45 L'Arbre, le Maire et la Médiathèque ■ ■
Dans un village vendéen, un jeune maire socialiste (Pascal Greggory) veut faire édifier un centre culturel et sportif. Un instituteur écolo (Fabrice Luchini) s'y oppose parce qu'il faudrait abattre un arbre centenaire. Une journaliste (Arielle Dombasle) s'en mêle. Un film d'Eric Rohmer, tourné en 16 mm et sorti début 1993, juste avant les élections législatives.

M 6

20.50 Cartouche ■
Sous la régence de Philippe d'Orléans, un petit voleur parisien devient un chef de bande et s'attire la sympathie du peuple en s'attaquant aux grands seigneurs. Sous ses habits XVIIIe siècle, Jean-Paul Belmondo est proche de son personnage d'*A bout de souffle.* Le réalisateur Philippe de Broca a porté la comédie vers le romantisme noir. Un honnête divertissement de cape et d'épée à la française.

FRANCE-CULTURE

21.00 Carnets de route
Jusqu'à vendredi, rencontre avec des musiciens maliens qui transmettent les chants et les mythes des chasseurs, cultivateurs et pêcheurs. Traditionnellement, seuls les griots pouvaient exercer le métier de musicien, mais il y a des exceptions : Salif Keita, Ali Farka Touré... Dans ces « Carnets de route », réalisés par Périne Menguy, Daniela Ranger donne à entendre des chanteurs non griots.

MARDI 8 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

19.55 et 0.30 TV 5 l'invité. Jean-François Revel. **TV 5**
21.00 Infidélité, mon amour... **Forum**
22.00 Gay, gay, pacsons-nous. **Forum**
23.00 Homosexualité, « le gay savoir ». **Forum**

MAGAZINES

13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. Les êtres vivants. **La Cinquième**
14.10 et 17.10, 21.10 Les Rencontres de l'été. Invités : Philippe de Broca, Philippe Torreton. **15.10** Cinéma. Marin Karmitz. **16.10** et 22.45 Philippe Bouvard. **16.40** La chirurgie esthétique. Le docteur Jean-Marie Faure. **LCI**
15.40 Place aux livres. Invités : Fred Romano. **LCI**
16.45 C'est l'été. Invités : Isabelle Aubret ; Franck de la Personne ; Mellowman ; Abdy ; Ann Lee. **France 3**
18.10 Science été. Invités : Claudie André-Deshays, J.-P. Haignère. **LCI**
19.00 Best of NPA. **Canal +**
19.00 Archimède. Voir : Boue sèche. Pourquoi : La vie du cerveau. Expérience : La mangeuse d'algues. Sciences animées : Les chemins de Steiner. Portrait : Etienne-Emile Beaulieu, biologiste. Application : Parasites du passé. Comment : Le lecteur de CD. Livre : Le Théorème de Gödel. **Arte**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.50 La Carte aux trésors. Destination : L'Ardèche. L'habitat ardéchois. La châtaigne. Le volcanisme et l'eau (les sources thermales et minérales). La Rose des vents : La préhistoire, géologie et spéléologie. **France 3**
20.50 Zone interdite. Cigarettes : ça vous dérange ? **M 6**
21.00 Le Gai Savoir. Les grands débats du Gai Savoir : La liberté des mœurs, jusqu'où ? **Paris Première**
21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
22.05 Sud. Best of nº 1. **TMC**
22.15 Ça se discute. Que reste-t-il de la culture pied-noir ? **TV 5**
23.20 Le Plus Grand Bêtisier du monde. Edition 2000. **France 3**
23.55 Paris dernière. **Paris Première**
0.10 Science été. Invités : Claudie André-Deshays ; Jean-Pierre Haignère. **LCI**
0.25 Les Chemins de l'impossible. Aruinbold, le médecin du désert de Gobi. Killer Road au Kenya. **M 6**

DOCUMENTAIRES

18.45 100 ans de films d'horreur. Magiciens maléfiques. **Ciné Classics**
19.00 Lyon, le regard intérieur. **Planète**
20.15 Reportage. Le Grand « Chambranle ». **Arte**
20.25 Palettes, Claude Monet. **Histoire**
20.30 10 ans, 12 rounds. Rêve d'un boxeur. **Planète**
20.30 Histoire de chefs-d'œuvre. Les meilleurs ouvriers de France. **Odyssée**
20.40 La Vie en face. Skin or Die. **Arte**
21.25 La Guerre d'Algérie. [2/5]. **Planète**
21.25 Cyberspace. [1/3]. **Odyssée**
22.00 Nathalie Sarraute. [5/6]. **Histoire**
22.15 La Chine, dragon millénaire. [11/13]. **Odyssée**
22.25 La Quête du futur. [5/22]. Les maîtres de la sagesse. **Planète**
22.30 Stress à l'école. **Téva**
22.45 Danger réel. L'enfer du feu : soupçons. **13ème RUE**
22.45 Toutes les drogues du monde. La drogue et notre santé. **Odyssée**
22.55 Bombe atomique. **Planète**
23.15 Le Vaisseau spatial Terre. Corail, mer vivante. **Odyssée**
23.20 Thema. Montagnes de glace. **Arte**
23.35 Histoires secrètes de la Deuxième Guerre mondiale. [3/26]. **Histoire**
23.45 Tueurs en série. [3e volet]. **Odyssée**
23.50 California Visions. [3e volet]. **Canal Jimmy**
0.10 Israël. Les derniers juifs de Birobidjan. **Odyssée**
0.25 The Rhythm Divine. L'histoire du disco. **Canal Jimmy**
0.50 Sounds of the Cities. [1/2]. Londres 1 : Rock et mode. **Paris Première**

SPORTS EN DIRECT

17.00 et 23.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Cincinnati (Ohio) (2e jour). **Pathé Sport**
19.45 Athlétisme. Grand Prix II IAAF. Meeting de Linz (Autriche). **Eurosport**

DANSE

22.45 « Emmy ». Ballet. Chorégraphie de Daniel Larrieu. Musique de Gorecki. Avec Daniel Larrieu. **Mezzo**

MUSIQUE

17.50 Quartango, Tangos. **Muzzik**
18.15 « Havanaise ». Œuvre de Saint-Saëns. Avec Raphaël Oleg, violon. Dir. Mario Venzago. **Mezzo**
18.30 Intégrale Chopin. Avec Halina Czerny-Stefanska ; Eugen Indjic ; Daniel Alberti ; C.-M.Le Guay ; Abdel Rahman El Bacha ; M.-J. Jude ; J.-F. Heisser. **19.30** Avec Halina Czerny-Stefanska ; Witold Malcuzynski ; Giovanni Belluci ; Rem Urasin ; Abdel Rahman El Bacha. par la Philarmonie nationale polonaise, dir. K. Kord. **Mezzo**
20.30 « L'Ouverture » de Sémiramis. Musique de Rossini. Avec G. Solti. **Mezzo**
21.00 Les 24 heures de Bach. *L'Art de la fugue.* Par le Quatuor Keller. **22.15** *Magnificat* BWV 243. Avec Philippe Herreweghe. Par Collegium Vocale de Gand. **23.00** *La Messe en si mineur.* Avec Johannette Zomer, soprano ; Deborah York, soprano ; Bernarda Fink, alto ; Mark Padmore, ténor ; Peter Kooij, basse ; Werner Van Mechelen, basse. Par l'Orchestre et le Chœur du Collegium Vocale de Gand, dir. Philippe Herreweghe. **Mezzo**
22.40 Marciac Sweet 99. **Muzzik**
0.30 Nuit française. Avec Leon Fleisher, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Georges Prêtre. **Mezzo**

THÉÂTRE

22.25 Le Surbook. Pièce de J.-F. Champion. **France 2**

TÉLÉFILMS

20.30 Nom de code P12. Nikolai Müllerschön. ○. **Canal +**
20.50 La Fureur des anges. Buzz Kulik [1/2]. ○. **Téva**
22.20 La fièvre monte à El Pao. Manuel Matji Tuduri. ○. **Festival**
22.45 La Vengeance dans l'ombre. Catherine Cyran. ○. **M 6**
0.00 Le Masque de Satan. Lamberto Bava. ○. **Téva**

SÉRIES

19.30 Mission impossible. L'an 2000. ○. **Série Club**
20.45 Le Caméléon. Lignes de vie. Les fantômes du passé. **Série Club**
21.20 Columbo. Jeux d'ombres. **RTBF 1**
21.35 That 70's Show. La chanson de Kelso. ○. **Canal Jimmy**
22.00 Friends. Celui qui poussait le bouchon (v.o.). Celui qui était dans la caisse (v.o.). ○. . **Canal Jimmy**
22.05 Lexx. La guerre des clans. ○. **Canal +**
23.15 Absolutely Fabulous. La poignée de porte (v.o.). ○. **Canal Jimmy**
23.40 New York District. Valeurs familiales (v.o.). **13ème RUE**
0.35 Fame. L'homme aux deux visages. **France 3**
0.40 Starsky et Hutch. Tant va la cruche à l'eau. **TF 1**

FILMS

13.15 Une vie moins ordinaire ■ ■
Danny Boyle (GB - EU, 1997, v.o., 100 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
14.15 La Gueule de l'autre ■ ■
Pierre Tchernia (France, 1979, 105 min). **TV 5**
14.30 Les Géants ■ ■
Sam Miller (GB, 1997, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
15.00 La Planète des singes ■ ■
Franklin J. Schaffner (EU, 1967, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

17.00 Le Chemin des étoiles ■ ■
Anthony Asquith. Avec Michael Redgrave, John Mills (GB, 1945, N., v.o., 105 min) ○. **Ciné Classics**
17.20 Love ■ ■
Ken Russell (Grande-Bretagne, 1969, 130 min) ○. **Cinétoile**
18.15 La Gueule de l'autre ■ ■
Pierre Tchernia (France, 1979, 100 min). **TV 5**
18.40 Ludwig ou le Crépuscule des dieux ■ ■
Luchino Visconti [1/2] (Fr. - It. - All., 1972, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
18.55 L'Amérique des autres ■ ■
Goran Paskaljevic (Fr. - All., 1995, v.o., 95 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
20.30 Le Ciel peut attendre ■ ■
Ernst Lubitsch (EU, 1943, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

20.35 Le Roi et l'Oiseau ■ ■
Paul Grimault (France, Animation, 1980, 85 min) ○. **TMC**
21.00 La Tradition de minuit ■ ■
Roger Richebé (France, 1939, N., 105 min) ○. **Cinétoile**
22.30 Les Aveux de l'innocent ■ ■
Jean-Pierre Améris (France, 1996, 85 min) ○. **Paris Première**
22.30 Le Dossier 51 ■ ■ ■
Michel Deville (France, 1978, 110 min) ○. **Cinéfaz**
22.45 Sans lendemain ■ ■
Max Ophüls (France, 1939, N., 85 min) ○. **Cinétoile**
23.50 Le Seigneur de l'aventure ■ ■
Henry Koster (Etats-Unis, 1955, 90 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
0.10 Stardust Memories ■ ■
Woody Allen (EU, 1980, N., v.o., 85 min) ○. **Cinétoile**
0.45 La Dernière Chasse ■ ■
Richard Brooks (EU, 1956, 90 min) ○. **TMC**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.45 Les Dessous de Palm Beach.
16.45 Dawson.
17.35 Sunset Beach.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Walker, Texas Ranger.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Bingo ! Film. Maurice Illouz ○.
22.40 Les Films dans les salles.
22.50 Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ Film. Jean Yanne.
0.40 Starsky et Hutch.

FRANCE 2

15.20 Tiercé. A Deauville.
15.40 Chiquinha Gonzaga. [13/30].
16.20 La Fête à la maison.
16.35 Conan.
17.30 Brigade des mers.
18.20 JAG ○.
19.10 et 22.20 **Un livre, des livres.**
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes Film. Jean-Jacques Zilbermann.
22.25 Le Surbook. Pièce de Jean-François Champion.
0.30 Journal, Météo.

FRANCE 3

14.25 La croisière s'amuse. [1 et 2/2].
16.05 Va savoir.
16.45 C'est l'été. A Aix-Les-Bains.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix pour l'été.
20.50 La Carte aux trésors. Destination : L'Ardèche.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Le Plus Grand Bêtisier du monde. Edition 2000.
0.35 Fame. [1 et 2/2].

CANAL +

15.05 Rions un peu en attendant la rentrée.
16.05 Ned et Stacey ○.
16.30 Le Gang des Newton Film. Richard Linklater ○.
► En clair jusqu'à 20.30
18.30 Drôles de vies.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.50 Flash infos.
20.00 Le Zapping.
20.03 Lascars ○.
20.05 Les Simpson ○.
20.30 Nom de code P12. Téléfilm. Nikolai Müllerschön ○.
22.05 Lexx [11/33] ○.
22.55 Le Sous-marin jaune ■ Film. George Dunning (v.o.) ○.
0.20 L'Année de la comète Film. franco-hispano-mexicaine de Maryse Sistach et José Buil (v.o.) ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.50 Sous toutes les coutures.
16.00 Cinq sur cinq.
16.20 Jeunesse.
17.10 Alfred Hitchcock présente.
17.35 100 % question. Spéciale collège.
18.05 Météo.
18.10 Tasmanie, une île s'éveille.
18.55 C'est quoi la France ?
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Grand « Chambranle ».
20.40 La Vie en face. Skin or Die.
21.35 Thema. Les glaces de l'été. **21.40** Comfort and Joy. Film. Bill Forsyth (v.o.). **23.20** Montagnes de glace. Crèmes glacées au pays de l'oncle Sam. **0.05** Comme les hirondelles. Les deux saisons des « gelatieri ».
0.55 L'Arbre, le Maire et la Médiathèque ■ ■ Film. Eric Rohmer.

M 6

16.10 et 1.35 **M comme musique.**
17.35 Tintin. Au pays de l'or noir [1/2].
17.55 Code Eternity ○.
18.55 Loïs et Clark ○.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille ○.
20.40 E = M 6 Découverte.
20.50 Zone interdite. Cigarettes : ça vous dérange ?
22.45 La Vengeance dans l'ombre. Téléfilm. Catherine Cyran ○.
0.25 Les Chemins de l'impossible.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Carnets de routes.
22.10 Pages arrachées au journal de Michel Leiris (rediff.) [2/5].
22.30 Carnets de voyage. [2/5].
23.30 Mythologies du monde entier, lectures et relectures.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Franz Welzer-Möst : œuvres de Messiaen, Mozart, Ravel.
21.30 XXe Festival international de piano de La Roque d'Anthéron. Au parc de Florans. Hélène Grimaud, piano : œuvres de Bach et Busoni, Beethoven, Brahms, Rachmaninov.
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Sonatine pour violon et piano* D 385 nº 2, de Schubert, Daniel Baremboïm, piano. **20.40** John Eliot Gardiner, chef d'orchestre. Œuvres de Bach, Beethoven, Janacek.
22.20 Les Soirées... (suite). *Roméo et Juliette*, de Berlioz, dir. John Eliot Gardiner.

TELEVISION Le Monde

CANAL+

18.30 Drôles de vies : le caté
Ils ont une dizaine d'années, l'âge où l'on commence à sortir de l'enfance, où les certitudes cèdent la place aux doutes. Elèves de sixième d'un collège catholique, ils suivent des cours de catéchisme, en classe et à la paroisse. Muriel Coulin les a observés, en classe de « caté » et leur a demandé ce que représentait pour eux « avoir la foi ». A une exception près, tous avouent leur scepticisme.

TMC

0.45 La Dernière Chasse ■ ■
A la fin du siècle dernier, en Arkansas, deux chasseurs (Robert Taylor et Stewart Granger) s'associent pour abattre des bisons. L'un est cruel, raciste, et tue une famille d'Indiens, en gardant pour lui la seule survivante. L'autre est humain et sensible, écœuré par les massacres. Le premier western de Richard Brooks. Un grand film progressiste consacré au problème indien.

TEVA

22.30 Stress à l'école
Pendant un an, de septembre 1996 à juillet 1997, Maria Roche et Martin Blanchard ont suivi six élèves du lycée Hoche de Versailles. En salle de cours ou à la maison, la caméra a filmé la vie de ces enfants supposés « privilégiés ». Ce n'est pas l'enfer – les auteurs évitent la caricature – mais ça y ressemble parfois. Un document riche de moments pris sur le vif.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
MARDI 8 AOÛT 2000

« Vache folle » : la Confédération paysanne refuse l'abattage systématique des troupeaux contaminés

Les dispositions en vigueur depuis 1994 ont conduit à éliminer 13 000 bovins « suspects »

CONTRAIREMENT à ce qu'ils avaient annoncé, les responsables de la Confédération paysanne ne se sont pas opposés, dimanche 6 août, à l'abattage des 76 bovins appartenant à Jean-Benoît Rault, éleveur à Lingreville (Manche) dont l'une des bêtes avait été atteinte par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle »).

En l'absence de M. Rault, une dizaine de représentants du syndicat agricole ont veillé au bon déroulement des opérations effectuées par la direction des services vétérinaires du département. Les animaux ont été embarqués dans deux camions et transportés à la station d'équarrissage de Saint-Hilaire-du-Harcouët où ils ont été abattus et incinérés en présence de membres de la Confédération paysanne. C'est la première fois que l'enlèvement et l'abattage d'un troupeau bovin concerné par l'ESB n'étaient pas réalisés de manière confidentielle.

Depuis le lancement de la campagne de dépistage des animaux pouvant être en phase d'incubation de l'ESB, les responsables de ce syndicat agricole demandent que l'on revienne sur les dispositions préventives en vigueur depuis 1994 et qui ont conduit en France à l'abattage de près de 13 000 bovins. Ils estiment que l'on pourrait, dans les troupeaux concernés par l'ESB, se limiter à l'abattage des animaux du même âge que celui de l'animal atteint et à celui de la descendance de ce dernier en raison des risques de transmission de la vache au veau. Ce type d'abattage « sélectif » est actuellement mis en œuvre en Suisse.

« Nous sommes certains que dans quelques mois l'abattage sélectif se substituera à l'abattage total, a expliqué à Lingreville Guy Bessin, porte-parole de la Confédération paysanne. *Nous aurons donc eu raison trop tôt. Si cette vache avait développé sa maladie quelques mois plus tard, ce gâchis aurait pu être évité et la partie la plus jeune du troupeau préservée ».* Parmi les 76 animaux du troupeau de M. Rault figuraient 40 jeunes bovins âgés de un mois à trois ans.

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles et le Centre national ainsi que l'association de consommateurs UFC-Que choisir ne partagent nullement le point de vue de la Confédération paysanne. *« La campagne de dépistage systématique va certainement provoquer une augmentation sensible du nombre de cas d'ESB recensés en France,* fait valoir cette association. *Même si nous comprenons le désarroi des éleveurs touchés, nous estimons qu'il faut continuer à abattre tous les troupeaux concernés. La protection de la santé des consommateurs est à ce prix. En effet, du fait de la forte présomption concernant la responsabilité de l'alimentation des bovins dans le déclenchement de la maladie, il convient d'adopter ce principe de précaution. »*

Les responsables du syndicat de José Bové estiment que l'abattage de l'intégralité du troupeau où est détecté un animal atteint d'ESB vise surtout *« à rassurer le consommateur »*, aucune véritable politique préventive n'étant selon eux menée pour rechercher, dans les autres élevages, les contaminations éventuelles à partir des farines animales issues des mêmes usines. Ils jugent d'autre part indispensable l'organisation d'un dépistage systématique de tous les bovins nés entre 1993 et 1996, période d'importation des farines animales d'origine britannique potentiellement contaminées par l'agent de l'ESB.

Aucune décision en faveur de l'abattage sélectif ne pourra être prise par les responsables sanitaires avant la publication, toujours repoussée, des résultats issus des recherches scientifiques effectuées ces dernières années sur près d'un millier de cerveaux de bovins apparemment sains mais abattus parce qu'ils appartenaient à des troupeaux où un cas d'ESB avait été diagnostiqué.

Jean-Yves Nau

Le gouvernement ordonne la destruction de 46 hectares de soja contaminé par des OGM

LE GOUVERNEMENT a demandé, samedi 5 août, la destruction de 46 hectares de cultures de semences de soja contaminées avec des organismes génétiquement modifiés (OGM). Cette décision a été prise suite à l'identification, par les services du ministère de l'agriculture et de la pêche, de semences de soja, en provenance des Etats-Unis, contenant des OGM dans des proportions de 0,8 à 1,5 %.

Le lot incriminé, destiné à la production de semences est actuellement cultivé sur sept exploitations des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault. *« Les exploitants concernés seront indemnisés des conséquences de cette destruction »*, précise un communiqué commun de trois ministères – économie, environnement et agriculture – et du secrétariat d'Etat à la consommation. Contrairement au maïs, aucun soja génétiquement modifié n'est autorisé à la culture en Europe.

Cette affaire relance une fois de plus le débat sur la contamination fortuite de semences conventionnelles par des OGM. Après la découverte de semences de colza accidentellement polluées au mois de mai – qui avait conduit à l'arrachage des 600 hectares incriminés –, et de maïs au mois de juin – qui n'avait pas donné lieu à l'obligation de destruction des 4 800 hectares concernés –, c'est au tour du soja d'être sur la sellette. A quelques semaines d'intervalle, ces trois affaires de contamination mettent en lumière d'une part la pollution systématique de cultures cultivées au voisinage de plantes transgéniques ; d'autre part la nécessité d'harmoniser la réglementation communautaire, afin d'éviter les divergences d'interprétation de la législation en vigueur.

En l'absence d'harmonisation, les organisations professionnelles françaises et internationales des semences avaient, depuis un an, décidé d'appliquer, *« à titre d'expérimental »*, un seuil de tolérance de 1 % d'OGM dans les semences conventionnelles, choisi pour *« être en conformité avec les réglementations sur l'étiquetage des OGM dans les aliments »*.

Soucieuses d'aboutir rapidement à une harmonisation de la législation, les instances communautaires travaillent sur l'instauration d'un seuil de tolérance. Des propositions concrètes ont été transmises aux Etats membres pour discussion. En l'état actuel des pourparlers, elles recommandent la non-acceptation de lots contenant des « événements » transgéniques qui ne sont pas autorisés à la culture en Europe, comme c'est le cas pour le soja et le colza transgéniques. A charge alors, pour l'Etat concerné, d'ordonner la destruction des cultures incriminées ou de suggérer que les produits de la récolte entrent dans la chaine non alimentaire. Pour les événements autorisés à la culture en Europe – comme c'était le cas pour le maïs –, la Commission propose l'instauration d'un seuil de l'ordre de 0,5 %.

Vendredi, le gouvernement italien a fait part de sa décision d'interdire la commercialisation en Italie de quatre événements transgéniques concernant le maïs.

Florence Bal

France 2 laisse le Quai d'Orsay négocier la libération des otages

FRANCE 2 a été confrontée plusieurs fois au délicat problème d'une prise d'otages de certains de ses journalistes. En septembre 1984, Jacques Abouchar avait été retenu quarante jours en Afghanistan. En mars 1986, une équipe d'Antenne 2, composée de Philippe Rochot, Jean-Louis Normandin, Georges Hansen et Aurel Cornéa, avait été enlevée au Liban par l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR). Leur photographie, comme celle des autres otages français, était diffusée en ouverture du journal télévisé de 20 heures et leurs noms étaient chaque jour égrené, afin de ne pas les oublier pendant leur captivité.

Le 10 juillet, la chaîne publique a appris que son équipe, constituée de trois professionnels chevronnés (la journaliste Maryse Burgot, qui a effectué de longs reportages au Kosovo et en Birmanie, le caméraman Jean-Jacques Le Garrec et le preneur de son Roland Madura), était tombée aux mains de ravisseurs philippins, des rebelles musulmans du groupe Abu Sayaf, sur l'île de Jolo (extrême sud des Philippines). L'équipe de France 2 était partie enquêter sur le sort des otages, alors détenus depuis le 23 avril par les mêmes ravisseurs.

« Nous ne renouvellerons pas le dispositif qui avait été mis en place pour le Liban, en rappelant chaque jour la situation des otages. Au Liban, on pouvait espérer avoir un certain impact sur les ravisseurs. Pas là, puisque France 2 n'est pas reçue aux Philippines », précise-t-on à la chaîne.

PRÉSENCE SYMBOLIQUE

« Depuis le début, le PDG de France Télévision, Marc Tessier, a décidé de laisser le Quai d'Orsay agir et de ne pas mener de négociations parallèles, qui pourraient s'avérer contre-productives », indique la chaîne. Au ministère des affaires étrangères, on confirme que *« les journalistes de France 2 sont traités de la même manière que les trois autres otages français. Depuis Zamboanga* [près de l'île de Jolo], *où nous avons mis en place une présence consulaire, les négociations sont menées pour faire pression sur le gouvernement philippin, afin d'obtenir la libération de tous les otages occidentaux. »*

France 2 a dépêché un représentant à Zamboanga *« pour assurer une présence symbolique auprès du négociateur philippin, Robert Aventajado »*, explique la chaîne. Pierre-Henri Arnstam, directeur général délégué, y est allé le premier. Le journaliste du service étranger Jean-Marc Illouz lui a succédé, avant que son confrère Laurent Boussié ne prenne la relève. *« Ils n'ont pas vocation à tourner des sujets. Ils sont là-bas comme interlocuteur des négociateurs et tentent, avec plus ou moins de succès, de faire parvenir du courrier et des colis de première nécessité aux trois otages »*, précise la chaîne.

PAS DE RANÇON

France 2 a mis en place aussi un autre dispositif, une petite cellule, d'abord dirigée par le journaliste Christian Marie-Monnot, puis par Marcel Trillat, qui informe les familles des otages. Les trois journalistes ont pu téléphoner quatre ou cinq fois à la rédaction. Ils sont en bonne santé, physique et morale, selon la chaîne, et ont pu visiter les autres otages français, détenus dans un autre endroit de l'île. Ces derniers leur ont également rendu visite une autre fois.

Un autre journaliste allemand, Andreas Lorenz, correspondant de *Der Spiegel*, enlevé le 2 juillet et retenu sur l'île de Jolo par un groupe distinct de celui d'Abu Saya, a été relâché le 27 juillet. Contrairement à France 2, la rédaction de l'hebdomadaire allemand a négocié elle-même la libération de son correspondant, moyennant une rançon dont le montant n'a pas été divulgué.

Nicole Vulser

Beyrouth accepte une offre libyenne

Le premier ministre libanais, Sélim El Hoss, a affirmé, dimanche 6 août, qu'il acceptait une offre libyenne de payer une rançon pour la libération de la ressortissante franco-libanaise Marie-Michèle Moarbès, retenue en otage aux Philippines. Dans une déclaration à la presse, M. Hoss a précisé que c'était Seif El Islam, l'un des fils du dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, qui avait proposé de payer un million de dollars aux ravisseurs du groupe indépendantiste musulman d'Abu Sayyaf. Aucune confirmation de l'offre libyenne n'a pu être obtenue dimanche de source officielle à Tripoli.

Marie-Michèle Moarbès est détenue depuis plus de trois mois avec onze autres Occidentaux sur l'île de Jolo (sud des Philippines). Le quotidien libanais *el Nahar* a lancé vendredi une souscription pour payer sa rançon, y contribuant à hauteur de 10 000 dollars. Les rebelles d'Abu Sayyaf réclament un million de dollars pour chaque otage, selon des sources proches de la négociation. – *(AFP.)*

Un mort et onze blessés dans un accident de car

UN ADOLESCENT de 15 ans est décédé et onze autres personnes ont été blessées - dont quatre grièvement - dans un accident de car, survenu peu avant 6 h 30, lundi 7 août, sur l'autoroute A 71 Orléans-Clermont-Ferrand, à la hauteur de Vierzon (Cher), dans le sens Paris-province. Le bus, immatriculé en Grande-Bretagne, transportait des enfants écossais et se rendait en Corrèze. Selon le centre opérationnel de la gendarmerie de Bourges, le chauffeur se serait assoupi au volant. Le car, où se trouvaient quarante-huit personnes, s'est couché sur la chaussée, terminant sa course dans le fossé. Le plan rouge a été déclenché et les blessés ont été évacués sur les centres hospitaliers de Bourges, de Vierzon et de Romorantin.

Le 11 juillet, sur l'A 71, à la hauteur de la Ferté Saint-Aubin (Loiret), l'accident d'un car, transportant des scouts belges, avait provoqué la mort de deux adolescents et fait une dizaine de blessés.

L'aéroport de Vatry autorisé au trafic international de fret

UN DÉCRET, paru vendredi 4 août, au *Journal Officiel* autorise l'ouverture de l'aéroport de Châlons-Vatry (Marne) au trafic aérien international. Cette plate-forme, inauguré le 15 juin, espère ainsi voir transiter annuellement 600 000 tonnes de fret à long terme et devenir le second aéroport de fret de France derrière Roissy.

Situé à 150 kilomètres de la capitale, Vatry fait partie des emplacements envisagés pour accueillir l'éventuel troisième aéroport « parisien ». A la suite de la catastrophe du Concorde, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, avait annoncé une décision sur la construction d'une troisième plate-forme *« avant la fin de l'été »* et le cas échéant, le choix du site avant la fin de l'année (*Le Monde* du 28 juillet). Le ministère estime, cependant, que la spécialisation de Vatry dans le fret rend aléatoire sa transformation en aéroport de passager.

L'auteur de la photo culte du « Che » porte plainte pour détournement

ALBERTO KORDA, l'auteur du célèbre portrait de Che Guevara, pris en mars 1960 et connu dans le monde entier, a porté plainte contre l'agence de publicité londonnienne Lowe Lintas, responsable d'une campagne de promotion de la vodka Smirnoff qui utilise son œuvre sans son autorisation, a indiqué lundi 7 août le quotidien *The Guardian*.

Selon le journal anglais, Alberto Korda (le pseudonyme d'Alberto Diaz Gutierre), aujourd'hui âgé de 71 ans et vivant à Cuba, est furieux car non seulement le révolutionnaire latino-américain était un opposant farouche du capitalisme représenté par les campagnes publicitaires mais, en plus, il était connu pour ne pratiquement jamais boire de boissons alcoolisées.

« Je suis choqué par l'utilisation de son image » par l'agence britannique Lowe Lintas. *« Utiliser le portrait de Guevara pour vendre de la vodka est une offense à son nom et sa mémoire »*, a déclaré M. Korda. Il avait réalisé la célèbre photo le 5 mars 1960 lorsque le Che participait à une cérémonie à la mémoire de l'équipage d'un cargo belge transportant des armes pour Cuba attaqué, selon La Havane, par des mercenaires soutenus par les Etats-Unis.

Découverte d'une dizaine de planètes extrasolaires

POUR LES CHASSEURS de planètes extrasolaires, la saison a été bonne. Une dizaine de nouveaux objets ont été présentés, lundi 7 août, à l'occasion de l'assemblée générale de l'Union astronomique qui se tient à Manchester (Grande-Bretagne). Ils sont venus enrichir le catalogue déjà bien fourni – une quarantaine découverts en cinq ans – de ces astres. Souvent annoncée dans le passé, l'existence d'un système solaire autre que le nôtre n'a été confirmée qu'avec la découverte, en octobre 1995 , par les astronomes Michel Mayor et Didier Queloz de l'observatoire de Genève d'un objet de la taille d'un Jupiter en orbite autour de l'étoile 51 Peg.

Depuis, la planétologie a enregistré une moisson de découvertes donnant ainsi corps au propos d'Epicure qui affirmait qu'*« il n'est rien qui fasse obstacle à l'infinité des mondes »*. A cette nuance près cependant qu'aucune Terre extrasolaire n'a encore été observée faute de moyens de détection suffisamment performants. Comme les astres qui les ont précédés, les nouvelles planètes présentées à Manchester par des équipes américaines (Berkeley, Carnegie et Université du Texas), suisse (Observatoire de Genève) et françaises (Observatoire de Grenoble et de Haute-Provence) sont des astres gazeux d'une masse équivalente à celle d'un ou plusieurs Jupiter et hostiles, semble-t-il, à toute vie.

DÉPÊCHE

■ **PRISON : l'un des trois détenus qui s'étaient évadés,** le 9 juin, de la centrale de Moulins-Yzeure (Allier), Christian Pyotte, cinquante-et-un ans, a été arrêté, dimanche 6 août, à Chabeuil (Drôme). L'homme, qui détenait une arme, a été interpellé sans violence par les hommes du SRPJ de Lyon. Condamné deux fois à perpétuité pour le meurtre de sa concubine et pour avoir tiré sur un gardien de prison, il s'était évadé en hélicoptère avec deux co-détenus (*Le Monde* daté 11-12 juin). L'un d'eux Rachid Ben Chetouia, trente-cinq ans, avait été interpellé le 22 juin dans les Hauts-de-Seine.

Tirage du *Monde* daté dimanche 6 - lundi 7 août : 597 237 exemplaires

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Révisez cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal
55 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL

Ravel. L'enfant et les sortilèges.

Le cercle des poètes disparus. L'humour des adultes, la poésie de l'enfance sont réunis dans ce coffret qui présente *l'Heure espagnole* ainsi que *l'Enfant et les sortilèges*. Toute la finesse du langage de Ravel émane de ce jardin musical, taillé avec le soin d'un parc "à la Française". Il est vrai que Jane Berbié, Gabriel Bacquier, Michel Sénéchal, José van Dam apportent chacun leur sensibilité et leur intelligence. Le jeune Lorin Maazel s'amuse à ciseler chaque phrase, à prendre des risques permanents, cherchant le merveilleux dans le burlesque, l'abandon dans les rythmes les plus serrés. Rien n'a vieilli dans ce parcours ravélien auquel s'ajoutent deux œuvres ; l'une de Rimski-Korsakov et l'autre de Stravinsky.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "Musique Maestro !".

un événement ffff télérama

DIAPASON D'OR

Le Monde